



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

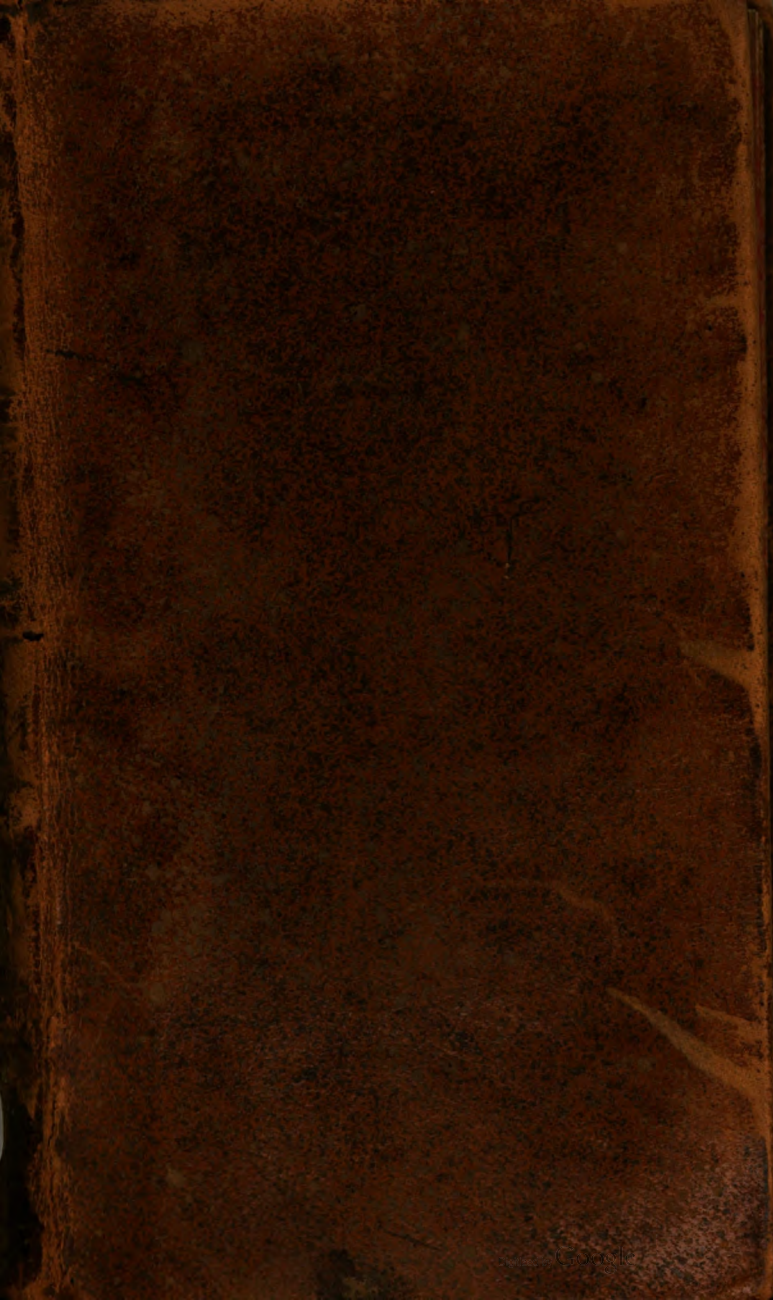
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. MARS. 1763.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DU CHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols parvolum. c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des

A ij

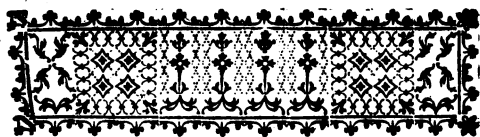
pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent quatre-vingt-huit volumes. Une Table générale , rangée par ordre des Matières , se trouve à la fin du Soixante-douzième.



MERCURE DE FRANCE

M A R S. 1763.



ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

L'HYVER,

P O E M E.

Des froides régions du Pole
Déchaîné contre nos climats ,
Le plus fier des enfans d'*Eole*
Livre déjà d'affreux combats
Dans nos champs d'où Zéphir s'envole,
Et dans nos jardins sans appas ,

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Où sur un trône de frimats
Régne l'hyver qui les désoler
Bientôt en proie à la rigueur
De l'ennemi qui la menace,
La Nature dans la douleur
Présente la prochaine disgrâce,
Armé de neiges & de glaces,
Il fond sur elle avec fureur :
Il en triomphe avec audace :
Elle tombe sous son vainqueur ;
Et par ce tyran destructeur
Voit de sa beauté qui s'efface
S'éteindre l'éclat enchanteur.
De son ancienne splendeur
Je ne découvre aucune trace ;
Ce n'est plus qu'une informe masse
Presque sans vie & sans couleur.
De leur richesse & de leur grace,
Tous les Arbres sont dépouillés.
Plus de Parterres émaillés ;
Il n'en est resté que la place.
Le sommet de ces buissons verts
Ne se couronne plus de roses :
Le doux parfum des fleurs écloses
Ne s'exhale plus dans les airs.
Ces Vergers que chargeoit *Pomone* ,
De tous les trésors de l'Automne ,
Ont perdu leurs charmes divers.
Ces côteaux de vignes couverts ,

Ces belles & riches contrées
Où flottoient les moissons dorées ;
Se changent en d'affreux déserts.
Des oiseaux au fond des bocages ;
Nous n'entendons plus les ramages :
Ils ont oublié leurs concerts ,
Depuis que ces lieux sont sauvages.
Des ruisseaux qui sur ces rivages
Sembloient & si purs & si clairs ,
On ne voit plus couler les ondes ;
Au fond de leurs grottes profondes
Les Nayades sont dans les fers.
Toi-même , *Aréthuse* , en ta fuite ,
Je te vois tremblante , interdite :
Les glaces enchaînent ton cours ;
Alphée , ardent à ta poursuite ,
De cet avantage profite ;
Il semble abrégér ses détours ;
A gros bouillons il précipite
Ses flots poussés par les amours.
Mais près d'atteindre son Amante ,
Et sur le point de la saisir ,
Le sort va tromper son attente :
Son bonheur va s'évanouir.
Tout-à-coup sa marche est plus lente :
Il sent son onde s'épaissir :
Ses Flots durcissent : il s'arrête ;
Et perd l'espoir de sa conquête
Au moment même d'en jouir.

A iv

8 **MERGURE DE FRANCE.**

Bergers ; qui tantôt sous ces hêtres
Faisiez de vos chansons champêtres
Retentir au loin les échos ;
Vous ne venez plus dans ces plaines ,
Suivant des routes incertaines ,
Conduire à l'écart vos troupeaux ;
Et du pied de ces arbrisseaux
Où vous fouliez l'herbe nouvelle
Qui n'aît sur le bord des ruisseaux ,
Tandis que votre chien fidèle ,
Infatigable sentinelle ,
Joignoit à vos soins ses travaux ,
Le son perçant de vos pipeaux
Ne s'étend plus dans les campagnes ;
Par des airs & des chants nouveaux
Et des vallons & des montagnes.
Vous n'égayez plus le repos.
Nous ne voyons plus ces Bergères.
Aussi douces que leurs agneaux ,
Aux accens de vos chalumeaux ,
Sur la surface des bruyeres.
Imprimant leur traces légères ,
Danser à l'ombre des ormeaux .
Du sein des champêtres asyles ,
Un Peuple d'habitans nouveaux
Repasse au milieu de nos Villes ,
Laisant ses Parcs & ses châteaux .
Faisons comme eux , belle *Délie* :

Quittons les bois & les hameaux,
 Quittons la campagne stérile,
 Et revenons dans la Cité
 Chercher cette société
 Que des champs l'hyver a bannie.
 Entrons dans ces cercles brillans
 Et dans ces salles décorées,
 Par cent flambeaux moins éclairées,
 Que par l'éclat des diamans,
 Dont les femmes se sont parées.
 Osons à leurs caquets bruyans
 Mêler nos voix plus modérées :
 Tenons mille propos plaisans :
 Rions tout bas des simagrées
 Des airs fade ment importans,
 Et des manières bigarrées
 De tous ces êtres différens ;
 Des coquettes, des mijaurées,
 Des petits-mâtres semillans,
 Des hommes à petits talens,
 De leurs protectrices titrées,
 De leurs protecteurs ignorans.
 On apporte la table verte,
Délie, armons-nous d'un sizain :
 Jouons, & sans plaindre la perte,
 Et sans nous applaudir du gain.
 Mais l'ennui commence à nous prendre :
 Fuyons ces lieux ; allons nous rendre

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Au Temple du Dieu des Accords:
Quels sons flatteurs s'y font entendre !
Dans le langage le plus tendre
L'Amour exprime ses transports.
Quelle touchante mélodie !
Au goût vanté de l'Ausonie,
L'Art François unit ses efforts,
Et la Nymphé de l'harmonie
Se pare de tous ses trésors.
La jeune & souple *Terpsichore*
S'avancant d'un pas gracieux ,
A tant de pompe ajoute encore
L'appareil brillant de ses jeux.
Mais que vois-je ? Du haut des nuës,
Au milieu des airs suspendues,
Les Dieux descendent sur des chars ;
Et quittant les Royaumes sombres ,
Les Eumenides & les Ombres
Viennent éffrayer mes regards.
A cette illusion étrange,
Tandis que je livre mes yeux ,
D'un coup de sifflet tout se change ,
Et je me trouve en d'autres lieux.
Où sont ces rians paysages ,
Ces jardins si beaux , ces ombrages ,
Formés par des berceaux épais ?
Je vois la mer & ses rivages ,
Des rochers couverts de naufrages ,
Remplacer ces bords pleins d'attraits.
Que dis-je ? A ces horribles plages

Succède un portique, un palais ;
Et quand j'admire ces ouvrages ,
Tout-à-coup des ressorts secrets ,
Au lieu de ces pompeux objets ,
M'offrent de lugubres images ;
Un tombeau bordé de cyprés ,
Un Autel qui s'élève auprès ,
A l'ombre de ces noirs feuillages ;
Et dont la *Mort* garde l'accès.
De ce Spectacle magnifique ,
Eh bien , sommes-nous satisfaits ?
Les vers, la danse, la musique ,
Et cet assemblage magique
De tant de merveilleux effets
Ont sans doute , en notre âme éprise
D'une aimable & vive surprise
Produit le doux saisissement :
Mais tandis que l'aspect frappant
De cette pompe enchanteresse ,
Dans mes esprits porte sans cesse
Le charme du ravissement ,
Et plonge mes sens dans l'ivresse ,
Au milieu de tant de richesse ,
Le cœur est dans le dénûment :
Il ne voit rien qui l'intéresse ,
Qui flatte sa délicatesse ,
Qui lui fournisse un sentiment :
Oui , même quand le tien palpite ,
Quand il pousse un fréquens soupir ,

A vj.

12 MERCURE DE FRANCE.

Charmante *Arnoul* , à m'attendrir
 C'est en vain que ta voix m'invite.
 Tu fais étonner & ravir :
 De tes sons j'admire les charmes ;
 Mais c'est sans répandre des larmes ,
 Que tu me vois leur applaudir.
 Demain nous pleurerons , *Délie* ,
 Nous pleurerons avec *Clairon* :
 L'Art , la Nature , le Génie
 Ont monté sa voix sur leur ton ;
 Et mis dans son expression
 L'âme , la force , l'énergie ,
 Tout le feu de la passion.
Zelmire , par elle embellie ,
 Fera passer jusqu'en nos cœurs
 Le sentiment de ses douleurs.
 Ou toi , *Dumesnil* , d'*Athalie*
 Tu feras parler les fureurs ,
 L'ambition , la rage impie :
 Tu rempliras mes sens d'horreurs ;
 En détestant ta barbarie ,
 Je gémirai sur les malheurs
 De la victime poursuivie
 Par tes sacrilèges noirceurs.
 De *Josabet* , d'effroi saisie ,
 Je partagerai les terreurs :
 Comme elle allarmé sur la vie ;
 Du seul espoir de sa patrie ,

Je joindrai mes pleurs à ses pleurs.
Du théâtre volons à table ;
Que la joie y vole avec nous ;
Qu'elle répande un charme aimable
Sur ce qui doit flatter nos goûts.
Eh ! qu'est-ce que la bonne chère
Que n'anime point la gaité ?
Un plaisir qui n'est point goûté ,
L'ennui dressant son sanctuaire
Sur celui de la volupté.
Viens donc , viens, charmante Déesse ;
Viens avec les Ris & les jeux
Dont la troupe te suit sans cesse.
Ecarte , bannis de ces lieux
Le silence, le sérieux ,
Ces noirs signaux de la tristesse ;
Qu'ils fassent place à l'allégresse.
Viens à ces apprêts fastueux ,
De l'art aidé de la richesse ,
Joindre encore tes transports heureux :
Sans ta puissance favorable ,
Sans toi ce souper somptueux
Ne seroit que délicieux :
Fais plus : fais qu'il soit agréable ;
Viens le rendre voluptueux.
De toutes parts le nectar coule ,
Et l'on s'en abreuve à longs traits ;
Dans le vin pétillant & frais

14. MERCURE DE FRANCE.

Les plaisirs surnagent en foule.
Parmi les flots de ta liqueur ,
Ils s'élancent de la bouteille :
Dieu des Buveurs , Dieu de la treille ,
Ils embellissent ta couleur.
Je vois cette troupe légère
Au gré d'une folâtre ardeur
Se tremousser dans la fougère ;
Je les sens en vidant mon verre
Descendre avec toi dans mon cœur :
Mais déjà la nuit avancée
A fait les deux tiers de son tour :
Bientôt à son ombre éclipée
Succédera le point-du-jour.
Le Peuple après un sommeil court
Entr'ouvrant déjà la paupière ,
S'apprête à revoir la lumière
Dès qu'elle sera de retour.
Dans cette alcove solitaire
Conduis avec moi , Dieu d'Amour ,
Celle qui ressemble à ta mère ,
Qui fait l'ornement de ta cour ,
Et qu'à mon cœur tu rends si chère.
Guidés par ce Dieu tutélaire ,
Retirons-nous sous ces rideaux ;
Que son flambeau seul nous éclaire :
Sur ce lit couvert de pavots
Je crois voir l'Autel de Cythère.

M A R S. 1763.

15

*Délie , à mes transports nouveaux
Ose te livrer toute entière ;
En consommant l'heureux mystère ,
Tombons dans les bras du repos.*

Par un nouveau Venu au Parnasse.

*LETTRE de Mlle * * * à Madame...
sur l'ÉMILE de M. ROUSSEAU.
1762.*

VOUS me demandez , Madame ,
quels sont mes amusemens à la cam-
pagne ? vous pouvez vous les imaginer
sans peine , la promenade , la chasse , la
pêche , le jeu , la table , & puis le jeu
encore , car cet éternel jeu ne finit ja-
mais ; un peu de lecture , quelques ré-
flexions bonnes bonnes ou mauvaises ;
voilà ce qui nous occupe , non pas
sans regretter Paris : car j'aime le Spec-
tacle , il n'y en a point ici : je chéris
la liberté , on n'en connoît ici que le
nom : on vous l'ôte à force de se van-
ter qu'on vous la donne. Je conviens
qu'on a partout des devoirs de socié-
té à observer , mais ils sont plus gê-
nans à la campagne. Si le cœur étoit
de la partie ; si le devoir devenoit un

16 MERCURE DE FRANCE.

goût, il seroit plus facile à remplir. Mais on se voit de trop près pour ne se point connoître; & il est difficile de s'aimer, quand on se connoît si bien. Pour me sauver de la nécessité de jouer, je suppose quelquefois que j'ai des brochures à lire qu'il me faut renvoyer à Paris, & je dis souvent la vérité. Je n'ai eu que quatre jours le livre d'*Emile*, & vous m'avouerez que ce n'est pas assez. J'en ai cependant lu tout entier, excepté une bonne partie de la profession de foi du Vicaire Savoyard. M. *Rousseau* écrit trop bien, pour qu'on puisse se refuser à l'envie & au plaisir de le lire. J'ai reconnu dans son *Emile*, l'auteur de la nouvelle *Héloïse*; mais je ne reconnois plus l'Auteur des discours *contre les Sciences*, & *sur l'égalité des conditions*, ni même de la lettre *contre les Spectacles*. On pardonnoit à M. *Rousseau*, un peu de misanthropie en faveur de la pureté de sa morale. Il nous disoit quelquefois des vérités un peu trop dures; mais il les disoit avec l'énergie qu'elles inspirent. Si la vérité ne plaît pas toujours, elle a du moins le droit de convaincre. M. *Rousseau* se plaint de nos mœurs, il a raison. Je crains bien que leur maligne influence

n'ait amolli les fiennes. Ce Philosophe sévère a déridé son front. Dans son *Emile* il discute des matières qui ne me paroissent guères propre à l'éducation d'un jeune homme. Et je crois qu'en pareil cas les leçons intéressent plus le maître que l'écolier. Peut-être, Madame, allez-vous me taxer d'ingratitude envers M. *Rousseau* ; vous me représenterez que je lui dois avec mon sexe beaucoup de reconnoissance, de tout le bien qu'il en dit, de ce qu'il daigne même en parler, soit en bien soit en mal. Mais je ne crois pas qu'il se fasse pour cela beaucoup de violence. Il aime trop les femmes pour n'y pas penser, & pour n'en pas parler plus qu'il ne voudroit. On m'avoit déjà prévenue qu'il nous exaltoit beaucoup dans son dernier ouvrage : je n'en puis disconvenir. Mais nous ne devons pas, ce me semble, en tirer beaucoup de vanité. Il a eu soin d'effacer par le trait le plus humiliant, tout le plaisir que cela pouvoit nous faire. Il veut qu'une femme soit femme, & rien de plus. Si la comparaison est permise, j'oserai représenter à M. *Rousseau*, qu'un homme élevé comme tout homme l'est selon son état, est bien plus

18 MERCURE DE FRANCE.

au-dessus de son Etre , qu'un femme ;
Cependant souvent vous le voyez qui
non content de l'éducation qu'on lui
donne , veut franchir les bornes qu'elle
lui prescrit. Son genie transcendant veut
être créateur. Il ajoute aux Arts & aux
Sciences , qu'il possède , & veut en
produire de nouvelles. S'il s'abîme dans
dans la spéculation , il veut lire jusques
dans l'avenir ; il interroge les astres ,
il mesure leur étendue , leur distance ,
il prédit les révolutions qui doivent
leur arriver ; il fait plus , il veut com-
prendre celui qui les a créés. Tandis
qu'il n'est point de limites pour son
esprit curieux , qu'il veut pénétrer ce
qui est impénétrable , & percer le voile
que la Providence a mis sur ses décrets ;
enfin tandis qu'il s'élève jusqu'à la Di-
vinité même , il ne sera pas permis à
une femme de s'élever seulement jusqu'à
l'homme , en desirant la moindre par-
tie de l'éducation qu'on lui donne !
Seroit-ce en l'imitant qu'on se rendroit
indigne de lui ? je conviens qu'il faut
que chacun reste dans sa sphère ; mais
celle d'une femme est bien étroite , &
il est naturel de chercher à sortir de
sa prison. Je conviens qu'il y a des de-
voirs d'état à remplir ; que ceux d'une

femme sont essentiels , & qu'elle doit les préférer à toute autre occupation. Mais enfin toutes les femmes n'ont pas dirai-je, le bonheur ?... le mot seroit peut-être hasardé : toutes les femmes , dis-je, *ne sont pas mères*; ainsi elles ne peuvent pas toutes être entourées de *hardes d'Enfans*. Que celles qui n'ont pas ce glorieux avantage, ayent la liberté du moins d'être *entourées de brochures* ; il leur restera encore assez de temps pour cultiver leurs charmes , & pour plaire même à M. Rousseau. Mais me dira-t-il , elles auront le titre de bel-esprit , & toute fille *bel-esprit , restera fille , tant qu'il y aura des hommes sensés sur la terre* ? Heureusement , qu'ils ne le sont pas tous , & les Demoiselles beaux-esprits, ne trouveront que trop à qui s'allier. Mais si elles ne trouvoient pas. (Le Ciel nous offre quelquefois des Phénomènes , la terre pourroit en offrir à son tour ,) si les hommes alloient devenir raisonnables ? Eh bien , elles auroient toujours le titre de bel esprit , & à peu de frais , s'il faut seulement pour l'acquérir être *entourées de brochures*. Si elles sont forcées de garder le célibat : cet état peut avoir ses douceurs ; & quoiqu'en dise M. Diderot , dans son *Père de Famille* ,

20 MERCURE DE FRANCE.

il ne prépare pas toujours des regrets. La liberté qu'il laisse, peut dédommager du ridicule attaché au bel-esprit. Mais *M. Rousseau* me paroît trop généreux, de rejeter ce ridicule sur nous seules : nous sommes trop justes pour le recevoir entierement ; & nous nous contentons d'en accepter au plus la moitié : car si l'on compte au Parnasse neuf Muses pour un *Apollon*, à peine peut-on compter ici-bas, une muse pour un bien plus grand nombre d'*Apollons* ; & malgré leur rareté, *M. Rousseau* semble douter encore de leur propre existence ! Je lui pardonne de nous avoir menacées de ne point trouver d'époux : ce sont de ces malheurs qu'on peut supporter ; d'ailleurs, l'effet ne suit pas toujours la menace. Je lui pardonne aussi de nous accuser de n'avoir point de génie ; nous nous contentons de l'esprit, puisqu'il veut bien nous le laisser. Mais je ne lui pardonne point d'oser assurer, que toute femme qui écrit, a quelqu'un qui lui conduit la main. Il ne nous laisse pas même la gloire de faire du mauvais. Je ne sçai ; mais il me semble qu'un Auteur est trop amoureux de ses ouvrages, pour les donner ainsi gratuitement. Il auroit pourtant dû nom-

mer les plumes élégantes qui ont bien voulu sacrifier leur gloire à celles des *Sévignés*, des *la Suze*, & des autres Dames illustres du dernier siècle. A l'égard des modernes qui ont quelque réputation, M. *Rousseau* auroit pû les prier de se laisser enfermer seulement vingt-quatre heures, avec de l'encre & du papier, & par ce qu'elles auroient produit, il auroit jugé de leurs talens. Vous me direz, sans doute, Madame, qu'on peut douter de bien des choses, lorsqu'on doute de la révélation : mais tout ce que M. *Rousseau* dira contre notre Religion, ne lui portera aucune atteinte. Qu'il prenne le ton sérieux, ou le ton ironique, ses raisonnemens ne pourront l'ébranler ; la Religion se soutient d'elle-même, & trouve un défenseur dans chaque conscience. Mais nous, qui osera nous défendre, quand M. *Rousseau* nous attaque ? Il faut donc se taire, car je n'ai déjà peut-être qu'un trop parlé. Permettez-moi seulement de vous assurer de la vive sincérité des sentimens avec lesquels
J'ai l'honneur d'être, &c.



*COUPLETS , à l'occasion d'un Ballet
des ELÉMENTS , à une Salamandre.*

AIR: Quoi , vous partez.

Un feu léger éblouit & s'échappe ,
Un feu brulant détruit ce qu'il atteint ;
Un feu plus doux en vous voyant nous frappe ;
L'Amour l'allume & jamais ne l'éteint.
Même on prétend que le fripon , sous cape ,
Rit comme vous de celui qui s'en plaint.

*A une autre Salamandre , sur tous
les Elémens.*

AIR: Partout où régne le chagrin.

L'Amour , ce Roi de l'Univers ,
Ce Dieu dont vous êtes l'image ,
De tous les Elémens divers
Reçoit le tribut & l'hommage.

De *Vénus* l'élément natal ,
Les eaux à l'Amour sont bien chères ;
Aussi de leur brillant cristal
Il fit le miroir des Bergères.

Quand il vole comme un éclair

Sur les pas fugitifs des Belles,
 La main des habitans de l'air
 Soutient & parfume ses aîles.

La Terre fleurit sous les pas,
 Et lui prépare au sein des fêtes
 Des lits de fleurs pour les combats
 De jennes cœurs pour les conquêtes.

Mais immortel comme les Dieux,
 Il doit cette gloire à sa flamme.
 L'Élément qui brille à vos yeux,
 Est de l'Amour la vie & l'âme.

E P I G R A M M E.

ON vantoit l'autre jour le grand sçavoir d'*Argent* :

Seul il valoit toute une Académie ;
 Seul il eût fait une Encyclopédie ;
Salomon près de lui n'eût été qu'une enfant.
 Lors, me tournant vers la jeune *Isabelle* :
 Pour moi, de rien sçavoir ne puis venir à bout ;
 Hors vous aimer. Ah ! s'il est vrai, dit-elle,
 Mon cher ami, vous sçavez tout.

Par M. SAUTREAU.



*VERS sur le mariage de Mlle DE
DROMESNIL , avec M. le
Marquis DE BELSUNCE.*

Par M. TANEVOT.

A L L E Z , Hymen , vous couronner de
gloire ,
Allez jouir d'une double victoire ,
Et, dans un champ fertile en Myrthes , en Lau-
riers ,
Unir encor les Grâces aux Guerriers.
Ainsi les guirlandes d'*Armide*
Enchaînoient de *Renaud* le courage intrépide.

Des feux plus purs , chastes Epoux ,
Vous présagent un sort plus doux.
Aimable *Dromesnil* , d'une Sœur fortunée ,
Goûtez la même destinée ;
L'on vous verra briller autant :
Telle , dans les Jardins de *Flore* ,
Une Rose qui vient d'éclore ,
D'une autre aussi vermeille est suivie à l'instant.

S des trois Déeses rivales ,
Quelqu'une avoit eu vos appas ,
Sur ce Mont * fameux , leurs débats ;

* *Le Mont Ida.*

De

De tant de maux , sources fatales ,
 N'auroient pas occupé beaucoup
 Ce beau Berger que l'on renomme:
 La Discorde eût manqué son coup,
 On n'eût point disputé la Pomme.

BELSUNCE , armé de tous les traits
 Que l'on forge à Paphos , subjugué vos attraits ;
 Tout applaudit dans cette fête ,
 A son bonheur , à sa conquête.
 Nouveau triomphe des Amours ,
 Non des zéphirs , volages dans leurs cours :

O vous , donc , Nymphé enchanteresse ,
 Allez * aux pieds d'une auguste Princesse ,
 Cultiver des Vertus dont l'agréable odeur
 Parfume votre jeune cœur :
 C'est l'hommage qu'Elle desire ,
 Et tout l'Encens qu'Elle respire.

E N V O I.

Pardonnez à ces vers de trop peu de valeur :
 (Ma Muse à chaque pas chancelle ;)
 S'ils sont dépourvus de chaleur ,
 C'est d'un feu qui s'éteint la dernière étincelle.

* *En qualité de Dame de MADAME.*

B

L'AMOUR ET L'HYMEN
RÉCONCILIÉS,

CONTE EPITHALAMIQUE.

LE Dieu de la tendresse perdoit insensiblement son empire sur les humains. Il ne les conduisoit plus aux Autels de l'Hymen. Depuis longtemps ils ne le consultoient plus, pour former ces rapides engagemens, que souvent un même jour voit naître & finir.

L'Amour s'en consolait. Il régnoit toujours sur les cœurs sans expérience. Quand de la première jeunesse on passe à l'âge des desirs, on aime à se livrer aux douces inquiétudes du Dieu des cœurs. On ne voit, on n'entend que par lui. On n'exprime que ce qu'il inspire : & ce qu'il inspire est le sentiment de la Volupté même.

Le goût des frivolités lui arracha ce reste de puissance : *Azor*, l'aimable *Azor*, dont le cœur étoit fait pour toutes les vertus, osa former des desirs ; & ils n'étoient pas ceux de l'Amour. Il dit à toutes les jolies femmes qui s'of-

friront à ses regards, qu'il les adoroit ; & il le leur juroit, sans ressentir aucune des émotions de l'Amour. D'où provient donc cet égarement, s'écria-t-il ? Vangeons-nous, ou ramenons *Azor*, ou punissons les coupables. Leur nombre l'éffraya. Ces usages qui l'outra-geoient étoient devenus ceux de tous les hommes du bon ton. *Azor* eût cru se perdre de réputation parmi ses pareils, s'il eût tenté d'afficher le sentiment.

Le fils de *Vénus* désespéré de ne pouvoir ni corriger *Azor*, ni punir les coupables, prit le parti de les abandonner à leur délire, & de dérober sa honte aux Dieux même s'il le pouvoit. Dans cette vue il parcouroit des déserts immenses, & partout il proféroit les plaintes les plus touchantes. Les volages oiseaux interrompoient leurs chants mélodieux, pour l'entendre. Les timides hôtes des bois oublioient leurs frayeurs pour soupirer avec lui. Les tigres & les lions suspendoient leur férocité, pour s'adoucir à ses accens. Les fiers Aquilons calmoient leur indomptable fureur, pour s'attendrir à sa voix. Tel est son pouvoir. La Nature & tous les Etres qu'elle produit, se plaisent à céder aux impressions de ce Dieu. Mortels in-

28 MERCURE DE FRANCE.

grats , se disoit-il , vous êtes donc les seuls qui résistez à mes loix ? Je vous déteste ! C'étoit ainsi qu'il exhaloit son courroux.

Un jour qu'il s'étoit presque épuisé de fatigue , il apperçut un bois dans un vallon fort éloigné. Il s'y rendit. Il fut surpris de voir que ce séjour étoit embellie de tous les ornemens de l'Art. Quel être intelligent, s'écria-t-il, a su se préparer cette riante solitude ? Il se dérobe aux Mortels ? Ah ! c'est un Sage. Cherchons-le , je brûle de me l'attacher, & de le combler de mes dons, s'il en est digne.

Il pénétra dans ce bois. A l'aspect d'une multitude de promenades artistement variées , son étonnement redoubla. Bientôt il arrive dans un bosquet charmant. Des branches gálament entrelassées en interdisoient l'entrée aux rayons d'un soleil brulant. Les fleurs les plus rares & les plus vives y répandoient un parfum enchanteur. L'Amant de *Flore* y entretenoit une fraîcheur délicieuse , par le souffle de son haleine. Un gazon élevé par les Grâces faisoit l'enfoncement de ce bosquet.

L'Amour entrevit sur ce gazon un Etre pour lequel il s'intéressa. Négligemment étendu sur ce tapis émail-

lé , il paroïssoit plongé dans les rêveries d'un sommeil inquiet ; ses paupières entr'ouvertes laissoient couler quelques larmes ; il parloit même.
 » Mortels insensés , se disoit-il , vous
 » avez méconnu mes bienfaits ; je devrois vous haïr. Ne puis-je du moins
 » vous oublier ? C'est toi , charmante
 » *Féline* , qui les retrace à mon souvenir. Ciel ! c'est l'hymen , s'écria l'Amour avec une extrême vivacité. Il se plaint donc aussi de l'aveuglement des hommes ?

» Qui es-tu , toi , reprit l'Hymen en se réveillant ? Que cherches-tu dans
 » ces asyles inhabités ? Pourquoi troubles-tu mon repos ? Mais. . . Que vois-je ? C'est l'Amour ! . . Cruel ennemi , qu'attens-tu de moi ? . . . Fuyons.

Arrête , cher frère ! As-tu pu croire que j'étois ton ennemi ? Quelle erreur ! Expliquons-nous ; je t'en conjure. Je me flatte de te faire sentir l'injustice de tes reproches. Mais depuis quel temps habites-tu ces fôrets ? je te croiois toujours occupé du sort des humains.

» Tu le croiois , perfide ? ne font-ce pas tes caprices qui m'ont ravi ce
 » soin. N'as-tu pas cessé d'enflammer

30 MERCURE DE FRANCE.

» les cœurs que j'unissois ? N'as-tu
» pas même employé toutes les séduc-
» tions pour traverser la tranquille in-
» nocence que je leur procurois , en
» les précipitant dans des liens contrai-
» re aux miens ? apprens donc les suites
» funestes de cette méfintelligence , si
» tu les ignores.

» Dès que tu m'eus quitté , le su-
» perbe *Plutus* s'appropriâ le droit de
» dicter mes loix. Je lui abandonnai
» les âmes viles , & capables de se lais-
» ser séduire par son opulence. Je me
» contentois de disposer de quelques
» cœurs susceptibles de délicatesse.
» *Félimé*, entr'autres, *Félimé* , me parut
» digne de toute mon attention. La
» connois-tu ? Quel traits , Quel cœur ,
» Quelles beautés , Quelle âme ! Mille
» fois le jour, je me rappelle le moment
» qui l'offrit à mes regards. Elle étoit
» dans un cercle de douze jolies fem-
» mes. La moins belle de ces femmes
» eût effacé ta Mere : *Félimé* les effa-
» çoit toutes. Parée des seules grâces
» que donne la Nature , elle obscurcis-
» soit toutes celles que peut donner
» l'Art. Cher frère ! qu'elle étoit belle
» & touchante ! Les Dieux , tu le sçais ,
» se plaisent à faire le bonheur des

» mortels qui sont leurs images. De
 » cet instant, je me proposai de ne rien
 » négliger, pour rendre celui de *Fé-*
 » *lime* durable & parfait. J'avois pour
 » cela besoin, non de ton art; il
 » siéroit mal à des cœurs soumis à mes
 » loix, mais de tes feux; mais de tes
 » transports toujours séduisans, lorsque
 » le sentiment les fait naître. Je te cher-
 » chai dans tous les lieux où on te soup-
 » çonnoit. Inhumain ! tu me fuyois
 » sans doute. Furieux de ne pouvoir
 » te rencontrer, je te maudis mille
 » fois. Je quittai le séjour des humains;
 » & depuis ce temps, je m'efforce de
 » vous oublier.

Tes plaintes, chere frère, sont légi-
 times. Les hommes sont des ingrats. Ils
 nous ont outragés. Je les fuis depuis
 long-temps, parce que je les croiois
 soumis de ton consentement, au Dieu
 des richesses. Punissons les. Mais que ce
 soit en les rendant témoins de la félicité
 suprême, dont peuvent jouir deux
 cœurs unis par l'Hymen & l'Amour.
 Cette vengeance digne de nous, doit
 nous réunir. Je connois *Féline*. Qu'elle
 soit le gage de notre réconciliation.
 Seule elle peut me rendre sur le cœur
 d'*Azor*, des droits qui m'ont été usur-

32. MERCURE DE FRANCE.

pés par les frivoles usages de ce siècle. Vois le trait que je leur prépare à l'un & à l'autre.

» Quel est cet *Azor* ? Mérite-t-il un
 » cœur tel que celui de *Félimé* ? Oui ,
 cher frère , j'en jure par le Styx. Si le
 plus puissant des Dieux vouloit plaire ,
 si moi-même je succombois à ce desir ,
 j'emprunterois la figure , le cœur & l'es-
 prit d'*Azor*. Sa figure est noble & inté-
 ressante. Elle séduit lorsqu'on le voit
 pour la première fois. Lorsqu'on le re-
 voit , elle séduit encore plus. Son cœur
 est digne de cette figure. Il est tendre ,
 vif & compâtissant. Les plaisirs d'*Azor*
 seroient des vertus parmi les Immor-
 tels. Ils consistent à soulager des pei-
 nes , à prévenir des besoins , à faire des
 heureux. S'il ne saisit pas toujours les
 occasions de goûter ces plaisirs , c'est
 que cela ne se peut pas ; c'est que les
 devoirs de son état s'y opposent ; c'est
 que le Destin lui-même tenteroit vai-
 nement de satisfaire tous les hommes.
 Ce cœur dont je te parle eût été sans
 défauts , s'il eût pu devenir sensible.
Azor a de l'esprit , de la science , du ju-
 gement , de la raison , & il n'en rougit
 point ; & il n'en est pas plus avanta-
 geux. Que ne puis-je te le faire confi-

dérer dans les diverses occupations de sa vie ? Tu le verrois s'élever avec la rapidité de l'Aigle du Dieu du Tonnerre , lorsqu'il s'agit de manifester les volontés de son auguste Souverain. Est-il question de prévenir une disette , tu le prendrois pour le Dieu du Nil , fertilisant les vastes campagnes de l'Egypte. Tente-t-il d'encourager les Sciences & les Arts , tu dirois , c'est *Apollon* présidant à l'assemblée des chastes Sœurs ; & dans toutes ces fonctions , tu distinguerois le sentiment qui le dirige. C'est l'amour de l'humanité.

Tel est le Mortel que je destine à *Félimé*. Rallume ton flambeau , cher frère , pour unir leurs cœurs.

Avant que de rien promettre , l'Hymen tant de fois trompé par les promesses de l'Amour , voulut connoître *Azor*. Il partit pour aller l'examiner. *Félimé* & lui soupoient chez *Alcandre* leur ami. Les Dieux s'y transportèrent. Hymen fut enchanté. » *Azor* & *Félimé* , » dit-il à l'Amour , font faits l'un pour » l'autre ; lance le trait qui doit les en- » flammer ; mon flambeau fera le reste. *Alcandre* adressoit alors cet impromptu à *Félimé*.

Du rendre Amour écoute le langage ,

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

Belle *Félimé* , il en veut à ton cœur.
Lequel de nous obtiendra l'avantage
De voir enfin couronner son ardeur ?
Tu t'attendris, *Félimé* ! quel présage !
Le tendre Amour te prépare un vainqueur.

A ces mots , *Azor* soupira. Un regard
de *Félimé* acheva de triompher de son
indifférence. Sur le champ il en fit l'a-
veu dans ces termes :

Certaine de notre constance ,
Tu dois faire un de nous heureux.
Si tu donnes la préférence
A celui qui t'aime le mieux ;
Aimable *Félimé* , j'espère ,
Et j'ai des droits.
Droits charmans ! ah ! je les préfère
Au rang des Rois.

Félimé ne put entendre cet aveu sans
trouble ; & ses yeux , les plus beaux
yeux que la Nature ait formés , ne pu-
rent dérober ce trouble au trop heu-
reux *Azor*. Que dirai-je de plus ? ils
furent unis par l'Hymen & l'Amour.
Azor est l'Amant & l'Epoux de *Félimé*.
Il l'adore ; elle l'aime ; & ils se suffisent.
Puissent leurs plaisirs renouveler cha-

M A R S. 1763.

35

que jour leur tendresse ! Puisse leur tendresse éterniser leurs plaisirs !

*Présenté le 5 de Fevrier à Paris à
M. & Mde de le lendemain de
leur mariage !*

VERS sur le Tableau du ROI , représenté par les VERTUS.

PAR l'ingénieux artifice
Et de l'optique & du pinceau,
Les *Vertus*, & surtout la Bonté, la Justice,
De Louis offrent le tableau.

Si dans un autre perspective,
On peignoit les cœurs des François;
De ces cœurs réunis la peinture naïve
De l'Amour offriroit les traits.

Par M. l'Abbé AUBERT.

**CRISTALLIDE LA CURIEUSE ,
CONTE tiré des MILLE ET UNE
NUITS.**

Qui veut garder une femme, s'abuse ;
L'art de tromper fut de tout temps leur lot ;

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

La moins subtile a toujours quelque ruse ;
Et le jaloux finit par être sot.

De leur vertu reposez-vous sur elle.

Mais en ce cas seront-elles fidèles ?

Oui-dà ! peut-être ; mais du moins

Vous vous épargnerez des soins.

Schariar, Roi de l'Inde & *Schazenan* son frere,

Tous deux beaux & bienfaits , surprirent un matin

Leurs très-chastes moitiés s'embarquant pour Cy-
thère ,

L'une avec un Faquir , & l'autre avec un Nain.

Sur ces couples galans tous deux firent main-
basse ;

C'étoit trop de rigueur : chez nous on eût fait
grace

A la fragilité du Sexe féminin ;

Mais sur les bords grossiers du Gange ,

De *Joconde* & du Roi Lombard

Le cas dut sembler fort étrange ,

Si tel cas doit pourtant étonner quelque part.

Tout vengé qu'il étoit , *Schariar* plein de rage ,

Ne pouvoit digérer qu'on eût fait cet outrage

Au front auguste d'un Sultan.

Mon cher frere , dit-il , un jour à *Schazenan* ,

Sortons de ce Palais où cette horrible image

Sans cesse est présente à mes yeux.

Les voilà tous deux en voyage.

Près des bords de la mer un bois délicieux

Par sa fraîcheur & son ombrage

Contre les traits du jour leur prètoit du-couvert ;
Lorsque du sein des flots ouvert ,
Ils virent à grand bruit s'élever jusqu'aux nues
Un Colosse éffrayant, qui d'écume couvert
Traversoit les ondes émues.
D'un haut cédre à l'instant ils gagnent le sommet,
Non sans invoquer *Mahomet*.
Le Colosse aborde & prend terre.
Des noirs enfans d'*Eblis* c'étoit le plus hideux ;
Son dos étoit chargé d'une caisse de verre.
Il la pose à quelques pas d'eux ,
Ouvre avec quatre clefs tout autant de serrures.
Il en sort une Déesse
Brillante de l'éclat des plus belles parures ,
Plus brillante cent fois encor de sa beauté.
» Dame qui plaidez seule à mon âme enchantée ,
Dit notre Polyphème à cette Galatée :
» Ségez-vous près de moi, j'ai besoin de repos.
La Belle , à ce galant propos ,
S'assit ; & le Monstre difforme
Des genoux de *Vénus* faisant son oreiller ,
Il repose sa tête énorme ,
S'endort & bientôt ronfle à faire tout trembler.
La Dame étoit très-éveillée :
Sur le faite de l'arbre elle apperçoit nos gens ,
Qui se cachotent sous la feuillée.
Par mille gestes obligeans,
A descendre elle les convie.
Eux de s'en excuser , en montrant le Génie.

38 MERCURE DE FRANCE.

A ce Monstre aussitôt dérobant ses genoux ;
Elle se lève , accourt , & leur dit en courroux :

On descendez , ou je l'éveille.

Ils descendirent donc. Alors , d'un ton plus doux
Profitions du temps qu'il sommeille.

Voyez-vous ce gazon... puis sans dire le reste ,

En rougissant elle y guida leurs pas ;

Mais que ce fût une rougeur modeste ,

Ami Lecteur , vous ne le croirez pas.

La Dame étoit grande causeuse ;

Mais je supprime l'entretien :

Suffit qu'elle prouva très bien

Qu'on ne la nommoit pas pour rien

Cristallide la Curieuse.

De chaque Prince ensuite exigeant un anneau ;

En voici cent , dit-elle , en y joignant les vôtres ,

Cent de bon compte qui sont nôtres ,

Cent qu'à causer ainsi j'ai gagné bien & beau ,

Et j'espère en gagner bien d'autres ,

Malgré les soins jaloux de ce vilain brutal ,

Malgré sa prison de cristal.

Adieu , Prince , partez , *Mahomet* vous le rende ;

Son paradis sans doute a des plaisirs bien doux ;

Mais croyez moi , tromper un surveillant jaloux

Il n'est point ici-bas de volupté plus grande :

C'est vrai plaisir de femme & le premier de tous.

Elle court à ces mots rejoindre le Génie ,

Soulève sa tête endormie ,

Et la remet sur ses genoux.

*VERS après une grande maladie de
l'Auteur.*

O vous , dont je peindrois , si vous n'étiez ma
femme ,

Les Grâces , les Talens , & surtout les Vertus !
Qui partagez mes maux , & m'aimez encor plus ,
Charlotte ! recevez ce tribut de ma flamme.

Vos discours , votre exemple , ô moitié de mon
âme !

Me font enfin braver les caprices du fort ;

Vos tendres soins m'arrachent à la mort ;

Et de mes jours renouvellent la trame.....

Mais j'entends s'écrier... L'éloge est un peu fort !

Ah ! j'en dirois bien plus , si vous n'étiez ma
femme.

FEUTRY.

ODE ANACRÉONTIQUE.

A M O U R , laisse-là ma lyre ;

Tu fûs mon maître autrefois :

Mais j'ai quitté ton empire ;

On souffre trop sous tes Loix.

J'ai dit : adieu le bel âge ,

J'ai di : adieu les Amours ;

40 MERCURE DE FRANCE.

Il est bien temps d'être sage
Dans l'Autonne de ses jours.

Connois l'erreur qui t'égare ,
M'a dit cet enfant vainqueur :
Ce beau nom dont on se pare
Couvre le néant du cœur.
Triste fou qui te crois sage ,
Ne crains point de t'enflammer :
On ne plaît point à ton âge ;
Mais n'est-ce rien que d'aimer ?

Regarde *Aminte* & l'adore ;
Tout *Cythère* est dans ses yeux.
Son âme plus belle encore
Est un rare don des Cieux.
Son esprit jamais ne lasse ,
Son air est toujours nouveau.
La voit-on ? c'est une Grâce ;
Parle-t-elle ? c'est *Sapho*.

VERS à une jeune Demoiselle qui demandoit pourquoi le vrai mérite en amour étoit celui qui plaisoit le moins.

Dans l'aimable Enchanteur de toute la Nature ,
Dont l'empire est fondé sur des illusions ,
Vous voulez que sans fictions ,

Le compas à la main un Poëte mesure
Les invisibles nœuds de ses séductions ?
Que je dise pourquoi , chez lui le vrai mérite
Cède aux vaines lueurs que présente le faux ?
D'*Hercule* , je pourrois remplir tous les travaux
Avant que mon esprit de cet ordre s'acquitte.
L'Amour est un enfant sans principe & sans loix :
Dans les tendres ardeurs que ce Dieu nous inspire ,
Le caprice toujours décide de son choix ;
Et c'est tout ce que j'en puis dire.
Votre cœur , belle *Iris* , en est seul excepté ;
Au-dessus des erreurs d'une amoureuse flamme
Les droits du vrai mérite y sont en sûreté ,
Puisque vous le portez dans le fond de votre
ame.

*PRÉCIS HISTORIQUE sur la vie
DE RAIMOND LULLE.*

L'ABRÉGÉ Chronologique de l'histoire Ecclésiastique , imprimé chez Hérissant , rue S. Jacques , fait mention , sous l'année 1312 , d'un établissement de Maîtres en Langues Hébraïque , Arabe & Chaldéenne dans les principales Villes de l'Europe , pour faciliter la conversion des Infidèles. On

42 MERCURE DE FRANCE.

étoit fort touché dans ce tems, du desir de faire la conquête de la Terre Sainte, par ce pieux motif. L'Auteur de l'excellent Ouvrage que je viens de citer, attribue cette établissement au zèle de *Raimond Lulle*, du tiers Ordre de S. François, qui le sollicitoit depuis long-temps. On ajoute sur le compte de ce Sçavant, qu'on en scait si peu l'histoire, que les uns en ont fait un *Magicien*, les autres un *Hérétique*, & les autres un *Martyr*.

Ces qualités ne sont incompatibles, en même temps, dans le même sujet, que dans la vraie acception, qui est la seule raisonnable. Un même objet peut être considéré sous plusieurs aspects, & l'on juge ordinairement par la maniere dont on voit, sans s'embarrasser si l'on a vu comme il falloit. Il n'est point étonnant que *Raimond Lulle* ait passé pour *Magicien*. Disciple d'*Arnoud de Ville Neuve* dans l'Alchimie, il s'est fort appliqué à chercher des secrets extraordinaires; il a beaucoup travaillé & écrit sur le *grand Œuvre*; & l'on assure qu'il a fait de l'or. *Agrippa* a été un de ses Sectateurs dans des temps plus voisins de nous; & les lumieres d'un Siècle plus

éclairé ne l'ont point garanti de l'accusation de magie. Rien n'empêche que *Raimond Lulle* n'ait été regardé comme *Magicien* par des gens qui assurément ne l'étoient pas. Il est tout simple que ceux qui ne portoient pas la mauvaise opinion sur ce laborieux Chymiste au point de le croire en commerce avec le Diable , se soient retranchés charitablement à le taxer d'Hérésie ; sentiment plus favorable qui retardoit au moins jusqu'à sa mort son association avec les Damnés. Je ne sçais dans quelles sources on a puisé , pour jetter des soupçons si injurieux sur la mémoire d'un grand homme qui a souffert le martyre pour la Religion Chrétienne ; & pourquoi on a cru que l'on manquoit de notice sur sa vie. Il étoit Espagnol , né de parens nobles , dans l'Isle Majorque en 1235. Jeune il s'appliqua beaucoup à l'étude de la Logique , & acquit le surnom de *Docteur illuminé*. Il s'attacha ensuite à la Chymie , fit beaucoup d'écoliers , & publia un grand nombre des Traités fort connus & estimés des Adeptes. On sçait qu'il a vécu jusqu'à l'âge de quatre-vingt ans , & qu'il a été martyrisé en Afrique par les Infideles. On fixe même le jour de sa mort au

44 MERCURE DE FRANCE.

vingt-neuvième Juin 1315. Il est certain que dès l'âge de 30 ans, les Sciences mondaines n'eurent plus pour lui le moindre attrait. Il se dévoua entièrement à la conversion des Mahométans, & il a employé les quarante-cinq dernières années de sa vie à les prêcher avec autant de zèle que de succès. Ses travaux ont été glorieusement couronnés par la même palme que le premier Martyr. Il fut lapidé par ordre d'un Roi : *jussu Regis Bogiæ* : je ne sçais si *Bogia* est le nom du Roi, ou de son Royaume.

Rien ne justifie qu'il ait été Religieux, comme quelques uns l'ont avancé. Le Tiers Ordre de S. François est une Congrégation, ou plutôt une Confratrie de piété, dans laquelle on admet les gens mariés. On dit que *Raimond Lulle* étoit de ce nombre. *George Marshias* Professeur de Médecine en l'Université de Gottingen, dans un livre imprimé en 1761, qui a pour titre, *Conspectus historiæ medicorum chronologicus*, prétend que *Lulle* abandonna sa femme pour embrasser la règle de S. François; & M. *Eloy*, Auteur du Dictionnaire Historique de la Médecine, rapporte sous la caution d'Ecri-

vains Espagnols , que *Lulle* fut épris pour une jeune fille , appelée *Elénore* , qui refusoit opiniâtrément de l'écouter. Un jour qu'il la pressoit & qu'il lui demandoit la raison de ses refus , elle ouvrit sur le champ son corset , & lui montra un sein dévoré par un cancer. On prétend que *Lulle* , en amant tendre & généreux , fut porté par cette occasion à voyager pour étudier en Chymie ; & trouver sous les grands maîtres en cet art , des remèdes contre l'infirmité de sa Maîtresse. D'autres disent que frappé du spectacle qu'on lui avoit mis sous les yeux , il s'adonna à la vertu & aux exercices de la pénitence , & que de là est venu son entier dévoûment à la conversion des Infidèles. Il étudia dans cette vue l'Arabe à l'âge de trente ans ; & *Jacques* , Roi d'Arragon , fonda à sa sollicitation , un Séminaire à Majorque pour l'instruction des Missionnaires.

VERS à M. le Chevalier DE CHATELUS sur ceux qu'il a présentés à Mgr le Prince DE CONDÉ.

L charme de la Poësie

46 MERCURE DE FRANCE.

Sur tout ce qui vit a des droits ;
 La solide philosophie
 Pour plaire en emprunte la voix ;
 Le Conquerant le plus illustre
 Qui voit l'Univers à ses pieds ,
 En tire encor un nouveau lustre :
 Mais il faut que vous le chantiez.
 Votre Muse vive & riante
 Allie avec précision ,
 Toujours belle, toujours touchante ,
 Le badinage & la Raison.
 La mienne au doux repos livrée,
 Amante des eaux & des bois ,
 Dans leur silence retirée ,
 Jusques au sublime Empirée
 N'a jamais élevé sa voix.
 Des Dieux adorant la puissance ,
 Tentant peu d'efforts indiscrets,
 Sans chanter sa reconnoissance,
 Elle jouit de leurs bienfaits.
 Quelquesfois l'amour qui m'inspire
 Lui-même préside à mes sons :
 Je chante ce jour ou *Thémire*
 S'attendrissoit par mes chansons.
 Ce souvenir & cette Image
 Font encor ma félicité.
 C'est ainsi que de mon jeune âge
 J'amuse la légèreté.

Dans le repos & la mollesse
 Coulent rapidement mes jours;
 Et mon indolente paresse,
 Quoiqu'honorant fort la sagesse,
 S'éveille à la voix des amours.
 A votre Muse délicate
 Je laisse embellir la Raïson,
 Et nous faire entendre *Socrate*,
 Par la bouche d'*Anacréon*.

ANGELIQUE, Anecdote qu'on auroit rendue plus intéressante, si elle étoit moins vraie.

QUI est là ? s'écrie la Marquise de *** qui a l'audace de me reveiller si matin ? qui ose entrer dans mon appartement avant que j'aie sonné ? c'est vous, impertinente ! qu'elle heure est-il ? Madame, répond *Lisette*, en tremblant, il est midi passé eh bien, Mademoiselle, doit-il être jour chez moi à midi ? On ne tient pas à vos étourderies réitérées ; je vous en ai prévenue, vous travaillez à vous faire chasser... Je vous demande pardon ! mais... Ne voilà-t-il pas de vos *Mais* ? Je vous ai dit que *mais* étoit déplacé dans votre bouche.... si

48 MERCURE DE FRANCE.

Madame vouloit permettre... Si Madame ! Vous ne finirez point avec vos *mais* & vos *si* qui m'affomment... Au nom de Dieu, Madame ! laissez-moi vous dire le sujet... Je m'en doute : le Comte impatient, peu jaloux d'observer l'ordre des procédés, vous aura payée pour se faire annoncer ? ... Non, Madame... ce Provincial qui m'est recommandé est venu pour m'entretenir de son procès. Je ne sçais pas un mot de son affaire : n'importe, j'arrangerai un souper avec ses Juges ; je soutiendrai son bon droit au dessert ; je lui réponds d'une douzaine de voix : qu'il soit tranquille... Ce n'est pas cela, Madame... C'est donc ce jeune Chanoine dont mon Abbé m'a parlé, qui vient me demander ce que je pense d'un Sermon sur l'humilité, qu'il doit prêcher à la Cour?... Non, je ne l'ai pas vu... C'est donc cet Officier Gascon avec qui j'ai joué sur sa parole, qui m'envoie les cent pistoles qu'il a perdues ? mais cela n'est pas croiable Cela n'est pas non plus Ceci commence à m'impatienter. Vous verrez que la Présidente me fait prier de lui dicter ce qu'elle doit dire de la Pièce qu'on donnera ce soir aux *François*. Il suffit de la faire
avertir

avertir que l'Auteur me l'a lue, que j'ai retenu trois Loges, & que tous mes domestiques déguifés se rendront au Parterre pour contribuer au succès de cette Pièce, en claquant des mains à tort & à travers. Attendez ; ne seroit-ce pas plutôt cet apprentif Financier, qui voudroit de tout son cœur paroître bossu & qui n'est que contrefait ? J'y suis sans doute: il m'apporte ce joli perroquet qui a fait tout mon amusement dans l'ennuyeuse fête qu'il m'a donnée avanthier. Ah, que j'aurai de peine à lui faire desapprendre les fadeurs qu'il a entendu débiter à son maître ! . . . Non, Madame, il n'est pas question de la Présidente, du Financier ni de son Perroquet. Une chose bien plus sérieuse . . . Vous me faites trembler, *Lisette* ! Ô Ciel que voulez-vous dire ; mon *Angola* . . . Il n'est arrivé aucun accident à ce cher animal. Hélas ! il vaudroit mieux qu'il fût mort & avec lui tous les *Angola*, du monde . . . Treve à vos souhaits impertinens. Vous me poussez à bout, vous m'excédez ; le Chevalier est malade, je le vois trop, il ne sortira pas d'aujourd'hui. Il a hier prodigieusement soupé. Quel fâcheux contre temps, à la veille du jour où je dois

C

50 MERCURE DE FRANCE.

couronner sa constance ! J'ignore si M. le Chevalier a soupé & s'il est malade : mais Mademoiselle votre fille est dans un état que je ne peux vous celer. Elle s'est couchée avec un mal de tête très-violent , accompagné de beaucoup de fièvre ; elle a eu des convulsions pendant la nuit. Le Médecin l'a trouvée en danger & nous a conseillé de vous en avertir *Lisette* , mon Médecin est un esprit pusillanime qui voit du danger partout. L'indisposition d'*Angélique* n'aura pas de suite. D'ailleurs quel changement voulez-vous qu'opère ma présence ? Vous auriez pu vous dispenser de me réveiller. Cependant je verrai *Angélique* ; allons qu'on m'habille ; & avant tout , informez-vous si la maladie je crains le mauvais air. mais vous avez sans doute pris l'alarme trop légèrement.

En voilà probablement assez pour faire connoître cette Marquise , qu'on peut mettre au nombre de ces demi-monstres dont le nom change tous les jours à Paris & qu'on désigne encore en Province sous celui de *petites Maîtresses*. De grands biens , une physionomie sans caractère , mais propre à saisir toutes les nuances dans l'occa-

fron , un esprit faux & un cœur gâté ; tel doit être le partage de ces femmes à prétentions qui avilissent leur sexe & le nôtre. Tel étoit aussi celui de la Marquise. Restée veuve à l'âge de vingt ans , elle avoit tâché par toutes sortes de voies , de se dédommager de la contrainte dans laquelle elle avoit gémi avec un honnête homme , qui avoit osé l'empêcher de se déshonorer. Elle n'avoit pu lui pardonner cet excès de sévérité ; & c'étoit le motif de la haine qu'elle gardoit à sa mémoire.

Angélique étoit le seul fruit de cet Hymen mal assorti , sans être exactement régulière , sa beauté frappe au premier coup d'œil. On ne cherche pas à détailler ses traits ; on en admire l'ensemble. Quoique ses yeux aient perdu de leur vivacité & que l'incarnat de son teint soit flétri par ses pleurs , on ne la voit pas encore sans un tendre intérêt. Je ne m'arrêterai pas à tracer l'esquisse des agrémens extérieurs qu'*Angélique* tient de la Nature ; elle les dédaigna dès qu'elle les eut connus. Ceci conduit à l'éloge de son âme : mais je ne suis que son Historien & je dois me borner au simple récit des faits pour ménager au Lecteur le plaisir délicat de prononcer lui-même. C ij

52 MERCURE DE FRANCE

La Marquise étoit sur le point de prendre pour Epoux le Chevalier de * * * qu'elle préféroit à ses rivaux , à cause de l'éloignement qu'il avoit toujours marqué pour la jalousie. Le Chevalier n'avoit qu'un grand nom , des espérances de fortune & un fond d'amour propre inépuisable. Il avoit aimé *Angelique* avant que de s'être déclaré pour sa mère. Il fut le premier qui s'offrit à ses yeux , à peine ouverts à l'amour. Une passion d'une vérité momentanée , maniée par un habile homme , n'est que trop propre à séduire l'innocence. *Angelique* est née sensible. Elle se livra à son penchant avec sécurité. L'abîme étoit couvert de fleurs ; elle ne s'en apperçut qu'en s'y précipitant. Le Chevalier , pour surmonter ses scrupules , avoit eu la bassesse de recourir aux sermens. Il l'avoit même obligée d'accepter une promesse de mariage. Il n'en falloit pas tant pour abuser de sa crédulité. Elle ne concevoit pas qu'un homme d'honneur dût jamais en manquer. Il lui étoit réservé d'en faire la triste expérience & de passer tout-à-coup de l'estime & de l'amour à l'indignation & au mépris. O vous qui voulez mériter le doux nom

de mère ! occupez-vous sans cesse à montrer aux jeunes personnes qui sous vos yeux commencent leur entrée sur la scène du monde, tout ce qu'elles doivent faire pour se garantir du poison qu'on y verse dans des coupes trompeuses ! arrachez le voile que l'illusion tient suspendu sur tous les objets qu'elles y rencontrent. Apprenez-leur à n'estimer que ce qu'estiment les gens sensés, qui surnagent sur cette mer orageuse, & qui gouvernés par une sage défiance, évitent les écueils dont elle est environnée.

Angélique venoit de s'appercevoir qu'elle étoit la victime de sa crédulité. Une seule voie lui sembloit ouverte pour éviter l'opprobre ; elle la trouva fermée. Elle apprit que le Chevalier alloit jurer à sa mère, à la face des autels, la foi qu'il lui avoit donnée. Cette nouvelle lui fit une si grande révolution, qu'aussitôt après sa maladie, on désespéroit qu'elle pût recouvrer sa santé. La Marquise vint la voir, comme elle l'avoit promis. *Angélique* fixa ses yeux mourans sur elle. Elle prit sa main & la tint long-temps sur son cœur. Elle voulut parler ; la voix lui manqua. Le danger ne cessa qu'au bout

54 MERCURE DE FRANCE.

de quelques jours. Les Médecins la virent à leur grand regret dans cet état de langueur , qui résiste aux efforts de leur art , & qui donne la mort à tout moment sans ôter la vie.

La Marquise contracta avec le Chevalier , ne s'imaginant pas qu'elle portoit le coup le plus funeste à la sensibilité d'*Angélique*. Le mariage se fit avec ce vain appareil de réjouissances, qui n'est souvent que le simulacre de la joie. Les motifs du Chevalier & de la Marquise n'étoient pas assez purs pour leur procurer cette satisfaction intérieure, qui est peut-être l'unique récompense de la vertu.

Angélique n'avoit pu se résoudre à déclarer à sa mère son fatal secret. Cependant il ne lui étoit plus possible de le cacher. La douleur dans laquelle elle étoit plongée ne lui ayant pas permis de quitter son appartement , elle n'avoit pas vu le Chevalier depuis sa maladie. Elle prit enfin le parti de lui confier son état. Il se rendit chez elle dès qu'elle lui eut fait sçavoir qu'elle vouloit lui parler. Il la trouva les coudes appuyés sur une table , une plume à la main , & les yeux fixés sur un papier arrosé de ses larmes. Ses joues

étoient colorées d'un rouge âpre qui rendoit plus remarquable la pâleur mortelle qui régnoit sur le reste de son visage. Ses lèvres étoient entr'ouvertes ; tout en elle annonçoit un être accablé sous le poids du malheur & prêt à ne prendre conseil que de son désespoir.

Le Chevalier, avec un air d'attendrissement, voulut lui témoigner sa surprise de la trouver si changée. Il osa même entreprendre de justifier son procédé & l'assura que son amour n'avoit souffert aucune altération. Mon établissement, lui dit-il, est une affaire d'intérêt, à laquelle mon cœur n'a pas pris la moindre part. Je suis bien éloigné de vouloir rompre les nœuds qui nous unissent. L'Amour les a formés : ils sont sacrés pour moi. Belle *Angélique*, après vous avoir aimée, avez-vous pu croire que la Marquise m'ait rendu inconstant ? Non, je jure à vos pieds que je n'ai jamais eu pour elle que de l'indifférence. Tant pis, répondit *Angélique* ! vous n'en êtes que plus coupable & ma mère plus malheureuse. Mais peu m'importe que vous m'ayez aimée, ou non. C'est assez qu'il ait subsisté entre nous une liaison que je déteste. Je ne vous ferai point de reproches, car je ne vous hais

C iv

pas : je vous méprise & me borne à vous déclarer l'état où je suis. Vous en êtes la cause. Vous pouvez seul me fournir les moyens d'en dérober la connoissance au Public. Je n'en serai pas moins dégradée à mes propres yeux : mais je me dois à moi-même & à ma famille , la triste consolation d'avoir fait tous mes efforts pour cacher mon opprobre & ma honte ; foible & dernière ressource d'une infortunée , que le remords poursuivra sans cesse & qui ne voit d'autre terme à ses maux que celui de sa vie !

Ce discours prononcé, de sang froid, glaça d'horreur le Chevalier. Il eut peine à bégayer quelques mots pour faire entendre à *Angélique* qu'il avoit compris ce qu'elle exigeoit de lui , & qu'elle pouvoit compter sur ses soins. Il la quitta dans un désordre dont la Marquise s'aperçut. Elle lui demanda quel avoit été le sujet de sa conversation avec sa fille. Le Chevalier habile à dissimuler, l'assura que sa langueur se dissiperoit bientôt si elle vouloit lui permettre d'aller respirer l'air de la campagne. La Marquise ne demandoit pas mieux , & dès le lendemain , *Angélique* avec sa femme de chambre & un

vieux domestique , partit pour le Château de * * *. Le Chevalier peu de temps après y envoya un Chirurgien. La femme de chambre & lui furent les seuls qu'on mit dans la confiance : l'un & l'autre ont répondu à la confiance qu'on leur avoit témoignée ; & tout fut conduit avec tant de prudence , que personne ne se douta de la triste aventure d'*Angélique*.

Avec toutes les qualités nécessaires pour plaire dans la société, il est difficile qu'on s'ennuye avec soi-même. *Angélique* passa une année entière dans sa retraite, sans desirer d'en sortir. Enfin la Marquise la rappella auprès d'elle. Elle trouva la maison de sa mère dans un désordre dont la maîtresse seule ne s'apercevoit pas. Le Chevalier avoit dissipé la meilleure partie des biens de sa femme & l'avoit même déterminée à s'obliger pour des sommes considérables. Il se présentoit alors un parti fort avantageux pour *Angélique* ; mais sa résolution étoit prise : elle avoit vu qu'elle ne pouvoit réclamer le bien que son père lui avoit laissé , sans ruiner sa mère : un cœur comme le sien ne balance guères. Elle prit de si sages mesures , qu'elle fit résoudre la Marquise à

58 MERCURE DE FRANCE.

se faire séparer d'avec son mari, & lui fit ensuite une donation de tout ce qu'elle avoit droit de réclamer. La Marquise ne put résister à un procédé si généreux. Elle connut qu'elle étoit mère. L'amitié dont elle commença à sentir les douceurs, la dédommagea des vains plaisirs qu'elle avoit perdus. Elle s'applique aujourd'hui à réparer par une conduite irréprochable les égaremens de sa vie. Elle se plaît à croire qu'elle doit son bonheur à sa fille & ne cesse de lui en témoigner sa reconnoissance. *Angélique* s'applaudit du sacrifice qu'elle a fait ; & toutes deux jouissent d'une tranquillité d'autant plus flatteuse, qu'elles ont appris à leur dépens à en connoître tout le prix.

*Par M. de C***, à Lyon.*

Pour le Portrait de Mlle

Tout cède au naturel, l'Art ne peut l'égalér ;
 Cette ressemblance est parfaite.
 Mais l'aimable . . . n'est ici que muette ,
 Et j'aime à l'entendre parler.

Par M. PASCAL, C. de G. au R. de Piémont.

*A Son Altesse Royale Mgr LE DUC
DE SAVOIE , en lui souhaitant la
bonne année.*

PRINCE , dont les Ayeux font retentir l'histoire
Des plus hautes vertus , des plus illustres faits ;
Fils d'un Roi signalé par plus d'une victoire ,
Qui chérit & procure aux autres Rois la Paix :
D'un cœur reconnoissant agréez les souhaits.
Méçène généreux , espoir de la Patrie ,
On voit revivre en vous l'ancien *Germanicus*.
Dieu , qui chériss son cœur , ses mœurs & ses
vertus ,
Daigne le conserver ! chaque jour de sa vie
Au bonheur d'un grand Peuple ajoute un jour de
plus.

PÉRÉNOTTI , à Turin.

V E R S.

Sur le nom de *Méchant* , je veux que l'on s'ex-
plique :
Pour corriger un Sot par un bon mot piquant ,
L'on est *Misanthrope* , ou *Cautique*.
Mais , à mon avis , le *Méchant*
Est l'homme lâche & bas qui déchire l'absent ;

• C vj

65 MERCURE DE FRANCE.

C'est lui qu'il faut charger de la haine publique ;
Ainsi qu'un Scélérat qui tue en se cachant.

AUTRES.

JE connois trop l'amour , pour m'en trop occuper :

A l'amitié je crains de me tromper ;

L'intérêt ou la politique

Rendent ce nœud problématique ;

Et les plus fins s'y laissent attrapper.

Le Ciel l'a donc voulu ; car il eût pu marquer

Le véritable ami par un signe physique.

Par Madame B.

LE mot de la premiere Enigme du mois de Février est l'*Encensoir*. Celui de la seconde est *Adam & Eve*. Celui du premier Logogryphe est *Alphabet*, où l'on trouve *ah ! Baal, Beat, Apt & Aleth, Alep, Bâle, Aba ;* pâte à faire le pain, *halte, Abel, palet, pal, hale, table, plat & bal*. Celui du second est *Epine*, où en mettant la premiere lettre après le *p*, l'on trouve *peine ; épi, pie & pin* en retranchant la premiere & la derniere lettre.

E N I G M E.

DEUX choses, quoique différentes,
N'ont cependant qu'un même nom ;
Lecteur , dans les rimes suivantes
Cherches-en l'explication.
L'une dépend du seul hazard ,
Et dans la saison la plus dure
Est produire par la Nature ,
L'autre est un pur effet de l'Art.
Celle-là ne plaît qu'en été ,
Au lieu que dans l'hyver elle est insupportable ,
Mais celle-ci , plus agréable ,
Plait en toute saison par son utilité.
Je vais développer ce ténébreux mystère.
Le Sexe fuit l'une avec soin ,
Et de l'autre a souvent besoin
Pour trouver les moyens de plaire.

A U T R E.

J'ABORDE d'un air gracieux
Celui pour qui je m'intéresse ;
J'ai néanmoins souvent l'adresse
De lui faire bailler les yeux.
J'ai mille tours ingénieux.

62 MERCURE DE FRANCE.

Pour le bonheur , pour la Tristesse.
Par un excès de Politesse ,
Je puis devenir ennuyeux.
J'ai droit de m'adresser aux Princes ;
Je suis de toutes les Provinces ,
Ainsi que de chaque Saison.
Vous qui cherchez à me connoître ,
Mille fois vous m'avez fait naître
Par Politique , ou par Raison.

LOGOGRAPHIE.

TOUT Rhéteur me connoît : *Cicéron* m'employa ;
Mais surtout avec feu contre *Catilina*.
On trouve en moi le nom de cette Impératrice
En laquelle *Joseph* eut une Protectrice ;
Le nom d'une Déesse , & celui d'un Auteur
Dont *la Fontaine* fut habile imitateur ;
Un célèbre Ecrivain dont *Albion* s'honore ;
Un précieux objet pour *Vertumne* & pour *Flore* ;
Un des Rois d'Israël ; une fleur ; ce qu'enfin
On admire en *Rousseau* , * *Fontenelle* & *Rollin*.

Par M. de LANEVERE , ancien Mousquetaire
du Roi ; à Dax.

* I. J. Rousseau de Genève.

A U T R E.

JE suis un des plaisirs fait pour le genre humain,
Et je suis le plus doux peut être :

Lecteur, si tu veux me connoître,
Le nombre de mes pieds se trouve dans ta main.
Avec eux tu feras le nom que chacun donne
A l'objet qui charme son cœur ;

Un autre hélas, qui par malheur
Ne doit presque jamais se donner à personne ;

Un autre nom révérend du Chrétien ;
Ce que tu dois sauver, & ce que l'on respire ;
Ce qu'un fils de *Saturne* avoit pour son Empire ;

Ce que *Boileau* trouvoit si bien ;
Ce qui dans les combats est le plus nécessaire ;
D'animaux croassans la retraite ordinaire ;

Ce que bien-malgré lui le pauvre forçat tient ;
Un mot synonyme à colère ;

D'autres encor, mais je n'en dirai rien ;
Enfin ce que sans moi l'homme est souvent las
d'être.

Ne t'en étonne point, Lecteur ;
Si tu parviens à me connoître,
Tu trouveras sans moi qu'il n'est point de bonheur.

*La Chanson notée se trouvera à
l'Article des Spectacles.*

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

MÉTHODE de M. KEYSER pour l'administration de ses dragées dans le traitement des Maladies vénériennes, imprimée par ordre du ROI; 1763. Brochure in-8°.

DE toutes les maladies qui affligent l'humanité, il n'en est point de plus digne de la vigilance du Gouvernement, & des soins de la médecine, que celles qui portent la corruption dans la masse générale de nos humeurs, infectent notre origine, transmettent un funeste héritage aux races futures, & affoiblissent insensiblement l'espèce humaine. Telles sont les maladies vénériennes, dont M. Keyser fait une description bien effrayante dans l'excellent avant-propos qui précède sa *méthode*. Ce terrible fléau exerce surtout sa fureur sur le bas peuple & sur les soldats, moins pourvus de moyens pour se prémunir contre les

premières atteintes. Ici M. *Keyser* nous donne une histoire curieuse & intéressante, quoique très-succinte, des remèdes employés en différens temps contre les maladies vénériennes. Les végétaux célèbres dont le nouveau monde se servoit si avantageusement pour les combattre, n'eurent qu'un médiocre succès dans nos climats. On apprit par expérience, que le mercure en étoit le seul spécifique; mais on a presque toujours varié sur la manière de le préparer, de l'introduire dans le corps & de l'administrer. Les premières épreuves on été en faveur de l'application extérieure; on a ensuite pensé que son usage intérieur pourroit être plus efficace. On l'a donné, pour ainsi dire, tel que la nature nous l'a fourni; & l'on s'est contenté d'une légère purification extérieure; mais l'on s'est bientôt aperçu que son poids l'entraînoit par la voye intestinale, & ne lui permettoit point d'entrer dans les veines lactées. On a conclu qu'il falloit lui donner différentes préparations; & les Maîtres de l'Art se sont exercés à le rendre propre à opérer de la manière la plus efficace. De-la tant de diverses méthodes qui ont eu quelque succès; mais leur crédit,

66 MERCURE DE FRANCE.

plus souvent conredit par l'expérience, ne s'est jamais soutenu long-temps. Le plus grand nombre des Chirurgiens ont tourné leur confiance du côté des frictions en y préparant le corps, par tout ce qui pouvoit les rendre salutaires. On est venu à bout d'établir ainsi un traitement plus prudent, plus ménagé & plus méthodique que les précédens. On a opéré des guérisons ; mais on en a manqué un grand nombre. Quelque sagesse qu'on ait employée dans l'administration, souvent on n'a pu prévenir des accidens redoutables. L'épuisement des malades, par l'excès de la salivation, a été tel, pour l'ordinaire, que les convalescences ont été une seconde maladie. On a cru obvier à cet inconvénient, en évitant la salivation la plus légère ; mais en adoucissant le remède, on n'a fait, pour ainsi dire, que pallier le mal. Nous passerons sous silence les autres méthodes inventées jusqu'au temps de *Boërhaave*, qui osa faire l'essai du sublimé corrosif, avec les ménagemens qu'exigeoit une entreprise si périlleuse. Son autorité prépondérante, celle de son illustre disciple le Baron de *Vanswieten*, & quelques succès sur les tempéramens robustes, ont accrédi-

té jusqu'à un certain point ce remède , mais n'ont pu effacer la juste méfiance que mérite un poison , quelque petite qu'en soit la dose , avec quelque prudence qu'on l'administre. Le seul point sur lequel on ne varie pas , c'est que le vrai spécifique du virus vénérien , ne doit point être cherché ailleurs que dans le mercure. On ne se partage que sur la manière de le préparer & de l'administrer.

M. *Keyser* appelé dès sa jeunesse à l'exercice de la Chirurgie , & particulièrement livré au traitement des maladies vénériennes , apprit de bonne heure à connoître l'imperfection des différentes méthodes. Prévenu d'un goût décidé pour la Chymie , il s'appliqua principalement à travailler le Mercure , dans tous les sens possibles , pour découvrir le plus propre à développer & à manifester complètement sa vertu anti-vénérienne. Il faut lire dans l'ouvrage même les raisonnemens pleins de solidité , de justesse , de clarté & de précision sur la nature de ce minéral , sur sa vertu , ses effets & la manière de le préparer. Ce que M. *Keyser* a imaginé avec tant de sagacité , il l'a exécuté avec le succès le plus heureux ;

68 MERCURE DE FRANCE.

mais il n'y est parvenu qu'après des efforts redoublés ; & sa constance courageuse le conduisit enfin au terme désiré. Dès-lors son remède ne pouvoit manquer d'éprouver bien des contradictions ; mas il en triompha par le nombre & la solidité des cures qu'il opéra , par sa conduite prudente & circonspecte , par le témoignage des personnes vertueuses & éclairées qui ont suivi ses traitemens , & par la protection particulière de M. le Maréchal *de Biron*. Ce Seigneur , ami de la vérité & du bien public , en établissant & en soutenant un Hôpital pour les Soldats des Gardes Françoises , a servi puissamment M. *Keyser* , le Corps illustre qu'il commande , & la totalité des citoyens. Convaincu par ses propres yeux de l'efficacité d'un remède dont il voyoit chaque jour les effets les plus salutaires , il n'a point dédaigné de descendre dans des détails pour en maintenir le crédit , pour dévoiler l'imposture attachée à le décrier. L'expérience continua à parler en faveur des dragées de M. *Keyser*. Le Public y eut recours avec un redoublement de confiance. Plusieurs personnes recommandables par leur probité , par leur zèle pour tous les objets d'utilité pu-

blique, joignirent leurs voix à celle de M. le Maréchal de Biron. Un Ministre également distingué par la supériorité de ses lumières, par ses dignités, & par sa naissance, sans interrompre ses grandes occupations publiques, militaires & maritimes, recueillit avec soin tous ces suffrages, parce qu'ils tendoient à secourir tous les sujets du Roi, & surtout cette partie qui fait la force de l'Etat. Il les fit valoir aisément auprès de Sa Majesté, qui a bien voulu agréer l'offre que M. Keyser lui a faite du secret de sa composition; & dans la vue de proportionner la récompense à l'utilité du remède, Elle l'a gratifié d'une pension annuelle de dix mille livres, ainsi que nous l'avons déjà dit dans un de nos Mercurès précédens. Les Lettres Patentes du Roi rappellent les raisons qui ont déterminé S. M. à acquiescer à ce secret; c'est 1°. l'usage qui s'est fait des dragées anti-vénéériennes, tant sur un grand nombre de Particuliers, que dans les Hôpitaux militaires, & les succès authentiques qui l'ont suivi. 2°. Le desir de ménager à tout le monde la faiblesse de se procurer pour un prix modique un remède excellent, & si souvent nécessaire, & de ne point l'expo-

ser à tomber dans le discrédit, par l'ignorance, l'inexpérience, & peut-être la mauvaise foi de quelques-uns de ceux qui le prépareroient. On n'a point à craindre que cet important dépôt périsse : il ne pouvoit être confié à des mains plus sûres & plus habiles qu'à celles de M. *Senac*. La place qu'il occupe, la confiance dont le Roi l'honore, l'étendue de ses connoissances en Médecine, ses sçavans écrits & ses lumières particulières en Chymie, doivent donner le plus grand poids au rapport fidèle qu'il en a fait à Sa Majesté. Un autre témoignage qui doit encore soutenir la confiance générale pour un remède si précieux à l'humanité, est celui de M. *Richard*, premier Médecin de l'Armée, qui est aussi le dépositaire de ce secret. Plus de mille expériences faites sous ses yeux, & dont il a rendu un compte fidèle au Ministre, sont des preuves qui n'ont laissé aucun doute sur l'efficacité du remède, & que sa probité reconnue & son zèle pour le bien public ne lui ont pas permis de dissimuler.

Nous n'entrerons ici dans aucun détail au sujet de la *Méthode* de M. *Keyser*. Un simple extrait ne suffiroit pas aux malades qui sont dans le cas de faire usa-

ge du remède, & deviendrait inutile à ceux qui se portent bien. Les premiers se procureront aisément l'ouvrage même qui s'envoie avec la dose de dragées nécessaire à leur guérison, pour la somme de 14 liv.

DISCOURS prononcé dans l'Académie Française, le Samedi 22 Janvier M. DCC. LXIII, à la réception de M. l'Abbé DE VOISENON ; à Paris, chez la veuve Brunet, Imprimeur de l'Académie Française, au Palais & rue basse des Ursins. 1763. in-4°.

LE Public a vu avec plaisir un Elève aimable de *Thalie* succéder à un des plus chers Favoris de *Melpomène*, & a applaudi au choix de l'Académie Française, qui a nommé M. l'Abbé de *Voisenon* à la place de M. de *Crébillon*. Ce fut le Samedi, 22 Janvier, que M. l'Abbé de *Voisenon* y vint prendre séance & y prononça un discours qui a mérité les applaudissemens d'une nombreuse Assemblée. On sçait quelle est la diffi-

culté de ces sortes d'Ouvrages, où sur un plan tout tracé on exige cependant des choses neuves. Sans s'écarter de la route indiquée, l'ingénieux Récipiendaire a sçu employer des tours nouveaux qui l'ont, pour ainsi dire, tiré de la classe commune. Il succédoit à un très-grand Poète : son discours, quoiqu'en prose, devoit donc respirer la plus haute Poësie; & c'est dans ce langage sublime qu'il a dignement loué son illustre prédécesseur. » Le grand *Corneille*, » dit-il, & le tendre *Racine* venoient » d'être plongés dans les ténèbres du » tombeau : leurs mausolées étoient » placés aux deux côtés du trône qu'ils » avoient accusé; la Muse de la Tra- » gédie étoit panchée sur l'urne de *Pom- » pée*, & fixoit des regards de désolâ- » tion sur *Rodogune*, *Cinna*, *Phèdre*, » *Andromaque* & *Britannicus*. Elle étoit » tombée dans une létargie profonde; » son âme usée par la douleur, n'avoit » plus la force que donne le désespoir. » Dans l'excès de son abbattement, » son poignard étoit échappé de ses » mains : un mortel fier & courageux, » enveloppé de deuil, s'avance avec in- » trépidité; ramasse le poignard & s'é- » crie : *Muse, ranime-toi; je vais te ren-*
» dre

» *dre ta splendeur*. La Terreur entendit
» sa voix & parut sur la Scène : *Tu me*
» *rappelles à la lumière, & ton Génie*
» *m'a donné un nouvel être*, dit-elle,
» avec transport. A ces mots elle saisit
» une coupe ensanglantée, marcha de-
» vant lui, & fit retentir le Mont sacré
» du nom de *Crébillon*. La Muse re-
» prit ses sens; les cendres de *Corneille*
» & de *Racine* s'animèrent; & leur
» Successeur fut placé sur le Trône éle-
» vé entre les deux tombeaux.

Après cet éloge poétique, M. l'Abbé de *Voisenon* entra dans quelques détails au sujet des Ouvrages dramatiques de son Prédécesseur. Il dit, en parlant d'une de ses Tragédies. *» Atrée & Thyeste,*
» ce chef-d'œuvre d'horreur, fit une
» impression si forte, qu'on détourna
» les yeux; on la lut; on l'admira;
» mais on n'en soutint la représentation
» qu'avec peine; & c'étoit la louer que
» de n'oser la voir.

L'éloge de M. de *Crébillon*, dont nous n'avons rapporté qu'une petite partie, est suivi des autres éloges d'usage dans ces sortes de cérémonies; & enfin le discours est terminé par la description poétique de deux Temples que l'Auteur appelle *le Temple de la fausse Gloire*, &

D

74 MERCURE DE FRANCE,

le Temple de la Gloire véritable. Il place dans le premier les *Gengiskan*, les *Tamerlan*, les *Aléxandres*, & tant d'autres qui les ont pris pour modèles; de là une description des malheurs que cause l'ambition des Conquérans. Le Temple de la Gloire véritable est bien différent. C'est le séjour des bons Rois tels que *Marc Aurele*, *Trajan*, *Titus*, *S. Louis*, *Louis XII*, *Henri IV*; ce qui amène très-naturellement l'éloge du ROI *LOUIS XV*, qui doit être l'ornement de ce Temple. C'est par là que finit le discours de M. l'Abbé de *Voisenon*, dans lequel on a trouvé des tours nouveaux, des pensées ingénieuses, & une variété d'images & de style peu ordinaire dans les Ouvrages de cette nature.

M. le Duc de *S. Agnan* en qualité de Directeur de l'Académie, répondit au discours du nouveau Récipiendaire. C'étoit M. le Duc de *Nivernois* qui devoit être chargé de ce travail, si des affaires plus importantes ne l'eussent occupé ailleurs. C'est à quoi M. le Duc de *S. Agnan* fait allusion quand il dit: » Les » grands intérêts qui lui sont confiés, » peuvent seuls nous empêcher aujourd'hui de regretter son absence. De là

Il passe à l'éloge de M. le Duc de Ni-
vernois qu'il finit ainsi : » Daignez ,
» Messieurs, oublier ce que vous per-
» dez en ce jour , & ne vous occuper
» que de la satisfaction que vous au-
» rez bientôt de le revoir le rameau d'o-
» livier entre les mains , plus en état
» que jamais de vous aider à faire con-
» noître à la Postérité la plus reculée ,
» jusqu'à quel degré notre bien-aimé
» Maître & Protecteur a porté tant de
» fois , & si récemment encore , les
» sentimens d'humanité, de bonté &
» d'amour de ses Peuples : sentimens
» nés avec lui pour notre bonheur , &
» garants à l'Europe entière de l'usage
» qu'il fait des dernières leçons de son
» auguste Bisayeul, toujours présentes
» à ses yeux , & pour jamais gravées
» au fond de son cœur.

C'est avec ces mêmes traits d'une no-
ble simplicité que M. le Duc de S. A-
gnan avoit loué M. l'Abbé de Voise-
non , & le grand Poète Tragique qu'il
venoit remplacer à l'Académie. On a
applaudi à ces divers éloges ; & le dis-
cours imprimé n'a point démenti les
applaudissemens de l'Assemblée.

LES APRES-SOUPERS de la Campagne, ou Recueil d'Histoires courtes, amusantes & intéressantes ; à Amsterdam, & se trouve à Paris chez Bauche, quai des Augustins, & Duchesne, rue S. Jacques. 2. vol. in-12 1763.

IL paroît que le Public reçoit avec plaisir les différens recueils où l'on réunit pour son amusement un certain nombre de Contes, choisis avec goût, & recueillis des meilleurs Auteurs. Parmi ces diverses collections, nous n'en avons guères lu de plus agréables que celle que nous annonçons aujourd'hui. On y trouve des histoires piquantes, écrites avec esprit, & présentées sous un point de vue moral, qui joint toujours l'utilité à l'agrément. Nous serions fort aises d'entrer dans quelques détails ; mais ces sortes d'avantures ne sont point susceptibles d'analyse ; ce feroit ôter à nos Lecteurs une partie du plaisir qu'il y a à les lire, que de les annoncer par extraits.

LETTRE sur un Poëme Latin , dit
seizième Siècle , de Monsieur de
MASSAC , Receveur Général des
Fermes du Roi , Abonné au Mer-
cure , & de la Société Royale d'A-
griculture de la Généralité de Limo-
ges , à Monsieur **DE MONT** , de la
même Société , Conseiller au Parle-
ment de Toulouse & de l'Académie
des Jeux Floraux.

M O N S I E U R ,

En parcourant la nouvelle Edition
du Dictionnaire de *Moreri* , vous avez
trouvé , dites-vous , qu'il y est fait
mention d'un *Raimond de Massac* ,
Auteur d'un Poëme Latin sur les Eaux
minérales de Pougues (a). Vous ne

(a) *Pougues* , Village du Nivernois , entre
Nevers & la Charité , étoit autrefois fort renommé ,
(je ne sçais s'il l'est encore) à cause de deux fon-
taines dont les eaux avoient la vertu de guérir de
l'hydropisie & de la pierre. Quoique ces deux
fontaines , dont l'une s'appelloit de *S. Léger* , &
l'autre de *S. Marceau* , ne fussent distantes l'une

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

doutez point que cet ouvrage ne soit entre mes mains ; & quoique M. l'Abbé *Goujet* en ait parlé assez avantageusement dans sa Bibliothèque Française , vous seriez-bien aisé que je vous fisse connoître plus particulièrement l'Auteur & son Ouvrage.

Il m'est d'autant plus aisé de vous satisfaire sur le second objet de votre demande , que je viens précisément de lire avec attention le Poème dont il s'agit. Quant aux particularités concernant l'Auteur , que vous exigez aussi , je ne puis vous en rapporter que très-peu , qui ont échappé aux recherches de M. l'Abbé *Goujet*.

Messire *Raimond de Massac* , dont les descendans ont joui sans interruption de la noblesse , qui avoit été accordée par *Charles VII* en 1434 à *Jean de Massac* son bisayeul & Chef de ma Famille , étoit originaire de Clairac en Agénois , comme il le dit lui-même. Il quitta sa Patrie pour aller fixer son domicile à Orléans l'an 1586. Ce fait est prouvé par une Enquête en

de l'autre que d'un pied , on remarquoit cependant quelque différence dans le goût de leurs eaux. Voyez le Traité de ces Fontaines imprimé à Paris en 1581.

Bonne forme faite le 15 Mars 1678
à la Requête de noble *Augé de Massac*,
Officier au Régiment d'Artois ;
pièce qui est entre les mains de mon
Père.

Par l'Epitre Dédicatoire de *Raimond de Massac*, au Prince *Charles de Gonzagues de Cleves* (*b*) premier du nom, Duc de Nevers & de Rhétel, Pair de France, Prince de Mantoue, & Gouverneur de Champagne, & de Brie, on voit que cet Auteur étoit d'un caractère gai & qu'il étoit fort recherché par les personnes de la première Qualité. Plusieurs autres de ses écrits en fournissent aussi la preuve. On peut conjecturer par la date de ses derniers ouvrages, qu'il mourut au commencement du dix-septième Siècle. Indépendamment de sa traduction d'*Ovide* en vers françois, à laquelle son fils *Charles de Massac*, travailla beaucoup, & de son Poème sur les Eaux de Pougues, traduit aussi en vers françois par le même *Charles*, il en composa plusieurs

(*b*) La branche des *Gonzagues de Cleves* fut éteinte par la mort de *Ferdinand Charles Gonzagues IV.* du nom, Duc de Mantoue & de Montferrat, & le Cardinal de *Mazarin* acquit les Duchés de Nevers & de Rhétel des derniers Ducs de Mantoue.

D iv

autres latins. J'en ai vu de la façon à la tête d'une édition de *Justin*, qu'on réimprima de son temps. Il célébra les talens de plusieurs Auteurs ses contemporains. Il fut lui-même célébré par plusieurs Sçavans, & son Poëme latin, dont je vais vous parler, est enrichi de notes grecques & latines de *Jacques le Vasseur*, Docteur en Théologie, né à Vîmes dans le Ponthieu, près d'Abbeville. Vous sçavez mieux que moi, mon cher ami, que la Poësie Didactique, ayant pour but principal d'instruire les hommes, la bonté des Poëmes en ce genre doit se régler sur l'utilité du Sujet que l'on traite & sur les avantages qui résultent des instructions qu'on y donne. La beauté de la versification, l'abondance dans les images, la force de l'expression &c. ne sont pour ainsi dire, que les machines que fait jouer le Poëte pour amuser le Lecteur; machines qui sont cependant nécessaires pour constituer un corps d'ouvrage, qui plaise en intéressant, *lectorem delectando, pariterque monendo*. Je puis vous assurer que, si vous lisez vous-même la seconde édition (c)

(c) Elle se trouve dans plusieurs Bibliothèques, & notamment à Paris dans celle du Collège Mazarin.

du Poëme , intitulé : *Remundi Massaci Clarici Agenensis & Collegii Aurelianusis Facultatis Medicæ Decani Pugeæ , seu de Limphis Pugeacis libri duo.*

Vous verrez avec plaisir qu'à la solidité des préceptes repandus dans tout l'ouvrage , le Poëte a ajouté un air d'enjouement qui régné depuis le commencement jusqu'à la fin. On y trouve en effet des comparaisons justes & bien assorties , de la facilité dans la versification , des expressions délicates , des tours heureux. L'agrément des descriptions fait disparoître la sécheresse des préceptes. Le Poëte peint partout, Et il me semble que son pinceau rend mieux les couleurs de la nature. Médecin habile, Philosophe profond, il expose avec clarté cette physique obscure , qui étoit en vogue dans son temps, & il en tire de quoi expliquer clairement tout ce qui a trait à son ouvrage ; il sème quelquefois des traits d'une érudition peu commune ; ce n'est pas tout : comme le Poëme Didactique sans épisode seroit ennuyeux , il y en mêle sagement quelqu'une. Enfin je crois qu'on peut dire sans être taxé de prévention, que cet ouvrage fait quelque hon-

82 MERCURE DE FRANCE.

neur à son Siècle. En voici une Analyse succinte qui vous en donnera sans doute l'idée que j'en ai conçue.

ANALYSE DU PREMIER LIVRE.

Le Poëte , après avoir exposé son Sujet en peu de mots , passe rapidement sur l'invocation , & nous présente de la manière suivante , le tableau d'un homme qui ressent les douleurs de la pierre.

Calculus in cystam postquam de rene pependit
Labitur , atque sero sensum impellente vagatur :
Sin minor ipse locus fuerit , majusque locatum
Tenditur ureter , sensusque dolore fatigat
Humanum corpus repetito vulnere punctum ,
Horrendæ indè cruces , atque irrequieta laborum
Colligitur rabies , jacet heu patientia victa ,
Æger agens morbum secum sua damna ferendo ;
Curstat huc illuc , ringens , tremebundus , anhelans ,

Pertæsus vitam , pertæsus lumine cœli ,
Mortem orat , Superosque insanâ voce lacescit :
Haud aliter taurus tacito percussus asilo
Æstuat in rabiem , campos , montesque peragrans
Aëraque immensum crebris mugitibus urgens ,
Seque fugit , sequiturque , malique renascitur Auctor.

Cette peinture me paroît d'une touche forte & naturelle. L'Auteur explique ensuite la formation, les symptomes, & les suites funestes de cette maladie. Il nous apprend que ce n'est pas seulement dans les canaux urétraux des reins, que se forme la pierre : il en a vu lui-même aux deux côtés du cœur, dans le poumon, dans le cerveau & dans d'autres parties du corps. De-là, son imagination le transporte sur le bord de la fontaine de *Pougues*, où le Dieu de la médecine va lui apprendre depuis quel temps ces eaux coulent dans cette contrée, avec quelles précautions il faut les boire, & comment elles ont la vertu de dissoudre la pierre. Le Dieu de la Loire, dit-il, éleva avec soin une fille qu'il avoit eue de la Nymphé *Pégée*. Cette jeune Nayade fut bien-tôt recherchée en mariage par tous les Dieux champêtres ; mais elle dédaigna leurs transports amoureux. *Apollon* l'aperçut un jour dans le temps qu'elle chassoit. La Beauté, les Charmes, les Grâces, le port majestueux de la nouvelle *Diane*, firent naître à l'instant dans le cœur du Dieu, un amour des plus violens. Il la poursuivit, mais en vain ; elle arrive en fuyant sur le bord de la Loire

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

où son père , pour la soustraire aux poursuites d'*Apollon* , la change en fontaine. Le Dieu qui la chérissoit , même après sa métamorphose , donne aux eaux de cette fontaine , la vertu de guérir de plusieurs maladies & particulièrement , celle de la pierre.

ANALYSE DU DEUXIÈME LIVRE.

Le Poëte , à qui le Dieu de la médecine avoit inspiré , pendant un léger sommeil , ce qu'on a vu dans le premier Livre , se transporte maintenant à l'endroit où coulent les eaux qui font la matière de ses Vers. Après les avoir analysées lui-même , il explique en Physicien la formation des fontaines. Il y a , dit-il , dans la terre & surtout dans les creux des rochers des réservoirs où l'eau se ramassant en grande quantité & se filtrant dans les canaux souterrains , prend des couleurs & des goûts différens , selon les matières qu'elle rencontre sur son passage. Il paroît par ce que dit notre Poëte , que l'esprit de vitriol & de soufre abonde dans les eaux de *Pougues* ; ce qui leur donne tant de vertu pour dissoudre les parties sablonneuses & tartareuses qui forment la

pierre. Après cet examen il place adroitement l'éloge de *Henry le Grand* qu'il prie de veiller à la conservation & à l'embellissement de ces sources salutaires , qui sont aussi efficaces pour la pierre que pour les maux de poitrine. En finissant , il trace encore avec un pinceau non moins délicat qu'énergique , le portrait de plusieurs personnes distinguées qui avoient été à *Pougues* chercher du soulagement à leurs douleurs. Il faut lire dans l'Ouvrage même l'éloge pompeux & magnifique qu'il fait des *Gonzagues* , des *Guises* , des *Longuevilles* , des *la Châtre*. Je me borne à vous rapporter le plus court ; c'est celui de *Claude-Catherine de Clermont*, Baronne de Rhetz , & Dame de Dampierre , si célèbre par son esprit. Elle fut Duchesse de Retz & mourut en 1603 , âgée de soixante ans.

Nec tu carminibus nostris indicta manebis ;
 REZIA , grandè decus Musarum & nobilis arte ;
 Et quæ docta sonas æquantia plectra Maronem ;
 Parnassi cultrix & Galli Nestoris uxor ,
 Femina virtute & majorum stemmate fulgens ,
 Sicque tuo fulgebit opus sub nomine nostrum.

Vous connoissez depuis longtems >

Monfieur , quels font les fentimens
d'eftime , de confidération & d'amitié
avec lefquels

J'ai l'honneur d'être &c.

A Brive-la-Gaillarde , ce 15 Décembre 1762.

*A L'AUTEUR DU MERCURE ,
Sur un Plagiat.*

IL y a quelques années , Monfieur ,
qu'une perfonne envoya de Beauvais ,
ou d'Amiens , une pièce de vers qu'elle
foufcrivit pour en paroître modelftement
l'Auteur , dans l'idée fans doute que
M. PAVILLON de l'Académie Fran-
çoife étoit inconnu dans la Capitale ;
cette fupércherie , pour ne rien dire de
plus , lui réuffit , & on vit paroître
au Mercure LES CONSEILS A IRIS ,
fous le titre , je crois , à moitié dégui-
fé , DE CONSEILS A UNE JEUNE DE-
MOISELLE. J'en écrivis à l'Auteur du
Mercure qui la démafqua dans le Mer-
cure fuivant.

Dans le premier volume de votre
Mercure de ce mois qu'on vient de
m'apporter , j'y trouve page 69 à-peu-

près la même chose dans un autre genre, c'est l'ÉNIGME dont le mot est *Fiacre*, ou *Carrosse de place*, qui a déjà été insérée au Mercure il y a quelques années.

Il faut espérer que l'Anonyme de qui vous la tenez vous enverra bientôt l'*Enigme des Coches publics* qui, je crois, est dans le premier ou second volume du Mercure de M. *Dufresny*.

Il est pourtant bon de vous faire connaître ces pirateries, étant tous les jours dans le cas d'être trompé de cette manière par le peu de temps que vous avez pour la rédaction de votre Journal, qui ne vous permet pas de vous ressouvenir à l'instant des Ouvrages des Auteurs dont veulent se parer certains plagiaires en abusant honteusement le Public; ce qui est de la dernière effronterie, surtout lorsqu'ils osent y mettre leurs noms; cela devrait même avoir son espèce de punition proportionnée à celles que les larrons trouvent dans les Loix.

Cette dénonciation de filouterie littéraire doit être rendue publique pour l'exemple. Vous en ferez au surplus l'usage que vous voudrez.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Ce 21 Janvier 1763.

De la G***

LETTRE à M. DE LA PLACE, sur
un Jetton, frappé en 1606.

IL est aisé, Monsieur, de vous donner l'explication du jetton dont vous faites mention dans votre second Mercure du mois de Janvier 1763, page 78. J'ai trouvé ce jetton en original en cuivre parmi ceux des Rois de France que j'ai rassemblés qui ont été frappés au commencement de la Monarchie jusqu'à présent. Voici le rîpe de ce jetton. On voit d'un côté le Roi *Henri IV* debout devant un autel sur lequel il met sa main droite devant un Crucifix lors de son abjuration faite dans l'Eglise de S. Denis, le Dimanche 25. Juillet 1593, & l'autre main élevée vers le Ciel, avec cette Légende : *Tuta mihi numinis ara.* Exg. 1606.

Revers, la Religion sous la figure d'une femme, conduisant par la main le Roi *Louis XIII* enfant, à une Eglise au-dessus d'une montagne, & tenant de la main droite un cœur enflammé, avec ces mots, *Hæc tibi certa domus.* Exg. 1606. *D. N. Abonné au Mercure.*

A Paris, le 24 Janvier 1763.

ANNONCES DE LIVRES,

COLLECTION de différens Morceaux sur l'Histoire Naturelle & Civile des Pays du Nord , sur l'Histoire Naturelle en général , sur d'autres Sciences , sur différens Arts ; traduit de l'Allemand , du Suédois , du Latin , avec des notes du Traducteur. Par M. *de Keralio* , Capitaine , Aide - Major à l'École Militaire , & chargé d'y enseigner la Tactique. Tome premier , in-12.

Je vais jusqu'où je puis ;
Et semblable à l'Abeille , en nos jardins éclore ,
De différentes fleurs j'assemble & je compose
Le miel que je produis.

Roussseau, Od. I. du Liv. 3. Stroph. 30.

A Paris , chez R. *Davidts* , Libraire , quai des Augustins , à S. Jacques. Cette Collection très - intéressante , & dont nous nous proposons de rendre compte , sera bientôt suivie de plusieurs autres volumes.

LA MORALE ÉVANGÉLIQUE expliquée par les SS. Pères ; ou Homélies choisies des Pères de l'Eglise , sur tous

90 MERCURE DE FRANCE.

les Evangiles des Dimanches & Fêtes de l'année. Ouvrage très-utile aux Curés, aux Ecclésiastiques chargés d'instruire les Peuples ; & généralement à tous les Fidèles qui veulent s'instruire à fond des vérités de la Religion. Par M. *l'Abbé Mary de la Canorgue*, Prêtre, Licencié en Théologie. in-12. Tom. I. *Paris*, 1763, chez *Lottin le jeune*, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie.

Les jeunes Ecclésiastiques qui se destinent à instruire les Peuples, qui n'ont pas des facilités de puiser eux-mêmes dans les Pères, trouveront dans ce recueil d'Homélies, les endroits les plus beaux des SS. Pères. On y rencontre des morceaux vifs & très-éloquens, des comparaisons fort belles qui jettent un grand jour dans la suite du discours : partout beaucoup de lumière & d'onction, & cette véritable éloquence de choses & non de mots qui instruit & persuade à la fois. Les fideles y trouveront une morale sûre & une instruction solide.

Quelques personnes au premier coup d'œil ont cru que ces Homélies étoient celles qui se trouvent dans le Breviaire que l'on avoit rassemblées & simple-

ment traduites. Il y a cependant une grande différence entre les unes & les autres. D'abord il n'étoit guères possible de faire un recueil comme celui-ci, sans se rencontrer fréquemment avec celles-là. D'ailleurs on ne trouve ordinairement dans le Bréviaire qu'un morceau qui a rapport à un endroit ou à une partie de l'Evangile; & ici presque toutes les Homélies paraphrasent le texte de l'Evangile en entier. Souvent elles expliquent le sens moral, le figuré & allégorique; elles renferment même quelquefois une triple explication de tout l'Evangile.

On trouve chez le même Libraire, *Les Stations de la Passion de N. S. Jesus - Christ*, qui en contiennent l'Histoire, avec des Réflexions & des Prières, &c. à l'usage des Eglises, Monastères & Communautés, où l'on fait des processions pour adorer Jesus-Christ; Ouvrage propre aux Confrères de Jérusalem, aux Maisons Religieuses du Calvaire, du Saint Sépulchre, des Filles-Dieu & autres; & généralement utile à tous ceux qui veulent se rappeler & honorer le mystère de la Croix, dans la sainte Quinzaine, tous les Vendredis,

92 MERCURE DE FRANCE.

ou durant tout le cours de l'année. Vol. in-12. 1 liv. 6 s.

Le même Libraire *Lottin*, le jeune, vient d'acquiescer du fond de M. le Prieur, les *Exercices Religieux*, utiles & profitables aux Ames religieuses qui desireroient s'avancer en la perfection, avec plusieurs avis, Instructions & Pratiques spirituelles pour les y conduire, &c. Vol. in-12. 2 liv. 10 s.

INSTRUCTIONS Chrétiennes sur les huit Béatitudes tirées des saints Pères de l'Eglise, & en particulier de saint Augustin, suivies d'une Prière & Aspirations; ou Abrégé de toute la Morale de l'Evangile, dans lequel le Chrétien trouvera des règles sûres pour former ses sentimens & sa conduite, & des motifs de consolation dans toutes les épreuves de la vie. Par M. *Cabrisseau*, Théologal de Rheims. A Paris, chez *Lottin*, le jeune, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie. 1763. Avec approbation & Privilège du Roi.

LES DEUX LIVRES de S. Augustin, Evêque d'Hippone, à *Pollentius*, sur les mariages adultères, traduits en

M A R S. 1763. 93

François, avec le Texte Latin à côté, des notes, & une dissertation. Dédiés à M. l'Evêque de Soissons. Ouvrage utile & même nécessaire à tous les Confesseurs, & singulièrement aux Missionnaires employés chez les Infidèles. in-12. Paris, 1763. Chez G. Desprez, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue S. Jacques. Prix, 2 l. 2. s. broché.

LETTRES Philosophiques, sur la formation des Sels & des Crystaux, & sur la génération & le Mécanisme organique des Plantes & des Animaux, à l'occasion de la pierre bélemnite & de la pierre lenticulaire, avec un Mémoire sur la Théorie de la Terre. Par M. Bourguet. Seconde édition, in-12. avec figures. Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1763, & se trouve chez Briasson, rue S. Jacques, à Paris.

VOYAGE du M. * * * en Périgord, Vers & Prose. Brochure in-12. Chez Brocas & Humblot, rue S. Jacques.

DISCOURS sur la Satyre, Ouvrage traduit de l'Italien.

Interest Reipublicæ cognosci malos.

Brochure in-12. Amsterdam, 1763, &

94 MERCURE DE FRANCE.

se trouve à Paris chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

MARII CURILLI Groningensis Satyræ. *Groningæ*, apud *Jacobum Bolt*, Bibliopolam. 1758.

GER. NICOLAI HERQUENII, Acad. Socii, & Acad. Reg. Paris. Litter. & Antiq. Ministri, *Italicorum* Liber unus. *Groningæ*. Typis *Jacobi Boltii*, Bibliopolæ. 1762.

N. B. L'Auteur qui nous a fait l'honneur de nous adresser ces deux Ouvrages dont nous n'avons qu'un très-bon compte à rendre, ne nous dit pas s'il s'en trouve à Paris des exemplaires.

ÉSSAI sur les Bois de Charpente, ou Dissertation de la Compagnie des Architectes & Experts des Bâtimens à Paris, en réponse au Mémoire de M. *Paris Duvernai*, Conseiller d'Etat, Intendant de l'Ecole Royale Militaire, sur la Théorie & la Pratique des gros Bois de Charpente, dans leur exploitation & dans leur emploi. Rédigée par MM. *Babuty*, *Desgodetz*, & le *Camus de Mezieres*. Brochure in-12. *Paris*, 1763. Chez *Babuty fils*, Libraire, quai des Augustins, à l'Etoile.

M A R S. 1763. 95

CAQUET BON BEC, la Poule à ma tante, Poëme badin.

Et frontem nugis solvere disce meis.

Ovid. -

Brochure in-12. 1763. Se trouve à Paris chez *Pankoucke*, à côté de la Comédie Française & chez *Duchefne*, rue S. Jacques.

JUDITH & DAVID, Tragédies. Par M. L***, Avocat. A *Amsterdam*, 1763; & se trouvent à Paris, chez *Guillyn*, Libraire, quai des Aug. au Lys d'or.

THÉÂTRE de M. *Nivelle de la Chaussée*, de l'Académie Française. 3 vol. in-16. jolie édition. Paris, 1763. Chez *Prault*, petit-fils, Libraire, quai des Augustins.

ABRÉGÉ de la Grammaire Française. Par M. *de Wailly*. Nouvelle édition in-12. Paris, 1763. Chez *J. Barbou*, Libraire-Imprimeur, rue S. Jacques, aux Cigognes. Prix, 1 liv. 4 s. Cette Grammaire est aujourd'hui adoptée par l'Université & par l'Ecole Militaire. On trouve chez le même Libraire, la Grammaire Française in-12. du même Auteur. Le prix est de 2 l. 10 s.

96 MERCURE DE FRANCE.

DUPUIS & DESRONAIS, Comédie en trois Actes , & en vers libres , représentée pour la première fois par les Comédiens François ordinaires du Roi , le 17 Janvier 1763 , par M. *Collé* , Lecteur de Mgr le Duc d'ORLEANS , premier Prince du Sang. A Paris , chez *Duchefne* , Libraire , rue S. Jacques , au Temple du Goût. Le prix est de 1 liv. 10 s. Le succès constant de cette Pièce charmante , que l'on voit toujours avec le même plaisir , nous dispense d'en rien dire ici de plus. On en verra l'extrait à l'article des Spectacles.

N. B. On trouve chez le même Libraire , les Pièces suivantes.

L'AMOUR PATERNEL , ou la Suivante reconnoissante , Comédie Italienne , en trois Actes & en prose. Par M. *Goldoni* , composée pour les Comédiens Italiens ordinaires du Roi , & représentée sur leur Théâtre au mois de Février 1763. Extrait , Scène , Part-scène , avec les Lettres de M. *Goldoni* & de M. *Meslé* , tant sur cette Pièce que sur plusieurs autres objets des Spectacles. Prix 1 liv. 4 s.

LE MILICIEN , Comédie en un Acte , mêlée d'Ariettes ; par M. *Anseume* , la
Musique

Musique de M. *Duny* , représentée pour la première fois à Versailles devant leurs Majestés , le 29 Décembre 1762 ; & à Paris , sur le Théâtre de la Comédie Italienne le premier Janvier 1763. Prix, 1 liv. 4 f.

LE GUY DE CHÊNE , ou la Fête des Druides , Comédie en un Acte & en vers libres , mêlée d'Ariettes , avec un divertissement. Par M. *de Junquieres le fils*. La Musique de M. *de la Ruette* , représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi , le Mercredi 26 Janvier 1763. Prix , 1 l. 4 f.

LA BAGARRE , Opéra bouffon , en un Acte ; par M. *Poinfinet* ; la Musique de M. *Vanmalder*.

Non plau sus , sed risus.

représenté pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi , le 10 Février 1763. Prix , 1 l. 10 f. avec la Musique.

POSTILLON PARISIEN , ou Conducteur fidèle de la Ville , Fauxbourgs & environs de Paris , dédié à Messire
E

98. MERCURE DE FRANCE.

Jean-Baptiste-Elie *Camus de Pontcarré*,
Chevalier, Seigneur de Viarme & au-
tres lieux, Conseiller d'Etat & Prévôt
des Marchands de la Ville de Paris, par
MM. *Louis Denis* & *Louis Mondhard*
à Paris. Chez *Denis*, rue S. Jacques,
vis-à-vis le Collège de Clermont, &
chez *Mondhard*, même rue & à l'hôtel
de Saumur. 1763.

LETTRE de M. le *Brun*, Secrétaire
des Commandemens de S. A. S. Mgr
le *Prince de Conti*, à l'Auteur du Mer-
cure.

J'apprends, Monsieur, avec beaucoup
de surprise que quelques personnes,
dont sans doute je n'ai pas l'honneur
d'être connu, croient, ou feignent de
croire que je suis un des Auteurs du
nouveau Journal de la *Renommée Lit-
téraire*. Je vous prie de vouloir bien
rendre publique cette Lettre, où je dé-
clare que je n'aurai jamais de part à au-
cun Ouvrage de ce genre d'ailleurs très-
estimable, mais dont je n'ai ni le temps
ni le goût, ni le talent.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MARS. 1763.



ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

ACADEMIES.

EXTRAIT du Mémoire lu à l'Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences, le 13 Novembre 1762 par M. DE PARCEUX, de la même Académie; sur un moyen de donner une abondante quantité de bonne eau dans tous les Quartiers de PARIS

LES Anciens & surtout les Romains furent toujours occupés du soin de procurer de l'eau aux Villes de leur domination. Nous en avons une preuve dans les monumens qu'ils construisoient pour cet usage & qui subsistent encore dans plusieurs Villes de France. On en voit à Lyon, à Nîmes, à Fréjus, à Joigny proche Metz, &c. Au lieu d'imiter leur exemple & d'employer les moyens dont ils se servirent autrefois, nous avons eu jusqu'ici recours à des

E ij

machines pour fournir à la Capitale le peu d'eau qu'elle a, si ce n'est les eaux de Rungis que la Reine *Marie de Médicis* y fit venir dans le siècle dernier.

L'insuffisance de ces Machines a fait naître à M. *Dep.* l'idée d'un projet qu'il développe dans le Mémoire que nous annonçons ; projet d'autant plus utile qu'il remplit parfaitement son objet sans des dépenses énormes ; pour en rendre l'exécution moins effrayante, M. *Dep.* remet en peu de mots sous les yeux les immenses travaux que firent les Romains dans les Gaules dans le peu de temps qu'ils les ont possédées, pour la conduite des eaux. Il fait ensuite voir la nécessité d'adopter son projet en prouvant que la plupart des Quartiers de Paris manquent d'eau ou n'en ont qu'en très-petites quantité.

Après des Observations fort exactes & dont on pourra voir le détail dans le Mémoire, M. *D.* a trouvé qu'il pouvoit faire venir les eaux de la Rivière d'Yvette prises à Vaugien à la Place de la Porte S. Michel, d'où se feroit la distribution dans tout le reste de Paris ; distribution d'autant plus facile que les eaux de l'Yvette viendroient à la même hauteur que celles de Rungis, qu'on

nomme communement d'*Arcueil*.

L'Aqueduc proposé parcourra un chemin de dix-sept à dix-huit mille toises en côtoyant d'abord le lit naturel de l'Yvette depuis Vaugien jusqu'à Palaiseau. De la vallée de l'Yvette pour se rendre à celle de la Bievres, on lui pratiquera un passage sous une partie de la montagne qui est entre Palaiseau & Maffy. Arrivée dans la vallée de la Bievres, le Canal dans lequel coulera l'eau de l'Yvette suivra la côte droite de la Bievres, viendra passer la gorge de Fiernes ou de Tourvoye sur un pont aqueduc, continuera ensuite sa route sous Fiernes & sous l'Hay, & arrivera à Arcueil. Là elle passera la vallée sur un autre pont aqueduc joignant celui de la Reine *Marie de Médicis*, sur lequel passent les eaux de Rungis & elle suivra ensuite l'aqueduc actuel jusqu'au Fauxbourg S. Jacques.

Pour faire connoître d'une manière plus sensible les endroits par où doit passer ce canal ou cet aqueduc, M. de *Parcieux* a joint à son Mémoire une carte du lieu où l'on voit le cours de la rivière d'Yvette depuis ses premières sources jusqu'à Paris ; le cours de la rivière de Bièvres, & celui du nouveau canal.

E iij

La nature du terrain dont les eaux pluviales tombent dans l'Yvette avoit bien fait pressentir à M. D. que l'eau devoit en être bonne ; néanmoins pour s'en assurer complètement , il en a fait porter un certain nombre de bouteilles pleines & cachetées à MM. *Hellet & Macquer* , habiles Chymistes de la même Académie , qui l'ont fait passer par toutes les épreuves que la Chymie fournit ; & l'on voit par leur examen rapporté tout au long à la fin du Mémoire , que cette eau est de la plus excellente qualité.

L'abondance des eaux étoit encore un point essentiel dont il falloit s'assurer , de la quantité de pieds cubes d'eau que dépensoient par seconde les moulins de Vaugien & le dernier du ruisseau de Gif dans les temps des plus basses eaux ; M. D. a conclu qu'il passoit plus de 1000 pouces d'eau à Vaugien , & plus de 200 à Gif.

En effet , si l'on circonscrit le terrain qui envoie ses eaux pluviales aux deux prises de Vaugien & de Gif , on trouve , dit M. D. que plus de 36 millions de toises quarrées envoient leurs eaux à Vaugien ou à Gif & nous croyons qu'il auroit pu dire plus de 40 millions ;

mais il aime-mieux annoncer moins, afin qu'on ne soit pas trompé dans son attente.

Le tiers de l'eau qui tombe sur ce terrain que M. *Mariotte* suppose s'imbibér pour fournir les sources, pris moyennement pour toute l'année, donneroit plus de trois mille pouds d'eau continuels. Si on fait les réservoirs nécessaires pour conserver le trop de certains temps pour remplacer le moins des autres, on voit qu'il est aisé de procurer à la Ville de Paris deux mille pouds d'eau continuels & davantage.

Après avoir parlé des moyens d'amener l'eau de l'Yvette à Paris, & de ce qu'il y aura à faire pour l'avoir toute l'année pure, belle & limpide, M. *D.* fait l'analyse de l'eau de la Seine telle qu'on la puise presque dans tout Paris. Après avoir montré ce qu'il entre d'égouts dans cette rivière par la rive droite, qui est beaucoup plus la Marne que la Seine, il fait remarquer ce que l'autre rive reçoit, & voici comme il s'exprime :

La rive gauche de la rivière est encore bien pire ; on le concevra aisément, si on se représente que tous les égouts de la partie méridionale de Pa-

E iij

104 MERCURE DE FRANCE.

ris tombent dans la Seine, dans Paris même ou au-dessus, par la rivière des Gobelins, dans laquelle se rendent les égoûts de toute espèce, de Bicêtre & de l'Hôpital, ceux des Fauxbourgs Saint-Jacques, Saint-Marceau & Saint-Victor, lesquels joints à tout ce que cette rivière reçoit des Blanchisseuses dont son cours est couvert depuis & compris le Clos-Payen jusqu'au Pont-aux-tripes, & à tout ce que les Teinturiers, Mégissiers, Tanneurs, Amidonniers, Brasseurs & autres ouvriers y jettent, la rendent indispensablement la plus vilaine & la plus mal-saine qu'on puisse imaginer.

La rive gauche de la Seine reçoit cette eau à son entrée dans Paris, vient laver les trains de bois qui sont les trois quarts de l'année le long du Port de la Tournelle, rencontre les égoûts des fossés Saint-Bernard & des Grands-degrés; celui de la Place Maubert, qui seul seroit capable de gâter une grande rivière: ainsi préparée elle vient passer sous les ponts de l'Hôtel-Dieu, où elle reçoit de cet Hôpital immense, toutes les on n'ose le dire: arrivent ensuite l'égoût de la rue de la Harpe, ceux du quai des Augustins, & enfin

par les trois qui sortent sous le quai Malaquais , les immondices d'une grande partie de Paris ; & c'est de l'eau qui coule le long de cette rive , prise au-dessous du Pont-neuf , dont est abreuvé tout le fauxbourg Saint-Germain , ou peu s'en faut , & assez généralement celle qu'on boit dans tout Paris.

On ne trouvera pas que ce tableau soit flaté ; mais *M. D.* n'annonce rien qui ne soit connu de tout Paris.

Tout le monde sent aisément que ce projet est un des plus grands des plus utiles , des plus importants , des plus intéressans & des plus urgens qu'on puisse proposer pour cette grande Ville , & *M. D.* n'oublie rien de tout ce qui peut faire espérer aux Citoyens que son projet sera exécuté un jour. Il ne dissimule pas que tout ce qu'il y a à faire pour amener l'eau jusqu'à la rue Hyacinthe , & pour la distribuer dans Paris , doit coûter même assez considérablement ; mais , dit-il , Paris n'en vaut-il pas bien la peine ? pourroit-on se persuader & voudroit-on persuader aux autres , que nous sommes arrivés dans un siècle où l'on n'ose plus entreprendre les choses les plus grandes & les plus utiles ? Que l'on compare seule-

E v

106 MERCURE DE FRANCE.

ment , eu égard au nombre d'habitans , & qu'on cherche à mettre quelque proportion , si on le peut , entre ce que l'on propose pour la Capitale de la France , & ce que l'on vient de faire pour une ville de province ; alors le projet n'effrayera plus.

On compte qu'il y a aux environs de 800 mille âmes dans Paris , & 36 à 40 mille à Montpellier ; ce dernier nombre n'est au plus que la vingtième partie du premier.

On vient d'amener à Montpellier les eaux de plusieurs sources réunies , lesquelles donnent aux environs de 70 à 80 pouces , dans les plus grandes sécheresses , par un aqueduc de 7409 toises de long , voûté dans toute sa longueur , de trois pieds de largeur sur 6 de hauteur sous clef , dans l'étendue duquel il a fallu percer une montagne de 200 toises de longueur , faire plusieurs ponts - aqueducs pour traverser les bas-fonds , entr'autres un sur la Litonde qui est assez considérable , & celui qui traverse le vallon de la Merci sous le Peirou , lequel est composé de deux ponts l'un sur l'autre ; le premier de 64 arches de cinq toises de diamètre , & le second de 140 arches de deux toises chacune , &c

de plus l'épaisseur des piles & des culées; ce dernier a près de 400 toises de long sur 60 pieds de hauteur du dessous de la rigole à l'endroit le plus bas du vallon. C'est tout au plus, si le projet pour amener l'Yvette à Paris, demande trois ou quatre fois autant d'ouvrage, pour vingt fois autant d'habitans & pour la Capitale de la France.

La ville de Carcassonne, laquelle, selon Dom *Vaiffette*, dans sa Géographie historique, ne contient que 8000 à 10000 habitans, a trouvé dans la bonne administration de ses revenus, aussi-bien que dans la ville de Montpellier, le moyen de se procurer 2 à 300 poncees d'eau, par un petit aqueduc de 3 pieds de haut, sur 18 poncees de largeur, & de 4000 toises de long, porté sur des arceaux en plusieurs endroits. Cette eau est une partie de la rivière d'Aude, qu'on a dérivée il y a 12 ou 15 ans.

Au reste, il faut attendre, sans désespérer, continue M. D. que des Savans capables de juger de toutes les parties d'un pareil projet & d'évaluer le prix de chacune, que la Cour ou les Magistrats commettront, aient prononcé. J'ose assurer, en attendant leur exa-

men , qu'il y a eu de nos jours des monumens commencés & finis , & d'autres commencés qui marchent à grands pas à leur perfection , qui coûteront plus que celui-ci Je les crois tous nécessaires , mais celui de donner de l'eau à Paris l'est autant qu'aucun , & l'on peut trouver des moyens pour celui-ci, comme on en a trouvé pour ceux-là.

Les grands hommes , & nous en avons , ont de grandes ressources : pour-quoi ne s'en trouveroit-il pas qui imitassent *Gérard de Poissi* , ce respectable & généreux citoyen , qui a immortalisé son nom pour avoir donné onze mille marcs d'argent , destinés à faire paver les rues de Paris. Quelle gloire ne s'est-il pas acquise , en employant une partie de ses richesses pour l'utilité de ses concitoyens ? Puisque la mémoire de cet acte généreux s'est conservée jusqu'à nous , elle durera vraisemblablement aussi long-temps qu'il y aura des hommes dans Paris.

M. Dép. fait voir dans son Mémoire qu'il faudroit 1881000 livres de notre monnoyé pour faire à présent ce qu'on faisoit alors avec la valeur de onze mille marcs d'argent.

Quels exemples de générosité ne nous

donnent pas nos voisins ! un célèbre Médecin Anglois, vient de donner aux environs de cinq millions de livres de notre monnoye, pour faire bâtir un Amphithéâtre anatomique, non compris les fondations qu'il se propose de faire pour les Professeurs. Qu'auroit-il donné pour faire venir de l'eau à Londres, si celle de la nouvelle rivière n'y avoit déjà été menée? Espérons que nos plus riches Citoyens ne le céderont en rien à la générosité des Anglois.

On peut trouver de ces grandes actions dans tous les siècles; le quartier de l'Université est couvert de monumens fondés par la générosité de plusieurs dignes Patriotes, proportionnée à leur fortune; & sous le règne de *Louis XV* il y a des ames aussi généreuses que sous celui de *Philippe-Auguste*; je les crois même en plus grand nombre: le zèle avec lequel les principaux Corps & plusieurs dignes & grands Citoyens se sont empressés de contribuer au rétablissement de la Marine françoise, en est une preuve.

La ville de Reims n'oubliera jamais le nom & le bienfait de M. *Godinot*, qui après avoir fait des embellissemens considérables à la Cathédrale dont il

étoit Chanoine , a procuré de l'eau à ses concitoyens par une machine qu'il a fait construire à ses dépens , ainsi qu'une grande partie des conduites & des fontaines qui la distribuent dans tous les quartiers ; on lui a encore l'obligation de plusieurs autres travaux publics. Il y a certainement dans Paris des âmes aussi bienfaisantes qu'à Reims ; mais avec le noble desir d'être utile à ses concitoyens , il faut l'heureux concours des facultés.

Quel est le citoyen zélé pour le bien public , dit M. D. qui ne donnât volontiers si les autres moyens manquent, une ou deux années du revenu de sa maison pour y faire venir en tout temps une quantité d'eau suffisante ? Que ne donneroit-on pas dans nombre de Châteaux où l'eau manque, pour avoir une source d'un ponce d'eau seulement ? quelles dépenses ne fait-on pas quelquefois pour s'en procurer dans des maisons qu'on n'habite qu'en passant ? ne seroit-ce pas faire de son argent un meilleur usage que de l'employer en lambris , en dorures & en autres ornemens superflus & passagers ? la bonne eau sera toujours de mode.

En effet, quel avantage d'avoir dans

la maison qu'on habite le plus longtems , une source de bonne eau , fournissant l'office , la salle à manger , coulant sans cesse dans la cuisine , entraînant les immondices sans leur laisser le temps de fermenter & d'empuantir & infecter l'air des endroits où l'on conserve les viandes & de ceux où on les prépare. Quelle satisfaction de voir laver sa cuisine & tous les recoins dix fois par jour , si l'on veut ! on est moins paresseux à nettoyer partout quand l'eau ne coûte pas à tirer.

Non seulement cette abondance d'eau tiendra le dedans de la maison propre & frais , mais aussi les rues qui deviendront des ruisseaux formés tant par l'eau de reste qui sortira des grandes maisons que par celles qu'on emploiera à laver. Ces ruisseaux entraîneront sans cesse les boues , entretiendront le pavé propre & mouillé auprès des ruisseaux pour le soulagement des chevaux. En Eté on arrosera , ou pour mieux dire , on lavera les rues avec cette eau aussi souvent qu'on le voudra , au lieu de deux fois qu'on les humecte à présent avec fort peu d'eau & souvent avec de l'eau vilaine & puante ; qui jetée en petite

quantité , ne fait que tenir la boue délayée pendant un peu de temps & infecter d'autant mieux l'air , l'abondance de celle-ci le rendra sain & salubre , ce qui est si important pour la santé des citoyens & d'autant plus nécessaire que le nombre des habitans est plus considérable ; tout le monde sent de reste que le séjour des boues & immondices contre les murs ou contre les boînes , doit de nécessité rendre l'air bas , infecté & mal sain , & c'est celui que nous respirons.

Quelle tranquillité d'avoir dans sa maison un réservoir toujours plein d'eau & sans cesse renouvelé pour fournir un secours prompt & à propos dans un cas de malheur tant pour soi que pour le voisinage !

Dans la seconde partie de cet intéressant Mémoire , M. *Dep.* rend compte de ce qui l'a conduit à former ce projet , & de ce qu'il a fait pour s'assurer d'abord de la possibilité , & ensuite pour dire exactement à quelle hauteur l'eau pouvoit arriver à Paris. Il a fallu pour cela rapporter le tout à un point fixe & immuable , & c'est au sol de l'Eglise N. D. qu'il a rapporté toutes ses opérations.

Faisant abstraction de la pente qui fait couler l'eau de moulin en moulin depuis Vaugien jusqu'à Paris , les chutes des moulins ont fait connoître à M. D. de combien l'eau de Vaugien étoit plus élevée que l'eau de la Seine sous le Pont de l'Hôtel-Dieu , de laquelle déduisant la quantité de pieds & pouces dont le sol de N. D. étoit plus élevé que la Seine le même jour qu'il mesuroit les chutes des moulins , le reste donne l'élévation de l'eau de Vaugien sur le sol de N. D. qui est de 83 pieds 9 pouces.

Le nivellement que M. D. a fait & répété plusieurs fois pour parvenir à connoître de combien l'arrivée des eaux d'Arcueil est plus élevée que le même sol de N. D. suppose des opérations fort intéressantes pour les personnes qui sont au fait de ces matières ; mais comme elles ne sont pas à la portée de tous nos Lecteurs , nous nous contenterons d'en rapporter les principaux résultats.

1°. Le haut de la Tour méridionale de N. D. est plus élevé que le sol de l'Eglise pris au bas de l'escalier des Tours de 204 pieds 9 pouces. 2°. Le haut du parapet de l'Observatoire est plus

114 MERCURE DE FRANCE.

haut que le même sol de N. D. de 161 pieds : d'où il suit que la Tour méridionale de N. D. est plus élevée que le haut de l'Observatoire de 43 pieds 9 pouces. 3°. Le bouillon d'arrivée des eaux d'Arcueil est plus élevée que le sol de N. D. de 67 pieds 10 pouces & demie , qui ôtés de 83 pieds 9 pouces dont l'eau de Vaugien est plus élevée que le même sol de N. D. reste 15 pieds 10 pouces & demi , dont l'eau de l'Yvette à Vaugien est plus élevée que l'arrivée des eaux d'Arcueil à côté de l'Observatoire , non compris la pente qui la fait couler de moulin en moulin depuis Vaugien jusqu'à Paris.

4°. Le haut de la Place de l'Estrapade est plus élevé que le sol de N. D. de 81 pieds 3 pouces.

5°. Enfin l'endroit le plus élevé du parapet du pont de l'Hôtel-Dieu est plus élevé que le sol de N. D. de 10 pieds 6 pouces , ce qui donne le moyen de connoître de combien la Seine est plus basse que le sol de N. D.

M. D. avec cette modestie qui convient aux vrais Sçavans qui n'ont d'autres vues que celles du bien public,

veut bien n'être pas cru sur sa parole , il demande lui-même qu'on fasse examiner son projet ; mais il desire que ce soit par les personnes les plus capables & les plus propres à inspirer la confiance que l'objet mérite. Comme il connoît bien la vérité de ce qu'il propose , on voit en plusieurs endroits de son Mémoire qu'il est pleinement persuadé que son projet sera exécuté à l'avenir s'il ne l'est à présent. Voici comment il s'exprime en un endroit.

Ne connoissant rien de plus urgent à faire pour une grande ville , après la construction des ponts , quand il en faut , que de procurer dans tous les quartiers une suffisante quantité de bonne eau ; & connoissant assez bien les environs de Paris , pour pouvoir assurer qu'il n'y a que la rivière d'Yvette qui , donnant cette suffisante quantité de bonne eau , puisse y arriver à une hauteur propre à l'envoyer dans tous les quartiers , à moins de l'aller prendre beaucoup plus loin ; je crois être fondé à me persuader que ce projet sera exécuté à l'avenir , s'il ne l'est à présent , & d'autant plus , comme je l'ai déjà fait observer , que c'est la seule dépense que la Ville puisse faire dont

116 MERCURE DE FRANCE.

les fonds lui rentrent avec avantage , en faisant le bien des citoyens , cette dépense n'étant , à proprement dire , qu'une avance ou de l'argent placé. Mais quand même cette dépense ne devroit jamais rentrer : *pour une grande ville , capitale d'un grand royaume , il faut de grandes choses.*

Il regarde donc l'exécution de ce projet comme indispensable , soit dans peu , soit à l'avenir : or dans quelque temps qu'on l'entreprenne , on doit faire le tout de manière à pouvoir recevoir & laisser couler plus de 2000 pouces d'eau, vû qu'on peut les avoir dès-à-présent les trois quarts de l'année , & qu'on pourra se les procurer pour toute l'année quand on le voudra , &c.

Quand même M. Dep. n'auroit pas la satisfaction de voir exécuter son projet , il pourra se flatter d'avoir rendu un service éssentiel à sa patrie , en faisant une si heureuse découverte. Elle intéressa tout le monde dès qu'il commença à en faire part , & jamais Mémoire n'a été écouté avec plus d'attention ni plus applaudi qu'il le fut lorsqu'il en fit la lecture à l'Assemblée de la rentrée publique de l'Académie Royale des Sciences , du mois de Novembre der-

nier. Le Ministre toujours attentif à ce qui peut contribuer au bien public , a voulu qu'il fût imprimé à l'Imprimerie Royale.

Lorsque M. *Dep.* eut l'honneur de le présenter au Roi , il en fut accueilli favorablement , & Sa Majesté voulut bien entrer avec lui dans des détails qui marquoient fort l'intérêt qu'Elle y prenoit. Ce Mémoire ne se vend pas ; on n'en a tiré que le nombre d'exemplaires qu'on a voulu donner ; mais on le trouvera dans la suite des Mémoires de l'Académie des Sciences , pour l'année 1762.

G É O M É T R I E.

ON demande (*Mercur* de France du mois de Février page 113) le rapport de la b^âse aux côtés d'un triangle isocèle circonscrit à deux cercles contigus , dont les diametres sont dans la raison de trois à un , de manière que la plus grande circonférence touchant les deux côtés & la b^âse , celle du petit cercle touche seulement les côtés. Réponse. Ce rapport est celui de l'égalité ; c'est-à-dire que ce triangle est l'Équilatéral , dans le quel on peut inscrire

118 MERCURE DE FRANCE.

de la manière proposée, non seulement deux, mais une infinité de cercles dont les diamètres aillent toujours en décroissant dans la même raison de 3 à 1.

Par un Abonné au Mercure.

A Paris, le 16 Février 1763.

*EXTRAIT de la Séance publique de
l'Académie des Sciences, Arts &
Belles-Lettres de DIJON, tenue dans
Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville le
17 Août 1762.*

LE Secrétaire perpétuel, après avoir fait quelques réflexions générales sur les exercices littéraires & sur les différens programmes des prix de l'Académie, observa qu'elle avoit proposé deux fois une question de la plus grande utilité, concernant la cause de la graisse du vin, & les moyens de l'en préserver, ou de le rétablir. Elle s'étoit attachée, ajouta-t-il, d'autant plus volontiers à cet objet, que les éclaircissements qu'elle desiroit, devoient mettre la Bourgogne en état de conserver

cette liqueur exquise qui fait le fond de ses richesses & de son commerce. Mais les Mémoires qui furent envoyés à l'Académie , lorsqu'elle interrogea pour la première fois les Observateurs de la Nature sur cette espèce de dépérissement du vin , n'ayant pas suffisamment rempli ses vues , elle ouvrit un nouveau concours sur le même sujet , dans la juste confiance que les recherches , les expériences & les découvertes répondroient à son attente. Cependant une seule Dissertation qui lui fut adressée au mois de Mars dernier , n'ayant encore obtenu ni son approbation ni ses suffrages , la médaille qu'elle destinoit au meilleur ouvrage sur la graisse des vins , a été réservée pour l'année 1763 , à l'Auteur qui aura traité avec le plus de solidité le problème qu'elle vient de publier , sçavoir : *Quels sont , relativement à la Bourgogne , les avantages & les désavantages du canal projeté en cette Province , pour la communication des deux mers par la jonction de la Sône & de la Seine ?* Parmi le grand nombre d'écrits qui ont paru sur le projet de ce canal , on a déjà touché , mais trop superficiellement , l'utilité & les inconvéniens qui en résulte-

roient. Aujourd'hui , l'Académie , en supposant la possibilité de cet établissement de quelque manière qu'on en détermine le local , se borne à l'intérêt essentiel de la patrie , & demande précisément si l'exécution de cette vaste entreprise , seroit plus avantageuse qu'onéreuse à la Bourgogne ?

M. *Poncet de la Rivière* , ancien Evêque de Troyes , a lu ensuite une Dissertation *sur l'Esprit Académique*. Ce que cet esprit est en lui-même , & ce qu'il est par comparaison avec les autres ; tel est le plan de son ouvrage , tel est l'objet de ses réflexions. Sans s'arrêter à la définition que les Philosophes donnent de l'esprit , il en revient à celle qui lui semble la plus analogue au discours oratoire. Qu'est-ce donc que l'esprit , dit-il ? Un feu que la Nature allume dans nos âmes , plus ou moins vif selon le degré de chaleur & d'activité qu'il plaît à l'éternel Auteur de notre existence de lui donner ; plus ou moins brillant selon notre attention ou notre négligence à réfléchir sur lui les lumières qu'ont répandu les Astres qui , dans tous les siècles , éclairèrent le Monde littéraire ; plus ou moins borné selon notre hardiesse ou notre indolence à éloigner

gner ses limites ; plus ou moins fécond selon la culture que l'émulation lui donne ou que l'oïveté lui refuse : sûr de plaire quand il en est jaloux & digne d'obtenir l'admiration lorsqu'il se rend habile à la saisir & capable de la fixer. Quoique l'esprit ne soit point asservi aux pays ; qu'il anime les neiges & les frimats de l'Amérique , comme il s'enflamme au soleil brulant de l'Afrique & de l'Italie ; cependant à le juger d'après la diversité qui se trouve dans la façon de penser des différens peuples , ne diroit-on pas que dépendant en quelque sorte des climats , il en prend les qualités & les défauts ; & qu'il tire , comme les fruits , sa couleur & son goût du terroir où il se produit. M. l'Evêque de Troyes entre ici dans le détail des différens caractères d'esprit des Nations , & finit ainsi par celui du François..... En France , amusant par son caractère , riche de son fonds , propre aux plus grands efforts , capable encore de produire les chefs-d'œuvres qu'il admire ; si , plus content de posséder ses richesses que jaloux de les étendre , il ne préféreroit le talent délicat qui embellit , au génie puissant qui invente : fait pour plaire , mais trop livré à cet attrait ;

F

ingénieux dans ses pensées , peut-être trop étudié dans son langage ; voulant des apprêts jusques dans la naïveté qui les bannit ; portant les recherches de l'art jusques dans les agrémens de la Nature ; Philosophe par fantaisie ; & , si j'ose le dire , moins sage , parce qu'il fait entrer de la mode jusques dans sa sagesse. Après avoir fait voir que l'esprit ne dépend ni du sang ni de la naissance ; que , quoique reçu de la Nature , il est le mérite de la personne ; l'Auteur donne une idée de *l'esprit académique* , en faisant le portrait des Assemblées où il doit se produire. Qu'est-ce donc , dit ce Prélat , qu'une Assemblée Littéraire , & sous quels traits dois-je vous la représenter ? c'est un corps d'hommes polis & cultivés , livrés de bonne heure par attrait , & dans la suite attachés par goût , à l'étude des Lettres ; dont les mœurs sont ornées par les Muses ; dont le caractère est sans foiblesse , sérieux sans austérité , sçavant sans sécheresse , agréable sans affectation , épuré dans tous les défauts qui sont l'écueil de la société , & enrichi de tous les avantages qui en font l'agrément. Ce tableau fut suivi de l'énumération des talens propres à soutenir la gloire de ces Assemblées. Par-

mi les différentes espèces de sciences qui sont à rejeter , le Prélat s'élève surtout contre cette science qui n'est qu'un amas sonore & fastueux de connoissances vaines & stériles , souvent aussi pernicieuses pour le cœur qu'agréables à l'esprit ; qui ajoutant peu au mérite que l'on veut avoir , ôtent beaucoup de celui que l'on a ; ne font à l'homme qu'un honneur médiocre , & font presque toujours une playe dangereuse au Chrétien. Pardonnez-moi cette réflexion , Messieurs , ajoute le Prélat , je me la crois permise , même dans une Assemblée académique ; & je connois assez vos cœurs pour ne pas craindre d'en être désavoué. En considérant les différentes sortes d'esprits qui concourent à former le caractère de l'esprit académique, M. l'Evêque de Troyes s'arrête principalement à ces esprits amis de la sagesse , qui vont sur les tombeaux des Anciens Maîtres du Monde recueillir les restes de cette Philosophie véritable qui épuroit les mœurs en dirigeant les talens ; & dont les principes tracés par des génies puissans , mais par des esprits dociles , formoient des Sujets aux Royaumes & des Citoyens aux Républiques : Philosophie si

F ij

vantée. Mais , oferois-je le dire ? Philosophie aujourd'hui si peu connue , si méconnoissable dans ces sectes altières & impérieuses , isolées & répandues , graves & fantasques ; en qui une farouche frivolité qui ne connoît point de loix , s'arroe le droit superbe d'en donner ; dont le discours n'est que sentence & paradoxe ; les principes qu'indépendance & irréligion ; les actions qu'un libertinage de mœurs déguisé ou raffiné ; où sous le nom de sagesse , une audacieuse folie consacre les vertiges les plus honteux à la raison , & peut-être les plus dangereux pour les Etats ; dont l'esprit opposé à celui de la subordination , ne se soumet que par contrainte & en réclamant pour sa liberté ; où la Religion méconnue dans ce qu'elle commande , combattuë dans ce qu'elle enseigne , ne trouve pas même dans ses enfans ce respect dont ses ennemis ne purent autrefois se dispenser de l'honorer. J'ai dû cette vivacité de réflexions , dit le Prélat , & à ma façon de penser & au caractère dont j'ai l'honneur d'être revêtu. Je ne pouvois , Messieurs , rendre un hommage plus glorieux à l'esprit qui vous anime , qu'en réveillant publiquement votre dégoût contre un

esprit si étranger à vos jugemens & à vos mœurs.

Ce Discours fut suivi de la lecture d'un Mémoire de M. *Fournier*, contenant des Observations sur les différentes manières dont périssent ceux qui sont frappés de la foudre, sur les accidens qu'ils éprouvent, & sur le traitement qu'on doit employer lorsqu'ils peuvent être rappelés à la vie.

Les femmes sont aussi propres que les hommes à l'étude des Sciences & à la culture des Arts : c'est le sujet d'une dissertation de M. l'Abbé Picardet, où en essayant de prouver que les talens & les dispositions sont les mêmes dans les deux sexes ; il montre la frivolité des prétextes qu'on employe ordinairement pour étouffer dans les femmes l'amour des Sciences, des Arts & des Belles-Lettres. La délicatesse du tempérament, le défaut de goût pour les grandes choses & d'aptitude aux Sciences, l'esprit de détail & les soins œconomiques, sont de vains préjugés qu'il expose, qu'il combat & qu'il détruit. Les Sciences & les Arts n'ont donc aucunes difficultés qui doivent ralentir l'émulation des Dames : pour mettre encore dans un plus grand jour la vérité de cette

F iij

126 MERCURE DE FRANCE.

conclusion , M. l'Abbé *Picardet* jette un coup d'œil sur les Arts où elles réussissent supérieurement ; comme l'éloquence , la musique , la poésie , la peinture , l'astronomie , l'histoire naturelle , la médecine , la philosophie & la morale.

La Séance a été terminée par un Mémoire de M. *Marét* puisné , sur la *méridienne*. Après avoir observé la diversité des sentimens à ce sujet , l'Auteur annonce qu'il va fixer les incertitudes qui en pourroient naître , en faisant voir les avantages que procure ce sommeil , & les précautions que l'on doit prendre en s'y livrant. C'est l'intérêt de la digestion , dit-il , qui engage à blâmer ou à louer la méridienne. Mais ce problème sera résolu dès qu'on aura prouvé que loin de nuire à la digestion , cet usage lui est favorable. D'après cet idée il expose succinctement , suivant les principes de *Boerhaave* , le mécanisme de la digestion. » C'est dans une dissolution que la chaleur facilite , dans une » décomposition qui est le produit du » mélange du fluide nerveux & d'un » commencement de fermentation putride & acide , que consiste le mécanisme de la digestion : pour déci-

der si la méridienne est avantageuse relativement à cet objet, il faut donc s'attacher à examiner :

Si elle augmente la chaleur de l'estomac ;

Si elle facilite l'abord du fluide nerveux dans ce viscère ;

Si enfin elle y favorise la fermentation.

Chacune de ces propriétés attribuées à la méridienne est examinée & prouvée dans autant de paragraphes. Les objections de différens Auteurs tant anciens que modernes y sont rapprochées & résolues. Mais malgré les avantages que peut procurer la méridienne par elle-même, M. *Marét* avertit que ce sommeil exige des attentions particulières quand on s'y livre :

Le temps où elle doit commencer ;

Le terme auquel il faut la finir :

La situation qu'on doit prendre en dormant :

La température du Lieu qu'on choisit pour dormir, l'habillement-même, loin d'être indifférens, sont de la plus grande importance ; & tous ces détails, minucieux en apparence, cessent de le paroître dès qu'on les suit avec l'Auteur.

F iv

128 MERCURE DE FRANCE.

En effet , dans sa dissertation , la physiologie se réunit à l'anatomie pour prouver qu'il est essentiel » d'attendre que la » Nature nous engage elle-même à dormir ; de proportionner la durée du » sommeil , à la chaleur du tempérament , à la qualité & à la quantité des » alimens.

C'est au peu d'attention que l'on fait ordinairement à ces détails , que M. *Marrét* attribue tous les accidens qui ont déterminé quelques Auteurs à décrier la méridienne. Cependant il l'interdit à ceux qui dorment plus des sept heures que la raison semble permettre de donner au sommeil ; ainsi qu'à ceux qui , livrés au plaisir ou à l'étude , veillent une grande partie de la nuit , dorment le jour , & ne s'éveillent qu'après que le soleil a parcouru la moitié de sa carrière ; à moins que leur dîné ne soit considérablement retardé. Mais en général , il croit » que dans certaines circonstances les hommes doivent sans » exception se livrer au sommeil après » le dîné ; qu'il peuvent tous dormir » quelquefois au sortir de ce repas , & » qu'il y en a beaucoup qui ne pourroient s'y refuser sans imprudence.

Chacune de ces propositions est jus-

riée par des détails ; d'où il résulte qu'on doit regarder ceux qui sont d'un tempérament sanguin ou bilieux , comme les seuls auxquels la méridienne convienne peu. L'Auteur termine sa dissertation en invoquant l'expérience ; non comme une preuve de l'utilité de la méridienne qu'il croit avoir suffisamment établie ; mais comme une présomption favorable à cette habitude. Que ceux qui blâment la méridienne , ajoute-t-il , cessent donc de prétendre nous forcer à résister à l'impulsion de la nature ; elle nous invite à dormir après le dîné : la raison d'ailleurs le conseille , & l'expérience doit au moins faire présumer que c'est un moyen capable de nous procurer la santé la plus désirable , & de nous faire parvenir à un âge très-avancé.

*ÉCOLE Royale Vétérinaire , établie à
Lyon sous la direction de M. BOUR-
GELAT , Ecuyer du ROI , & Cor-
respondant de l'Académie Royale des
Sciences de France.*

LE Lundi , trente - un Janvier , on
F v

a procédé dans l'Hôtel de l'Ecole Royale Vétérinaire à la distribution d'un nouveau prix dont le Sujet concernoit les parties extérieures du cheval & surtout celles dont la connoissance intéresse le plus, tels sont les yeux, la bouche, les naseaux &c.

• Cette distribution a été faite selon la forme observée lors de celle qui eut lieu le 20 Décembre dernier. Dix-neuf des Elèves ont encore concouru, après que les billets cachetés & contenant cent quatre-vingt questions divisées & reparties dans ces mêmes billets leur ont été adjugés par le sort; ils se sont mutuellement interrogés d'après les questions qu'ils avoient tirées, & le dix-neuvième a répondu à celui des chefs de brigade choisi & nommé pour concourir encore avec lui.

L'Assemblée étoit nombreuse & composée de personnes distinguées; celles qui dans la séance du 20 Décembre avoient daigné juger des efforts des Elèves ont prononcé pareillement dans celle-ci.

Les sieurs d'Enguien de la Ville de Lyon, & Bredin de la Ville d'Auxonne, qui dans le précédent concours avoient mérité le prix, ont soutenu leur répu-

tation & ont acquis un nouveau droit à l'estime du public. Le premier a fait une démonstration anatomique des parties extérieures & intérieures du globe sur les pièces même ; il a remporté le prix.

Le second a eu à juste titre le premier *Accessit* ; il a fait une démonstration très-claire & très-simple de la connoissance de l'âge du cheval par la dentition.

Les sieurs *Detuncq*, Elève entretenu par M. l'Intendant d'Amiens, & *Brachet*, Elève entretenu par la Province de Bugey, ont balancé longtemps les voix pour le second *Accessit*, qui a été accordé au sieur *Detuncq* ; le sieur *Brachet* a obtenu le troisième.

Quant au quatrième on a été contraint de faire tirer au sort les sieurs *Beauvais*, Elève entretenu par M. l'Intendant d'Amiens, (il avoit eu le premier *Accessit*, le 20 Décembre,) & *Pressier*, Elève entretenu par M. l'Intendant de Moulins, (il avoit eu le quatrième) le sort a favorisé le sieur *Bauvais* qui l'a obtenu.



132 MERCURE DE FRANCE.

Noms des Elèves qui ont concouru.

LES SIEURS,

Vierville.

Didney.

Rambert.

Deschaux.

Sannier.

Detuncq.

Bloufard.

Guilet.

Kamerlet.

Rouffet.

Moret.

Desaveniers.

Prellier.

Bauvais.

Gauthier.

Pusenas.

Bredin.

D'Enguien.

Brachet, interrogé par le sieur d'Enguien.



ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

*LETTRE d'un Élève en Chirurgie de
L'HÔPITAL DE LA CHARITÉ, à
l'Auteur du Mercure, sur l'opération
de la Taille.*

MONSIEUR,

Les Belles-Lettres & les Sciences agréables ne sont pas les seules qui fixent votre attention ; vous paroissez même toujours prendre un nouveau plaisir à instruire le Public de choses utiles. Cette réflexion me donne lieu d'espérer que vous voudrez bien informer ce même Public, dans votre Mercure prochain, du succès des tailles faites à l'Hôpital de la Charité avec l'instrument, & par le neveu du célèbre Frère Cosme.

La grace que je vous demande vous

134 MERCURE DE FRANCE.

paraîtra juste & nécessaire , si vous voulez bien considérer qu'elle a pour objet de répondre à la lettre d'un Élève en Chirurgie de Paris insérée à la page 132 du second volume du Mercure de ce mois , par laquelle on cherche à jeter des doutes sur la réussite des opérations de la taille faites à la Charité par *le Neveu & l'Élève du Frère Cosme.*

Je suis Élève en Chirurgie , Monsieur , ainsi que celui qui a écrit la lettre dont je vous parle ; mais je suis l'un des Élèves de l'Hôpital de la Charité , & par conséquent témoin & observateur des choses dont je vais vous rendre compte.

La lettre de mon Confrère à un *Maître de Province* se termine par cette phrase , en parlant du LITHOTOME CACHÉ. *On s'en est servi à la Charité ; le neveu du Frère Cosme est un des Chirurgiens de cet Hôpital. C'est pour moi , ajoute celui qui écrit , vous en dire assez ; les succès vous diront le reste.*

Eh bien , Monsieur , puisqu'il est nécessaire de les publier ces succès , je veux dire ceux du neveu du *Frère Cosme* , & ceux de l'excellente méthode de son oncle : apprenez , je vous en supplie , au Public & à mon Confrère

que depuis la déclaration du Roi qui a rétabli les Religieux de la Charité dans leurs premiers droits, quant aux Chirugiens de leurs Hopitaux, on a fait dans celui de Paris l'opération de la taille par la méthode du *Frère Cosme* sur des sujets de tout âge & par différentes mains avec un succès égal. De 14 malades affligés de la pierre qui sont venu cette année, trois ont été opérés par M. *Bascilac* neveu du *Frère Cosme* & Chirurgiens gagnans maîtrise dans cet Hôpital, *tous trois ont été parfaitement guéris en moins de 20 jours.* N'est-ce pas là de ma part *vous en dire assez?* pour qu'il ne soit plus permis à mon Confrère de laisser le Public en doute sur la *capacité & les succès du neveu du Frère Cosme à la Charité.*

Quatre autres Sujets affligés de la Pierre ont été opérés par le Religieux Chirurgien en Chef de cette Maison avec le même lithotome & en suivant les préceptes du *Frère Cosme*. Trois ont été guéris avec le plus grand succès. Un seul a péri plus de douze jours après son opération, des suites d'une fièvre purulente survenue après l'opération. On a trouvé après sa mort plus d'une chopine de sérosité bilieuse & purulente épan-

136 MERCURE DE FRANCE.

chée dans la poitrine du défunt dont les poulmons étoient remplis de tubercules partie en suppuration & partie dans l'état d'endurcissement ; les parties opérées ont été examinées très-scrupuleusement & ont été trouvées sans aucune lésion ; la cause de mort enfin a été déclarée celle du *vice de la poitrine*. Un procès verbal signé des Médecins, & du Maître en Chirurgie de la maison, fait la preuve légale de ce que j'ai l'honneur de vous dire sur la mort de celui des quatre malades opérés de la pierre à la Charité par le Religieux Chirurgien en chef, avec l'instrument du *Frère Cosme* & en suivant sa méthode.

Sept autres Sujets également affligés de la pierre, ont été opérés avec l'instrument du *Frère Cosme*, par M. Sue, Chirurgien-Major du même Hôpital ; cinq ont également guéri en peu de temps, ainsi que cela est ordinaire, par l'excellente méthode de *Frère Cosme*, quand il n'arrive pas d'accidens étrangers à l'opération ; un des sept, opéré par M. Sue, est mort plusieurs jours après l'opération ; c'étoit un vieillard de plus de soixante-dix ans ; il étoit affligé de la pierre depuis sa naissance. MM. Sue, Bascilac & le Religieux Chirur-

gien en chef firent l'impossible pour persuader au malade d'achever sa carrière avec son ennemi. Mais le malade pressé par les plus vives douleurs répondit qu'il ne pouvoit plus y survivre & qu'il vouloit courir les risques de l'opération.

La charité des Religieux les força à recevoir le malade ; mais la prudence des Chirurgiens les détermina à demander l'assistance des Médecins & des Chirurgiens consultants de la Maison. M. *Pibrac*, l'un des deux Chirurgiens consultants, se rendit à l'invitation avec MM. *Verdelhan* & *Maloette*, Médecins ordinaires de la Charité. Tous virent un vieillard décrépité & desséché ; M. *Pibrac* reconnut une Pierre d'un diamètre considérable. On opina pour la nécessité de l'opération ; le malade fut préparé, & M. *Sue* l'opéra. Il tira plusieurs fragmens de pierre & il toucha ensuite au fond de la vessie une masse dure qui fut imprenable par les tenettes ; la faiblesse du malade ne permit pas de faire de plus longues tentatives ; on le porta au lit & il mourut six jours après ; sa faiblesse n'ayant pas permis de faire aucune autre tentative pour tirer la masse que l'on avoit été forcé de laisser.

Je laisse à MM. les Médecins & aux

138 MERCURE DE FRANCE.

Chirurgiens de l'Hôpital de la Charité à apprendre au Public ainsi qu'aux Maîtres de l'art *de la Ville & des Provinces*, s'il étoit aucun moyen possible pour opérer non-seulement la guérison du malade, mais encore de faire l'extraction de cette portion de pierre fermée & resserrée dans le fond de la vessie par le rétrécissement d'une portion de la vessie qui s'étoit racornie & qui ne formoit plus qu'une enveloppe serrée, ou pour mieux figurer la chose *le moule dur & racorni* de la masse de pierre que M. Sue n'avoit pu extraire dans l'opération. C'est par l'ouverture du cadavre qu'on a manifesté cette vérité.

Le septième malade affligé de la pierre & opéré par M. Sue n'est pas à la vérité sans danger au moment présent; c'est un homme d'un tempérament noir & bilieux, qui depuis son bas âge est sujet à des coliques, & à des rétentions d'urine; il a été fondé; la pierre a été reconnue; il a été opéré. M. Sue a retiré plusieurs fragmens de pierre. Le Malade a été pendant les douze premiers jours de l'opération sans douleurs, sans fièvre & avec appétit; il lui est survenu depuis des douleurs aux

reins , aux hypocondres , un vomissement avec des frissons qui sont suivis de fièvre avec chaleur ; les urines passent néanmoins avec abondance dans les momens de relâche & plus volontiers par la voye ordinaire que par la plaie.

Tels sont , Mr , les suites exactes des opérations de la pierre que j'ai vu faire à la Charité depuis l'année dernière par la méthode du *Frère Cosme*.

Il ne faut cependant pas croire que nos Maîtres à la Charité ne sçachent se servir que du lithotome caché ; (car par exemple ,) deux malades qui avoient chacun une pierre considérable engagée au col de la vessie , ont été opérés au petit appareil par M. *Sue* : mais ils ont été traités à la méthode du *Frère Cosme* , je veux dire , *sans leur faire souffrir aucun pansement* , & ils ont été tous deux parfaitement guéris en peu de temps. Le premier de ces deux malades avoit été ci-devant opéré trois fois ; la première par feu M. *de la Peyronie* , la seconde par M. *le Cat* , & la troisième par feu M. *Thomas*. Le malade a déclaré qu'à chaque opération il avoit été pansé , & qu'à chaque fois il étoit demeuré à guérir plus de sept & huit semaines ; au lieu

qu'à la quatrième opération par laquelle M. SUE a fait l'extraction d'une pierre d'un volume plus gros que celui d'un œuf de poule , la guérison parfaite du malade s'est opérée en trois semaines de temps.

Le second de ces deux malades opéré au petit appareil , a eu le même succès que le premier *sans avoir été pansé.*

Voilà encore une fois , Monsieur , ce que j'ai observé à la Charité depuis que l'on y pratique l'opération de la taille *avec l'instrument du Frère Cosme & en suivant ses maximes.* J'y trouve des avantages inestimables pour opérer *les vivans* ; mais comme mon confrère nous apprend dans sa Lettre à un Maître de Province , *qu'en prenant d'une main le Lithotome caché , & de l'autre les Mémoires de l'Académie de Chirurgie , on sent en opérant SUR LES CADAVRES , naître sous la main tous les dangers de cet instrument.* J'ai fait emplette de l'un & de l'autre pour m'essayer cet hyver sur des *cadavres* , & suivant littéralement les Mémoires de l'Académie de Chirurgie ; mais je vous assure , Monsieur , que si je m'apperçois qu'en suivant ce qui nous est prescrit dans ces Mémoires , *il en naisse sous la*

M A R S. 1763.

141

main les dangers , que mon confrère nous annonce pour les *cadavres* , je supprimerai les Mémoires de l'Académie de ma bibliothèque , & je garderai l'excellent *Lithotome caché* du *Frère Cosme* , pour m'en servir à la façon de nos Maîtres de la Charité qui s'en servent pour les *vivans* , avec les plus grands avantages sans aucun danger & avec un succès plus certain que toutes les autres méthodes.

J'ai l'honneur d'être , &c.

A Paris , ce 26 Octobre 1762.

ARTS AGRÉABLES.

PEINTURE.

LETTRE de M. DELALANDE , de l'Académie des Sciences , à M. DE LA PLACE , sur un Tableau allégorique des vertus , formant le Portrait du ROI , peint par M. Amédée VANDLOO , Peintre du Roi de PRUSSE.

IL n'est point d'année , Monsieur , où

l'on ne voye sortir de la Famille des *Vanloo* des Morceaux de Peinture dignes de faire honneur à la France, & d'immortaliser leurs Auteurs; mais nous n'avions point encore vu allier les charmes de la Peinture avec le génie de la Physique, comme dans le Tableau que M. *Amédée Vanloo* vient de faire.

Tout Paris a voulu voir ce chef-d'œuvre d'optique, de perspective, de composition & d'allégorie; mais le temps n'a pas permis d'en faire observer à tout le monde les particularités, & elles sont trop curieuses pour ne pas en donner au Public quelques détails.

Ce Tableau présente d'abord à la vue simple un assemblage de plusieurs figures qui expriment les différentes vertus qui peuvent former un grand Prince; *la Magnanimité* est assise & appuyée d'une main sur l'écu de la France; elle tient de l'autre un Sceptre & un dard brisé pour marquer la clémence; le diadème qu'elle porte annonce le dessein de faire le bien; & son Sceptre la puissance de l'exécuter; elle a à ses pieds un lion; c'est le symbole de cette vertu.

Plus bas est *la Justice*, qui d'une main tient une balance, de l'autre une épée

nue. Elle est appuyée sur un lion pour nous montrer qu'il faut qu'elle soit secondée de la force. Le masque sur la tête du lion annonce que la Justice fait démasquer le vice & le punir. Les faisceaux placés sous les lions expriment l'accroissement de force qui résulte de l'accord de ces deux vertus ; on y voit aussi une corne d'abondance, pour indiquer que tout prospère dans un Etat où régné la Justice.

Derrière la magnanimité se voit la *valeur militaire*, représentée par un Guerrier tenant un drapeau qui enveloppe plusieurs picques, pour montrer que les hommes réunis sous l'étendard de la vertu sont invincibles. Derrière elle, se voit une pyramide qui représente la gloire des Princes perpétuée par des monumens. A côté de la valeur militaire est *l'intrépidité* représentée par un Soldat qui s'appuie sur ses armes. La *vertu héroïque* est à la droite, c'est un Guerrier sous les attributs d'*Hercule* ; il tient d'une main une massue sur l'épaule, & de l'autre les pommes d'or des Hespérides, emblème du plus célèbre de ses exploits.

Au devant de la vertu héroïque est la *vertu pacifique*, représentée par *Miner-*

144 MERCURE DE FRANCE.

ve, Déesse de la Sagesse & des Arts : elle tient d'une main une branche d'olivier sur les armes de France, & porte de l'autre la lance qui servoit dans les anciens tournois & dans les jeux qu'on célèbre durant la paix ; cette lance est entourrée de serpens , symbole de la Prudence.

Près de *Minerve* , est la *Générosité* ; c'est une jeune fille qui porte sur la tête une gaze d'or & des perles : ses bras nuds annoncent que le propre de cette vertu est de se dépouiller de tout intérêt , & de faire le bien , même sans espérance de retour. Elle s'appuye sur le bouclier de *Minerve* , pour montrer qu'elle favorise particulièrement ceux qui cultivent les Arts & les Sciences ; elle tient même le cordon de l'Ordre du Roi , comme une des recompenses distinguées que M. le Marquis de *Marigny* a procurées à plusieurs Artistes célèbres que nous avons actuellement. Au dessous de *Minerve* , sont les attributs des beaux Arts.

Toutes ces figures forment jusqu'ici un tableau qui seul feroit honneur à M. *Vanloo* ; mais ce n'est rien encore au prix de ce qui en résulte ensuite de singulier : on regarde ce Tableau au travers d'une espèce de lunette dont l'objectif

L'objectif est un verre à facettes formé de plusieurs plans , inclinés à l'axe du tableau ; ces différentes refractions réunissent en un très-petit espace toutes les figures dispersées sur la surface du tableau , en les diminuant de manière à n'en former qu'une seule figure , & cette figure est la tête du ROI , exprimée avec une ressemblance très-remarquable.

La figure de la Justice est ce qui forme l'œil du ROI avec une des faces de la frisure qui approche le plus de l'œil : le Peintre nous dit par là , que rien n'échappe aux regards de la justice du Monarque. La magnanimité donne aussi une partie de l'œil ; la joue l'oreille & le sourcil qui exprime la volonté suprême ; la tête de *Méduse* compose une partie de l'autre sourcil : elle semble nous dire que les regards d'un Prince juste épouvantent le crime & produisent dans les coupables cette consternation & cet anéantissement qui ressemble à la métamorphosé que la vue terrible des serpens de *Méduse* produisoit autrefois.

La valeur guerrière donne une partie du nez & de la bouche , parce que la bouche est l'organe du commande-

G

146 MERCURE DE FRANCE.

ment ; la vertu héroïque donne une partie de l'autre joue avec le coin de la bouche ; elle finit le nez & les narines. *Minerve* donne l'œil du ROI du petit côté : l'œil de ce grand Prince voit avec bonté ceux qui cultivent les vertus , les sciences & les arts. La Générosité concourt à finir l'œil du petit côté , la tempe & un côté des cheveux. La Sculpture , exprimée par une tête d'*Apollon* , donne le front & les lauriers dont il est couronné. Le lion de la Magnanimité forme l'autre tempe , & achève le front. Le masque produit la blancheur du front & finit le sourcil. La crinière des lions forme le toupet , qui est blanchi par la figure qui représentoit l'Intrépidité.

Vous voyez , Monsieur , par ce détail combien il y a eu d'intelligence dans la combinaison de deux choses aussi étrangères & aussi différentes entre elles , que le sont d'un côté sept à huit figures , chargées de significations allégoriques aussi bien imaginées , de l'autre la ressemblance d'une seule tête. On a vu quelquefois des effets de perspective & de dioptrique qui consistoient à faire voir sur une forme régulière ce qui paroissoit d'abord n'en avoir point ; cela semble n'être pas diffi-

cile, il ne faut que dessiner en regardant au travers du verre dans lequel le dessein doit être vu. Il en résulte ensuite un objet quelconque dont la forme vue de tout autre point est difficile à prévoir; mais si l'on veut qu'il en résulte des objets qui aient une forme régulière, cela paroît fort difficile. La difficulté augmente encore, quand la forme des objets est déterminée d'avance pour être appercue d'une telle manière soit du point de vue, soit de tout autre point. Si l'on propose enfin de former un portrait avec d'autres figures qui y aient un rapport donné, le problème paroît comme impossible & le succès de M. *Vanloo* pouvoit seul ce me semble justifier l'entreprise. Il seroit à souhaiter qu'il fit part au Public & aux Sçavans des idées qui ont pu lui faire entreprendre un ouvrage aussi singulier & des moyens qui lui en ont procuré le succès.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DELALANDE

Ce Tableau a été présenté à Sa Majesté, par M. le Marquis de *Maringny*.

G ij

M U S I Q U E.

SIX ARIETTES Françoises, dans le goût Italien, avec accompagnement d'un violon & d'une basse, suivis d'une Cantate à grande symphonie. Dédiées à M. le *Marquis de l'Hôpital*, Lieutenant Général des Armées du Roi. Par M. *Ciampalensi*, ordinaire de la Musique du Roi. Prix des Ariettes séparées 3 l. de la Cantate 1. 10 f. aux adresses ordinaires de Musique.

LA GUITTARRE de bonne humeur, ou Recueil de Vaudevilles badius, avec accompagnement de guitare. Par M. *Merchi*. Septième livre de guitare. Œuvre 10. Prix 6 livres. *A Paris*, chez l'Auteur, rue du Rempart S. Honoré près des Quinze-Vingts, chez un Tapissier; & aux adresses ordinaires de Musique.

LES RÉCRÉATIONS chantantes, ou Journal Lyrique, contenant des airs choisis dans les Opéra-Comiques, avec accompagnement de violon, flute, ou par dessus de viole, notés sur la clef

de Gréfol , & ajustés de façon qu'on peut les jouer en duo sur les instrumens ; par M. *Legat de Fourcy* , Maître de chant , & Organiste de S. Germain-le-vieux , sixième Recueil. A Paris , chez M. *la Chevardiere* , rue du Roule , à la Croix d'or. Prix , 3 liv.

CONCERTO pour le clavecin , avec accompagnement de deux violons alto viola & bassa , dédiés à Madame *Couftard* , composés par M. *Wondradfchek*. Prix , 6 liv. A Paris , chez l'Auteur , rue Mazarine , chez un Perruquier , & aux adresses ordinaires. La réputation méritée de l'Auteur inspire un préjugé très-favorable pour ce nouvel ouvrage.

SUPPLÉMENT à l'Article des Pièces fugitives.

SUITE de la Traduction de MAL-APROPOS , ou L'EXIL DE LA PUDEUR , Poëme Grec.

QUATRIÈME CHANT.

LA nuit , si chère à l'*Amour* & que ce Dieu embellit souvent de ses char-

G iiij

mes, impatiente de se rendre à *Paphos*, avoit pressé le Soleil de lui faire place. Non qu'elle eût violé les loix immuables de son cours ; mais elle avoit étendu les bords de son voile de telle sorte, qu'à peine *Phæbus* touchoit à l'humide empire, que ses derniers rayons avoient été absorbés. Une quantité prodigieuse de flambeaux avoient fait un jour nouveau ; & ce jour est le vrai jour de *Paphos*. A la lueur de ces Astres factices, on vit reparoître les Immortels Époux ; & chacun deux se rendit dans des cabinets différens. Leur cour se partagea pour assister à leur toilette. L'*Hymen*, visita alternativement l'une & l'autre ; lui-même avoit appelé la Galanterie ; il l'introduisit à celle de l'*Amour*, & les Grâces se déroboient tour-à-tour pour y passer quelques instans. La toilette de l'*Amour* n'est pas longue ; il vola à celle de sa *Psyché*, dans l'instant que par les mains de la *Pudeur* elle achevoit de prendre une seconde robe nuptiale d'un tissu d'argent le plus éclatant, que les Arts avoient parsemé des trésors de l'Orient. Les Grâces, empressees autour - d'elle, se disputoient le prix du goût ; & chacune en

particulier s'applaudissoit des ornemens que la Beauté rend si faciles à placer & auxquels elle prête tant d'agrément.

Les toilettes étant finies, & les époux encore plus parés de leurs charmes, que des ornemens qu'on y avoit ajoutés, au milieu des lumières cachées dans les feuilles & dans les fleurs, de manière que les unes & les autres paroïssent produire la clarté; cette troupe charmante traversa les jardins pour retourner au Palais principal. Au-devant, étoit dressé un trône de *brillans*, plus éclatans que le Soleil, sous un Pavillon de la plus riche pourpre de Tyr, rayonnée d'or & de diamans. Des guirlandes de fleurs, artificiellement imitées par les pierres les plus précieuses, en renouoient les pentes, & étoient soutenues par de jeunes zéphirs, dont les ailes transparentes & orientées, s'accordoient harmonieusement avec les couleurs du Pavillon. C'est-là, que l'*Amour* & *Psyché* se placèrent pour voir la troupe agile des Plaisirs & des Amours se jouer alternativement, sur un canal de l'onde, & du feu que *Vulcain* avoit préparé pour le ter-

rible Dieu de la Guerre. Tantôt l'air embrasé offroit un spectacle dont la vue avoit peine à soutenir l'éclat & à suivre la variété des scènes. Tantôt, par des machines que les Arts avoient fournies, l'Onde poussée en jets à perte de vue, étoit recueillie en l'air dans des vâses portés par les enfans ailés qui, en la réversant, lui donnoient mille formes différentes; la lumière étoit telle dans ces fêtes, qu'elle prêtoit aux eaux l'apparence du cristal en fusion. A ces jeux en succédoient d'autres qui présentoient l'image passagère & paisible des ravages & des embrasemens qui, trop souvent parmi les Mortels, ne sont qu'un jeu du Maître charmant, qu'on amusoit alors, tour-à-tour le Tyran & le Dieu du monde. Quelquefois on appercevoit des traits de flâme, pénétrer, sans s'éteindre, la profondeur des Ondes & en faire sortir les froides Déités sur des Conques galantes. Les Amours, qui avoient lancé ces traits, menotent en triomphe ces Dieux des eaux enchaînés. Tout ce que les armes de l'*Amour* avoient fait de conquêtes remarquables dans l'Empire de Neptune, étoit rappelé par des représentations animées. Chaque

partie de ces jeux, si l'on vouloit les bien peindre, suffiroit à un Poëme entier.

Plus puissant au Parnasse que le Dieu même qui y régne, l'Amour avoit appelé les Muses, & les Muses s'étoient empressées à signaler leur zèle, par les plus agréables effets de leurs talens. C'est à leurs soins qu'on devoit les prestiges qui avoient figuré déjà les amours de quelques Déités des eaux. Mais leur chef-d'œuvre en ce genre étoit préparé dans l'intérieur du Palais; on s'y rendit donc, pour jouir d'un nouveau spectacle qui ne cédoit à aucun de ceux qu'on venoit de voir, mais dont mon foible *style* (a) ne pourra donner qu'un trait aride & sans coloris.

C I N Q U I É M E C H A N T.

Dans une des Salles les plus vastes du Palais, étoit disposé un Théâtre, d'un genre & d'une forme dont notre Grèce ne fourniroit que d'imparfaits modèles: toute la Cour de Paphos se rassembla dans ce lieu.

La Scène n'étoit pas visible aux Spec-

(a) On sait que les Anciens nommoient ainsi le poinçon avec lequel ils écrivoient sur les Tablettes enduites de cire.

G v

54 MERCURE DE FRANCE.

ateurs, lorsqu'ils entrèrent pour se placer; on auroit eu peine à la soupçonner; on n'y voyoit qu'un superbe Amphitéâtre. Mais à peine les deux Epoux y furent entrés, que la partie qui séparoit la scène disparut. On apperçut alors un nouvel univers renfermé dans l'enceinte de ce lieu; des cieux, des mers, des campagnes, le terrible séjour des enfers, & des Palais célestes. La Nature & l'Art magique, par leurs efforts réunis, auroient peine à produire les prodiges qu'offroit cette merveilleuse Scène.

Les Muses s'étoient métamorphosées sous diverses formes, pour représenter elles-mêmes les personnages d'un Drama, dicté par *Apollon*, & qui retraçoit en action les amours, les tourmens & la félicité suprême de la tendre *Psyché*. Cette représentation, qui n'étoit point l'effet des Masques grossiers en usage sur nos Théâtres (b), étoit si fidèle, que *Psyché* fut étonnée, ensuite un peu inquiète de la Muse qui la représentoit: elle surprit les yeux de l'*Amour* souvent prêts à s'y méprendre, tant étoit parfaite l'illusion de la méta-

(b) Sur les théâtres des Anciens les Acteurs se servoient de masques pour représenter les personnages de leur Rôle.

morphose. Plus puissante encore étoit celle des accens qui rénovelloient dans l'âme de *Psyché* les sentimens qu'elle avoit éprouvés. Ces accens étoient dans un mode, & les vers dans une mesure qui nous sont encore inconnus. Les chants, mariés à l'harmonie de l'*Orchestre*, étoient apparemment le langage même des Dieux pour lesquels ce Spectacle étoit préparé. L'*Amour* sourit à la vue de la Muse qui avoit emprunté sa figure; il se tourna vers *Psyché* pour consulter son impression; mais celle-ci, en portant ses beaux yeux sur les siens, lui dit, je croirois voir l'*Amour* sur cette scène phantastique, si l'*Amour* n'étoit à mes côtés; mais on ne peut jamais se méprendre à la fiction, que quand il ne daigne pas se montrer lui-même.

A l'endroit du Drame qui rappelloit les tourmens de la jeune *Psyché*; au terrible aspect des enfers, représentés très-vivement, & sur-tout à l'impitoyable menace de lui ravir la beauté; cette tendre amante, par un mouvement involontaire, se précipita dans les bras de son époux. Il en fut allarmé; il savoit mauvais gré aux Muses du choix de ces images douloureuses, pour une

G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

fête consacrée aux plus doux plaisirs. Eh ! non , non , s'écria *Psyché* , que ne puis-je , tous les instans de ma vie immortelle , avoir un souvenir aussi vif des maux que j'ai soufferts pour vous. On ne jouit bien des délices de l'amour que par la mémoire des peines qu'elles ont coutées. L'*Amour* cependant fit dire aux Muses par le Dieu du goût que l'on fixoit trop long-temps l'attention sur de si funestes tableaux. Aussi-tôt on en vit succéder de plus rians : la clémence de *Vénus* & la félicité des deux amans en étoient l'objet. C'est alors que *Terpsicore* , par des danses voluptueuses & gayer , vint effacer l'impression pathétique que ses sœurs avoient procurée.

SIXIÈME CHANT.

Un autre Sujet tout différent occupa le théâtre. La satire s'en étoit emparé. La Scène ne représentoit plus qu'une vaste mer. On vit sur sa surface s'élever plusieurs *Syrenes* , dont les figures séduisantes étoient aussi variées que leurs enchantemens. Sans quitter l'humide sein de l'onde , où plonge toujours la partie de leurs corps , qui ne tient plus à l'humaine structure , elles formoient par des entrelacements & des bondissemens sur les flots , des espèces de danses , au son de leurs chants

mélodieux. Le tout respiroit une volupté si dangereuse , que la plupart des spectateurs mêmes , malgré la force de leur divine existence , en étoient presque entraînés ; mais la plaisanterie du Spectacle , qui survint , fit bientôt distraction à ce léger penchant.

On apperçut des Barques sur cet océan : elles étoient , la plupart , galamment ornées , & paroissoient chargées de personnages qui représentoient les principaux états de l'humanité. Ces Barques n'avançoient pas toutes ensemble : on les voyoit d'abord dans le lointain ; on remarquoit les mouvemens opposés qui se passaient entre des Nautoniers expérimentés & des Passagers imprudens , qui les contraignoient à se détourner de leur route. Quelques *Syrènes* se détachèrent pour aller au-devant des Barques & se faire voir de plus près. Dès que les Barques en approchoient , les artificieuses *Syrènes* , se replongeant dans l'onde , en ressortoient à des distances éloignées. C'est ainsi qu'elles attiroient , par ces feintes refuites , les Passagers jusques dans certains espaces , où étoient cachés sous les flots des filets plus déliés que les cheveux de leurs blondes tresses , mais plus

infrangibles que l'acier de LEMNOS. On distinguoit dans ces diverses Barques de superbes Archontes , de graves Aréopagites , des héros de Mars , des disciples de la Philosophie , enfin tous les Ordres de la République , jusqu'à d'austères Sacrificateurs : chacun d'eux disputoit avec soi-même quelques momens ; mais chacun d'eux veilloit l'instant où les patrons des barques détournoient la vue , afin de sauter plus librement dans ces flots empoisonnés , à l'aide des mains perfides que leurs tenoient les *Syrènes*. D'autres sembloient s'y laisser glisser mollement , & comme par distraction , croyant apparemment par-là se dérober leur propre foiblesse & s'épargner le reproche de leur chute. A peine ces divers personnages tomboient en la puissance des Monstres charmans qui les avoient surpris , qu'ils étoient enchaînés de fleurs. Les *Syrènes* en avoient qui étoient enchantées pour chaque sens en particulier ; de sorte que ces victimes se trouvoient arrêtées dans toutes les parties de leur être. Ainsi que certains animaux carnaciers se jouent quelque temps de leur proie avant que de la dévorer , telles ces femmes insidieuses , faisoient en cent façons des

jouets de leurs Captifs ; & par les formes les plus ridicules qu'elles leur faisoient prendre , elles les exposoient au rire des Spectateurs , avant que de les précipiter dans les abîmes de cet océan. Les jeunes étourdis de notre Grèce ne furent pas les moins amusans des personnages de cette comique Pantomime. Les *Syrènes* les faisoient tourner avec une rapidité incroyable autour d'elles : elles avoient pour cela des fouets de toutes les passions , qui leur donnoient à chaque instant des impulsions contraires. Elles changeoient ensuite ces Etres en différentes espèces d'animaux ; elles s'amusoient de leur babillage en perroquets ; elles leur faisoient répéter à-peu-près ce qu'ils auroient dit sous leur forme naturelle ; elles les faisoient voler , comme des *Etourneaux* , & retomber dans la mer , où ils dispa-roissoient pour quelques momens. Ensuite , sous la forme de petits chiens , elles les dressoient sur le champ à plusieurs exercices plus comiques les uns que les autres ; puis elles finissoient par les transformer en dogues furieux , dont les rauques aboyemens étoient suivis de combats dévorans , qui se terminoient au gré du caprice de leurs cruelles maîtresses.

De toutes ces Pantomimes , dont *Momus* avoit concerté les scènes , il n'y en eut point de plus piquante que la dernière. On vit approcher une Barque plus considérable que les précédentes ; les flammes ou banderoles étoient de pourpre de Tyr & de tissus de l'or le plus pur. A mesure que ce bâtiment , chargé d'un nombreux cortège , approchoit des spectateurs , on y découvroit de nouveaux ornemens. Le Chef se distinguoit sur tous les autres par l'éclat des plus riches étoffes & des pierres dont il étoit couvert. On voyoit, au mouvement perpétuel de ses mains , qu'il répandoit avec profusion toutes sortes de richesses aux *Syrènes* du second ordre qui bondissoient autour de sa Barque , mais dont les charmes n'étoient pas assez puissans pour arrêter un Dieu , car c'étoit le Dieu *Plutus* que représentoit ce phantastique personnage. Il étoit alors en querelle avec l'*Amour* , & n'avoit point été appelé à ces fêtes. Les Muses , souvent piquées des avances humiliantes qu'elles font à ce Dieu & du dédain dont il les reçoit , avoient saisi cette occasion de vengeance. On reconnoissoit *Plutus* non-seulement à sa splendeur , mais à une

certaine pâleur livide, qu'il porte lui-même sur le visage, & qu'il communique à ses favoris, absorbés dans le soin d'accumuler & de conserver les trésors qu'il leur confie. Trois des principales *Syrènes* attendoient cette précieuse proie avec une nonchalance affectée, qui leur en assuroit davantage la conquête. Elles formerent alors des concerts si touchans ; elles prirent des attitudes si enchanteresses, que l'âme d'aucun Mortel n'eût pu soutenir, si l'on osoit le dire, le poids délicieux de cette volupté. L'âme du Dieu des Richesses ne fut pas inaccessible. Les *Syrènes* avoient ajouté à leurs enchantemens ordinaires le charme d'un parfum plus fort que celui qu'on offre aux autres Dieux, & dont l'ivresse est inévitable. *Plutus* reçut en apparence l'hommage des trois *Syrènes*, qui ne faisoient que prêter à sa vanité un léger tribut dont il alloit les dédommager par celui de toutes ses possessions. Les *Syrènes* éleverent les bras vers lui ; il s'inclina pour recevoir leurs embrassemens. Bientôt elles l'eurent enlevé de son bord, & la Barque avec tout le cortège disparut au milieu de la troupe des autres *Syrènes*. Les principales Ac-

162 MERCURE DE FRANCE.

trices de ce jeu soutinrent quelque temps *Plutus* sur leurs bras , puis , par un badinage enjoué , elles le plongerent dans les eaux enchantées. C'est alors qu'on ne peut compter toutes les transformations burlesques par lesquelles on le fit passer. La dernière amusa particulièrement la Cour du Dieu de Paphos. On vit reparoître la tête de *Plutus* sur la superficie de l'eau. Les trois *Syrènes* , alternativement , au moien d'un petit soufflet dont elles lui avoient posé le tuyau dans la bouche , gonflèrent cette tête au point que toute sa forme disparut , pour faire place à un globe que l'air seul remplissoit. Les *Syrènes* alors s'écartèrent ; & se rejettant en l'air l'une à l'autre ce globe de vent , elles donnerent le Spectacle riant d'un exercice très-agréable , jusqu'à ce que ces jeux ayant assez duré , les *Syrènes* se plongerent avec leur proie au fond de l'Océan. La Scène se referma subitement telle qu'elle avoit été avant le Spectacle , & toute la cour des deux époux les suivit à la Salle du Banquet.

SEPTIÈME CHANT.

Je ne décrirai point le lieu délicieux
& brillant destiné au Banquet des Dieux.

vinités de Paphos. Je ne ferai point l'énumération des mets exquis dont *Comus* avoit dirigé la composition & l'ordre des services. Lorsque les Dieux habitent la Terre, ils se plaisent à user de la nourriture des Mortels, ainsi que des autres plaisirs que leur bonté souveraine a attachés à chacun de nos sens. Ce qui est plus important à mon Sujet ce sont les rangs des principaux convives ; l'*Hymen* avoit de droit le premier : il étoit placé entre les deux Epoux. Ce fut lui qui posa sur leurs têtes les couronnes en usage dans les festins.

Chaque assemblée , chaque événement tant soit peu solennel , fait naître dans les cours sublunaires une multitude de contestations. Les Cours Célestes n'en sont pas plus exemptes. Cependant celle de l'*Amour* dans ses fêtes particulières est très-facile sur l'étiquette ; mais l'*Hymen* présidoit à celle-ci & l'*Hymen*, (Tyrân jusques dans les Plaisirs ,) est le premier qui ait introduit les graves minucies du cérémonial. Plus cérémonieuse que toute autre & plus délicate sur les frivoles honneurs , la *Pudeur* reclama en cette occasion la place que la *Volupté* vouloit

occuper auprès de *Psyché*. Toujours fière par humeur autant que par état, souvent querelleuse par orgueil pour des prérogatives qu'elle céderoit par goût, cette majestueuse *Pudeur* implora l'autorité de l'*Hymen*, & l'*Hymen* prononça en sa faveur. Pour consoler la *Volupté*, l'*Amour* la fit mettre à ses côtés. L'*Amour* déféroit encore aux droits des premiers jours de l'*Hymen*. O *Hymen* ! de combien d'années d'outrages & d'affronts tu payes souvent les vaines déférences que tu exiges dans tes jours de Fêtes solennelles ! La place de *Bacchus* étoit marquée à la droite de l'*Amour*. Ainsi la *Volupté* ne se crut point déplacée d'être entre eux. *Comus* de l'autre côté se rencontroit près de la *Pudeur*. La vénérable Matrone vit cet arrangement avec quelque complaisance ; car de tous les Dieux qui composoient cette Cour, le délectable *Comus* étoit celui avec lequel elle se permet un peu plus de familiarité. Les *Muses* étoient à la même table, & *Momus* avec elles. Les *Grâces* avoient refusé galamment de prendre place, pour se réserver le plaisir de servir les nouveaux Époux. Des Bacchantes choréfiées environnoient le lit de *Bacchus*.

Chaque convive avoit un des demi-Dieux de cette Cour, attaché au soin de prévenir ses moindres desirs. Quelques jeunes filles & quelques jeunes garçons de Paphos, consacrés au temple, étoient admis au même office.

D'autres tables rassembloient le reste de la Cour, & la *Gayeté*, voltigeoit alternativement des unes aux autres; tandis que dans l'intervalle des services, les *Muses* faisoient entendre leurs concerts.

Bacchus ne contribuoit pas peu à l'agrément de ce Banquet. Après les premières coupes du nectar céleste, il proposa le nectar de la Terre; on en avoit apporté de toutes les régions du Monde. Ce fut la première fois que dans une Isle de la Grèce on goûta d'un vin recueilli dans les climats barbares des Gaules. *Bacchus* l'avoit fait réserver pour cette fête; il voulut que la *Gayeté* se chargât seule de le verser. Cette liqueur pétillante comme elle, en étoit l'image. Il en fit présenter par l'*Amour* à la belle *Psyché*, dans une coupe du plus pur cristal; la sévère *Pudeur* crut qu'il étoit des fonctions de sa charge d'examiner ce breuvage inconnu, & voulut arrêter la main de la jeune Epouse prête à porter la coupe

266 MERCURE DE FRANCE.

sur ses lèvres : mais celle-ci , en regardant avec une douce ingénuité la sévère Matrone , but la coupe sans hésiter ; puis s'adressant à elle , lui dit : O ! respectable *Pudeur* ; ce qui m'est présenté par l'*Amour* ne peut m'être suspect & ne doit pas vous allarmer , puisque l'*Hymen* ne s'y oppose pas. L'*Amour* paya du regard le plus tendre ce que venoit de dire *Psyché* , & l'*Hymen* lui-même ne put refuser d'y souscrire. *Bacchus* fit alors un signe à *Comus* , & tous deux de concert engagèrent la *Pudeur* à vuidier plusieurs coupes de la même liqueur , à l'ombre de son voile , qu'elle avoit rabaisé. La *Gayeté* derrière elle , en éclatoit de rire , & *Momus* , avec les *Muses* préparoit déjà des chansons à ce sujet. Mais ce filtre n'eut qu'un effet momentané. La *Pudeur* en devint un peu moins triste , sans oublier les entreprises que projettoit son indiscret orgueil , au milieu de la galanterie de ces Fêtes.

HUITIÈME CHANT.

Malgré l'impatience de l'*Amour* , la joie & le plaisir prolongerent le festin jusques assez avant dans la nuit. Ensuite les époux passerent chacun dans leurs appartemens particuliers , où ils furent

conduits en pompe , au son de divers instrumens , & au bruit des acclamations universelles ; après quoi on les laissa en liberté. La chambre dans laquelle devoient se réunir les deux époux avoit à-peu-près la forme d'un temple. Sous une rotonde , la *Volupté* y avoit fait préparer le lit nuptial. Il étoit fermé d'une double enceinte de balustres , sur laquelle bruloient des parfums célestes , dans des castolettes d'or. Un double pavillon couvroit les deux Enceintes. La lampe fatale , qui avoit tant causé de larmes à *Psyché* , & qui fut cependant la source de sa félicité , avoit été suspendue par la *Volupté* au ciel du pavillon intérieur , avec un tel artifice , que sans en appercevoir la flamme , sa lumière réfléchie éclairoit le lit d'un jour si doux & si voluptueux , que cet astre nouveau du mystère faisoit craindre le retour de l'astre brillant qui anime & féconde l'univers.

L'*Amour* passa le premier dans cette chambre : il étoit précédé d'une troupe d'enfans ailés , portans devant lui leurs flambeaux allumés. Le sien étoit entre les mains de la *Volupté*. Elle entra seule avec l'*Amour* dans l'enceinte intérieure.

re. La troupe badine des enfans de Cythère se dispersa dans les avenues. *Psyché*, pour se rendre en ce lieu mystérieux, étoit soutenue par l'*Hymen* d'une main, & de l'autre par la *Pudeur*.

Il paroïsoit que tout alloit se passer dans l'ordre antique & consacré par l'usage, suivant lequel la *Pudeur* conduisoit l'Epouse jusques à la chambre nuptiale, retiroit les voiles qui la couvroient, l'attendoit le lendemain pour les lui rendre & ne la pas quitter pendant le reste du jour. On avança donc jusques à la première enceinte sous le grand pavillon extérieur. Le *Mystère*, exact & fidele, gardoit l'entrée du second, dont il tenoit les rideaux fermés. Les *Grâces* attendoient que la *Pudeur* enlevât les voiles qui enveloppoient la belle *Psyché*, pour la porter dans leurs bras sur le lit nuptial. La *Pudeur* au contraire s'avança impérieusement pour pénétrer dans la dernière enceinte, malgré les efforts du *Mystère*, qui en défendoit l'entrée. L'*Amour* reclama avec impétuosité contre la violence qu'on exerçoit dans l'asyle sacré de son sanctuaire. L'*Hymen*, dont la main pesante brise souvent l'édifice dont il
veut

veut poser les fondemens , l'*Hymen* prétendit que ce sanctuaire étoit le sien , & que lui seul devant y donner des loix , il vouloit que la *Pudeur* y présidât. Il menaçoit de suspendre la fin de l'hyménée , & de remener sur le champ *Psyché* dans l'Olympe , attendre la décision des Dieux assemblés. Ce n'étoit pas la première fois que l'*Hymen* avoit commencé par intimider l'*Amour* : ce n'étoit pas la première fois que ce dernier avoit fini par s'en venger cruellement. Il se réserva cette ressource , & feignit encore de céder pour cette fois. La *Pudeur* , encouragée par ce premier triomphe , porta ses prétentions jusqu'à vouloir passer la nuit dans la dernière enceinte , où la *Volupté* seule avoit le droit de veiller. La *Volupté* , assez douce naturellement , devint furieuse & se récria contre cette entreprise. Il fut réglé que la *Pudeur* veillerait dans la première enceinte , assez près néanmoins pour que la nouvelle Epouse pût toujours entendre sa voix. La cruelle gouvernante en abusa tellement , qu'elle ne cessait de l'appeler & de lui répéter des leçons déplacées , sur lesquelles ni les reproches impatiens de l'*Amour* , ni les cris de la *Volupté* , ne pouvoient imposer silence.

H

Les *Grâces* craintives s'étoient dispersées au premier bruit de la querelle , & les ordres de l'*Amour* même auroient eu peine à les rappeler.

Enfin cette nuit de trouble & d'alarmes fit place au jour. L'opiniâtre Matrone reconduisit *Psyché* à son appartement. Trop nouvelle Déesse pour connoître toutes les prérogatives de son état, *Psyché* flotloit entre la soumission que la sévère *Pudeur* exigeoit d'elle , & la douleur amère d'affliger l'*Amour*. De nouvelles fêtes embellirent cette seconde journée : ce qui l'embellit encore plus , fut la présence de *Vénus*, qui vint visiter les époux. Son fils se plaignit à elle de la tyrannie que l'*Hymen* & la *Pudeur* entreprenoient d'exercer sur lui-même , jusques au centre de son empire & de celui de sa mère. La Déesse , sensible aux plaintes de son fils , lui promit que dès que les fêtes préparées par *Terpsicore* , pour l'entrée de la nuit suivante , auroient pris fin , elle remonteroit à la cour céleste faire parler leurs communs droits , contre les ennemis secrets qu'ils avoient appelés eux-mêmes dans leurs états. Dissimulez , dit-elle , mon fils , paroissez toujours obéir , c'est le plus sûr moyen que

L'Amour & la *Volupté* puissent prendre pour détruire le pouvoir de l'*Hymen* & de la *Pudeur*.

La seconde soirée fut plus prolongée encore que la première. Les amusemens de *Therpsicore* ayant occupé long-temps une cour charmante, qui se livroit au plaisir dans l'ignorance des secrets chagrins qui en agitoient les chefs. *Vénus*, en retournant à l'Olympe, feignit de quitter *PAPHOS* pour quelque temps. La pudique Matrone en conçut l'espoir d'un nouveau triomphe ; car la présence de *Vénus* étoit contraire à ses projets. Dès la nuit suivante, après le cérémonial de la veille, elle avoit repris sa place ordinaire ; mais n'ayant pû se défendre d'un léger sommeil, qu'avoit peut-être occasionné l'exercice, quoiqu'assez froid, de quelques danses qu'elle s'étoit permise, elle se réveilla tout-à-coup ; & dans le dépit de la négligence qu'elle se reprochoit, elle voulut la réparer avec éclat. Elle ouvrit, ou plutôt déchira les rideaux de l'enceinte sacrée. Le *Myfère* alla chercher sa retraite dans ceux du lit des Epoux, & la *Volupté* indignée quitta la place. *L'Amour* en ce moment usa de cette perfide douceur qu'il fait si bien employer quelque-

H ij

fois, & ne fit à son ennemie que de tendres plaintes, qui encouragerent encore sa fermeté.

Cependant la *Volupté* éplorée avoit répandu l'alarme dans l'intérieur du Palais : elle gémissoit avec les *Grâces* du sort de leur maître, lorsqu'une lumière céleste annonça le retour de *Vénus*. Elles rentrèrent avec elle dans la chambre de l'*Amour*. A son aspect, la *Pudeur* troublée voulut se retirer. Arrêtez, dit *Vénus*, arrêtez, imprudente maîtresse, pour écouter l'ordre suprême des Dieux. Si je vous eusse trouvé dans les bornes prescrites à votre emploi, mon pouvoir étoit limité, j'étois contrainte à soutenir le vôtre jusques dans mon propre empire : mais vous avez passé ces bornes immuables, votre injuste usurpation vous soumet à mon fils & à moi, c'est à lui que les Dieux ont déferé le droit de prononcer. La *Pudeur*, rougissant de colère & de confusion, se retira pour aller attendre son arrêt : il ne fut pas différé. Après avoir consulté un moment avec sa mère, l'*Amour* fit déclarer à la vénérable *Pudeur*, par la bouche même de son ennemie (la *Volupté*), qu'elle eût à quitter son empire pour n'y jamais reparoître : c'étoit l'exi-

ler de la terre. Quelle région habitée n'est pas l'empire de l'*Amour* ?

Ainsi , pour avoir voulu MAL-A-PROPOS usurper des droits que l'*Amour* ne devoit pas céder , la *Pudeur* en perdit quel l'*Hymen* même ne put lui rendre : & l'*Amour* de son côté perdit l'avantage flatteur de la victoire , dans presque toutes ses conquêtes. Personne n'y gagna ; la *Volupté* elle-même s'ennuya bientôt de ses triomphes , & se trouva fatiguée de l'exercice d'un pouvoir sans bornes & jamais contredit.

Depuis cette fatale époque , quelques soins qu'ayent pris les Dieux pour réconcilier la *Pudeur* avec l'*Amour* , il veut toujours l'exiler des lieux où il donne des loix , & la *Pudeur* ne fait presque jamais lui céder ou se défendre que MAL-A-PROPOS.

» Toi seule , sage & tendre *Delphire* !
» toi seule as pû donner asyle à ces deux
» ennemis dans une paix inaltérable.
» C'est ce bienfait des Dieux qu'a voulu
» consacrer ma Muse. Plus cette faveur
» deviendra rare dans les siècles futurs ,
» plus on admirera ta gloire & le
» bonheur de ton amant.

Par M. D L. G.

H iij

A Mad... L. D... De.....

J'AI promis à mon Roi d'être son Chevalier ;
 Et dès long-temps je suis le vôtre ;
 Par ce double serment je viens de me lier.
 Je suis sûr & jamais je ne veux l'oublier ,
 En servant l'un , de plaire à l'autre.

Par un jeune Chevalier de l'Ordre de S. Louis.

ARTICLE V. SPECTACLES.

SPECTACLES DE LA COUR A VERSAILLES.

LE Mardi 1 Février les Comédiens François représenterent le *Glorieux* , Comédie en cinq Actes & en vers du feu sieur NÉRICAUT DESTOUCHES. Le sieur BELCOUR y jouoit le principal rôle (a). Pour seconde Pièce les *Originaux* , Comédie en un Acte , en prose , du feu sieur FAGAN (b).

(a) Première Représentation en 1732.

(b) En 1737.

Le Mercredi il n'y a point eu de spectacle à cause de la Fête.

Le Jeudi 3 les mêmes Comédiens représenterent *Zulime*, Tragédie du sieur de VOLTAIRE (c). La Dlle CLAIRON jouoit le rôle de *Zulime*. La Dlle DUBOIS celui d'*Atide*; la Dlle PRÉVILLE celui de *Serame*. Les rôles de *Benassar* & de son confident étoient remplis par les sieurs BRISART & DUBOIS : ceux de *Ramir* & du Confident, par les sieurs le KAIN & d'AUBERVAL. La Tragédie fut suivie de l'*Indiscret*, Comédie en un Acte en vers du même Auteur (d).

Le Mardi 18 on représenta l'*Esprit follet*, Comédie en 5 Actes & en vers du feu sieur HAUTEROCHÉ (e), qui fut suivie du *Cocher supposé* (f), Comédie en un Acte & en prose du même Auteur.

Le lendemain 9 les Comédiens Italiens représenterent la *Cantatrice*, Comédie Italienne, dans laquelle la Dlle PICCINELLI exécutoit le rôle de *Cantatrice*. Cette Comédie précédoit *Ver-*

(c) En 1740.

(d) En 1725.

(e) En 1684.

(f) Dans la même année.

176 MERCURE DE FRANCE.

Vertumne & Pomone, ballet en un Acte, (extrait du ballet des Elémens) représenté par l'Académie Royale de Musique, conjointement avec la Musique du Roi. Le Poëme de ce Ballet est du sieur ROY, Chevalier de l'Ordre de S. Michel. La Musique, du feu sieur DESTOUCHES. Les rôles de *Vertumne* & de *Pan* furent exécutés par les sieurs GELIOTE & GELIN; celui de *Pomone* par la Dlle ARNOULD. Les Grâces & l'expression des chants de ce ballet, l'esprit & l'agrément qui régnerent dans le Poëme, les talens si connus & si admirés des Acteurs qui en rendoient les principaux rôles, tant de charmes réunis ne pouvoient manquer de plaire & de rendre cette représentation très-agréable. La Dlle LANI dansoit seule une principale entrée dans les *Bergeres*. Le sieur CAMPIONI & la Dlle DUMONCEAU un pas de deux. Les sieurs LAVAL & GARDEL dansoient dans les *Faunes*, ainsi que les sieurs d'AUBERVAL, GROSSET & CAMPIONI. Le sieur LANI & la Dlle ALLARD exécutoient les principales entrées dans les *Pastres*.

Le Jeudi 10, les Comédiens François représenterent *Mérope*, Tragédie du sieur de VOLTAIRE, dans laquelle la

Dlle DUMESNIL joua le rôle de *Mé-
rope.* (g).

Pour seconde Pièce le *Galant Cou-
reur*, Comédie en un Acte en prose du
feu sieur le GRAND (h). Le sieur MO-
LÉ y jouoit le principal rôle.

Le Mardi 15, dernier jour du Carna-
val, par extraordinaire, les Sujets de la
Comédie Italienne exécuterent à la
Cour deux Opéra-Comiques; *le Roi &
le Fermier*, Paroles du sieur SEDAINE,
Musique du sieur MONCIGNI & *On ne
s'avise jamais de tout.*

On donnera dans le Mercure pro-
chain le Journal des autres représenta-
tions jusques à la clôture.

N. B. Nous n'avons fait qu'annon-
cer sommairement, dans le précédent
Vol. les premiers BALS DE LA COUR.
Nous ne doutons pas que nos Lecteurs
n'en desirerent une relation détaillée jus-
ques à la fin du Carnaval: mais comme
ce genre de Spectacles doit à tous égards
être distingué des représentations théâ-
trales dont nous venons de rendre com-
pte, on en a fait un Article particulier
que l'on trouvera après notre Article des
Théâtres & autres Spectacles ordinaires.

(g) Première fois en 1743.

(h) En 1722.

H v

SPECTACLES DE PARIS.

O P E R A.

L'ACADÉMIE Royale de Musique a remis au Théâtre le Mardi 22 Février **TITON & L'AURE**, *Pastorale Héroïque en en 3 Actes*, précédée d'un Prologue, dont le Sujet est **PROMÉTHÉE** animant des Statues d'hommes & de femmes avec le feu du Ciel qu'il a dérobé.

Cet Opéra a été représenté pour la première fois, au mois de Janvier 1753. Il eut alors le succès le plus éclatant & le plus longtemps soutenu, qu'on ait vu sur ce Théâtre. Une époque mémorable, mais affligeante pour les Amateurs de ce Spectacle, ajoute encore à sa célébrité, en ce que cet Opéra a été le dernier dans lequel **M. GELIOTE** a chanté sur le Théâtre de Paris.

Le Public a prouvé dès la première représentation de cette Remise que l'ouvrage devoit à son propre mérite, & non pas aux circonstances, l'avantage de lui plaire. **M. PILLOT** qui joue le rôle de *Titon*, est applaudi avec justice dans plusieurs endroits essentiels de ce

rôle. La mémoire récente encore de M. GELIOTTE, & renouvelée journellement par les représentations de la Cour est une ennemie qui fait honneur, même en triomphant, au talent & à l'application de M. PILLOT, bien moins secondé par l'organe que son célèbre Prédécesseur. Mlle LE MIERRE (épouse de M. LARRIVÉE) sans avoir eu les mêmes obstacles de comparaison à vaincre, se fait beaucoup d'honneur dans le rôle de l'*Aurore* qu'elle chante & qu'elle joue avec un égal succès. Les rôles de *Palès* & d'*Eole*, quoique moins intéressans dans le sujet que les deux précédens, font beaucoup d'effet, & sont très-bien rendus; le premier, par Mlle CHEVALIER; l'autre, par M. GELIN. Ce dernier est particulièrement très-applaudi dans le grand morceau du second Acte *Vents furieux*, &c, dans lequel sa belle voix est déployée avec tous ses avantages. Mais ce qui, avec beaucoup de plaisir, fait l'étonnement & l'attention du Public, c'est la manière dont M. MUGUET chante la célèbre Ariette *du Dieu des cœurs* &c. On peut avec autant de justice lui attribuer ce que nous venons de dire à l'occasion de

H vj

M. PILLOT, puisque cette Ariette étoit exécutée par M. GELIOTE, & faisoit, une partie très-brillante du rôle de *Titon*. On doit ajouter au sujet de M. MUGUET qu'en donnant de justes éloges aux soins qu'il a pris de chanter avec art ce Morceau, il est redevable aussi à l'avantage de sa voix du plaisir que le Public trouve à l'entendre. Cette favorable circonstance doit sans doute encourager ce Sujet à redoubler d'efforts & d'application pour profiter du même avantage dans d'autres occasions, & pour faire valoir par le talent la faveur que la Nature lui a donnée du côté de l'organe.

Nous ne parlerons point des parties accessoires dans cet Opéra ; les vers & la Musique suffisent au succès de l'ouvrage.

Les vers du Prologue sont de feu M. de la MOTHE. Le Poème de feu M. de la MARRE, Auteur du Poème de *Zaïde* (a). La Musique de M. de MONDONVILLE.

(a) Nous ignorons par quel motif dans l'édition des paroles de cet Opéra, on n'a fait, contre l'usage, mention uniquement que de l'Auteur de la Musique. Comme nous n'avons aucune raison pour priver la mémoire de feu M. de

L'Extrait du Poëme se trouve au *Mer-
cure* de Février 1753.

On continue les Fêtes Grecques & Romaines les Jeudis. Le Public y entend avec beaucoup de plaisir entr'autres talens de ce Théâtre M. LARRIVÉE dans le rôle d'*Alcibiade*, ainsi que dans le rôle de *Prométhée* au Prologue de *Titon & l'Aurore*.

La MARRE de la gloire d'un ouvrage aussi agréable; nous avons cru, conformément à tous les Journalistes & les Bibliographes de ce Théâtre, devoir la lui restituer ici.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE 26 Février on joua pour la 17^e représentation *Dupuis & des Ronais*, Comédie dont nous avons déjà parlé dans le *Mercur* précédent. Il est, depuis longtemps si peu d'exemples d'un pareil nombre de représentations sur ce Théâtre, que cette seule circonstance fait mieux que tout ce que nous pourrions ajouter, l'éloge le moins suspect de cet Ouvrage. L'analyse que nous en donnons ici, n'est que pour satisfaire la première curiosité des

182 MERCURE DE FRANCE!

Lecteurs qui n'auroient pu se procurer l'édition de cette Pièce. Quand nous aurions étendu davantage notre Extrait, nous aurions toujours fait perdre trop de plaisir aux Lecteurs & supprimé trop de beautés dans le coloris de l'Ouvrage, pour dispenser de recourir à l'Ouvrage même.



E X T R A I T

DE DUPUIS ET DES RONAIS,

*Comédie en trois Actes en vers libres ;
par M. COLLÉ , Lecteur de Monseigneur le Duc d'ORLÉANS.*

PERSONNAGES.

ACTEURS.

M. DUPUIS , homme de Finance,

père de MARIANE , *M. Brisard.*

MARIANE , sa fille , amoureuse

de DES RONAIS , *Mlle Gauffin.*

DES RONAIS , aussi Financier ,

amoureux de MARIANE , *M. Mollé.*

CLÉNARD , ci-devant Précepteur du

feu neveu de DUPUIS , *M. Dubois.*

GASPARD , Notaire ,

M. d'Auberval.

LA VIOLETTE , Valet de Chambre.

La Scène est à Paris , dans le Salon de M. Dupuis.

LE vieux Dupuis a destiné sa fille à Des Ronais. Les deux Amans , qui s'aiment avec une égale tendresse , n'aspirent qu'après le jour de leur union , & se flattent que cet hymen n'est pas éloigné. *Mariane* a vingt-cinq ans :

184 MERCURE DE FRANCE.

Dupuis approuve leur amour & desir
ce mariage ; il a engagé *Des Ronais* ,
qu'il aime , à venir demeurer dans sa
maison : il se dépouille en sa faveur
d'une Charge de Finance qu'il a occupée
l'espace de trente-deux ans : il a fait venir
un Notaire ; *Des Ronais* & *Mariane*
ont ordre de se rendre dans son apparte-
ment ; tout cela semble annoncer un
mariage prochain , & ce mariage néan-
moins paroît devoir être encore diffé-
ré ; en voici la raison.

DUPUIS.

A cet hymen si je donnois les mains ,
Abandonné dans ma vieillesse ,
Réduit à cet état dont j'ai cent fois frémi ,
Je vivrois seul & mourrois de tristesse ,
De perdre en même temps ma fille & mon ami.
C'est cette juste défiance
Que je renferme dans mon sein ,
Dont j'épargne à leur cœur la triste connoissance ;
Qui ne feroit qu'augmenter leur chagrin ;
Et pour donner en apparence
Quelque motif à mes délais ,
Sur les exploits galans j'attaque *Des Ronais*.
Ce n'est qu'un voile adroit pour couvrir le myst-
ère
Que de mon secret je leur fais.
C'est dans ces quatorze vers qu'est

renfermé tout le sujet de cette Comédie. *Dupuis*, pour justifier ses délais, dont il vient d'exposer le motif, attribue à *Des Ronais* des intrigues galantes qui pourroient faire le malheur de sa fille, si elle devenoit son épouse. Cette galanterie de *Des Ronais* n'est pas une pure supposition ; & les bruits qui s'en répandent ne sont point sans fondement. On fait qu'une *Comtesse* lui a fait des avances, auxquelles il a paru répondre ; & le hazard veut qu'une Lettre de cette femme à *Des Ronais* tombe entre les mains du vieux *Dupuis*, qui triomphe d'avoir cette pièce à opposer aux instances des deux Amans. La Scène où il leur fait part de cette Lettre, a paru un chef-d'œuvre. Nous en rapporterons quelques traits qui pourront en donner une idée.

DUPUIS à *Mariane*,

Ecoute

Le billet qu'on écrit à cet homme galant :
 Tu verras que tantôt j'avois raison sans doute.
 Pour l'épouser si vite il est trop semillant.
 (*il veut lire.*)

Ce Lundi.....

DESRONAIIS, l'interrompant, & le tirant par la manche, en se cachant de *Mariane* ; & voulant l'empêcher de lire,

Eh ! par grace ! ...

DUPUIS, *secouant la tête.*

Oh ! non pas. Sans votre façon dure ;
Vos reproches amers sur ma mauvaise foi ,
Ce n'eût été qu'entre vous seul & moi ,
Que j'eusse fait cette lecture.

Mais , pour me disculper de tous mes torts , je voi
Qu'à ma fille , à présent , malgré moi je la doi.

(*Se retournant vers sa fille.*)

Lisons donc , pour cela , la lettre de la Dame.

(*Il lit.*)

Ce lundi.

Comment donc ! depuis plus d'un mois , vous
tournez la tête à votre Comtesse ; & il y a huit
grands jours qu'elle n'a entendu parler de vous.
Voilà une bonne folie ! ceci auroit tout l'air d'une
rupture , si je voulois y entendre ; surtout depuis la
dernière lettre que j'ai reçue de vous , & qui étoit
si gauche. Mais finissons ceci ; les ruptures m'ex-
cèdent ; tout cela m'ennuie ; & je vous pardonne.

Au fond , pourtant , c'est une bonne femme !

Quelle clémence ! la belle âme !

(*Il continue de lire.*)

C'est jeudi le jour de ma loge à l'Opéra ; venez-
y. Je reviens exprès de la Campagne , ce jour-là ,
pour souper avec vous ; je vous mènerai & vous ra-
menerai. A jeudi , donc ; je le veux ; entendez-
vous que je le veux ? Tâchez de quitter vos Dupuis
de bonne heure.. S'interrompant , VOS DUPUIS ?

Je vous défends , surtout , de me parler de cette

petite fille, (Il ôte son chapeau à Mariane), & de m'en dite tant de merveilles. Il y a de quoi en périr d'ennui ; ou, ce qui seroit cent fois pis encore, il faudroit en devenir jalouse. A jeudi, mon cher Des Ronais. Rancune tenante, au moins.

(Il les regarde, & ils restent tous un moment sans parler.)

Qu'est-ce ? ... Eh bien ! ... Vous voilà tous deux pétrifiés !

Ma fille, vous voyez, sans que je le prononce,
Tous mes délais justifiés.

(A Des Ronais, en lui remettant la lettre de la Comtesse.)

Comme un homme poli, vous, vous devez
réponse

A ce billet galant, vif & des plus instans ;

Et pour la faire, moi, je vous donne du temps :

Mais, mais, beaucoup ; ... un temps considérable.

M A R I A N E,

du ton du sentiment.

Quoi ; vous me trompiez ? Vous ! Quoi ! vous,
Des Ronais, vous !

D U P U I S, *d'un ton de gaieté.*

Eh ! vraiment, il nous trompoit tous !

D E S R O N A I S, *d'un air modeste & affligé.*

Eh ! Monsieur ! est-ce à vous de me trouver coupable ?

J'aurois bien des moyens pour me justifier :

Si je n'avois en vous un Juge qui m'accable,

188 MERCURE DE FRANCE.

Et qui ne veut que me sacrifier.

M A R I A N E.

avec un peu de dédain.

Vous vous justifieriez !

D U P U I S , *d'un air triomphant.*

On peut l'en défier.

D E S R O N A I S , *vivement.*

Non , vis-à-vis de vous , divine Mariane ,

Je suis un criminel qui tombe à vos genoux ;

Je mérite votre courroux ;

Et moi-même je me condamne ,

Je m'abhorre. Qui ? moi !... J'ai pu blesser l'amour !..

L'amour que j'ai pour vous ! par un juste retour ,

Punissez-moi , soyez impitoyable ;

De votre colère équitable

Faites-moi sentir tous les coups ,

Je ne m'en plaindrai pas. Mais vous , Monsieur ,
mais vous !

Si vous ne cherchiez pas des prétextes plausibles ,

Pour pallier vos refus éternels ,

Tous mes torts , à vos yeux , seroient moins
criminels ,

Ils seroient moins irrémissibles.

D U P U I S .

Vous le croyez ?

D E S R O N A I S .

Oui , sans cela , Monsieur ;

Nous ne me feriez pas un crime d'une erreur ;

Que l'on pardonne à l'âge , & qu'il m'a fait com-
mettre.

Vous me justifieriez vous-même, & par la lettre,
Dont ici, contre moi, vous venez d'abuser.

Dupuis marque sa surprise.

Rien n'est plus vrai, vous avez trop d'usage,
D'habitude du monde, & vous êtes trop sage,
Pour que ce vain écrit, qui sert à m'accuser,
Ne pût, si vous vouliez, tourner à m'excuser.

Examinons-le, & voyons ce qu'il prouve,

Voici d'abord ce que j'y trouve :]

(*Il lit.*)

*Comment donc ! depuis plus d'un mois, vous
tournez la tête à votre Comtesse.*

Depuis un mois. Ce fut au Bal de l'Opéra.

Que s'engagea cette sorte aventure...

*Voyez... Mais, pesez donc sur le temps qu'elle
dure.*

(*Il lit.*)

*Et il y a huit grands jours qu'elle n'a entendu
parler de vous... (Plus bas.) Ceci auroit tout l'air
d'une rupture... Oui ! L'air d'une rupture ;*

C'en est une, bien une, une qui durera,

Une bien complète, bien sûre,

Ou jamais femme n'y croira.

M A R I A N E,

en soupirant & sans le regarder,

Comment vous croire, vous ?

D E S R O N A I S.

Que vous m'affligeriez ;

Si vous pensiez qu'en cette aventure fatale,

196 MERCURE DE FRANCE.

Elle ait , un seul instant , été votre rivale ;
Ne l'imaginez pas. Vous vous dégraderiez.

DUPUIS.

Qu'il connoît bien le cœur des femmes !
Il est vif , éloquent. Je ne suis plus surpris ,
S'il fait tourner la tête à de fort grandes Dames.

MARIANE.

Infidèle ! eh ! voilà le prix . . .

DUPUIS.

Voilà comme l'amour échauffant ses esprits ,
Et lui prêtant son éloquente ivresse ,

Il enflâma cette Comtesse ,
Dont il étoit ; & dont il est encore épris.

DES RONAIS.

Moi ! de l'amour pour elle ! Est-ce ainsi qu'on
profane

Le nom d'amour ? Le plus profond mépris
Est le seul sentiment ; oui , le seul , Mariane ,

Qu'elle ait excité dans mon cœur.

Je le prouve encor , par sa lettre :

Surtout je vous défends de me parler de Mariane . . .

DUPUIS , l'interrompant.

Ah ! tout beau ! daignez me permettre ;
Lisez comme on a mis , comme on a voulu
mettre.

Cette petite Fille.

DES RONAIS.

Eh bien ! soit. Oui , Monsieur.

(*Il lit.*)

M A R S. 1763. 191

« Surtout je vous défends de me parler de cette
« petite Fille. (Il mâchonne les derniers mots à
« Mariane.) Et de m'en dire tant de merveilles.

Pendant le peu de temps qu'a duré mon erreur
Je n'étois plein que de vous-même;
Je ne lui parlois que de vous;
De votre cœur, de mon amour extrême;
De nos sentimens les plus doux;
Du désir vif, & du bonheur suprême
De me voir un jour votre Epoux....
Son orgueil; non, son cœur me paroissoit jaloux
De ces objets toujours présens à ma pensée,
Mais sans cesse mon cœur les lui présentait tous;
Et quoiqu'au fond de l'âme, elle en fût offensée,]
Elle-même, elle étoit forcée
De ne me parler que de vous.

Pendant le couplet précédent, Mariane s'attendrit par degrés, & prépare le soupir qui doit lui échapper à la fin de ce même couplet.

M A R I A N E.

Hélas !

D U P U I S, *du ton du dépit.*

Quelle foiblesse extrême !

Tu t'attendris :

M A R I A N E, *pleurant presque.*

Moi ! je m'attendris, moi !

D U P U I S.

Eh ! mais, sans doute. Eh ! parbleu ! je le vois

Pauvre dupe ! crois-tu que sans partage il aime ?

M A R I A N E.

Mon Père ! Eh , Je ne crois rien , moi.

D E S R O N A I S , à *Marianne*.

Ah ! croyez que vous seule & toujours adorée ;
Vous regnates toujours sur ce cœur emporté ,
Par une folle ardeur de si peu de durée

(*S'adressant à Dupuis.*)

Et ! pour vous pénétrer de cette vérité ;
Regardez Mariane ... Et voyez , d'un côté ;
La décence & l'honnêteté ,
Le sentiment ; une ame ... Eh ! quelle âme adora-
ble !

Sa tendresse pour moi ; ... mais que j'ai mérité
De perdre , en me rendant coupable ...
Et voyez de l'autre côté

D U P U I S.

Phœbus , que tout cela !

M A R I A N E ,

Mais non. En vérité ,
Je suis bien loin , ici , de prendre sa défense ;
Ni même , dans l'aveu de son extravagance ,
De vous faire observer , au moins , la bonne foi.
Non , sa légèreté m'offense ;
Je suis sensible ; je la voi ;
Mais vous mon Père , hélas ! pourquoi

En

En montrez-vous encor plus de courroux que moi ?

Malgré toute la complaisance,
Et le respect que je vous doi,
Voulez-vous enfin que je pense!...

DUPUIS.

Quoi donc ! Que penses-tu ? (*à part.*) J'enrage.

MARIANE.

Mais je croi,
Sans m'éloigner trop de la vraisemblance,
Que les torts, (trop réels) de Monsieur Des Ro-
nais,

Vous servent bien dans les projets,
Que vous vous étiez faits d'avance.

DUPUIS.

Quels projets ! Ma conduite est toute simple. Eh !
mais,

C'est le fait seul qui parle , & que je te présente ;
Des Ronais aime ailleurs.

MARIANE.

Aimer ! c'est bientôt dit.

Aimer ! Que votre âme est contente
D'appuyer sur ce mot , (*à part.*) que mon cœur
contredit !

DUPUIS.

Eh ! Oui , flatte-toi donc que cette grande Dame
N'a plus aucuns droits sur son âme ,
Et ne lui fera pas négliger les Dupuis.
Et la petite Fille ?

I

194 MERCURE DE FRANCE.

DES RONAIS.

Ah ! Monsieur, je ne puis
Tenir à ce reproche horrible.

M A R I A N E, *à part.*

Eh ! Son projet est bien visible !

DES RONAIS.

Mariane , de mille coups ,
Je percerois ce cœur , s'il eût été sensible ;
Un seul instant , pour un autre que vous.

D U P U I S.

Bon ! bon ! discours d'amans. Ils se ressemblent
tous.

M A R I A N E.

Non , ceux-là sont sentis.

DES RONAIS.

Sans doute , & c'est mon âme ,
Qui parle , qui vous peint , qui veut , en traits de
flâme ,

Dans votre cœur graver mon repentir.
Dans le mien le remords s'est déjà fait sentir ;
Ce n'est pas d'aujourd'hui , que mon amour ré-
clame .

Contre l'erreur qui l'a surpris.

Si vous sçaviez tout le mépris

Que , dès cet instant-là , j'ai conçu pour moi-
même ,

Pour ma fatuité , pour ma foiblesse extrême ;
Oui , Mariane , ici , je le jure à vos pieds ;

M A R S. 1763.

195

Malgré votre courroux , malgré vos justes
plaintes ,

Si vous aviez pu voir mes remords & mes craintes ,
Vous-même vous me plaindriez.

M A R I A N E.

Ecoutez , Des Ronais: je veux votre parole
De ne révoir jamais la Comtesse ...

D E S R O N A I S.

Ah ! l'honneur ;

L'amour font le serment ! Et si je le viole ,
Que je perde à la fois la vie & votre cœur.

M A R I A N E.

Je le reçois , & vous pardonne.

D E S R O N A I S , *voulant se jeter aux pieds
de Mariane.*

Trop généreuse Amante !

D U P U I S.

Eh ! comment donc ! comment !

C'est au moment où je vous donne
Une preuve invincible...

M A R I A N E.

Oui , c'est dans ce moment ,
Mon Pere , où dans l'aveu naïf de sa foiblesse ,
Je vois moins son aveuglement
Que ses remords & sa tendresse ;
Où , de ce même égarement ,
Je crois voir & trouver la cause ,
Et l'excuse de vos délais.

I ij

D U P U I S.

Parbleu ! ceci n'est pas mauvais ,
 Et c'est fort bien prendre la chose !
 D'après cet éclaircissement ,
 Qui contre moi tourne directement ,
 Vous verrez que c'est moi qui suis coupable. En-
 forte . . .

M A R I A N E.

Mon pere , pardonnez ! je sens que je m'em-
 porte ;

Mais vous m'aimez ; vous voulez mon bon-
 heur ;

Moi-même à nous unir , souffrez que je vous
 porte ;

L'hymen m'assurera de sa constante ardeur.

Des Ronais est rempli d'honneur ;

Mon pardon généreux sur l'âme de Monsieur

Doit faire une impression forte ;

Et je vous réponds de son cœur.

D U P U I S.

Quelle est ta caution ? L'amour qui te transporte ?

C'est une déraison qui me met en fureur.

Non , non , ce n'est qu'après les plus longues
 épreuves

Que je ferai de Monsieur Des Ronais ,

Qu'il sera ton époux. Je veux qu'il le soit. Mais ,

De sa bonne conduite , il me faut d'autres
 preuves.

Bien persuadés que les galanteries de *des Ronais* ne sont qu'un faux prétexte pour différer leur mariage, les deux Amans font auprès de *Dupuis* les plus vives instances pour l'obliger à s'expliquer sur le véritable motif de ses délais.

DUPUIS, après avoir résisté quelque temps.
Il vient d'un sentiment que vous croirez bizarre,
(Quoique très-vrai pourtant) & qui n'est point si rare ;

Mais que dans la jeunesse, on n'a point, mon ami :

C'est la défiance des hommes
Qu'en moi l'expérience a trop bien affermi,
Surtout dans le siècle où nous sommes.
C'est en partant d'après ce principe ennemi,
Que j'entends, que je veux que votre mariage
Que vous pressiez tous deux si fort,
Ne se fasse qu'après ma mort.

Nous regrettons de ne pouvoir rapporter toute la Scène qui suit cette explication ; elle est à la fois vive, noble, ingénieuse & attendrissante. M. *Dupuis* entreprend d'abord de justifier sa façon de penser, & dit aux deux Amans :

Quand vous, *Des Ronais*, vous, ma fille
Vous serez occupés d'abord de votre amour,

I iij

198 MERCURE DE FRANCE.

Qu'après cela viendront les soins d'une famille ;
Qu'aux devoirs les plaisirs succédant tour-à-
tour ,

Vous recevrez chez vous & la Ville & la Cour ;
Que pour suffire à ce brillant commerce ,

Tous vos momens seront comptés ;

Qu'ensuite enfin des deux côtés

Les passions viendront à la traversé ;

Je dois beaucoup compter sur vos bontés.

L'amitié des enfans passe alors comme un songe.

C'est dans le tourbillon où le monde les plonge ;

Hélas ! c'est dans ces temps de travers & d'écart ,

Qu'à peine la jeunesse songe

A l'existence d'un vieillard.

Ma fille ; on ne voit dans le monde

Que des pères abandonnés

A leur solitude profonde ,

Par des enfans... souvent qui les ont ruinés.

Mais en voit-on d'assez bien nés ,

Pour oser en public , faire leur compagnie

De ces Vieillards infortunés ?

Ils leur feront , & par cérémonie ,

Une visite ou deux par mois ;

Seront distraits , rêveurs , immobiles & roids ;

Dans un faureuil viendront s'étendre ;

Parleront peu , ne diront rien de tendre ,

Et s'en iront après avoir bâillé vingt fois.

.

Encore sont-ce les plus honnêtes ;
 Qui , commandés par l'absolu pouvoir
 Que sur ces Messieurs-là peuvent encore avoir
 Des bienfaisances mécaniques ,
 Viennent ainsi se rendre en mauvais politiques ;
 A ce qu'ils nomment leur devoir ;
 Nous donner , en suivant des usages antiques ,
 Par décence , & bien moins pour nous que pour
 autrui ,
 De ces preuves périodiques
 De leur ingratitude & de leur froid ennui.

Des Ronais ne croit pas devoir combattre les idées de ce vieillard ; il connoît la bonté de son cœur , & c'est par le sentiment & la tendresse qu'il essaye de vaincre sa résistance.

Non , vous n'êtes point insensible.
 Ne vous dérobez point aux tendres mouvemens ,
 Très-respectable ami , qu'il est presque impossible
 Que vous n'éprouviez pas dans d'aussi doux momens.
 Que l'amour paternel , notre commune flâme ,
 Qu'une fille , un fils , deux amans ,
 Que l'amitié , l'amour , la nature en votre âme ,
 Par la réunion de tous ces sentimens ,
 En l'embrasant du feu qui nous enflamme ,
 Y fassent tout céder à leurs transports charmans.

200 MERCURE DE FRANCE.

C'est votre cœur lui seul , lui seul que je réclame :
Vous vous vous attendrissez. Mon père , à vos
genoux ,

Je lis dans vos regards que j'obtiendrai de vous
Ce doux consentement, où je force votre âme.

Dupuis ne se rend point encore ; &
cette résistance qui met l'impétueux
Des Ronais hors de lui-même , ne lui
permet plus de se contenir. La douceur
de *Mariane* , & tout ce qu'elle montre
de tendresse , d'attachement & de sou-
mission pour son père , triomphe enfin
de l'obstination du vieillard qui lui dit :

Je ne veux point laisser à ma raison fidèle

Le temps de refroidir ma sensibilité.

Qu'aujourd'hui votre hymen se fasse ;

Aujourd'hui donne-lui la main . . .

Je ne répondrais pas demain

De t'accorder la même grace.

Ainsi finit cette Pièce intéressante.



*OBSERVATIONS sur la Comédie de
DUPUIS & DES RONAIS.*

COMBIEN il seroit agréable pour nous de n'avoir jamais à rendre compte au Public , que d'Ouvrages tels que celui dont nous venons de faire l'Extrait ! Certains de n'être pas contredits sur les éloges , nous aurions la satisfaction d'exercer une critique , utile au progrès de l'art , sans blesser l'amour-propre des Auteurs.

Dans ce que nous avons déjà dit au sujet de cette Comédie (a) nous avons résumé à-peu-près ce que le Public avoit le plus applaudi , & ce qu'il a confirmé depuis par des suffrages réfléchis. Intérêt touchant sans tristesse ; morale sans pédanterie ; détails toujours agréables sans affectation de tours brillans , d'où résulte la justesse & la facilité dans le Dialogue ; par-tout un sentiment puisé dans la nature & non dans le Roman du cœur. Telle est l'idée générale qui nous a paru rester de cette Pièce à tous ceux qui la connoissent. Qu'il nous soit permis , pour notre propre instruction , d'y ajouter quelques réflexions particulières que l'ouvrage nous a fait naître.

Le sujet est fort simple. L'emploi qu'en a fait l'Auteur pour fournir à trois Actes , fait d'autant plus d'honneur à son talent , qu'il ne laisse appercevoir aucune extension forcée. Examinons les moyens.

Il ne pouvoit y avoir dans cette Pièce beaucoup

(a) Voyez le *Mercure de Février*, Article des *Spéctacles de la Cour*.

de ce qu'on appelle communément ACTION. Un Sujet aussi peu compliqué ne pouvant & ne devant admettre la multiplicité des incidens , ni un mouvement bien apparent dans la marche ou dans la conduite du Drame. Mais quand d'autres Modernes , surtout parmi les François , ne nous auroient pas appris par leurs succès qu'il y a différens genres d'ACTION , cette Pièce suffiroit peut-être pour nous le faire appercevoir.

Je ne sais si l'on ne trouvera pas trop d'affectation dans les termes , lorsque nous distinguons l'ACTION DRAMATIQUE en *action physique* & en *action morale*. Je crois au moins pouvoir m'assurer qu'il y a de la vérité dans la distinction , & que la Comédie dont il s'agit est du genre d'ACTION morale.

Ne pourroit-on pas considérer comme action *physique* ou *matérielle* , celle qui par la force de l'intrigue , par l'enchaînement des incidens , met les personnages dans des situations opposées l'une à l'autre , celle qui change alternativement la fortune de divers projets , par des événemens préparés mais imprévus , & enfin par d'autres événemens indépendans de la volonté ou des sentimens de quelques personnages , rapproche le terme ou dénouement que cette même ACTION avoit rendu à éloigner ?

Il devoit se rencontrer très-peu d'ACTION de ce genre dans la Comédie de *Dupuis & Des Ronais*. Tout ce qui peut avoir rapport au premier genre est l'*incident* (très-ingénieusement trouvé , & très-habilement mis en œuvre) de la Lettre de la Comtesse à *Des Ronais* entre les mains de *Dupuis*. Nous reviendrons au mérite de ce moyen.

Au contraire, ne pourroit-on pas placer dans

le second genre d'ACTION, qu'on nous permettra de nommer *morale* ou *métaphysique*, les obstacles qui résultent seulement du contraste des caractères ou d'un intérêt actif & puissant opposé aux vues & aux desirs des personnages intéressans ? Ne peut-on pas ranger dans la même classe un jeu de ressorts que produit la seule gradation de sentiment entre les personnages, & qui donne aux uns une certaine force, indépendante des événemens, sur les volontés des autres ? Le mouvement qui résulte de cette sorte de moyens, n'a son principe & son action que dans le cœur, & ne peut être sans doute bien saisi que par l'esprit.

C'est de ce second genre, tel que nous essayons de le définir, que l'Auteur a tiré le plus grand parti dans sa Pièce. C'est par là que l'incident de la lettre, qui pouvoit donner à *Dupuis* les plus fortes armes contre l'importunité des deux Amans, & qui semble devoir, sinon détruire, au moins altérer cruellement le concert de leurs sentimens, devient au contraire l'occasion du triomphe qu'ils remportent sur la volonté la plus obstinément affermie. C'est la justesse avec laquelle *Marianne* voit l'égarement momentané de son Amant, dans la conviction d'un fait que les seuls soupçons auroient pu lui exagérer ; c'est le pardon généreux & tendre qui en résulte ; c'est ensuite la violence de *Des Ronais* qui donne lieu au sacrifice héroïque, mais naturel, que fait cette fille de l'amour le plus légitime & le plus ardent, à la seule manie de son Père, qui, en le touchant invinciblement, amène par une voie fort naturelle au dénouement qui paroïssoit désespéré ; sans qu'aucun des Personnages soit sorti du caractère primitif que l'Auteur leur a donné. Voilà des moyens

qui tiennent tous au cœur , sans secours d'événement. Voilà donc cette gradation , ce ressort de sentiment qui agit avec une force pour ainsi dire *coactrice* , & qui opère toute la conduite & le dénouement de ce Drame dont le fond est un des plus simples qui soit au Théâtre.

En applaudissant avec tout le Public au talent de l'Auteur & à l'art qu'il a employé dans cette Comédie , nous n'en exhorterons pas moins les Auteurs à se défendre de la séduction de l'exemple. Nous nous garderons bien d'encourager à courir les hazards d'un genre , où les chûtes seroient sans ressources , & où il ne faut pas moins qu'un succès aussi décidé pour justifier la hardiesse de l'entreprise.

Le Public , après avoir quelque temps balancé sur le caractère singulier de *Dupuis* , semble avoir reconnu combien il étoit nécessaire au jeu des autres caractères. Peut être on ne le soupçonnoit pas dans la Nature , que par faute de réflexions , & encore plus faute de cette bonne foi dont on manque avec soi-même aussi souvent au moins qu'avec les autres. D'ailleurs , on est obligé de convenir que tout ce que l'art le plus délicat & le mieux raisonné peut fournir , a été employé pour adoucir ce que ce caractère offre d'abord d'injurieux à l'humanité.

N. B. En publiant la Lettre suivante sur un événement qui doit causer tant de regrets au Public , nous tâchons de continuer de marquer notre empressement sur le tribut d'éloges qu'on doit aux personnes célèbres. On goûte une espèce de consolation , en lisant l'hommage qu'on leur rend ; & notre reconnaissance envers elles nous fait souhaiter que la postérité se les représente telles que nous les avons vues , mais cela est impossible à l'égard de l'*Athice* charmante dont la perte nous est si sensible.

LETTRE de M. DE SAINT FOIX à
M.****.

Vous me demandez mon sentiment, Monsieur, sur l'idée d'un tableau auquel vous travaillez. Il représentera, dites-vous, *Thalie* éplorée, qui fait tous ses efforts pour retenir une Actrice qui veut la quitter. Je ne doute point de l'habileté de votre pinceau ; je vous dirai seulement qu'il y a des objets qui sont moins du ressort de l'imagination que du sentiment ; je suis persuadé que *Thalie* aura l'attitude & toute l'expression convenables ; mais l'Actrice, Monsieur, cette Actrice divine, son front, ses yeux, son nez, sa bouche, tous ses traits si délicatement assortis pour lui composer la physionomie la plus aimable & la plus piquante ; sa taille de nymphe ; son maintien libre, aisé & toujours décent, Mademoiselle *Dangeville* enfin (car sa retraite du Théâtre est le sujet de votre tableau) Mademoiselle *Dangeville*, Monsieur, peut-on espérer de la bien peindre ! Avec de l'intelligence, du sentiment, de l'étude & de la réflexion, on peut se perfection-

ner le goût, & devenir une Actrice très-brillante ; mais l'Actrice de génie est bien rare, & il y a la même différence qu'entre *Moliere* & un Auteur qui n'a que de l'esprit. Nous avons vu Mlle *Dangeville* jouer dans les caractères les plus opposés, & les saisir toujours de façon que nous en sommes encore à ne pouvoir nous dire dans lequel nous l'aimions le plus. On aura de la peine à s'imaginer que la même personne ait pû jouer avec une égale supériorité l'*Indiscrete* dans l'*Ambitieux* ; *Martine* dans les Femmes sçavantes ; la *Comtesse* dans les Mœurs du temps ; *Colette* dans les trois Cousines ; M^e *Orgon* dans le Complaissant ; la *fausse Agnès* dans le Poète campagnard ; la *Baronne d'Olban* dans Nanine ; l'*Amour* dans les Grâces, & tant d'autres rôles si différens. Combien de fois, à la première représentation d'une Comédie, a-t-elle procuré des applaudissemens à des endroits où l'Auteur n'en attendoit pas ! Je me souviens que le célèbre Néricaut Desfontaines, dont on alloit jouer une Pièce nouvelle, craignoit pour un monologue & quelques traits dans le cinquième Acte ; il vouloit les supprimer : *donnez-vous-en bien de garde*, lui dit-elle, *je vous ré-*

ponds que ces traits & ce monologue seront très-applaudis. En effet, elle joua le tout avec un naturel, des grâces, une naïveté qui décidèrent la réussite, & triomphèrent de tous les efforts qu'une indigne cabale avoit faits, pendant les quatre premiers Actes, pour faire tomber cette Comédie. Ce qui acheve de caractériser la personne de génie dans Mlle *Dangeville*, c'est qu'elle est simple, vraie, modeste, timide même, n'ayant jamais le ton orgueilleux du talent, mais toujours celui d'une fille bien élevée; ignorant d'ailleurs toute cabale, & dans le centre de la tracasserie, n'en ayant jamais fait aucune. J'ai cru, Monsieur, puisque vous me consultiez, que je devois vous communiquer mes idées sur son caractère, parce qu'il me semble qu'il faut commencer par connoître celui de la personne que l'on veut peindre. Je souhaite que vous réussissiez; je souhaite que vous puissiez saisir cette âme fine, naturelle, délicate & sensible, qui vit, qui parle, qui voltige & badine sans cesse dans ses yeux, sur sa bouche & dans tous ses traits. Je suis, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant Serviteur,

SAINT FOIX.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON a repris sur ce Théâtre *Sancho-Pança* dans son Isle, Opéra bouffon, dont la Musique admirable de M. *Philidor* avoit fait le succès.

On a continué pendant le mois précédent les représentations de la jolie Comédie, mêlée d'Ariettes, intitulée le *Guy de Chêne*, dont nous avons déjà parlé.

Le 4 Février on donna la première représentation de l'*Amour Paternel*, ou la *Suivante reconnoissante*, Comédie Italienne en 3 Actes en prose de M. GOLDONI. C'est la première que ce célèbre Auteur ait composée & fait représenter depuis son séjour en France. Elle a été très-applaudie par les Spectateurs en état de sentir les beautés de la langue Italienne, & le genre caractéristique de ce théâtre, on pourroit dire même en général celui de la vraie Comédie, que l'illustre M. GOLDONI a rétabli dans sa Patrie. Cette Pièce a été interrompue après la deuxième représentation par l'indisposition successive de plusieurs Acteurs qui ne pouvoient y être remplacés.

Le 10 on donna la première & l'unique représentation de la *Bagarre*, Comédie en un Acte, mêlée d'Ariettes.

Dans quelque indulgence que le goût du Public l'eût entraîné jusqu'alors pour certains Drames de quelques Opéra-Comiques du nouveau genre, il n'a pas jugé apparemment devoir faire grace à celui-ci, qui a éprouvé toute la justice de ses jugemens & la sévérité de ses censures. Il n'a pas réparé sur le théâtre. Cette Pièce a été le premier Opéra-Comique qui ait éprouvé ce sort, depuis la réunion au théâtre Italien. Par une juste prévoyance, l'Auteur des paroles les avoit fait imprimer avant la représentation. Il y a joint une *Préface*, où, en se plaignant de ce qu'il appelle les *petits chagrins* qu'il a reçus du Public, il lui laisse entrevoir trop clairement l'opinion qu'il a de son goût & de ses jugemens. Il ménage encore moins (par la même prévoyance) les Journalistes forcés par état de rendre compte des *petits chagrins* de certains Auteurs.

Il faut bien remarquer à l'égard de cette Pièce, que la Musique, dont il reste une idée favorable, ne doit pas être confondue dans la chute.

210 MERCURE DE FRANCE.

Le 19 le *Bon Seigneur*, Comédie nouvelle en un Acte en prose, mêlée d'Ariettes, fut donnée pour la première fois sur ce théâtre, & n'eut pas un succès heureux : mais il est juste d'observer que cette Pièce a éprouvé en cela, le sort commun à tous les ouvrages faits pour une société & pour une circonstance particulière. Tout le mérite qu'ils avoient est perdu auprès du Public, qui ne peut y être sensible. C'est une erreur dans laquelle sont tombés tant d'Auteurs, dont la réputation même étoit constatée, qu'elle ne doit ni ne peut porter atteinte à celle des Auteurs de cet ouvrage, ni prévenir désavantageusement sur leurs talens.

On a donné le 22 la troisième représentation de l'*Amour paternel*, que l'on continue depuis avec succès, ainsi que celles d'*Arlequin cru mort*, Comédie Italienne en un Acte de M. GOLDONI, représentée pour la première fois, le 24, avec beaucoup d'applaudissemens. L'abondance des matières nous contraint à remettre au Mercure prochain le plaisir de parler avec plus d'étendue des ouvrages & du génie de cet Auteur.

CONCERT SPIRITUEL

du 2 Février , Fête de la Purification.

ON a exécuté deux grands Motets , l'un le *Magnificat* de feu M. BELISSEN , l'autre *In exitu* de M. BLANCHARD , Maître de Musique de la Chapelle du Roi. M. BESCHE a chanté dans ces deux Motets. M. JOLY a chanté avec succès *Coronate* , petit Motet de M. LE FEVRE , & selon l'usage , Mlle FÉL un petit Motet italien. M. GAVINIÉS joua un nouveau Concerto de sa composition qui fut très-applaudi. On parut content de l'exécution & de la composition de M. LE GRAND dans le Concerto qu'il exécuta sur l'Orgue. Le concours de monde à ce Concert ainsi qu'aux précédens, continue de marquer la satisfaction du Public.



ARTICLE VI.

BALS DE LA COUR,

*Auxquels ont assisté Leurs Majestés &
& la Famille Royale.*

*Dans la Salle des Spectacles du Roi
à Versailles.*

INDÉPENDAMENT des Danfes d'usage exécutées par plusieurs Princes du Sang & par la Jeunesse la plus brillante & la plus distinguée de la Cour ; les mêmes Personnes ont dansé , à chacun de ces Bals , des *Ballets* figurés dont nous allons rendre compte.

PREMIER BAL, le Lundi 17 Janvier.

Le Sujet du *Ballet* , étoit les SAISONS.

Ce Ballet étoit divisé en 4 Quadrilles, desquels voici la distribution.

LE PRINTEMPS.

M. le Prince de GUIMENÉ.

M. le Marquis de LAVAIR.

Mde la Princesse de CHIMAI.

Mde la Comtesse d'ESPARBÈS.

L'ÉTÉ.

M. le Prince de BOURNONVILLE.

M. le Marquis d'HARCOURT.

Mde la Princesse de GUIMENÉ.

Mde la Comtesse de LANMARIE.

L'AUTOMNE.

M. le Marquis de VAUDREUIL.

M. le Marquis de SERAN.

Mde la Marquise de DURAS.

Mde la Comtesse de l'ILLEBONNE.

L'HIVER.

M. le Marquis d'ENTRAGUES.

M. le Chevalier de CLERMONT.

Mde la Comtesse de MAILLY.

Mde la Comtesse de SALUCES.

214 MERCURE DE FRANCE.

Ces Quadrilles , dont les Personnages étoient vêtus dans les caractères propres à chaque Saison , entrèrent sur une marche , à quelque distance l'un de l'autre , par le fond de la partie ceintree de la salle , en face des loges de Leurs MAJESTÉS. Chaque Quadrille dansa successivement son Entrée, & elles se réunirent ensuite toutes les quatre dans une Entrée générale qui terminoit ce *Ballet*. Il fut applaudi par des battemens de mains réitérés. La Cour le redemanda , & il fut dansé une seconde fois dans ce même Bal.

Les Entrées de l'Hyver & de l'Été étoient de la composition du sieur *de Hesse* , Comédien ordinaire du Roi au Théâtre Italien. Les deux autres & le Ballet général étoient du sieur *Gardel* , de l'Académie Royale de Musique.

SECOND BAL , le 24 Janvier.

On redansa le Ballet des *Saisons* , ainsi qu'il avoit été exécuté au Bal précédent , & il fit le même plaisir. Ensuite parut un Quadrille de Provençaux & de Provençales, habillés suivant le Costume National. Ce qui faisoit le Sujet d'un Ballet nouveau.

P R O V E N Ç A U X.

M. le Comte de GENLIS.

M. le Marquis de DURAS.

M. le Marquis de VIBRAY.

M. le Comte de RABODANGE.

P R O V E N Ç A L E S.

Mde la Marquise de RONCÉ.

Mde la Comtesse de MAILLÉ.

Mde la Marquise de ROCHAMBEAU.

Mde la Marquise de BEZONS.

L'effet de ce Ballet, de la composition du *fleur de Hesse* étoit fort agréable & parut faire plaisir ; il fut aussi dansé deux fois.

TROISIÈME BAL, le 31 Janvier.

On redonna les *Provençaux*. Le Sujet du nouveau Ballet étoit pour cette nuit, *la Nôce de Village*. Celui-ci, d'un autre genre & beaucoup plus considérable que les précédens , offroit à-peu-près le même tableau que la Fête champêtre dans *Rolland*. Nous donnerons d'abord la distribution des Danseurs , suivant les personnages qu'ils avoient à figurer.

216 MERCURE DE FRANCE.

LE SEIGNEUR DU VILLAGE, *M. le Duc d'ORLÉANS.*

LA DAME, *Mde la Duchesse de MAZARIN.*

LE MARIÉ, *M. le Prince de CONDÉ.*

LA MARIÉE, *Mde la Marquise de DURAS.*

Le Frere de la MARIÉE, *M. le Duc de CHARTRES.*

La Sœur du MARIÉ, *Mde la Comtesse d'ESPARBÈS.*

Le Père du MARIÉ, *M. le Marquis de VAUDREUIL.*

La Mère de la MARIÉE, *Mde la Comtesse de L'ILLEBONNE.*

Le MAGISTER, *M. le Marquis de SERAN.*

La Femme du MAGISTER, *Mde la Marquise de BRANCAS.*

GARÇONS DE LA NOCE. FILLES DE LA NOCE.

M. le Marquis de VIBRAI. Mde la Marquise de RONCÉ.

ME

M. le Marquis de Mde la Comtesse
DURAS. de MAILLÉ.

M. le Marquis de Mde la Marquise de
BELSUNCE. ROCHANBAU.

M. le Comte de Mde la Marquise
RABODANGE. de BEZONS.

*SYMPHONISTES jouans de divers
instrumens à la tête de la Marche.*

Cette Troupe arrivoit dans l'ordre suivant. Le *Magister* & sa femme conduisoient des Symphonistes, après lesquels venoient les *Garçons* & les *Filles* de la Nôce, précédans le *Seigneur* & la *Dame*. La Marche étoit fermée par un groupe, composé du *Marié* & de la *Mariée* se tenans par la main, le *Pere* & la *Mere* à leurs côtés; le frere & la sœur à leur suite. On jouoit la marche de la fête des *Mariés* de *Roland*. Le *Seigneur* & la *Dame* alloient s'asseoir en face, sous les loges de leurs Majestés. Les Joueurs d'instrumens se plaçoient sur des banquetes de gazon aux deux côtés de la Salle.

Le Ballet ouvroit par une Danse générale des *Garçons* & des *Filles* du Vil-

K

218 MERCURE DE FRANCE.

lage , après laquelle le frère & la sœur des *Mariés* , dansant un pas-de-deux , alloient présenter des Bouquets au *Seigneur* & à la *Dame* , que tous les *Garçons* & toutes les *Filles* , réunis au frère & à la sœur , alloient ensuite inviter à prendre part à la fête.

Le *Seigneur* & la *Dame* dansoient une courante , un menuet & une gigue de caractère , après quoi ils retournoient à leur place. On ne pouvoit trop admirer la noblesse & les graces avec lesquelles étoient exécutées ces Danses , que leur ancienneté ainsi que celle des habillemens quoique fort riches , rendoient comiques ; mais de ce genre de comique que peut-être les personnes du plus haut rang sont seules en état de bien rendre , & dont elles peuvent s'amuser avec dignité.

Les *Filles* de la nôce formoient ensuite une danse entr'elles pour aller présenter des bouquets au *Marié*. Le *Magister* & sa femme dansoient ensemble. Les garçons de la nôce faisoient à la *Mariée* la même galanterie de bouquets que les Filles avoient faite au *Marié*. Le Père & la Mère dansoient seuls ensemble. Après leur Entrée , le frère , la sœur , les garçons & les filles

se joignoient tous pour aller inviter le *Marié* & la *Mariée* à danser : ce que faisoient ceux-ci, après en avoir demandé la permission au Père & à la Mère. Ce pas de Deux étoit une des Entrées distinguées & des plus applaudies, dans ce joli Ballet, par les grâces nobles & naturelles des personnes qui l'exécutoient. Leurs habillemens étoient charmans & d'une galanterie peut-être un peu au-dessus de la condition villageoise, mais qui en rappelloit néanmoins le caractère.

Le *Magister* & sa femme, les Garçons & les Filles de la Nôce, le frère, la sœur, le *Marié* & la *Mariée* se joignoient tous pour aller prendre le *Seigneur* & la Dame. Ceux-ci se mêloient avec toute la Nôce pour former les Entrées générales qui terminoient le Ballet.

On doit penser avec quelle vivacité ce Ballet fut applaudi par toute la Cour, & avec quel empressement il fut redemandé ; on le dansa une seconde fois. Il étoit de la composition du sieur de Hesse.

On avoit changé la première décoration de la salle pour ce nouveau Ballet. La partie ceintrée représentoit un ancien Château avec quelques arbres ; &

K ij

la partie de la salle où l'on dansoit étoit ornée en guirlandes & en festons de fleurs.

QUATRIÈME BAL, le 7 Février.

Le Sujet du *Ballet* préparé pour ce quatrième Bal étoit *les Élémens*, distribué comme celui des *Saisons* en quatre Quadrilles.

L E F E U.

M. le Marquis d'ENTRAGUES.

M. le Marquis d'ESCARS.

Mde la Marquise de SALUCES.

Mde la Marquise de MAILLY.

L' A I R.

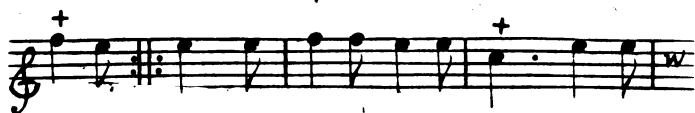
M. le Baron de FRISENDORFF.

M. le Marquis d'HARCOUR.*

Mde la Marquise de STAINVILLE.

Mde la Marquise de BELSUNCE.

* Au Bal suivant M. le Marquis de CHABRI-
LAN prit la place de M. le Marquis d'HARCOUR.





L A T E R R E.

M. le Comte d'EGREVILLE.

M. le Marquis de POLIGNAC.

Mde la Marquise de GLION.

Mde la Marquise de NAGU.

L ' E A U.

M. le Prince de BOURNONVILLE.

M. le Prince de GUIMENÉ.

Mde la Princesse de CHIMAY.

Mde la Marquise de SERAN.

On s'étoit proposé, dans les habillemens de ce *Ballet*, de représenter les *Elémens*, moins par les Etres connus dans les fictions ordinaires, que par la supposition de Corps fantastiques qui seroient formés de chaque Elément même. L'exécution a répondu à ce projet, autant que l'art peut atteindre à cette sorte de représentation. Ainsi pour les Personnages de la *Terre*, on avoit arrangé des habits de forme simple & peu drapée, dont les fonds, de différens gris, étoient rayés de couches, ou lames d'or & d'argent, tournées en ornemens mâles sur certaines

K iij

222. MERCURE DE FRANCE.

parties. Le tout enrichi de pierreries.

Le Quadrille de l'*Eau* étoit très-brillant, & paroissoit vêtu de cet Elément même, dont on avoit imité les diverses couleurs & quelques-uns de ses effets. Celui du *Feu* sembloit couvert de feux de différentes nuances, fans aucun rapport aux représentations de *Furies* ou de *Démons*. Ces trois Quadrilles étoient fort riches. Dans celui de l'*Air* il régnoit plus de galanterie : des fonds d'un bleu céleste ornés de nuages légers & transparents, de volans de gaze que l'air agitoit, & d'étoiles brillantes entrevues dans plusieurs endroits. Tels étoient les habillemens de ce Quadrille.

Ainsi que dans le *Ballet des Saisons*, les quatre Quadrilles entroient sur une Marche, en groupes séparés les uns des autres. Ils dansoient chacun des Entrées adaptées au caractère de chaque Elément. Ils se mêloient ensemble, ensuite ils se repartageoient & formoient des Danses particulières à certaines distances les uns des autres. Enfin ils se réunissoient pour former l'Entrée générale de la fin.

Ce *Ballet*, dont la composition étoit ingénieuse & agréable, fut exécuté

avec une précision que l'on auroit à peine exigé des gens de l'art ; & avec des grâces plus faciles à rencontrer dans des Danseurs de l'ordre de ceux qui figuroient à ces Bals, que dans ceux mêmes qui font profession de ce talent.

La composition des Entrées de ce *Ballet* étoit du sieur *Lani* , Maître des Ballets de l'Académie Royale de Musique.

Il fit une impression très-agréable sur la Cour, qui le redemanda , & il fut dansé deux fois.

Dans le même Bal on revit avec un nouveau plaisir le Ballet de la *Nôce de Village* , qui avoit été redemandé & qui fut dansé deux fois.

La Décoration de la Salle avoit été totalement changée pour ce Bal. Elle fut enrichie de Pierreries qui formoient des ornemens dans toutes ses parties, relatifs à ceux de l'Architecture ou assortis & mariés avec ces mêmes ornemens , ainsi que de superbes rosettes aux endroits du plafond , d'où pendoient les lustres. Ceux-ci étoient suspendus par des guirlandes des mêmes Pierreries entremêlées de fleurs. Toute cette brillante décoration avoit été disposée & exé-

K iv

cutée par le fleur *Levéque*, Garde-magazin général des Menus & Plaisirs du Roi.

CINQUIÈME BAL, le 14 Février.

Le *Mai Flamand* fut le Sujet d'un nouveau *Ballet*, pour cette dernière Nuit. Plus Pantomime, plus en action & plus composé qu'aucun des précédens, nous allons essayer de détailler la composition & les parties du tableau qu'il représentoit. L'objet en étoit l'hommage rendu par les habitans d'un canton de Flandres à un ancien & très-grand Seigneur de ce Pays. On suppose quel'action de cet hommage étoit de planter un *Mai* devant son château, avec tout l'appareil & toute la gaiété des fêtes qui peuvent embellir cette sorte de cérémonial champêtre.

Ainsi cela formoit deux corps de ballet distingués. L'un composé du *Seigneur* avec sa famille, les Seigneurs & Dames de sa Cour ou de sa compagnie, & tout le cortège qui accompagnoit les Seigneurs de ce pays. Dans l'autre corps de Ballet étoient les Habitans avec un *Bourgmestre* à leur tête.

La Salle du Bal représentoit la Scène convenable à cette action : un château antique dans le fond , du genre des anciens édifices de Flandres , & la partie où l'on dansoit ornée de verdure & de fleurs.

Distribution des Personnages dansans dans le Ballet.

LE SEIGNEUR ,	M. le Marquis de SERAN.
Un SEIGNEUR de sa Compagnie ,	M. le Marquis d'A- VARAI.
Le Fils du SEI- gneur ,	M. le Comte de LAVAIR.
La Fille du SEI- GNEUR ,	Mde la Comtesse d'ESPARBÈS.
Une Dame de la Cour du SEI- GNEUR ,	Mde la Marquise de BRANCAS.
La Gouvernante ,	Mde la Duchesse de MAZARIN.
Le Bourgmestre ,	M. le Marquis de VAUDREUIL.
GARÇONS du Vil- lage, ou Paysans Flamans.	FILLES du Villa- ge ou Flamandes.
M. le Duc de FRONSAC.	Mde la Marquise de BEZONS.

K v.

226 MERCURE DE FRANCE.

M. le Marquis de DURAS.	<i>Mde la Baronne de WASSEBERGH.</i>
M. le Comte de RABODANGE.	<i>Mde la Duchesse de COSSÉ.</i>
M. le Vicomte de CHABOT.	<i>Mde la Marquise d'AVARAI.</i>
M. le Comte de COIGNY.	<i>Mde la Vicomtesse de BEAUNE.</i>
M. le Chevalier de COIGNY.	<i>Mde de ROCHAM- BEAU.</i>

*Six Pages vêtus à l'antique & à la
Flamande.*

Symphonistes.

Deux Pages , portant chacun un fau-
con sur le poing , ouvroient la marche.
Ensuite paroissoit le *Seigneur* , suivi de
deux autres Pages , dont l'un portoit sa
Rondache & l'autre son Epée. Le jeune
Seigneur , sa Sœur , avec la Gouver-
nante , entroient à la suite avec deux
autres Pages , dont l'un portoit un Arc
& l'autre une Lance. La Dame & le Sei-
gneur de cette Cour les suivoient.

Le *Bourgmestre* (vêtu de noir & dans
l'exact habillement des portraits de *Wan-
deik* & *Reimbranz*) étoit suivi des Pay-
sannes Flamandes & de Symphonistes ,
dont les instrumens étoient ornés de ru-
bans & d'oripeaux.

Le Seigneur, avec sa Famille & sa Cour, alloir prendre place au fond de la Salle. Quelques Garçons du Village faisoient groupe au milieu de la Salle ; d'autres posoient par derriere des gradins de gazon. On apportoit ensuite le *Mai*, & les Paysans Flamands qui le portoient avoient des maillets & des coins pour le planter.

Le *Bourgmestre* faisoit ranger les Filles du Village en demi-rond. Il ordonnoit ensuite aux Symphonistes de commencer une Sérénade en l'honneur du Seigneur, pendant laquelle les Garçons élevoient le *Mai*, qui étoit orné de cercles de fleurs par étages. Sur la fin de la Sérénade, les Symphonistes alloient se placer sur les gradins de gazons, au pied du *Mai* qu'ils environnoient. Ces Joueurs d'instrumens, vêtus à la Flamande & de couleur forte, ainsi groupés au centre, faisoient valoir & ressortir les autres parties éclatantes du tableau.

Les filles du Village conduisoient en dansant le *Bourguemestre* à un siège préparé auprès du *Mai* en face de la Cour. Dès qu'il y étoit assis, les Garçons Flamands & les Filles formoient ensemble plusieurs danses autour de ce *Mai*.

K. vj

Le *Bourguemestre* se levoit ; il alloit inviter le *Seigneur* à danser avec sa Compagnie, & retournoit gravement reprendre sa place. Le *Seigneur*, sa Famille & sa Compagnie, dansoient des Entrées conformes à la dignité de leurs caractères..

Tout le Village applaudissoit par des battemens de mains à la complaisance du *Seigneur* & de sa Cour. Tous formoient une Entrée de trois en trois, ce qui faisoit quatre groupes aux quatre coins de la Salle.

Les Pages s'approchoient du *Mai*, en détachoit de très-longues guirlandes de fleurs, dont il étoit entouré. Sur la fin des précédentes entrées, ils alloient occuper les quatre angles, & les deux milieux de côté de la Salle, en tenant & soulevant les extrémités des guirlandes, ce qui formoit un Baldaquin très-galant.

Sur des Allemandes que jouoit la Symphonie, le *Seigneur* se levoit avec vivacité & alloit inviter les Dames du Bal à danser, en leur présentant les hommes de sa cour. Les Filles du Village alloient prendre des hommes dans le Bal, & tous ensemble dansoient sous le Baldaquin de fleurs. Ce moment

de mélange des Flamands avec les autres Personnes du Bal produisoit un tumulte de gaité très-piquant & très-agréable. Le *Bourgmestre* interrompoit ces Danses ; & lorsque le Seigneur avec sa cour avoit repris sa place au bas des loges de SA MAJESTÉ, il rassembloit tous ses habitans en demi cercle , & chantoit les couplets suivans , sur l'Air de la Ronde des *Amours Grivois* , ainsi qu'il est notté ci-contre. Tous les couplets étoient adressés au *Seigneur* & les Assistans en répétoient le refrain au Chœur.

Vla donc not' Mai qu'est planté :
Je viens compléter l'hommage.
Pour nous donner plus d'gaité ,
Et couronner notre ouvrage ,
Faut la chanson du Seigneur ;
C'est dans l'ordre & c'est l'usage ;
Le cœur doit donner au cœur (*refrain.*)
Le vrai droit du Seigneur.

Son Domaine est ben peuplé ;
Quoiqu'ça fasse ben du monde ;
Tout ç'monde-là rassemblé ,
F'roit *charus* à notre ronde ,
Droit comm' nous : » notre bonheur
» Sur vos jours , sur vous se fonde ;

230 MERCURE DE FRANCE.

» Tous nos cœurs ne font qu'un cœur ;
» C'est l'vrai droit du Seigneur.

On l'aim'roit quand i'n' seroit
Pas d'une aussi bonn'famille :
Pourquoi ? ç'est qu'il brilleroit
Partout où la bonté brille.
Et quand nous l'chantons , l'ardeur
Qui dans tous nos yeux petille ,
Rend ben moins au rang qu'au cœur
De notre bon Seigneur.

A par soi chacun pensoit
C'que j'ly dis , qu'est ben , c'que j'pense ;
A tous nos cœurs ça pesoit ;
Pour eux l'mien rompt le silence :
Au surplus ça n'fait qu'un cœur
De plus dans la confidence.
Ouvrons donc nos cœurs en chœur
A notre bon Seigneur.

3a Famill' qu'il couv' des yeux
En bonté comm'ça lui r'semble !
Tous ont leur part dans les vœux
Qu'un mêm' zèle ici rassemble :
Ils aiment tant not' bonheur
Que pour nous ils n'ont ensemble
Qu'un mêm' cœur qui tient du cœur
De notre bon Seigneur.

Avant de v'nir , je m'disois :
 Comment est-c' que j'vais m'y prendre :
 J'voulais chanter ; puis j'nosais :
 V'la pourtant qu'il vient d'mentendre
 Sa bonté guérit d'la peur ;
 Si ça m'fait trop entreprendre ;
 Le pardon est dans son cœur :
 C'est l'vrai droit du Seigneur.

Cette Ronde fut chantée très-agréablement , avec beaucoup de naturel & d'enjouement. Chaque couplet en étoit universellement applaudi.

Après la Ronde , les Garçons alloient inviter le *Bourgmestre* à danser : il s'en défendoit beaucoup , il refusoit même les Filles : mais il étoit entraîné par toutes ces troupes réunies. Ensuite il s'animoit ; enforte qu'il dansoit une entrée seul ; puis il alloit prendre le *Seigneur* & sa cour, qu'il engageoit à danser avec lui. Les Garçons & les Filles formoient un Rond , qui environnoit le *Seigneur* , sa Cour & le *Bourgmestre*. Un groupe général de tous les personnages terminoit le Ballet d'une manière très-brillante.

La composition générale du Ballet & de toutes les Entrées est du *sieur de*

Hesse ; le fleur *Lani* avoit composé les premières Entrées du *Seigneur* & de sa cour.

Nous ne donnerons point le détail des Habllemens , il nous suffira de dire que l'effet général en parut brillant & agréable. Ils étoient tous dans le genre convenable , & l'Ensemble produisoit deux Tableaux réunis , fidèlement copiés , mais avec choix , d'après *Vauwermans* , pour les Flamands de qualité , & d'après *Tenieres* pour les Villageois.

Ce Ballet eût le succès qu'on s'en étoit promis. Il fut exécuté avec la plus grande précision & les grâces propres du genre , dans tous les caractères différens dont il étoit composé. Il fut redemandé & dansé trois fois dans cette même nuit , & toutes les fois applaudi avec une nouvelle vivacité.

M. le DUC DE DURAS, Premier Gentilhomme de la Chambre en exercice , secondé de MM. les autres Gentilshommes de la Chambre , faisoit les honneurs à tous ces Bals.

Il y avoit dans les Salles joignantes celle du Bal , toutes les sortes de rafraîchissemens que l'on pouvoit desirer, ainsi que les Bouillons, *consommés* &c.

AUTRES BALS A LA COUR.

Il y a eu , pendant ce Carnaval , plusieurs Bals particuliers à la Cour. Entre-autres, il y en avoit régulièrement chaque semaine , chez Madame la Princesse de GUIMENÉ , où dansoit la plus brillante Jeunesse. Le Mardi , dernier jour du Carnaval , Madame la Maréchale de DURAS en donna un pour les Dames qui n'étoient plus dans l'usage de danser. La plupart des Dames & des Seigneurs qui formoient ce Bal étoient Pères & Mères de ceux qui dansoient cette même nuit à l'autre Bal. Vers 5 heures du matin , toute la Jeunesse qui avoit dansé chez Mde la Princesse de GUIMENÉ , se rendit chez Mde la Maréchale de DURAS , & les deux Bals se trouvant réunis , les Pères danserent avec leurs filles , & les fils avec leurs mères. Ce dernier Bal dura jusqu'à 10 heures du matin.

On fit à cette occasion la Chanson suivante :

AIR : *Monseigneur , vous ne voyez rien (dans Annette & Lubin) ou Dodo , l'Enfant dormira tantôt.*

A moi , charmant *Anacréon* ;

234 MERCURE DE FRANCE.

J'invoque aujourd'hui ton génie.

Des Jeux prolonger la saison,

C'est ajouter à notre vie.

Appellons ici la gaité,

L'innocence & la liberté.

Enfans de quinzze ans,

Laissez danser vos Mamans.

Conviens, Amour, qu'ici des ans

Tu méconnoîttois l'intervalle :

La moins jeune de ces Mamans

Peut de sa fille être rivale.

Appellons, &c.

Belles, qui formez des projets ;

Trente ans est pour vous le bel âge :

Vous n'en avez pas moins d'attraits ;

Vous en connoissez mieux l'usage.

C'est le vrai moment d'être heureux :

On plait autant ; on aime mieux.

Enfans, &c.

Croyez-vous que le Dieu malin,

Dont je chéris & crains la flâme ;

Allume aux rayons du matin

Le flambeau qui brûle notre âme ?

Son feu, si je l'ai bien senti,

Ressemble aux ardeurs du Midi.

Enfans, &c.

A R T I C L E V I I.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Moscou, le 12 Janvier 1763.

PLUSIEURS Puissances ont fait à cette Cour des représentations en faveur du Prince Charles de Saxe au sujet de la Courlande ; mais elles ont été sans succès , & Sa Majesté Impériale a fait expédier par son Ministère le rescrit suivant , qui a été envoyé à plusieurs de ses Ministres dans les Cours Étrangères.

La réponse que la Cour de Russie a donnée au Comte de Mercy , & qu'elle donnera à toutes les Puissances qui voudront s'intéresser pour le Prince Charles de Saxe, contient la Déclaration suivante :

L'Impératrice n'ayant pu découvrir aucune raison valable pour dépouiller le Duc Ernest-Jean & ses héritiers des Duchés de Courlande & de Semigalle , ne pouvoit sans blesser les droits de l'équité , s'empêcher de le reconnoître pour Duc légitime , & de desirer qu'il fût rétabli dans la possession entière de ces Duchés , d'autant que ce soit le vœu unanime de presque toute la Noblesse de Courlande , & que , conformément aux *Pacta subjectionis* , le Duc Ernest-Jean professe la Religion Luthérienne & non la Romaine.

D'ailleurs, Sa Majesté Impériale est bien éloignée de vouloir déroger aux droits de ses voisins , & par conséquent de vouloir agir en aucune manière contre les droits & privilèges de la Courlande , Provinces voisines & limitrophes de son Empire.

De WARSOVIE , le 15 Janvier 1763.

*DÉCLARATION de l'Impératrice de Russie sur les
Affaires de Courlande.*

» L'Impératrice de toutes les Russies , en mon-
» tant sur le Trône , croyoit ne pouvoir donner
» des marques plus éclatantes du désir qu'Elle a
» d'entretenir l'amitié & le bon voisinage du Roi
» & de la République de Pologne , qu'en rendant
» la liberté à ceux pour qui le Roi & le Sénat l'a-
» voient demandée tant de fois & avec tant d'ins-
» tances sous le règne de l'Impératrice Elisabeth.

» C'est d'après ces considérations que Sa Ma-
» jesté Impériale a accordé la liberté au Duc Er-
» nest-Jean de Courlande , & qu'Elle a interposé
» en même temps sa médiation auprès de Sa Ma-
» jesté le Roi de Pologne , pour qu'il lui plût de
» rétablir ce Duc dans ces Duchés , & de lui ren-
» dre les domaines dont il avoit dégagé lui-même
» une partie , & dont l'autre lui a été cédée par
» l'Impératrice Anne , de glorieuse mémoire.

» Plus cette démarche étoit fondée sur la rai-
» son & l'équité , moins Sa Majesté Impériale
» pouvoit croire qu'on la regarderoit , ainsi qu'on
» l'a fait dans la réponse du Roi du 3 Septembre
» dernier , comme une usurpation sur les droits
» Suzérains du Roi & de la République ; car
» peut-on dire avec quelque fondement que
» celui qui , sur l'affaire en question , en fait la
» réquisition au Suzerain même , usurpe ou con-
» teste ses droits ? Se peut-il qu'on interprète si
» peu favorablement ce qui a été demandé de la
» part de la Russie avec tant de justice & d'égards ?

*La suite des Nouvelles Politiques au Mercure
prochain.*

A R T I C L E VIII.

ÉCONOMIE ET COMMERCE.

PRIX des Grains pendant la fin de Février.

FROMENT (*le septier*) a varié de 12 à 16 liv.
 Seigle, de 8 liv. 5 sols à 8 liv. 15 sols.
 Orge, de 9 liv. 10 à 10 liv. 10 s.
 Avoine, de 16 liv. à 18 liv. 10 s.
 Avoine en Banne, de 16 liv. à 16 liv. 10 s.

Menus Grains.

Lentilles (*le septier.*) de 28 liv. à 54 liv.
 Haricots, de 27 à 39 liv.
 Poids verts, de 20 liv. à 51 liv.
 Poids gris, 20 liv.
 Féveroles, de 13 liv. à 14 liv.
 Fèves de Marais, 24 liv.
 Fèves Suisses, 28 liv. à 44 liv.
 Vesce, de 16 liv. à 17 liv. 10 s.

Beurs & Œufs.

Beurre d'Issigni (*le cent.*) 85 liv.
 Beurre de la Ferté, 63 liv.
 Œufs de Gournai (*le millier.*) 48 liv. De Long-
 jumeau, 39 liv. D'Arras, 38 liv.

Fourrages.

Le foin (*le cent*) 34 liv.
 La Paille, 16 liv.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercur* de Mars 1763, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 28 Février 1763. GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

L' HYVER, <i>Poëme.</i>	Page 5
LETTRE de Mlle. *** à Madame... sur l' <i>Emile</i> de M. <i>Rouffseau.</i>	15
COUPLETS à l'occasion d'un Ballet des Elé- mens, à une Salamandre.	22
ÉPIGRAMME.	23
VERS sur le mariage de Mlle de <i>Dromesnil</i> avec M. le Marquis de <i>Belfunce.</i>	24
ENVOI.	25
L'Amour & l'Hymen réconciliés, <i>Conte Epi- thalamique.</i>	26
VERS sur le Tableau du Ror, représenté par les VERTUS.	35
CRISTALLIDE la Curieuse, <i>Conte tiré des</i> <i>Mille & une Nuits.</i>	<i>ibid.</i>
VERS après une grande maladie de l'Auteur.	39
ODE Anacréontique.	<i>ibid.</i>
VERS à une jeune Demoiselle.	40
PRÉCIS historique sur la vie de <i>Raimond Lulle.</i>	41
VERS à M. le Chevalier de <i>Chatelus</i> , sur ceux	

qu'il a présentés à Mgr le Prince de Condé.	45
ANGÉLIQUE, <i>Anecdote.</i>	47
POUR le Portrait de Mlle....	58
A Son Altesse Royale Mgr le Duc de Savoie, en lui souhaitant la bonne année.	59
VERS.	<i>ibid.</i>
AUTRES.	60
ENIGMES.	61 & 62
LOGOGRYPHES.	62 & 63

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

MÉTHODE de M. Keyser pour l'administra- tion de ses dragées dans le traitement des Maladies vénériennes.	64
DISCOURS prononcé dans l'Académie Fran- çoise, à la réception de M. l'Abbé de <i>Voisenon.</i>	71
LES après-soupers de la Campagne,	76
LETTRE sur un Poëme Latin, de M. de Mas- <i>fac, à M. de Mont.</i>	77
A l'Auteur du Mercure, sur un Plagiat.	80
LETTRE à M. De la Place, sur un Jetton frappé en 1606.	88
ANNONCES de Livres.	89 & suiv.

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

EXTRAIT du Mémoire lu à l'Assemblée pu- blique de l'Académie Royale des Sciences, par M. de <i>Parcieux.</i>	99
GÉOMÉTRIE.	117
EXTRAIT de la Séance publique de l'Aca- démie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon.	128
ÉCOLE Royale Vétérinaire, établie à Lyon sous la direction de M. <i>Bourgelat.</i>	129

240 MERCURE DE FRANCE.

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

LETTRE d'un Élève en Chirurgie de l' <i>Hôpital de la Charité</i> , à l'Auteur du <i>Mercur</i> , sur l'Opération de la Taille.	133
---	-----

ARTS AGRÉABLES.

PEINTURE.

LETTRE de M. <i>Delalande</i> , de l'Académie des Sciences, à M. <i>De la Place</i> .	141
---	-----

MUSIQUE.	148
----------	-----

SUPPLÉMENT à l'Article des Pièces fugitives SUITE de la Traduction de <i>Mal-à-propos</i> ou l' <i>Exil de la Pudeur</i> , Poème Grec.	149
A Mad... L. D. ... De.....	174

ART. V. SPECTACLES.

SPECTACLES de la Cour à Versailles.	174
-------------------------------------	-----

SPECTACLES DE PARIS.

OPÉRA.	178
--------	-----

COMÉDIE Française.	181
--------------------	-----

OBSERVATIONS sur <i>Dupuis & Des Ronais</i> .	201
---	-----

LETTRE de M. de <i>Saint Foix</i> à M****.	205
--	-----

COMÉDIE Italienne.	208
--------------------	-----

CONCERT Spirituel.	211
--------------------	-----

ART. VI. BALS de la Cour.	212
---------------------------	-----

ART. VII. Nouvelles Politiques.	235
---------------------------------	-----

ART. VIII. Économie & Commerce.	236
---------------------------------	-----

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. AVRIL. 1763.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.

PREMIER VOLUME.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DU CHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE EAST ASIAN LIBRARY

1207 EAST 58TH STREET

CHICAGO, ILL. 60637

TEL. 773-707-2000

FAX 773-707-2000

WWW.EASTASIAN.LIB.UCHICAGO.EDU

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1207 EAST 58TH STREET

CHICAGO, ILL. 60637

TEL. 773-707-2000

FAX 773-707-2000

WWW.EASTASIAN.LIB.UCHICAGO.EDU

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du *Mercure* est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du *Mercure*, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du *Mercure*.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le *Mercure* par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volum. c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des

A ij

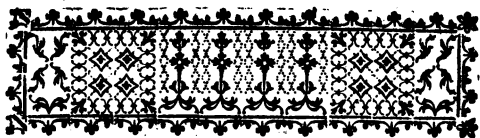
pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent quatre-vingt-neuf volumes. Une Table générale , rangée par ordre des Matières , se trouve à la fin du soixante-douzième.



MERCURE

DE FRANCE

AVRIL. 1763.



ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

O D E

*SUR LA STATUE ÉQUESTRE
DU ROI.*

CIEL ! quel Colosse admirable

S'offre aux yeux des Citoyens ?

Une Déesse semblable

Au Soleil des Rhodiens.

D'amour , de reconnoissance

I. Vol.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Je sens mon cœur enflammé ;
Je vois l'Astre de la France :
C'est LOUIS LE BIEN-AIMÉ.

Erato , daigne paroître !
Viens ! J'implore ton secours !
Je veux célébrer mon Maître
Sur la Lyre des Amours.
Paris ! jusques dans les nues ,
Élève ce Grand BOURBON ;
Tu lui dois plus de Statues
Que *Cécropie* à *Solôn*.

(a) Fils célèbre de *Philippe* !
Ton suffrage si vanté ,
À *Praxitelle* , à *Lisippe*
Donna l'Immortalité.
Sur les traces de leur gloire
S'avancent d'un pas égal ,
Vers le Temple de Mémoire ,
(b) *Goor* , *Bouchardon* & *Pigal*.

(a) *Alexandre le Grand* ordonna que ses Portraits seroient peints par le seul *Apelle* ; ses Statues sculptées par *Praxitelle* , & jetées en fonte par *Lisippe* , à cause de l'excellence de ces deux Artistes.

(b) La Statue du Roi est du travail du sieur *Goor* , sur les desseins du sieur *Bouchardon* , qui dans son Testament , fait six mois avant sa mort , désira que le sieur *Pigal* fût son Successeur dans cet Ouvrage.

(c) Une charmante Bergère ,
Que le Dieu des cœurs guidait ,
Dessina d'une main chère ,
Un Amant qu'elle adoroit ;
Ainsi je te vois , ô France !
Retracer dans ce grand jour ,
La parfaite ressemblance
De l'objet de son amour.

Des Arts , l'Amour est le maître ;
Par eux il peut nous charmer ;
Si l'esprit leur donna l'être ,
L'Amour sçut les animer.
Nous lui devons la Sculpture ,
L'Éloquence , les Concerts ,
Le Pinceau , l'Architecture ,
L'Art d'*Uranie* & les Vers.

Louis ! leur troupe timide
Vole autour de ta Grandeur ;
Sois leur asyle , leur guide ,
Leur ami , leur défenseur.
Les Rois qui les protégerent
Sont encor chers aux mortels ;
C'est par là qu'ils méritèrent
Des Monumens éternels.

(c) Une Bergère , dit *Plin* , inventa le Dessin en traçant sur un mur , avec du charbon , les contours de l'ombre de son amant.

2 **MERCURE DE FRANCE.**

Clio, ta plume d'avant
A consacré leurs exploits !
La jeune *Erato* nous vante
L'aménité de leurs Loix.
Sur les Bronzes d'Italie
Les *Césars* nous sont présents.
C'est ainsi que le Génie
Brave l'injure des temps.

(d) **HENRY** ! sur ta Face auguste
Je contemple ta Bonté.
A tes traits, **LOUIS LE JUSTE**,
Je reconnois l'Équité.
LOUIS LE GRAND, ta noblesse
Nous annonce tes hauts faits.
ROI BIEN-AIMÉ ! la Sagesse
Sur ton Front grava ses traits.

Vous, dont la Muse fertile
Fait revivre les Héros !
Chantres du terrible *Achille*,
Sans vos pénibles travaux,
Aux bords de la Mer Égée,
Son nom voilé par l'oubli,
Dans les tombeaux de Sigée
Resteroit enseveli.

(d) Cette Strophe est adressée aux quatre Statues Equestres des Rois **BOURBONS**.

AVRIL 1763.

9

Troupe aveugle de Barbares !
Dont les flambeaux destructeurs
Consumoient les Œuvres rares
De tant d'esprits créateurs :
Les Préjugés, l'Ignorance,
L'Esclavage, le Mépris,
Sont la juste récompense
De vos forfaits inouis.

Nations ! Villes célèbres !
Les Ouvrages de vos mains
Ont dissipé les ténèbres,
Si fatales aux humains.
Memphis, Athènes, Palmire,
Rome, Florence, Paris !
Vos noms illustrent l'Empire
Que *Pallas* vous a remis.

(e) Grand Préfet ! (f) Sages Édiles,
D'un Roi, Père des Français,
Dans la Reine de nos Villes,
Éternisez les bienfaits.

g) *Marigni* ! que de merveilles
Vont éclore sous tes yeux !
Tu protèges, tu réveilles
Les mortels ingénieux.

(e) M. le Prévôt des Marchands.

(f) MM. les Echevins.

(g) M. le Marquis de *Marigni*, Surintendant
des Bâtimens, &c.

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Dieu des rives du Méandre,
Sur mon cœur régle ma voir !
Jeune encor , daigne m'apprendre
A chanter nos dignes Rois !
L'amour seul de la Patrie
Soutient mon foible talent :
Prête-moi ton harmonie,
Pour l'unir au Sentiment.

*Par le Chevalier DE VIGUIER , Mousquetair^e
du Roi dans la premiere Compagnie.*

L O U I S X V.

Son règne à jamais mémorable
Des siècles à venir fera l'étonnement.
L'Amour de ses Sujets posa ce Monument ;
Attendant que l'histoire en fonde un plus durable.

P I R O N.

LE POETE PHILOSOPHE.

L O N G T E M P S obscurci d'orages
Le Ciel , enfin , sans nuages
Reprend sa sérénité ?
Et la terre que décore
A l'envi Cérès & Flore ,
Présente à l'œil enchanté
Richesse ensemble & Beauté.

Zéphir agitant ses ailes
 Autour des roses nouvelles
 Où brille un doux incarnat,
 Fait sentir à l'âme émue
 Le plaisir de l'odorat
 Joint à celui de la vue.
 Sous ces arbres en berceau,
 Quel doux murmure m'attire !
 C'est le bruit d'un clair ruisseau
 Baignant la fleur qui se mire
 Dans le cristal de son eau.
 Je vois d'un rameau sur l'autre
 Voltiger l'ardent moineau
 Dont l'amour vaut bien le nôtre,
 Et le tendre tourtereau
 De la constance l'Apôtre.
 Aujourd'hui pourtant l'on dit
 Que ce fut bien à crédit
 Qu'on lui donna cette gloire,
 Car dans ce siècle maudit
 Sans preuve on ne veut rien croire.
 Moi qui ne doute de rien
 Pour mon salut & fais bien,
 Je croirois la tourterelle
 Des gens constans le modèle,
 Si je n'assignois le prix
 A nos Femmes de Paris,
 Fidèles à ce qu'ils sentent

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Les oiseaux amoureux chantent
 Et n'engagent point leur foi :
 De nature c'est la loi.
 Ils n'ont garde d'aller faire
 Pardevant . . . ou Notaire
 Le serment d'aimer toujours
 Ce qui peut cesser de plaire.
 Hélas ! leurs tendres amours,
 Ce ruisseau , ce doux ombrage ,
 Tout à mes yeux dans ce bois
 Retracer l'heureux bocage
 Où , pour la première fois ,
Thémire écouta ma peine ;
Thémire ayant en sa fleur
 D'une rose la couleur ,
 Du Zéphir la douce haleine ,
 Des cheveux qui sans dessein
 Tomboient en boucle d'ébène
 Sur l'albâtre de son sein.
 Temps heureux des doux mensonges !
 Age si court du bonheur ,
 Que sont devenus tes songes !
 Le temps cruel précepteur
 Nous donne l'expérience ;
 Fatal arbre de science ,
 Qui des douces voluptés
 Rompt l'illusion & chasse
 Les plaisirs qu'elle remplace
 Par de dures vérités !

*VERS sur un Portrait donné à Mlle
DANGEVILLE.*

TITON à sa Filleule aimable
A légué de *Duclos* le Portrait admirable :
Titon par un si digne choix ,
Fait quatre éloges à la fois.

P. D. S. A. Peintre.

Nota Le Portrait de *Mlle Duclos*, une des plus grandes Actrices qu'il y ait eu dans le Tragique, peint par le célèbre *Largilliere*, vient d'être légué par l'illustre *M. Titon* du Tiller, Auteur du *Parnasse François*, à l'inimitable *Mlle Dangeville* sa Filleule, dont les rares talens dans le Comique sont portés au dernier degré.

CONSEILS d'une Mère à sa Filie.

OCTAVE te recherche, & le vieil *Alcidon*
De ses biens & de lui, voudroit te faire don ;
L'un est jeune, agréable, & l'autre fort utile,
Et pour un jeune cœur le choix est difficile.
Alcidon est modeste, & riche, & généreux :
Ton *Octave* n'a rien, mais il est amoureux.
J'aimerois *Alcidon* ; tu dois aimer *Octave*.

14 MERCURE DE FRANCE.

Ma Fille c'est pour toi : sans contrainte choisis
Le printemps & ses fleurs, ou l'automne & ses
fruits.

Prends jeune Maître, ou vieil Esclave.

ABBAS ET SOHRY,

NOUVELLE PERSANNE.

ABBAS, Roi de Perse, fut, comme tant d'autres Potentats, surnommé *le Grand*, pour avoir fait de grands maux à ses Voisins. Il aimoit passionnément les femmes & la guerre. Il la faisoit autant pour peupler son Sérail que pour accroître ses Etats. Tout Roi dont la femme étoit belle & le Royaume voisin de celui de Perse, devoit alors songer à défendre l'une & l'autre. Du reste, *Abbas* étoit aussi prompt à se refroidir qu'à s'enflammer, & en amour comme en guerre, une conquête achevée lui en faisoit bientôt desirer une nouvelle. Il y avoit alors dans le Pays d'Imirete, (c'est l'ancienne Albanie) une

Nota. Le fonds de ce Conte est vrai, & tiré des Voyages de *Chardin*. *Sohry* est aussi connue, aussi célèbre en Perse, que la belle *Agnès* l'est en France.

jeune Princesse , nommée *Sohry* , & sœur du Souverain de cette Contrée. *Sohry* étoit plus belle qu'on ne le peut décrire , même en style oriental. C'est elle que les Poètes Persans ont depuis chantée à l'envi. Mais l'hyperbole , qui leur est si familière , se trouva dans cette rencontre au-dessous de la réalité. Il fut , pour cette seule fois , hors de leur pouvoir d'outrer un Sujet.

L'admirable *Sohry* vivoit sous la tutelle d'une mere qui l'égalait presque en beauté , & ne la surpassoit que de trois lustres en âge : c'est-à-dire qu'elle n'avoit guères que trente ans. Cette Princesse après avoir été Reine s'étoit faite Religieuse ; état qui dans cette contrée n'oblige point à s'enfermer dans un Cloître. On reste dans sa maison , & l'on est libre d'en sortir sans que pour cela aucun des vœux reçoive , ou soit censé avoir reçu nulle atteinte.

Sohry , que nul vœu pareil n'enchaînoit , gardoit cependant une solitude plus rigoureuse. Elle habitoit & ne quittoit point certain Château inaccessible à tout étranger. J'en excepte le Prince de Georgie à qui , selon l'usage de ces lieux , la Princesse étoit fiancée depuis l'âge de cinq ans. Déjà même il auroit

16 MERCURE DE FRANCE.

dû être son époux , si une guerre sanglante qui l'occupoit , & la connoissance qu'il avoit du caractère d'*Abbas* , n'eussent retardé le moment de cette union. A cela près , les charmes de *Sohry* n'étoient guères connus que de sa mère , du Roi son frère & des femmes qui la servoient. Ces femmes , à l'exception d'une seule , ignoroient même sa qualité. Tant de précautions avoient pour but de dérober cette jeune merveille aux poursuites du Roi de Perse , qui avoit l'ambition de ne peupler son Sérail que de Princesses. On eut même recours à un autre moyen , beaucoup plus insupportable pour cette captive , que la solitude la plus triste. Ce fut de publier que son extrême laideur obligeoit de la soustraire à tous les regards.

Ce bruit trouva peu d'incrédules. On se souvint qu'il avoit déjà fallu en user ainsi à l'égard d'une sœur aînée de la Princesse ; objet réellement aussi difforme que *Sohry* étoit séduisante. On avoit même depuis publié la mort de cette première captive , qui néanmoins existoit toujours. La raison de ce procédé , c'est que chez cette nation , la laideur est un opprobre , & qu'elle n'est pas moins rare dans ces heureuses con-

trées, que l'extrême beauté dans quelques autres.

Quant à *Sohry*, elle ne se consolait point de l'injure qu'on faisoit à ses charmes. Elle ignoroit que quelqu'un songeât aux moyens de détromper, à cet égard, & le Public; & surtout le Roi de Perse. C'étoit *Zomrou*, ancien Ministre du feu Roi d'Imirette, & qui d'abord avoit espéré de devenir beau-père du Roi regnant. Las d'espérer en vain, il pria ce Prince d'épouser sa fille, ou de ne point vivre avec elle comme s'il l'eût épousée. *Disvald*, c'est le nom du Roi, répondit en Souverain absolu, & *Zomrou* se retira en Sujet mécontent.

Il crut, toutefois, de voir encore dissimuler; mais au fond il ne respiroit que vengeance, & choisit *Abbas* pour son vengeur. Il songea à tirer parti du caractère de ce Prince. La faveur où il s'étoit maintenu jusqu'alors à la Cour d'Imirette, l'avoit mis à portée de s'instruire de ce qui étoit un mystère pour tout autre Particulier; il sçavoit que la laideur de *Sohry* n'étoit que supposée, & il sçavoit de plus le motif de cette supposition. Il fait part au *Sophi* de toutes ses découvertes, s'efforce d'exagérer

18. MERCURE DE FRANCE.

les charmes de *Sohry* , & trace un portrait bien inférieur encore à son modèle. En un mot , il n'épargne rien pour irriter *Abbas* contre le frère , & l'enflammer vivement pour la sœur.

Ce moyen bisarre a tout le succès qu'il pouvoit avoir. *Abbas* comptoit parmi ses Eunuques , un Italien qui pour entrer au Sérail n'avoit pas eu besoin de changer d'état. C'étoit un de ces Etres anéantis dès leur naissance , & à qui , pour tout dédommagement , l'art procure un fausset plus ou moins aigre. Ce Chantre involontaire avoit dès-lors su joindre la Peinture à la Musique. Il alloit tour-à-tour du lutrin au cheval ; il passoit d'une dévote Ariette au Portrait d'une Beauté galante. Mais il trouva que ces travaux réunis ne rapprochoient point de lui la fortune. Il résolut de la chercher dans d'autres climats. Ses voyages , le hasard , ou sa destinée , le conduisirent jusqu'à Ispahan. Là , sa qualité d'Eunuque lui procure l'avantage de s'attacher au Roi de Perse , & le caractère de ce Prince lui fournit bientôt l'occasion de déployer tous ses talens.

Déjà plus d'une fois ce nouveau confident lui avoit fait connoître les plus

belles Princesses des pays voisins , sans que pour cela *Abbas* eût été obligé de quitter sa Cour. Il fut question d'user d'un stratagème à-peu-près semblable auprès de la Princesse d'Imirette. Voilà l'Eunuque encore une fois déguisé en femme , & conduit en diligence jusqu'à la Capitale de cette contrée. Il y voit *Zomrou* , & en tire certains éclaircissements indispensables. Quant au surplus , *Abbas* l'avoit mis à portée de surmonter bien des obstacles , ou ce qui revient au même , l'avoit mis en état de prodiguer l'or. Il le prodigua & séduisit tous ceux dont il crut avoir besoin. Mais nul d'entr'eux ne pénétra ses vues. Il se garda bien , surtout , de nommer la Princesse à ceux qui avoisoient sa demeure , instruit d'avance , que ni eux , ni même la plupart des femmes qui la servoient , ne la connoissoient sous ce titre. Au surplus , il apprit que la jeune Solitaire paroissoit assez souvent à certaine fenêtre , donnant sur une plaine vaste & riante. Il fut charmé de la découverte , se rendit au lieu indiqué , & trouva , de plus , un petit bosquet propre à favoriser son dessein. Il étoit peu distant de la fenêtre dont il vient d'être parlé. L'Eunuque toujours dé-

20 MERCURE DE FRANCE.

guisé y entra , s'y plaça de maniere à n'être vû qu'autant qu'il le voudroit , & attendit que la Princesse daignât elle-même se laisser voir.

Elle n'avoit sur ce point aucune répugnance ; chose assez croyable dans une jeune Beauté. Souvent même en contemplant ses charmes dans une glace , elle gémissoit de les contempler seule. Les jardins où elle ne trouvoit pour toute compagnie que des fleurs ; des statues & des femmes , lui devenoient insipides. Elle n'y jettoit les yeux , ou ne les parcouroit que par désœuvrement. L'Eunuque sans quitter son embuscade , songeoit aux moyens de l'attirer du côté de la plaine. Il y réussit avec le secours de quelques ariettes Italiennes , qu'il se mit à chanter de son mieux , & fort bien. A peine ses accens eurent frappé l'oreille de la Princesse , qu'elle accourut vers sa fenêtre favorite. Elle-même étoit fort empressée de voir la Cantatrice étrangère , car elle jugea , quoiqu'à regret , que cette voix ne pouvoit être que celle d'une femme. De son côté , l'Eunuque se tenoit à l'entrée du bosquet , & là sans être vu trop à découvert , & sans discontinuer de chanter , il tira ses crayons & dessina la Princesse , qui en-

chantée de sa voix , ne songeoit ni à l'interrompre , ni à disparaître. Déjà même l'esquisse du Portrait étoit achevée , & l'Eunuque chantoit encore , étoit encore écouté. Il crut en avoir assez fait pour le moment , renferma ses crayons , & mit fin aux ariettes. Alors la Princesse donna ordre que la prétendue Chanteuse lui fût amenée. C'étoit ce que demandoit l'Agent travesti. Il est introduit auprès d'elle , gracieusement accueilli , loué sur sa voix ; & obligé de répondre à une foule de questions.

Il les avoit prévues en partie , & ne fut embarrassé par aucunes. *Sohry* lui demanda entre autres choses , si les Princesses de son Pays étoient belles , & les Princes fort galans ? Madame , répondit la fausse Italienne , aucune de ces Princesses ne vous égale en beauté , & tous les Princes de la terre deviendroient galans , deviendroient passionnés , s'ils avoient le bonheur de vous voir un seul instant, *Sohry* ne répondit rien à ce discours , mais elle soupira. L'Eunuque étoit trop habile pour ne pas entrevoir la cause de ce soupir. Etre la plus belle personne de l'Orient & passer pour la plus laide , n'avoir que dix-

22 MERCURE DE FRANCE.

huit ans & pas l'ombre de liberté; ne compter qu'un adorateur, qu'on ne voit que rarement, qu'on n'aime que fort peu, & ne pouvoir espérer qu'un autre le remplace : à coup sûr on soupireroit, on gémiroit à moins; & *Sohry*, en effet, ne se bernoit pas toujours à soupirer.

Elle propose à la fausse Cantatrice de s'arrêter quelque temps auprès d'elle. C'étoit ce que l'Eunuque desiroit le plus; cependant il dissimula, opposa quelques obstacles faciles à lever, & se conduisit avec tant d'art qu'il augmenta l'empressement de *Sohry*, & dissipa tous les soupçons de ses surveillantes. Il céda, enfin, & parut n'avoir fait que céder. Son emploi consista d'abord à chanter auprès de la Princesse, & à lui donner quelques leçons de Musique. Elle joignoit à ses autres perfections, une voix aussi propre à charmer l'oreille, que ses traits l'étoient à charmer les yeux. L'Eunuque avoit soin de lui chanter les airs les plus tendres, & c'étoit toujours ceux qu'elle apprenoit le plus aisément. Elle vouloit aussi qu'il lui expliquât les paroles sur lesquelles ces avis avoient été composés. Mais le Traducteur avoit presque toujours soin de leur

donner un sens relatif à la situation où se trouvoit sa charmante élève , & aux sentimens qu'il vouloit faire naître en son âme. De là nouveaux soupirs, nouvelles rêveries, nouvelles questions. Il crut l'instant favorable pour hasarder une épreuve d'une autre genre. Ce fut de placer le Portrait d'*Abbas* sous les yeux de la Princesse d'Imirette.

Sohry lui parloit souvent & de l'ennui attaché à une solitude perpétuelle, & de la difficulté de vaincre cet ennui. Je ne vois qu'un moyen de l'éviter, & c'est à vous que j'en suis redevable. Mais on ne peut ni toujours entendre chanter, ni toujours chanter soi-même. Il est, reprit vivement l'Italien, d'autres talens aussi récréatifs que celui-là, aussi faciles à acquérir. Si la Musique vous fait imiter & surpasser le chant des oiseaux de vos bosquets, la Peinture, par exemple, vous apprendroit à imiter les oiseaux mêmes, & bien d'autres objets plus intéressans que des oiseaux. Eh quoi ? reprit encore plus vivement *Sohry*, auriez-vous aussi le talent dont vous parlez ? Feu mon époux, repliqua l'intrépide Italien, le possédoit au plus haut degré ; je conserve même le Portrait d'un Prince de Perse qu'il peignit

24 MERCURE DE FRANCE.

durant le séjour qu'il fit à Ispahan.

A peine eut-il prononcé ces mots, que la Princesse voulut voir le Portrait, & à peine l'a-t-il mis en évidence, qu'elle s'en saisit, le fixe avec attention, paroît s'émouvoir, loue avec exclamation l'art du Peintre, & admire encore plus, mais sans en rien dire, les traits qu'il a imités. Elle s'informe cependant qui on a voulu représenter dans cette peinture, & si le Peintre n'a point flatté son modèle ? Je sçais que son grand talent fut d'imiter la ressemblance, reprit l'Eunuque ; mais j'ignore à qui ce Portrait ressemble. Une mort subite empêcha mon époux de m'en instruire à son retour au Caire où il m'avoit laissée. Quelqu'un, à qui la Cour de Perse est connue, m'a dit reconnoître ici les traits du grand *Abbas*. C'est ce que je n'ai pu vérifier, & ce que sans doute je ne vérifierai jamais.

L'Agent d'*Abbas* n'avoit pas cru devoir paroître mieux instruit de peur de se rendre suspect. Il sçavoit d'ailleurs que cette incertitude ne serviroit qu'à irriter l'impatience de la Princesse, & que cette impatience une fois satisfaite, la conduiroit à un sentiment plus vif encore. Il ne se trompoit pas. *Sohry*
tomba

tomba dans une rêverie mélancolique & profonde. Le Portrait qu'elle avoit en son pouvoir l'intéressoit vivement. Quelle impression ne feroit donc pas sur elle l'objet qui y est représenté ? Quel dommage si ce Prince n'existoit plus ! & s'il existoit encore , quel plus grand dommage d'ignorer qui il est , d'en être ignorée soi-même ? Toutes ces pensées agitoient successivement la Princesse captive. L'Eunuque l'examinait & la devinoit. Elle lui fit une nouvelle question. Cet Art , lui dit-elle , que votre époux possédoit si bien , vous est-il donc absolument inconnu ? C'étoit encore où l'adroit Emissaire l'attendoit. Il répondit que , sans y exceller , il s'y étoit souvent essayé avec succès. Vous pourriez donc , reprit la Princesse , imiter la figure de ce petit chien ? Vous en jugerez , repliqua l'Eunuque , en préparant ses crayons. A l'instant même il dessina cet animal , & le jour suivant , il fit voir à *Sohry* le tableau déjà fort avancé. C'est dommage , lui dit-elle , de n'employer vos talens qu'à peindre des animaux. J'ai une Esclave qui m'amuse par ses folies , autant qu'une femme peut en amuser une autre : sa figure a quelque chose d'original , & je vou-

I. Vol.

B

drois par votre secours en conserver la copie. Volontiers, dit encore l'Eunuque, à qui cette gradation parut devoir être bientôt suivie d'une plus essentielle. Déjà il demandoit à *Sohry* la permission de faire venir cette Esclave... Attendez, ajouta de nouveau la Princesse ; tout ceci est, & doit être un mystère entre nous, & l'Esclave la plus zélée peut devenir indiscrette. Ne pourriez-vous pas, pour suivit-elle en rougissant un peu, exercer vos talens sur un autre objet ? Par exemple, me peindre moi-même au lieu d'elle ? Madame, repliqua l'Eunuque transporté de joie, mais toujours habile à diffimuler, je doute que tout l'effort de l'Art puisse aller jusques-là : mais j'exquifserai de mon mieux ces traits que la Nature elle-même auroit peine à reproduire une seconde fois.

Sohry lui demanda ensuite, quelle attitude lui sembloit la plus avantageuse. Celle, répondit-il, qui vous est la plus ordinaire. Il n'est pas plus en votre pouvoir d'être sans grâce que sans beauté.

L'Eunuque alors commença librement ce Portrait qui étoit l'objet principal de sa mission, & qu'il avoit cru auparavant ne pouvoir exécuter qu'à

la dérobée. Le zèle qu'il avoit pour son Maître , & les facilités que lui donnoit la Princesse , firent qu'il se surpassa lui-même dans cette nouvelle occasion. Il parut avoir peint la plus belle Personne du monde , & n'égalâ pas encore son modèle. Cependant , chose assez rare , il satisfit la Beauté qu'il avoit peinte. Il se proposoit de tirer une copie exacte de ce Portrait : la Princesse lui en épargna la peine. Elle lui permit d'emporter l'Original dans sa Patrie. Qu'il serve , ajouta-t-elle , à m'y faire mieux connoître que dans la mienne où je dois toujours vivre ignorée. Elle prononça ces mots d'une voix tremblante , ses yeux devinrent humides C'en fut assez pour déterminer l'Eunuque à s'expliquer un peu plus qu'il n'avoit fait jusqu'alors ; mais , cependant , toujours par emblème ; sorte de langage que son art le mettoit à même d'employer à son choix. Il n'eut pas le loisir d'en faire un long usage. La prochaine arrivée du Prince de Georgie l'obligea de précipiter son départ. *Sohry* elle-même ne crut pas devoir s'y opposer. Mais , en partant , il la supplia d'accepter une autre production de son art , un tableau dont elle pourroit voir un jour la répétition

28 MERCURE DE FRANCE.

au naturel. A ces mots , la fausse Italienne présente à la Princesse un paquet bien enveloppé , bien cacheté , & s'éloigne en diligence.

Sohry soupçonne que c'est quelque autre Portrait , non moins anonyme que le premier , dont l'Etrangère vient de lui faire présent. Elle rompt l'enveloppe & voit un tableau composé de deux figures. Mais quelle est sa surprise de reconnoître dans l'une sa propre image , & dans l'autre celle du Portrait dont on vient de parler ! Cette dernière figure étoit représentée aux pieds de celle de *Sohry* & lui offroit un Sceptre. Le Prince , d'ailleurs , étoit orné de tous les attributs du Monarque , & même du Conquérant. Mais c'étoit là tout ; rien de plus ne servoit à indiquer son nom. L'Agent d'*Abbas* s'étoit tenu sur cette réserve , ne se croyant pas autorisé à en dire plus , & craignant surtout , d'en dire trop.

C'est *Abbas* ! disoit *Sohry* en elle-même ; plus d'une raison me porte à le présumer. Mais hélas ! Si c'est lui , que de raisons s'opposent à ses vues ? Ne s'expliquera-t-il point trop tard ? Me fera-t-il jamais possible de l'entendre , ou permis de l'écouter ?

Ces réflexions se renouvelloient souvent dans son âme , & l'attristoient toujours. Cependant l'Eunuque arrive à Ispahan ; instruit le Monarque de ce qu'il a fait , & l'exhorte à venir lui-même achever un ouvrage si heureusement commencé. Le Portrait de *Sohry* étoit pour *Abbas* une exhortation encore plus efficace. Il lui parut si beau , qu'il le soupçonna d'être un peu flatté. Le Peintre cependant , lui protestoit qu'en cette occasion , l'art étoit resté fort au-dessous de la nature , & cet aveu ne parloit point d'une fausse modestie : *Sohry* étoit aussi supérieure à son Portrait , qu'il l'étoit lui-même à toutes les Beautés dont le Sérail d'*Abbas* étoit peuplé.

On ne tarda pas à voir paroître à la Cour d'Imirette un envoyé du *Sophy*. Cette ambassade avoit un double objet ; de demander *Sohry* au nom d'*Abbas* , ou de déclarer la guerre en cas de refus. Lui-même regardoit ce refus comme certain. Une haine ancienne , & par conséquent ridicule , & par conséquent implacable , animoit les deux nations , l'une contre l'autre. De fort mauvais Politiques les entretenoient dans ce préjugé ; & leurs Princes , qui sou-

vent ne l'approuvoient pas , n'osoient essayer de le détruire.

C'est , surtout , ce que ne vouloit point tenter *Disvald* , frère de *Sohry* , & de plus ennemi personnel d'*Abbas*. Résolu de rejeter sa demande , il prend avec le Prince de Georgie , son futur beau-frère , des mesures pour lui résister. On essaye en même tems de faire prendre le change à l'Envoyé du *Sophy*. On ne lui parle que de la préendue laideur de *Sohry* , & pour mieux l'en convaincre , on fait paroître à ses yeux cette sœur aînée , difforme à tous égards , & qui n'a rien de commun avec sa cadette , excepté le nom. L'Agent d'*Abbas* étoit fort surpris qu'un Roi pût se résoudre à rassembler une armée pour tenter une pareille conquête.

La vraie *Sohry* , celle qui occasionnoit tout ce trouble , en étoit la moins instruite. Elle continuoit à vivre & à s'ennuyer dans la solitude. Le tableau que lui avoit laissé l'Ennuque , en la quittant , occupoit souvent ses regards. Serait-il bien vrai , qu'*Abbas* ne me crût pas aussi affreuse qu'on le publie ? Elle se le persuadoit de son mieux , & à tout événement cette idée

la consolait. Survint tout-à-coup le Prince de Georgie occupé lui même d'un idée fort affligeante pour elle , & qu'il croit propre à le rassurer. Il venoit , dis-je , exiger de sa Fiancée un sacrifice qui paroîtra toujours excessivement dur à une belle personne , & même à une laide : c'étoit d'écrire de sa propre main au Roi de Perse , qu'elle n'a ni agrémens , ni beauté. Une telle proposition fit frémir la Princesse. Elle trouva que c'étoit abuser de sa docilité & porter l'ascendant jusqu'à la tyrannie. Elle gardoit un morne & froid silence. *Taymuras* réitéra sa demande , & est surpris d'avoir été contraint de le faire. He quoi ! lui dit-elle enfin , avec beaucoup d'emotion & de vivacité , ma réputation de laideur n'est-elle pas suffisamment établie ? ne passai-je pas pour un modèle de difformité ? Le Roi de Perse , reprit-il avec chagrin , n'en paroît pas bien convaincu. Il vous fait demander par un Ambassadeur , & il vient lui-même appuyer cette demande à la tête de cent mille hommes.

Cette réponse rendit la Princesse une seconde fois rêveuse. Le dépit sur son

visage parut avoir fait place à d'autres mouvemens & *Taymuras* crut même y remarquer l'empreinte de la joie. Ce fut une raison de plus pour insister sur la démarche qu'il exigeoit. Eh que produira ma lettre ? ajouta la Princesse ; détrompera-t-elle plutôt *Abbas* que les discours de toute une Nation ? Une ligne de votre main , repliqua *Taymuras* , en sera plutôt crue que toutes les bouches de l'Asie. Une femme qui déclare qu'elle manque de beauté , ne doit point trouver d'incrédules.

Sohry lui objecta encore que sa main ne devoit pas être plus connue d'*Abbas* que sa figure , qu'il ne pouvoit connoître. Mais *Taymuras* lui apprit qu'une lettre , qu'elle lui adressoit dans certaine occasion , étant tombée au pouvoir du *Sophy* , il connoissoit & son écriture , & leurs engagemens réciproques. A l'égard de vos charmes , poursuivit il , peut-être *Abbas* a-t-il fait sur ce point certaines découvertes ; peut-être n'est-ce qu'un soupçon , & c'est ce soupçon qu'il faut détruire.

C'étoit là au contraire , ce que *Sohry* eût voulu confirmer. Il fallut , pour la réduire , les ordres absolus de la Reine sa mère. Alors elle vit qu'il falloit cé-

der. Hé bien , dit-elle à *Taymuras* , avec un mouvement de dépit qu'elle ne put contenir , voyons comment vous exigez qu'on tourne cette lettre singulière ? Choisissez-en vous-même les expressions ; je ne ferai qu'écrire sous votre dictée. Volontiers , reprit *Taymuras* , & il commença ainsi :

La Princesse d'IMIRETTE , au ROI DE PERSE.

J'apprends , Seigneur , que vous prétendez m'arracher à mon pays , à ma famille , au Prince qui doit être mon époux. C'est à quoi vous ne parviendrez jamais de mon aveu. . . .

La Princesse avoit écrit , sans interruption , tout le commencement de cette phrase ; mais elle se fit répéter la fin jusqu'à trois fois. *Taymuras* poursuivit en ces termes :

Je dois même vous répéter ce que la Renommée a dû vous apprendre ; je suis peu digne de cet excès d'empressement. .

Ces derniers mots parurent encore embarrasser *Sohry*. Est-ce bien là ce que vous avez voulu dire ? demanda-t-elle , au Prince en rougissant, Précisé-

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

ment, reprit-il ; & il répéta les mêmes expressions auxquelles il ajouta celles qui suivent :

J'ai moins d'attraits que la moins belle des femmes de cette contrée....

Vous me trouvez donc bien affreuse ? interrompit-elle de nouveau.... Ah ! vous n'êtes que trop adorable , reprit *Taymuras*. Mais voulez-vous passer pour telle dans l'esprit du Roi de Perse ? Ah ! s'il est ainsi , quittez la plume & montrez-vous ? *Sohry* , quoique d'une main tremblante , écrivit donc encore ce que le Prince venoit de lui dicter. Elle s'en croyoit quitte ; mais il ajouta :

C'est cette entière privation de charmes qui m'oblige à fuir tous les regards ; je voudrois pouvoir me fuir moi-même

Chacun de ces mots faisoit frissonner la Princesse. L'altération de son visage marquoit celle de son âme. La plume lui échappa de la main. En vérité, Seigneur, dit-elle, en se levant avec dépit, j'ignore quand vous tarirez sur mes imperfections ! Eh , madame reprit *Taymuras* , à peine ce por-

trait idéal suffit pour me rassurer ! Hé-
 bien , ajouta *Sohry* , toujours sur le
 même ton , je vais vous aider à finir
 le tableau. A ces mots , saisissant un
 miroir elle examine ses traits en dé-
 tails ; & regardant *Taymuras* d'un
 air ironique & fier : commençons , pour-
 suivit-elle , par ces yeux : sans doute ,
 qu'il faut les peindre petits , ronds ,
 caves , sans esprit , sans activité ? A
 merveille ! reprit *Taymuras*.

S O H R Y .

Cette bouche , des plus grandes ; ces
 lèvres , pâles & livides ?

T A Y M U R A S .

On ne peut mieux !

S O H R Y .

Ces dents , noires & mal rangées ?

T A Y M U R A S .

Bon !

S O H R Y .

Ce teint , sans blancheur , sans colo-
 ris , sans vivacité ?

T A Y M U R A S .

Parfaitement bien !

S O H R Y .

Enfin , toute cette physionomie , mauf-
 sade & rebutante ?

B-vj

Oui ! voilà le Portrait qu'il convient d'envoyer au Roi de Perse.

Sohry écrivit , en effet , toutes ces choses ; mais non sans murmurer contre celui qui l'obligeoit à les écrire. La lettre part , est remise au *Sophy* & le jette dans la plus extrême surprise. Il compare cette lettre avec celle qui auparavant est tombée entre ses mains. L'écriture lui en paroît toute semblable. C'est , disoit - il , *Sohry* elle-même qui s'accuse de laideur : puis - je refuser de l'en croire ? Mais si je l'en crois , l'Eunuque à coup sûr , n'est qu'un imposteur. Il ordonne qu'on le fasse venir , & lui prescrit impérieusement d'accorder , s'il le peut , les deux Portraits : celui qu'il a fait de *Sohry* en peinture , & celui qu'elle fait d'elle-même par écrit.

Chaque ligne que lisoit l'Eunuque ajoutoit à son étonnement. Il reconnoît la main de la Princesse , & ne reconnoît aucun de ses traits dans les détails burlesques dont cette lettre est remplie. Ce n'est pas tout ; arrivent à l'instant même des dépêches de l'Envoyé du *Sophy* , dépêches qui semblent confirmer en tout point les détails de la let-

tre. L'Eunuque, hors de lui-même, tombe aux genoux d'*Abbas*. Je jure par le Commentaire d'*Aly*, s'écrie le Renégat Italien, que le portrait que j'ai remis à votre Majesté est encore bien inférieur aux charmes de la Princesse d'Imirette, & que la peinture qu'elle fait ici d'elle-même, n'est que pour vous faire prendre le change, comme on l'a fait prendre à votre Ministre.

Quoi ! s'écria le *Sophy* indigné, cette femme me mépriseroit au point de vouloir que je la crusse laide ? Il y a peu d'exemples d'un mépris porté jusques-là. N'importe, c'est ce qu'il faut vérifier. En effet, dès le jour même, il donna des ordres pour faire marcher une armée nombreuse vers les frontières d'Imirette, & peu de temps après, il marcha lui-même pour la commander. Il eut soin de conduire l'Eunuque avec lui pour deux raisons ; pour le mettre à même de se justifier, ou pour le faire pendre s'il ne se justifioit pas.

On sçut bientôt à la Cour d'Imirette qu'il falloit ou se battre, ou trouver au Roi de Perse, une Princesse aussi belle qu'il se la figuroit. On s'en tint au premier parti. Quant à celle dont la beauté occasionnoit tant de mouvemens, elle

38 MERCURE DE FRANCE.

eût volontiers approuvé le parti le plus doux. Il est rare qu'une femme sache mauvais gré à tel amant que ce puisse être des efforts qu'il fait pour l'obtenir, & *Sohry* étoit fort contente que sa lettre n'eût point ralenti ceux d'*Abbas*.

Les Rois d'Imirette & de Georgie avoient réuni leurs forces. Ils s'étoient retranchés, & attendoient *Abbas*, qui ne se fit pas long-temps attendre. Il les attaqua sans hésiter. Le combat fut rude & sanglant. Les deux Rois alliés s'y comporterent, l'un en Souverain qui défend ses Etats, l'autre en amant qui défend sa maîtresse. Mais les efforts d'*Abbas* ne furent pas moins grands, & furent plus heureux. Il remporta une victoire complète, détruisit, ou dissipa l'armée ennemie, & poursuivit les deux Chefs jusqu'à la Ville où le frère de *Sohry* tenoit sa Cour.

Instruit par l'Eunuque Italien que la Princesse tenoit la sienne ailleurs, il y marcha sur le champ, tandis que la meilleure partie de ses troupes bloquoit la Capitale. Il arrive & apprend qu'en effet *Sohry* habite ce séjour. On conçoit sans peine l'excès de son impatience & de sa joie. Il ordonne qu'on le conduise vers la Princesse. Il est obéi.

Mais que voit-il ? Un objet aussi hideux qu'il espéroit le trouver séduisant , le vrai modèle du portrait exprimé dans la lettre qu'il a reçue avant son départ ; en un mot , la difforme Princesse qu'on a déjà fait voir à son Envoyé ! Certains rapports faits aux deux Rois sur le séjour & le départ de la fausse étrangère , les avoit déterminés à substituer dans cette même solitude l'aînée à la cadette. *Abbas* fit quelques questions à sa prisonnière. Les réponses qu'il en reçut , augmentèrent son déplaisir. Elles étoient parfaitement conformes à la lettre qu'il supposoit avoir été écrite par elle ; & il reste persuadé que cette *Sohry* si fameuse par sa beauté , ne doit l'être que par sa laideur. Je n'ai nul reproche à lui faire , disoit *Abbas* , elle est encore plus difforme qu'elle ne me l'écrit. Pour toi , misérable , ajouta-t-il , en parlant à l'Eunuque , ce qui la justifie te condamne : cette excessive difformité est l'arrêt de ta mort.

Grand Roi ! s'écria l'Eunuque , en tombant de nouveau aux pieds du *Sophy* , que votre Majesté me laisse éclaircir ce mystère. Il y en a un dans tout ceci que je ne connois pas. J'ai eu à peindre & j'ai peint la plus

40 MERCURE DE FRANCE.

belle personne du monde : ce n'est donc pas celle que vous voyez. Mais celle que j'ai peinte existe, j'en répons sur ma tête, que vous serez le maître de me faire enlever demain comme aujourd'hui. De grâce retournez vers la Capitale, hâtez-en le siège, la prise pourra mettre entre vos mains une capture encore plus précieuse.

Zomrou eût pû en partie développer cette énigme. Mais lui-même avoit laissé pénétrer ses desseins : il étoit gardé à vue par ordre des deux Rois, depuis le jour de l'arrivée du Ministre d'*Abbas*. Par cette raison, il n'avoit pas été plus utile à cet Envoyé qu'il ne pouvoit l'être alors au *Sophy* même. *Abbas* prit donc une double résolution. Ce fut de presser la Ville assiégée, & de faire battre la campagne par des Emissaires munis du Portrait que l'Eunuque avoit tracé. Le Prince leur ordonna de lui amener toutes les femmes qui auroient quelque ressemblance avec ce Portrait. L'Eunuque ambitionnoit cette commission ; mais *Abbas* ne lui permit pas de s'éloigner de lui. Il vouloit s'en servir à distinguer la Princesse, au cas qu'elle se trouvât dans la Ville, ou pouvoir venger sur lui son chagrin, au cas qu'elle ne se trouvât nulle-part.

Le Siège fut poussé avec tant de vigueur qu'en peu de jours la Ville n'avoit plus guéres que la moitié de ses défenses & de sa garnison. Mais le courage des deux Rois étoit toujours le même. Ils ne vouloient ni se rendre , ni livrer la Princesse qu'*Abbas* eût préféré à toutes les Villes de leurs Etats. Elle n'étoit point d'ailleurs dans la Capitale. *Sohry* inconnue & déguisée , habitoit un asyle si peu fait pour elle , qu'il n'y avoit nulle apparence qu'on dût l'y chercher. Là , elle gémissoit sur ses charmes qui caufoient l'oppression de sa Patrie. Mais presque certaine qu'*Abbas* est celui dont elle adore en secret l'image , elle n'ose le qualifier d'oppresseur. Elle sent même qu'il ne tient qu'à ce léger éclaircissement pour qu'il soit , à-peu-près , justifié dans son âme.

Cependant , le péril augmentoit sans relâche pour la Capitale. D'un instant à l'autre la Place pouvoit être forcée , pillée , saccagée. Le Roi *Disvald* , résolu à tout , excepté à voir sa Maîtresse & sa Mère exposées aux suites qu'entraîne le sac d'une Ville , prit le parti de les faire échapper , l'une après l'autre , par une voie qu'il croyoit sûre.

Mais *Abbas* avoit pris des précautions plus sûres encore. Peu d'instans après leur sortie on lui amena les deux fugitives.

J'ai déjà dit que la mère de *Sohry* ne cédoit en beauté qu'à *Sohry* même. Il y avoit, de plus, entre elles, cette sorte de ressemblance qui ne suppose pas toujours une entière égalité de charmes. Par cette raison le Portrait qu'avoit tracé l'Eunuque, Portrait bien inférieur à l'original, ressembloit beaucoup plus à la première qu'à la seconde. *Abbas* au premier coup d'œil s'y méprit & crut tout l'emblème expliqué. Les charmes de sa Captive firent même tant d'impression sur lui, qu'il ne songea plus à faire d'autres recherches, & que l'Eunuque Peintre lui parut absolument justifié. Mais celui-ci prétendit lui-même ne l'être pas encore. Il assura son Maître que jamais cette Princesse n'avoit servi de modèle au Portrait, en question, & qu'à coup sûr ce modèle existoit.

S'il est ainsi, Madame, reprit *Abbas*, en s'adressant à la mère de *Sohry*, vous voyez dès à présent ce qui peut & doit former votre rançon. Un objet qui vous ressemble peut seul vous remplacer auprès de moi. Vous régnerez, dans

mon Sérail , ou bien la Princesse votre fille y occupera le rang qui vous est offert. Je ne puis renoncer à l'une que pour obtenir l'autre.

Ce discours fit frémir la belle prisonnière. Elle conjura en vain le *Sophy* de se rappeler le vœu par lequel elle s'étoit liée , vœu qui ne lui permettoit plus de disposer d'elle-même. Un pareil motif a bien peu de pouvoir sur l'âme d'un Sectateur d'*Aly*. A peine *Abbas* parut-il y faire quelque attention: Il ne dépend que de vous , Madame , reprit-il , & de garder vos vœux , & de combler les miens. Que l'aimable *Sohry* vienne jouir d'un avantage que vous dédaignez , faute de le bien connoître. N'espérez pas , du moins, que je cherche à étouffer l'amour le plus sincère & le plus ardent , lorsque vous paroîtrez n'écouter qu'une haine injuste & de vains préjugés.

Abbas , qui n'avoit presque pas remarqué *Fatime* (c'est le nom de la fille de *Zomrou*) l'envifagea lorsqu'elle commençoit à murmurer , tout bas , de cette inattention. *Abbas* trouva l'amour de *Désvald* parfaitement bien fondé. *Fatime* avoit assez de charmes pour l'enflammer lui-même , si elle n'eût pas eu *Sohry* pour rivale. Il songea cepen-

44. MERCURE DE FRANCE

dant à faire craindre au Roi d'Imirette que *Sohry* n'essayât trop tard de l'emporter sur *Fatime*.

Ce stratagème lui réussit. A peine *Disvald* eut appris la captivité de sa mère & de sa maîtresse, qu'il songea sérieusement à les échanger pour sa sœur. Ce fut dans ce moment là-même, que les Emissaires d'*Abbas* lui amenèrent une jeune personne vêtue en Esclave, & infiniment plus belle encore que le portrait qu'il leur avoit confié. On s'empresse, on regarde, on admire. C'est *Sohry* ! s'écrie aussitôt l'Eunuque ; c'est ma fille ! s'écrie la Princesse Douairière : c'est *Abbas* ! s'écrie en même temps la prétendue Esclave, & elle s'évanouit.

Abbas, hors de lui-même, ébloui de tant d'attraits, & ne sachant comment interpréter cette défaillance & cette exclamation subites, ordonne que les secours soient prodigués à la Princesse. Lui-même est le plus ardent à la secourir. Au milieu de quelques agitations inévitables, une boîte cachée dans ses habits d'esclave s'échappe & tombe. *Abbas* croit la reconnoître, s'en saisit, l'ouvre & y trouve son portrait. A cette vue, toute sa fierté asiatique dis-

paroît ; il tombe aux genoux de la fausse esclave. Adorable *Sohry*, s'écria-t-il ! quoi même en fuyant ma personne, vous fuyiez avec mon image ! Il est donc vrai que vous ne m'évitiez que par contrainte ? Ah, cessez de gêner vos sentimens & daignez-en recueillir les fruits : à peine les croirai-je assez payés de toute ma tendresse & de toute ma puissance.

Sohry, en ce moment, ouvre les yeux. Quelle est sa surprise ! elle voit se réaliser la tableau que l'Eunuque lui a laissé en la quittant ; elle voit en personne le superbe *Abbas* dans l'attitude où elle l'a vû tant de fois en peinture ; elle le voit à ses pieds ! Un mouvement de joie qu'elle cherche à cacher, une sorte de confusion modeste ajoutent encore à sa beauté. Survient à l'instant la Reine sa mère, & sa confusion augmente. Mais un Envoyé du Roi d'*Imirette* vint mettre fin à leur embarras réciproque. Il venoit proposer pour l'échange des deux premières captives, celle que le hazard avoit déjà mis au pouvoir du *Sophy*. Ce qui n'empêcha pas que l'échange ne fût accepté, la paix faite, & ce qui

46 MERCURE DE FRANCE.

dit encore infiniment plus, toute semence de guerre éteinte.

Abbas ressentoit son bonheur, au point de vouloir que tous les autres fussent heureux. Il acerut les Etats du Roi d'*Imirette*, qui épousa *Fatime*; il fit épouser sa propre sœur au Prince à qui il enlevait *Sohry*: il partagea avec cette dernière toute sa puissance & la laissa régner sans partage sur son âme. L'Eunuque mit fin à ses voyages; & *Sohry* en fixant le cœur de son Epoux, assura aux Princes voisins leur repos, leurs femmes & leurs Etats.

Par M. DE LA DIXMERIE.

LES ECOLIERS ET LE BALON,

FABLE.

PAR un beau jour de la semaine ;
C'est-à-dire un jour de congé,
De jeunes Ecoliers en plaine
Un troupeau partagé,
S'envoyoit, l'un à l'autre, un Balon élastique;
C'étoit un charme de les voir !
A toi ! ... Fort bien ! A moi ! Cha-
cun court & s'applique,
Ne voulant point faillir au jeu comme au devoir.

L'un deux, lassé de l'exercice,
 Par ignorance ou par malice,
 Pique le Balon, l'air s'enfuit,
 Et le faux embonpoint soudain s'évanouit.
 Ainsi dans l'orgueil qui l'aime
 Se montre le demi-sçavant :
 Tout rempli de sa propre estime,
 Il s'enfle ! Mais sondez-le il n'en sort que du
 vent.

Par M. GUICHARD.

*STANCES sur l'incendie du Palais
 Episcopal d'AMIENS, arrivé le
 Dimanche 19 Décembre.*

Quels cris soudains se font entendre ?
 Quel nuage obscurcit les airs ?
 Je m'empresse & je crains d'apprendre
 D'où partent ces tristes concerts !

L'airain sonne ? quelles allarmes !
 Chacun tremble, pâlit d'effroi ;
 Et parmi tout un Peuple en larmes
 Personne ne tremble pour soi.

Quel est donc ce nouveau prodige ?
 La paix fuit-elle loin de nous ?
 La main du Dieu qui nous afflige
 Annonce-t-elle son courroux ?

48 MERCURE DE FRANCE.

Mais que vois-je ! un torrent de flâme
Qu'accroît un vent impétueux
Porte la terreur dans les âmes,
Et frappe la voute des Cieux.

D'un Prélat le Palais auguste
Va-t-il donc être consumé,
Tandis qu'aux Autels d'un Dieu juste
D'un saint zèle il est animé?

(a) C'est en vain qu'on veut l'en distraire ;
Tous les biens ne sont rien pour lui ;
Content du simple nécessaire
Ses seuls besoins sont ceux d'autrui.

Si quelque crainte le tourmente
Et peut redoubler son ardeur,
C'est que la flamme qui s'augmente
Ne porte plus loin sa fureur.

(a) L'incendie qu'on avoit d'abord cru peu dangereux , se manifesta au dehors au moment qu'on commençoit les Vêpres. Le Prélat qu'on vint avertir , non seulement ne quitta point le Service Divin , il resta prosterné au pied de l'Autel jusqu'à la fin du jour , donnant à tout le Peuple l'exemple édifiant d'une piété & d'un détachement dignes des Pasteurs des premiers Siècles. On l'engagea inutilement à se reposer. Il ne quitta qu'au moment où la clôture des portes de la Ville l'obligeoit d'en sortir pour se retirer à son Séminaire.

Pour

Pour son troupeau seul il reclame
Le secours d'un Dieu tout-Puissant.
C'en est fait, & déjà la flamme
N'a plus qu'un effer languissant.

Oui, Grand Dieu ! c'est à tes prières,
Que nous devons ce changement :
Jamais des Saints les cœurs sincères
Ne t'ont imploré vainement.

Seigneur, achève ton ouvrage ;
Que nos vœux ne soient point déçus ;
Que d'un Prélat, ta vive image,
Les ans égalent les vertus !

Par M. LÉLÉU.

E P I T R E

A M. G.

EN lisant les Vers,
Si remplis de charmes
Que tu m'as offerts,
J'ai versé des larmes.
Quoi ! faut-il, hélas !
Qu'un destin barbare
Jusques au trépas
Tous deux nous sépare !
J'ai vû de nos jours

C. Vol.

C

50. MERCURE DE FRANCE.

S'éclipser l'aurore ;
Les Ris , les Amours
Nous suivent encore.
Enchaînons de fleurs
Leur troupe volage :
Les soucis , les pleurs
Sont-ils de notre âge ?
On tend au bonheur
Par des soins extrêmes :
Quelle aveugle erreur !
Il est en nous-mêmes.
Un Lys , un Jasmin
Vaut une Couronne ,
Lorsque par ta main
Amour me le donne.
Au cours de nos ans
Quand l'amour préside ,
Il fixe du temps
L'aile trop rapide.
Le cœur est pressant ;
Entends son langage :
Jouer du présent ,
Est le lot du Sage.

Par M. B., . . .



*HOROSCOPE du premier Enfant de
M. le Marquis D. F. Brigadier des
Armées du ROI & C. des G. de la
REINE.*

DIGN Sang de nos demi-Dieux,
De leur amour le premier gage,
Votre avènement précieux
Fait retentir tout ce Rivage
Des transports d'un Peuple joyeux;
Empressé de vous rendre hommage.
Sur cet événement heureux,
Tandis que tout sur cette plage,
Signale son zèle en ses jeux
Qui n'en font qu'une foible image;
Souffrez qu'interrogeant les Cieux
Un Astrologue de Village
Fasse en peu de mots de son mieux
Votre horoscope en son langage.
Daignez d'un souris gracieux
Favoriser ce badinage
Qui bravera les envieux
S'il peut avoir votre suffrage.
Oui, pour vous, l'espoir de ces lieux,
L'avenir par moi s'envisage,
Grace à mon art mystérieux.

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

De biens , d'honneurs quel assemblage
S'offre à mes regards curieux !
Des tems ils percent le nuage.
Je lis configné , d'âge en âge ,
Le destin le plus glorieux
Qui doit être votre partage.
Tendre fruit des plus charmans nœuds ,
Aimable enfant , quel avantage
Pour nous comme pour nos Neveux !
Par la douceur & le courage
Que vous avez reçu des Dieux ,
Vous deviendrez par héritage
Grand & Bon comme vos ayeux ,
Quel plus désirable appanage !
Vous serez adoré comme eux ,
Et nous aimerez : doux présage ,
Qui comble à jamais tous nos vœux ;

*Par M. D. L * * * Abonné au Mercure.*



A M. le Prince DE SOLRE , fils unique de M. le Prince DE CROY, Lieutenant-Général des Armées du ROI , sur sa guérison de la petite vérole , qu'il a eue à Londres.

LA Vertu dans ce siècle , hélas ! si négligée ,
Et la Religion chaque jour outragée ,
A peine résistant au torrent de nos mœurs ,
En secret gémissaient sur leurs communs malheurs.

L'Amitié dont les feux meurent bientôt sans elles ,

Par ces mots vint tarir la source de leurs pleurs :

» Rassurez-vous , Sœurs immortelles ,

» Vous n'avez point perdu tous vos adorateurs ,

» Le plus zélé vous reste ; honneur de votre Empire ,

» Dans l'âge dangereux des frivoles erreurs ,

» Unique espoir d'un sang , où pour vous tour
» respire ,

» Ses exemples partout vont vous gagner des
» cœurs.

» Que la joie en ce jour succède à vos douleurs ;

» Rassurez-vous : CROY respire.

Par M. DES..... C. A. R. de C. C.

C iij.

*VERS de feu M. COFFIN , mis au
bas d'une Estampe de feu M. SA-
MUEL BERNARD.*

Hic , vir hic est , cujus vaxio in discrimine
præsens

Experta auxilium Gallia sorpe fuit.
Ille per occultos terræque , marique , meatus ;
In patriam externas deproperavit opes.
Ille etiam , & fisci reparavit damnâ gementis ;
Ille etiam , & Populi depulit ore famem.
Il lum ergo titulis ultro Rex auxit honorum ;
Cui sat erat Civis gloria parta boni.

LES mêmes Vers traduits en François.

Tu vois dans ce Portrait un homme dont la
France ,

Dans des temps rudes & fâcheux ,
Eprouva si souvent une sûre assistance ,
Et plus d'un secours généreux.
Et la Terre , & les Mers secondant son génie ,
Il sçut , méprisant le danger ,
Enrichir chaque jour son heureuse Patrie
Des dépouilles de l'Etranger.

Ses fonds plus d'une fois acquitterent la dette
 Du fîc affoibli , languissant :
 Ils sauverent encor d'une affreuse difette
 Le Peuple affamé , gémissant.
 Par les bienfaits d'un Roi d'éternelle mémoire ;
 Que d'honneurs unis à ses biens !
 Quoiqu'il ne recherchât que la solide gloire
 D'être au rang des bons Citoyens.

*Par M. GUILLO DE LA CHASSAGNE ,
 Gentilhomme Francomtois.*

*DIALOGUE entre DÉMOCRITE &
 MOLIERE.*

MOLIERE.

N'EST-CE pas vous que les sottises des hommes faisoient rire ?

DÉMOCRITE.

N'est-ce pas vous qui faisiez rire les hommes de leurs sottises ?

MOLIERE.

Oui: notre emploi fut très-différent , comme vous voyez.

DÉMOCRITE.

Je choisis le moins pénible , celui , en même temps , qui me parut le plus

C iv

56 MERCURE DE FRANCE.

propre à corriger l'espèce humaine de ses travers.

M O L I E R E.

L'expérience dut bientôt vous dé-
tromper. Loin que ces ris perpétuels
guérissent les Athéniens de leurs folies ,
ils chargerent , dit-on , *Hippocrate* du
soin de vous guérir de la vôtre.

D É M O C R I T E.

J'avoue que j'ai laissé mes Compa-
triotes aussi extravagans qu'ils l'étoient
d'abord. Mais vous-même , qu'eussiez-
vous fait à ma place ?

M O L I E R E.

Ce que j'ai fait depuis vous. Au lieu
de me livrer à un rire immodéré , &
dès-lors , un peu ridicule , j'aurois tracé
le tableau des travers qui le provo-
quoient.

D É M O C R I T E.

C'eût été vous-même risquer le sort
de *Zeuxis* , qui mourut , à force de
rire , en contemplant certain grotesque
portrait qu'il venoit de tracer.

M O L I E R E.

Oh , pour moi , je n'ai jamais ri.

DÉMOCRITE.

Vous eussiez donc pleuré.

MOLIERE.

Ne diroit-on pas , à vous entendre , que vos Athéniens eurent un brevet exclusif de ridicule ? Nos François ne pourront-ils , au moins , prétendre au parallèle ?

DÉMOCRITE.

J'en doute. Figurez-vous une Nation légère , capricieuse , inconséquente ; approuvant aujourd'hui ce qu'elle blâmera demain ; sans but , sans réflexion , sans caractère : changeant avec la même facilité , de système , de ridicules , de modes & d'amis : une Nation , en un mot , qui n'a d'uniformité que dans son inconstance. . . . Tels furent mes Compatriotes. Auriez-vous eu de pareils objets à peindre ?

MOLIERE.

A-peu-près.

DÉMOCRITE.

Par exemple , y eut-il jamais parmi vous d'étourdi aussi effronté que notre *Alcibiade* ?

C v

M O L I E R E.

Alcibiade eût été parmi nous un homme à citer , une espèce de Sage.

D É M O C R I T E .

Que dirons nous de ce Peuple qui s'amusoit à plaindre le chien de cet insensé, & qui ne plaignoit pas tant de maris dont il séduisoit, ou enlevoit la femme ?

M O L I E R E.

J'ai connu certaine contrée où les maris supportoient plus facilement ces sortes d'affronts, qu'un coup donné par mégarde à leur chien.

D É M O C R I T E.

Qui n'eût pas ri , à ma place , de voir cette multitude orgueilleuse ériger une foule de statues aux Orateurs qui sçavoient le mieux louer ses travers & ses caprices ?

M O L I E R E.

Chez nous la multitude ne peut rien ; aussi n'est-ce pas elle qu'on loue. Il est, en même temps, assez rare qu'un Grand outre la reconnoissance envers ceux qui l'ont le plus flatté. Il se borne à trouver l'éloge un peu mince, &

à oublier jusqu'au nom de l'Auteur.

D É M O C R I T E.

N'ai-je pas vû ces mêmes Athéniens
traiter plus mal leurs meilleurs Géné-
raux que leurs plus mauvais Rhéteurs,
& bannir des Murs de leur Ville
ceux qui les avoient le mieux défen-
dus ?

M O L I E R E.

Nos François suivent une autre mé-
thode. Ils payent souvent d'un malin
vaudeville les plus grandes actions,
comme les plus grandes fautes, &
nulle disgrâce ne les afflige, dès qu'il
en peut naître une épigramme.

D É M O C R I T E.

A propos d'épigramme, parlons des
Auteurs mes contemporains. Que de
jaloussies, que de petiteffes dans les
plus Grands ! Que de prétentions, que
d'orgueil dans les plus Petits ! Je crois les
voir encore s'agiter, cabaler, s'entre-
mordre, s'entre-détruire, avec autant de
fureur que les Grecs, & les Troyens,
autre espèce de foux, combattirent
pour une Beauté déjà surannée
Oh certainement, vos Auteurs ont
été plus raisonnables !

C vj

M O L I E R E.

Il semble , au contraire , que vous ayez voulu les peindre. Mais je pourrois ajouter plus d'un trait au tableau. Si les Ecrivains modernes sont inférieurs aux anciens , ce n'est pas du côté de la tracasserie.

D É M O C R I T E.

Passé encore pour certains Auteurs , & surtout pour les Poètes. Mais que dire des Philosophes ? Quelle contrariété dans leurs discours , dans leur conduite , dans leurs systèmes ! Chacun d'eux crée un monde à sa manière , & se persuade avoir saisi la vraie. J'ai aussi , moi-même qui vous parle , bâti mon Univers. Après quoi , j'ai ri de ce frêle édifice , comme j'avois fait de tant d'autres.

M O L I E R E.

Nous ne manquons pas , non plus , de ces sortes d'Architectes. Il n'en est aucun qui ne croye avoir bâti sur de meilleurs fondemens que tous ses rivaux. Mais , au bout d'un quart de siècle , on pourroit dire de ces Monumens , comme de la Ville de *Priam* : *C'est ici où fut Troye !*

AVRIL. 1763.

81

DÉMOCRITE.

Une telle manie a dû vous fournir plus d'une scène vraiment comique.

MOLIERE.

J'ai respecté le peu que nous sçavions d'Astronomie, c'est - à - dire , tout ce qui m'a paru démontré sur cette matière. Mais (& peut-être j'eus tort) je ridiculisai dans les femmes ces sortes de recherches.

DÉMOCRITE.

Quoi ! parmi vous les femmes s'amusent à mesurer les Cieux ? J'en félicite leurs époux. Nos Athéniennes , pour la plupart , sacrifioient à d'autres genres de curiosité.

MOLIERE.

Oh ! nous avons aussi des curieuses de plus d'une espèce.

DÉMOCRITE.

Leurs maris sont-ils jaloux ? J'ai beaucoup ri des vaines précautions de certains époux d'Athènes , pour éviter certain accident qu'on n'évite guères que par hasard.

MOLIERE.

De mon temps , plus d'un mari eut le même foible ; & moi-même je n'en

62 MERCURE DE FRANCE.

fus pas exempt. Mais j'eus le courage de fronder & mon ridicule , & celui des autres : leçon qui fructifia au point que mes successeurs sont réduits à fronder un ridicule tout opposé.

D É M O C R I T E.

Est-ce la seule de vos leçons qu'on ait prise trop à la lettre ?

M O L I E R E.

J'en puis citer d'autres. Par exemple , j'ai ridiculisé , & presque à tous propos , le jargon barbare , le crasseux pédantisme des Médecins de mon siècle. Aujourd'hui c'est l'élégance de leurs discours , de leur parure & de leur équipage , qui sert de matière aux Sarcasmes de *Thalie*. Il en est ainsi de quelques autres travers , qui n'ont fait que se métamorphoser en travers non moins bizarres.

D É M O C R I T E.

Avouez donc , entre nous , que votre méthode pour corriger les hommes , n'est pas plus efficace que la mienne.

M O L I E R E.

C'est ce que je n'avouerai pas. Un ridicule anéanti , fût-il même remplacé

AVRIL. 1763.

63

par un autre , est toujours un ridicule de moins.

D É M O C R I T E.

Comment cela ?

M O L I E R E.

C'est que tous deux eussent pu exister en même tems. Aux *Précieuses ridicules*, ont succédé les *Petites-Maîtresses*. Mais si je n'eusse réussi à diffamer les premières , on les verroit marcher de front avec les secondes.

D É M O C R I T E.

Que conclure , enfin , de tout ceci ?

M O L I E R E.

Que la source du ridicule est intarissable chez les humains ; qu'on peut en prévenir les débordemens , mais non en arrêter le cours : en un mot , qu'un *Moliere* y trouveroit toujours à reprendre , & un *Démocrite* toujours à rire.

Par M. DE LA DIXMERIE.



PORTAIT de Madame C *.*

*par M. * * *.*

CET art séduisant de charmer,
 Ces éssain de plaisirs qui vole sur vos traces,
 Ces appas enchanteurs qui vous font tant aimer,
Iris, vous les tenez des Grâces.
 Toutes trois à l'envi, par leurs tendres ac-
 cords,
 Signalerent votre naissance;
 Et sur vous avec complaisance,
 Chacune prodigua ses plus riches trésors.
 L'une pour appanage
 Vous donna la beauté, les ris & l'enjouement.
 La seconde du Sentiment
 Du bon cœur, de l'esprit a fait votre partage.
 Enfin sans le secours de l'Art,
 De mille heureux talens vous orna la troisième.
 Ainsi de vous, belle C* * *
 Trois ont fait une quatrième.

LE mot de la première Enigme du
 mois de Mars est *la Glace*. Celui de la
 seconde est *le Compliment*. Celui du
 premier Logogryphe est *Prosopopée*,
 dans lequel on trouve *Poppée*, *Ops*.

AVRIL. 1763.

65

Esope , Pope , Rosée , Osée , Rose & Prose. Celui du second est aimer , dans lequel on trouve amie , ami , Marie , ame , air , mer , rime , arme , mare , rame , ire , mari , &c.

ENIGME.

J e vais t'apprendre mon destin :
Juge s'il est heureux ou déplorable :
Dès que je suis formé , mon père impitoyable
Me plonge le fer dans le sein.
Je suis fait pour servir une fière maîtresse ,
Que pourtant je tiens sous mes loix ,
Et qui souvent pour marquer sa noblesse ,
Va du même pas que les Rois.
Si celle que je sers est richement parée ,
Je me ressens de son superbe atour ;
En campagne , en ville , à la Cour ,
Elle a toujours une garde assurée.
Quand je la gouverne , elle est bien :
M'échappe-t-elle , on la craint d'ordinaire ;
Aussi jamais on ne m'impute rien
De tout le mal qu'elle peut faire.
Il est vrai que dans son emploi ,
Pour elle mon secours est de peu d'importance ;
Mais du moins elle trouve en moi
Son repos & son innocence.

A U T R E.

SANS corps, couleur, goût, ni figure ;
 J'ai donné l'être à la Nature ;
Habile, qui pourra jamais dire comment !
 On parle de moi fort souvent ,
 Toujours sans pouvoir me comprendre ;
 Qui me cherche ne peut me prendre ;
 Qui me trouve est souvent surpris ,
 J'inspire toujours le mépris.

G DE NEVERS.

L O G O G R Y P H E.

SEPT lettres peignent ma figure :
 Voici toute ma découpure.
 Ecueil en mers très-dangereux ;
 Métal dont on est amoureux ;
 Source où l'on puise les Sciences ;
 Séjour des pures consciences ;
 Un nom respecté des François ,
 Mais moins connu chez les Génois ;
 Un Saint révéral dans l'Eglise ;
 Fleuve qu'en France on préconise ;
 Mets de mode à la Saint Martin ,

Qui du Peuple fait le festin ;
 Un Prophète ; un ton de la game ;
 Un brillant ornement de femme ;
 Organe utile & des plus apparens ;
 Deux Instrumens de sons bien différens ;
 Mais , Ciel ! qu'entends-je ? une cloche maudite
 M'appelle , il faut que je te quitte.

*Par M. DESNOYERS , d'Etampes , Abonné
 au Mercure.*

A U T R E.

CINQ piéds composent mon essence ;
 Lecteur , pour me trouver donne-toi patience.
 D'abord j'offre à tes yeux un métal séduisant ;
 Certain pronom Latin ; un Monstre dévorant ;
 Un Adverbe François ; un Oiseau de passage ;
 Un endroit où tu fais souvent plus d'un voyage ;
 Enfin , ami Lecteur , si tu veux rassembler
 Tous mes membres épars , tu peux te rappeler
 Que tu me vois souvent dans un saint domicile ,
 Et que je sçais te plaire & t'attacher ,
 Surtout lorsqu'une main habile
 Sçait me toucher.



A U T R E.

QUATRE pieds , cher Lecteur , font toute ma
structure :

Je tire mon éclat d'un Divin Rédempteur.
Mais , en me renversant , je change de nature ,
Et suis , sous un seul nom , Saint , Roi , Pape
Empereur.

*Par M. DE LANEVERE , Ancien Mousquetaire
du Roi , à Dax , le 12 Février 1763.*

C H A N S O N.

COLIN m'a sçu charmer ,
Colin a sçu me plaire.

Hélas ! comment donc faire ,
Pour ne pas trop l'aimer ?

De plaisir , de douleur ,
Je sens mon âme atteinte ;
Et je ne puis , sans crainte ,
Lui-découvrir mon cœur.

Colin m'a sçu charmer , &c.



Lent.

Co - lin m'a sçu charmer, Co - lin a

sçu me plaire, Hélas! comment donc faire Pour

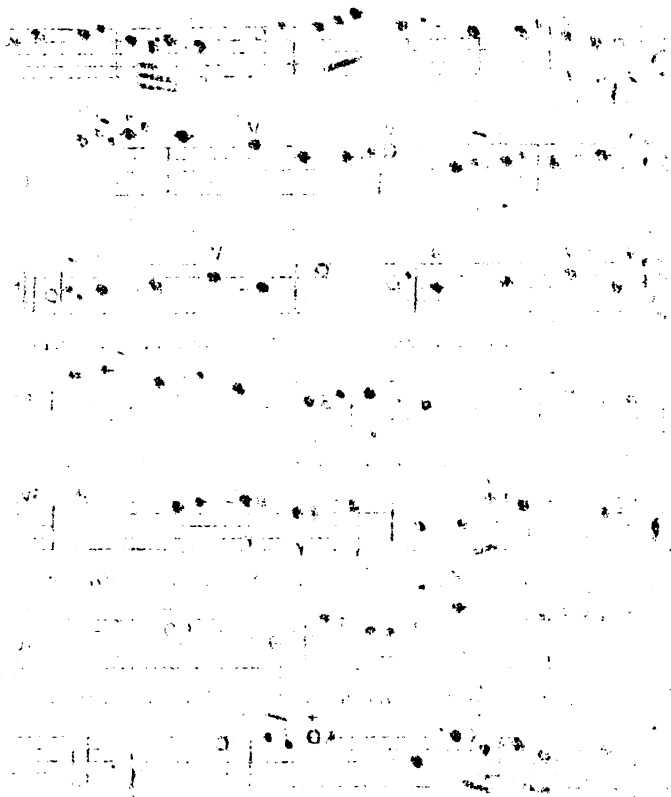
ne pas trop l'aimer? Pour ne pas trop l'aimer?

Min. + De plaisir, de douleur je sens mon

ame atteinte, Et je ne puis sans

crainte Lui découvrir mon cœur,

Lui dé couvrir mon cœur. Co -



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE à l'Auteur du *Mercur*, sur
les ÉNIGMES & les LOGOGYPHES.

VOUS ne sçaviez probablement pas, Monsieur, que la première Énigme du *Mercur* de Janvier, dont le mot est *Fiacre*, a été imprimée il y a huit ou dix ans dans ce même Journal; mais soit que vous ayez ignoré cette circonstance ou que vous ayez voulu l'ignorer, le Public vous en sçaura gré. L'énigme aura été nouvelle pour bien des Lecteurs, & je n'en connois point de plus jolie. La seule qui lui pourroit être comparée, est l'énigme célèbre du *Ramoneur* par feu M. de la Motte, de l'Académie Française; mais celle du *Fiacre* dont M. l'Abbé *Blanchet* est auteur, l'emporte sur l'autre par la justesse & la continuité de l'allégorie, & par l'aisance de la versification. A cette occasion, permettez-moi, Monsieur, de

70 MERCURE DE FRANCE.

vous dire que les Amateurs se plaignent que la partie des Énigmes & des Logogryphes est depuis assez long-temps négligée dans les Mercures. Les anciennes énigmes de ce Journal étoient communément bien faites. En peut-on dire autant de celles d'aujourd'hui ? & les Logogryphes sont-ils de meilleure main ? Je conviens que ces genres ne sont pas sublimes ; mais s'ils ne sont pas faits pour l'être , du moins n'ont-ils rien de méprisable : comme celui des *Rébus* qui a été si long-temps à la mode , & dont nous voyons encore sur quelques écrans des vestiges qui font honte au goût de notre siècle. Une énigme bien faite peut aussi bien que mille autres choses , remplir un moment du loisir d'un homme d'esprit. J'en ai vu plus d'un s'amuser à chercher le mot d'une énigme : j'en ai vu d'autres en faire. M. de la Motte dont l'esprit facile se plioit à tout , & qui a eu des succès mérités dans presque tous les genres de Littérature , n'a pas dédaigné celui-ci. Il acceptoit volontiers les défis qu'on lui faisoit : témoin celui de faire un *Sonnet en quatorze mots* , ou des *bouts rimés* qui eussent un sens complet : ce qu'il fit du jour au lende-

main. On le trouve dans le Mercure de Mars 1729. C'est je crois, l'unique exemple qu'il y ait eu jusqu'ici de cette espèce de tour de force ; Mais ce n'est pas tout. Ces bouts rimés qui sans addition faisoient un sens complet, il les remplit lui-même à la manière ordinaire & de plusieurs façons : entr'autres par un Logogryphe très-ingénieux dont le mot étoit *Sacrifice*, (voyez le Mercure d'Avril 1729.) Un autre défi fait à M. *de la Motte* avoit produit l'année précédente une douzaine d'énigmes, qu'il donna toutes à la fois dans le Mercure de Janvier 1728. Celle du *Ramoneur* étoit du nombre. *La Motte* ne méprisoit aucun genre : il connoissoit la difficulté de tous, & d'autant mieux qu'il l'avoit vaincue. Quoiqu'il en soit du mérite des énigmes, vous sçavez, Monsieur, qu'elles font une partie intégrante du Mercure depuis son institution. Les uns y cherchent l'Historiette, les autres la Chanson, d'autres l'énigme ou le Logogryphe. N'ayons point de goût exclusif, laissons à chacun la liberté de suivre le sien.

Les Anciens, que nous reconnoissons pour nos modèles en tout genre, avoient une sorte de vénération pour les Éni-

72 MERCURE DE FRANCE.

gmes, & un grand respect pour ceux qui les expliquoient. Les Philosophes, les Sages de la Grèce s'énonçoient mystérieusement & par Énigmes. Les Rois s'envoyoient par défi ces sortes de problèmes à résoudre, & y attachoient des prix considérables. *Œdipe* devint Roi pour avoir deviné l'Énigme du *Sphinx*. Ce trait, fût-il fabuleux de tout point, prouve au moins qu'on se faisoit une haute idée de ce talent, qui cependant dépend beaucoup de l'exercice.

Aujourd'hui tel qui a besoin de jouer, pour sentir son existence, trouve ridicule qu'on s'arrête un moment à chercher le mot d'une Énigme, & fait vanité de n'en avoir de sa vie lû une seule, quoiqu'assurément il y ait plus d'esprit & plus d'art dans une Énigme moderne bien faite, que dans toutes celles que nous connoissons des anciens. Le dédain, surtout de ceux qui ne se sentent pas de facilité pour les deviner, est inexorable. Ces deux extrémités sont également vicieuses : les Énigmes ni leurs *Œdipes*

certes n'ont mérité

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

L'estime extraordinaire des anciens
pour

pour les auteurs & les déchiffreurs d'énigmes , tenoit à la simplicité des premiers temps ; le mépris qu'on affecte aujourd'hui pour un amusement ingénieux , s'il n'est pas l'effet de l'amour-propre humilié , est du moins la suite du goût dédaigneux & blazé de notre siècle.

Mais la cause la plusvrai-semblable de l'espèce d'avilissement où sont tombées les énigmes parmi nous , du moins dans la Capitale , n'est , peut-être , aussi que l'excessive facilité d'en faire de mauvaises , & l'abus que font journellement de cette facilité un grand nombre de jeunes gens de province , qui sortant du collège , & sçachant à peine coudre deux rimes & compter par leurs doigts le nombre des syllabes qui forment un vers, se croient auteurs, quand ils voyent une énigme de leur façon imprimée dans le Mercure. Après tout, leur amour-propre n'est-il pas excusable ? Le concours est ouvert : ils voyent leur énigme admise , ils s'applaudissent d'une préférence qui leur est adjugée sur leurs concurrens épars dans tout le royaume. Comment ne se croiroient-ils pas devenus des personnages ? Permettez-moi , Monsieur , de rabattre leur

I. Vol.

D

74 MERCURE DE FRANCE.

vanité , en leur révélant le secret de l'École.

L'Auteur du Mercure a autre chose à faire que des Énigmes & des Logogryphes ; & tout ce qu'on peut exiger de lui , c'est de choisir ce qu'il trouve de mieux ou de moins mauvais dans ce qu'on lui envoie. S'il n'y trouve rien de bon , le choix devient presque indifférent , il donne les énigmes telles qu'il les a reçues. Mais pourquoi les imprimer ? dira quelque Lecteur injuste par mauvaise humeur , ou peu instruit. Pourquoi ? Je vais lui répondre pour vous.

Dès l'origine du Mercure , un article fut destiné à l'énigme ; telle a été l'intention du fondateur. Il n'y avoit alors qu'un Mercure & une énigme par mois. Aujourd'hui vous avez par an seize Mercures à fournir , dont chacun doit contenir deux ou trois énigmes & autant de Logogryphes. C'est une corvée que vos derniers prédécesseurs se sont imposée volontairement. Chaque volume doit paroître à jour nommé : c'est un arrangement pris avec le Public. D'ailleurs la république des Lettres est intéressée à la fortune de ce Journal. Nombre de littérateurs estimables ont

des pensions assignées sur le produit du Mercure. Sa chute ou sa décadence les frustreroit en tout ou en partie de la récompense de leurs travaux, & les priveroit d'un revenu dont quelques-uns auroient peine à se passer. C'est donc une nécessité pour l'auteur du Mercure, d'être exact à remplir sa tâche dans le temps prescrit ; & de donner ce qu'il a reçu , faute de mieux. D'ailleurs telle énigme , fruit de la veine de l'apprentif bel-esprit d'une petite ville , si elle est rebutée , diminuera le nombre des abonnés au Mercure , en faisant perdre une ou plusieurs Souscriptions des parrains , amis & partisans du jeune auteur : événement qui souvent répété pourroit tirer à conséquence. Il ne vous est donc pas possible , Monsieur , je le répète , de vous rendre difficile sur le choix des pièces qu'on vous envoie. Mais dira-t-on peut-être , & cette objection m'embarrasse plus que la précédente ; je vous avouerai même que c'est moi qui la fais. Pourquoi ne pas s'en tenir à l'ancien contingent ? Ne suffit-il pas d'une énigme par mois , en y joignant , si l'on veut , un Logogryphe , puisque ceux-ci se sont introduits dans le Mercure à titre d'auxiliaires des énigmes ? Pour-

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

quoi s'imposer volontairement un tribut double , triple , quadruple de celui que l'on doit au Public , & un tribut d'autant plus difficile à payer , que le nombre annuel des Mercures s'est accru de douze à seize volumes ? Si toutes les manufactures d'énigmes & de logogryphes du royaume ne suffisent pas pour en fournir par an soixante & quatre d'une bonne qualité , pourquoi ne pas réduire ce nombre à moitié ? La difficulté décroîtroit dans le même rapport : les places au Mercure deviendroient de moitié plus rares ; & les jeunes entrepreneurs feroient un double effort pour être préférés.

Mais comment pourront-ils réussir , s'ils travaillent sans principes & sans modèles ? Ils ont ; direz-vous , les règles des Enigmes dans le *Traité du Père Ménestrier*. Ils peuvent les apprendre dans cet auteur : mais le *Traité des Enigmes* est devenu rare ; il est difficile à trouver , même à *Paris* ; à plus forte raison en Province , & je le cite , sans l'avoir jamais vu. Essayons donc de suppléer aux préceptes de cet Ecrivain , en consultant le seul bon sens.

Les énigmes des Anciens étoient fort brièves. Elles ne contenoient qu'une

question, ou une proposition enveloppée sous des termes obscurs, métaphoriques & équivoques, qui la rendoient difficile à deviner. Telle étoit la fameuse énigme du Sphinx : elle peignoit l'homme & ses trois âges, d'enfance, de virilité & de vieillesse, sous la figure d'un animal qui marchoit le matin à quatre pieds, sur le midi à deux pieds, & le soir à trois.

Les Modernes ont donné un peu plus d'extension au champ de leurs énigmes ; ils feignent de décrire la chose par ses causes, ses effets, ses propriétés diverses, surtout en rapprochant celles qui présentent une apparence de contradiction. Ils ont imaginé de mettre les énigmes en vers soit pour leur donner plus de grace, ou pour les rendre plus aisées à retenir, comme aussi d'en personifier le sujet, & de le faire parler au lecteur ; pour rendre l'énigme moins froide & plus intéressante.

Du reste, la méthaphore, l'antithèse, l'équivoque, sont les figures favorites de l'énigme soit ancienne, soit moderne. Blâmer l'équivoque dans une énigme, ce n'est pas entrer dans l'esprit de la chose. Le but de l'auteur est de donner le change au lecteur, qui d'ail-

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

leurs s'y attend. Il est donc permis à l'auteur d'employer des expressions à plusieurs sens, dont le véritable ne se découvre que lorsque le mot est connu. Alors il faut que le voile tombe, que le sens devienne clair & que toutes les explications paroissent si justes, que celui qui n'a pas deviné l'énigme convienne, s'il est de bonne foi, que c'est sa faute. C'est une mauvaise énigme que celle dont on a le mot sans en être sûr.

Chaque trait de l'énigme pris séparément peut bien s'appliquer à différens objets ; mais tous les traits réunis ne doivent convenir qu'à une seule chose, dont le nom est le mot cherché. Cette règle est la première & la principale de l'énigme.

C'est une mal-adresse de laisser apercevoir sans nécessité si le mot de l'énigme est masculin ou féminin. C'est en diminuer de moitié la difficulté, puisque c'est retrancher en pure perte la moitié des mots parmi lesquels on auroit pû chercher le véritable.

Une bonne énigme doit exciter la curiosité du lecteur & donner envie de la deviner : soit par quelque trait qui semble désigner clairement le mot, soit

par la singularité des contrastes qu'elle étale. Elle doit être courte , précise , ne rien contenir qui n'annonce quelque particularité nouvelle , & s'il se peut, qui n'augmente la difficulté sous l'apparence d'un éclaircissement. Il faut surtout en bannir les longueurs , les vers inutiles & ces apostrophes au Lecteur qui ne font qu'un pur verbiage.

Quelquefois il suffit d'un seul trait pour caractériser le sujet de l'énigme , si particulièrement, qu'on ne puisse faire l'application de ce trait à aucun autre objet. Quand avec cela le mot n'est pas trop clairement indiqué , c'est un moyen sûr d'intéresser & de provoquer la curiosité du lecteur. Par exemple :

Nous sommes quatorze frères,
Dont le meilleur fort souvent ne vaut guères.
Le dernier &c.

Cela ne peut convenir qu'aux quatorze vers d'un *Sonnet* ; & cependant l'expérience prouve que cela ne suffit pas pour déceler le Sonnet , puisque cette énigme proposée au célèbre Caffé de *la Motte* ne fut devinée que par lui. En pareil cas il n'est pas nécessaire d'allonger l'énigme par d'autres détails , ni

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

d'entasser les métaphores & les contrastes. C'est même une sorte de mérite que d'avoir indiqué le mot par un seul trait qui convienne exclusivement au Sujet, & suffise pour le faire reconnoître; sans pourtant le désigner d'une manière trop évidente.

Mais la meilleure énigme, sans contredit, est celle dont le Sujet est voilé sous une métaphore bien juste : surtout si cette métaphore continuée devient une allégorie soutenue & suivie sans écart. Telle est l'énigme du mot *Fiacre*, où, la voiture ainsi nommée, est peinte sous l'image d'une maison à louer, laquelle à deux portes, trois fenêtres, du logement pour quatre Maîtres; même pour cinq en un besoin, deux caves, un grenier à foin; maison que le Propriétaire avec sa baguette d'Enchanteur peut transporter au gré du Locataire dans tel quartier qu'il lui plaira, maison qui porte un écriteau tiré de Barême & de l'Algèbre, & dont le nom aussi bien que celui de l'Enchanteur se lit dans le Calendrier. Il est rare de trouver un mot aussi heureux & aussi fécond, & plus rare encore de le mettre si ingénieusement en œuvre. Un Poète du premier ordre, un *Voltaire* pourroit se sçavoir gré d'avoir

fait ce petit ouvrage qui peut servir de modèle en son genre.

Je viens aux *Logogryphes*, contre lesquels je vois dans la plupart des lecteurs, & surtout chez les femmes, encore plus de prévention que contre les énigmes. Passe pour une énigme, disent-elles, mais un Logogryphe ! c'est un vrai grimoire : on n'y comprend rien. La magie du Logogryphe est cependant très-innocente & son artifice assez simple ; son nom seul peut effaroucher les Dames. *Logogryphe* signifie littéralement en Grec, *Enigme sur le mot*, & dans un sens plus étendu, *Enigme sur les parties du mot*. L'énigme proprement dite ne décrit qu'une seule chose, dans un langage obscur & figuré. Aussi l'énigme s'explique-t-elle par un seul mot. Dans le Logogryphe, ce n'est pas une seule énigme qu'on propose à deviner, mais un assemblage de plusieurs énigmes, dont une sur le mot total, & plusieurs autres sur les syllabes ou parties du mot différemment arrangées.

Les Logogryphes sont plus modernes que les énigmes ; cependant leur origine est assez ancienne. Je ne sçais quel auteur Arabe a fait un *Traité des*

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

Enigmes & des Logogryphes; mais ce n'est pas ce dont il s'agit ici.

En style de Logogryphe, le mot total est appelé *le corps*, & les lettres ou syllabes qu'on sépare & dont on forme d'autres mots, sont réputées *les membres* de ce corps: comme dans cet ancien Logogryphe Latin, dont le mot est *muscatum*; & où par la dissection du mot, on trouve *mus*, *musca* & *mustum*.

Sume caput (mus), curram : ventrem (ca) conjunge, volabo. (musca)

Adde pedes (rum), comedes, (muscatum); & sine ventre (ca), bibes. (mustum).

Le premier Logogryphe François qui ait paru dans les Mercures, se trouve à la fin du 2^e volume de Décembre 1727. Il est bien fait, & le Mercure du mois de Février 1728, pag. 310, lui donne pour auteur le Marquis de la Guesnerie en Anjou. Cependant au mois de Juillet suivant, *M. le Clouffier d'Andely* p. 1612. prétendit que les deux premiers qui avoient paru dans le Mercure, & qu'il ne cite ni n'indique, sont de lui.

Mais il s'en faut bien que ces premiers Logogryphes, introduits dans les Mer-

cures de France il y a environ 35 ans, soient les plus anciens dans notre Langue. J'en connois un du célèbre *Dufresni* qui doit avoir au moins 50 ou 60 ans. Je ne sçais s'il fut imprimé en son temps dans le *Mercure galant* : encore moins s'il est le doyen des Logogryphes François ; mais au besoin , il pourroit leur servir de modèle. Le voici. Le mot est *Orange*.

Sans user de pouvoir magique ,
Mon corps entier en France (*Orange*) a deux
tiers en Afrique. (*Oran*).

Ma tête (*Or*) n'a jamais rien entrepris en vain ;

Sans elle , en moi tout est divin. (*Ange*)

Je suis assez propre au rustique , (*Orge*)

Quand on me veut ôter le cœur (*An*) :

Qu'a vu plus d'une fois renaître le Lecteur ,

Mon nom bouleversé , dangereux voisinage ,

Au Gascon imprudent peut causer le naufrage :

(*Garane* .)

D'après ce Logogryphe & quelques autres qui ont été goûtés , on en peut établir les règles. La plupart de celles de l'énigme lui sont communes avec le Logogryphe , mais le Logogryphe en a de particulières que voici.

Présenter d'abord une énigme forte

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

courte sur le mot entier du Logogryphe.

Je dis fort courte , parce qu'elle ne doit servir que d'introduction aux énigmes qui doivent suivre , sur les divisions ou combinaisons du même mot.

On pourroit objecter que l'auteur du Logogryphe précédent ne s'est pas assujetti à cette règle ; & que son début , *Mon corps entier en France* , n'est pas une énigme ; puisqu'on peut dire également de toutes les villes & de tous les lieux du Royaume *Mon corps entier en France* , comme il le dit de la ville d'*Orange* : mais l'auteur y a suppléé avantageusement en ajoutant que ce corps entier en France *a deux tiers en Afrique* : ce qui ne peut plus convenir qu'au mot *Orange* , & fait deux énigmes en un seul vers.

Ce ne seroit pas absolument un défaut , que la petite énigme préparatoire du Logogryphe sur le mot entier convînt à deux mots différens ; puisque les énigmes suivantes serviroient à reconnoître lequel est le véritable. Il est cependant mieux que l'énigme du début ne puisse pas recevoir deux différentes explications.

Après l'énigme sur le mot entier , viennent les énigmes particulières sur

les démembrements & les transpositions de ce mot. Voici en quoi consiste leur mérite; 1°. *dans la clarté de l'indication des syllabes ou lettres qui par leurs divisions & combinaisons forment de nouveaux mots & donnent lieu aux nouvelles énigmes.* Rien n'est plus clair que cette indication dans le Logogryphe que nous venons de citer. *Ma tête n'a jamais rien entrepris en vain* désigne bien la première syllabe. *Sans elle en moi tout est divin :* otez *Or*, il reste *Ange*. Les autres mots sont pareillement indiqués sans équivoque : comme *Orge* en retranchant la syllabe du milieu *An*, qui fait le cœur du mot. &c. 2°. *Dans la justesse de ces énigmes subalternes, qui ne doivent être ni trop claires ni trop obscures :* j'ajoute, *ni trop longues pour ne pas fatiguer l'attention du lecteur.* Si une énigme en forme doit être courte, à plus forte raison la brièveté convient-elle aux énigmes dont l'assemblage compose le Logogryphe. Elles ont ici toutes les conditions requises. 3°. *Dans le nombre des énigmes que le mot entier renferme dans ses divisions.* Il est clair que c'est un mérite de plus pour un Logogryphe, le reste étant égal, de contenir

86 MERCURE DE FRANCE.

un plus grand nombre d'énigmes. Il y en a six dans celui d'*Orange*, quoique le mot n'ait que six lettres. L'Auteur auroit pu en tirer un plus grand nombre d'énigmes, puisqu'il a négligé les mots *Orage*, *Rage*, *Age*, *Gare*, *Argo*, &c. Il a sans doute craint de devenir trop long ou trop confus. 4°. Enfin dans l'art de resserrer le tout dans le moins d'espace possible, en évitant les inutilités & les longueurs. Ici l'auteur a renfermé ses six énigmes en neuf vers.

Les mots les plus favorables aux Logogryphes sont ceux dans lesquels on trouve un plus grand nombre de mots par de simples divisions, lesquelles sont beaucoup plus faciles à indiquer que les transpositions de lettres. Tel est le mot *Courage*, dont les simples divisions ou retranchemens feront trouver *Cou*, *rage*; *Cour*, *age*; *Courge*, *Cage*, *Orage*. &c. Ainsi les mots les plus longs, quoiqu'ils fournissent d'ordinaire un plus grand nombre de combinaisons, sont les moins avantageux pour un Logogryphe. Imaginerait-on que pour en faire un, on eût choisi un mot tel que *Métamorphose*, d'où l'on n'en peut guères tirer d'autre qu'en se donnant la torture, & où pour

indiquer le mot, *phare*, par exemple, il faut avertir le Lecteur de rassembler la 8^e, la 9^e, la 4^e, la 7^e & la 2^e lettre & qu'alors il trouvera *ce qui fait le salu des navigateurs*, c'est ce qu'on exprimera dans le vers suivant ou dans quelque autre aussi harmonieux :

Huit, neuf, quatre, sept, deux : je guide le Nocher.

C'est au choix heureux de mots de cette espèce qu'on a l'obligation d'avoir vû longtemps les Mercures remplis de Logogryphes dans ce style.

On s'est enfin lassé de ce langage barbare, & plutôt que d'indiquer les transpositions de lettres par leur numéro, on a pris le parti de ne les point indiquer du tout, & de faire dire au mot entier du Logogryphe; *vous trouverez en moi un adverbe, une Saison, un Élément, un Saint, un Pape, un Empereur, un fleuve, une note de musique, &c.* sans désigner l'ordre des lettres qui forment ces mots, ce qui est aussi vague & aussi confus, que l'autre expédient étoit uniforme & fastidieux.

Si les mots trop longs sont rarement propres pour un Logogryphe, les mots les plus courts offrent quelquefois dans

88 MERCURE DE FRANCE.

un très-petit nombre de lettres un assez grand nombre de combinaisons, ce qui leur donne une sorte de grâce, parce qu'on ne s'attend pas à cette fécondité. Par exemple on vous annonce un mot de trois lettres, dans lequel on trouve neuf ou dix mots différens, sur lesquels on fera neuf ou dix petites énigmes par diverses combinaisons bien indiquées: en devinant le mot *ail*, vous serez surpris d'y trouver *lia*, *ali*, *lai*, *ai*, *ia*, *al*, *la*, note de musique, *la*, article, *là*, adverbe, *il* article; & *li* mesure itinéraire de la Chine.

Il y a des mots tellement composés, qu'en retranchant successivement une, deux, trois, quatre lettres, il reste toujours un mot entier & enfin une lettre, lesquels peuvent fournir matière à autant d'énigmes, & faire de tout un joli Logogryphe. Par exemple, *canon*, par le retranchement successif d'une lettre, devient *anon*, *non*, *on*, & la lettre *n*. *Sillex*, mot latin, est dans le même cas; on y trouve *ilex*, *lex*, *ex* & *x*, sans compter *filæ* & *lis*. Dans *Avoie*, nom d'une Sainte que porte une rue de Paris, en suivant la même méthode, vous trouverez *voye*, *oie*, *ie*, & l'*e* muet. Ce mot a cela de particulier encore, que

Les cinq lettres qui le composent, sont *a, e, i, v, u*. Ces deux derniers Logogryphes ont été faits & donnés au Mercure il y a quelques années.

Le mot latin *adamas*, fournit un exemple encore plus singulier & peut-être unique. En le rognant lettre à lettre (qu'on me permette cette expression) par le commencement, il deviendra *damas, amas, mas, as & s*; & en le mutilant à rebours, *adama, adam, ada,* (Princesse connue dans l'histoire) *ad & a*; mais cela feroit un mélange bizarre de mots François, Latins & Espagnols qu'il faudroit distinguer, ce qui seroit difficile & de plus causeroit des longueurs & de l'embrouillement.

Un mot qui a plusieurs anagrammes, peut fournir un Logogryphe par de simples transpositions sans retranchement. Je connois un Logogryphe dans ce cas dont le mot est *nacre*. On y trouve par simple transposition de lettres, *crâne, carne, écran, Nerac, Rance,* (carrière de marbre) & *ancre*.

Depuis quelque temps, le défaut ordinaire des Logogryphes du Mercure est de n'être Logogryphes que de nom; puisqu'on y dit au Lecteur précisément tout ce qu'il faut pour lui faire trouver

le mot sans avoir rien à deviner, ce qui provient de ce qu'on pêche contre la seconde des quatre règles que j'ai données plus haut & qu'au lieu de faire des énigmes sur les parties séparées du mot total, on exprime ces parties par des synonymes équivalens à leur nom. Je n'en chercherai point la preuve plus loin que dans le Mercure de Janvier où se trouve l'énigme du *Fiacre*. Le mot du second Logogryphe est *Soif*: l'énigme sur ce mot par laquelle on commence le Logogryphe, est assez bien faite, mais trop longue, puisque la préface d'un ouvrage n'en doit pas faire près de la moitié. Si la lecture de cette énigme préliminaire n'a pas suffi pour me faire deviner le mot *Soif*, le reste va me l'indiquer si clairement, qu'il ne me sera pas possible de m'y méprendre. Je poursuis ma lecture & je vois que l'on m'annonce que je trouverai dans le mot que je cherche, 1°. *l'objet des soins d'Argus*. Est-ce là une énigme? C'est comme si l'on me disoit, *vous trouverez Io*; j'écris donc *Io*: voilà déjà deux lettres. 2°. *Certaine note de Musique*; rien ne m'indique encore laquelle c'est des sept notes; je laisse donc son nom en blanc, & je con-

kinue. 3°. *Un arbrisseau des plus touffus*, ce pourroit être *if* ou bien *houx*. Je suspends mon jugement. Je lis jusqu'au bout, & le dernier vers m'apprend que le mot entier n'a que quatre lettres. Or j'en sçais déjà deux, *i* & *o* : je reprens où j'en étois, & je vois 4°. qu'il faut trouver dans le mot entier *une vertu théologale*. Laquelle des trois ? Ce ne peut être que *foi*, puisque le mot entier n'a que quatre lettres, & que *i* & *o* que j'ai déjà sont du nombre. J'écri donc *foi*. Je conclus aussitôt que l'arbrisseau dont j'étois en doute, ne peut être qu'*if*, puisqu'il se trouve dans le mot *foi*. Il ne manque donc plus qu'une lettre. 5°. *Ce dont un chien quand il peut se régale*. Autant vaudroit dire un *os*. Or dans le mot *os* je trouve la lettre *o* que j'ai déjà, & de plus la lettre *s* ; celle-ci est donc la quatrième qui me manquoit. J'écris donc *os*. 6°. *Un terme enfin de dédain, de mépris*. On ne peut exprimer plus clairement le mot *fi*, que je trouve en effet dans les mots que j'ai déjà. Les quatre lettres du mot sont donc *i, o, f* & *f*. J'y cherche la note de musique que j'ai laissée en souffrance ; & je vois que ce ne peut être que la note *fi*. Il ne reste plus qu'à faire un

92 MERCURE DE FRANCE.

mot avec les quatre lettres trouvées *i*, *o*, *f*, *s*. Quatre lettres ne peuvent s'arranger que de vingt-quatre façons différentes, dont la moitié dans le cas présent ne pourroit se prononcer. Dès les premiers essais de combinaisons, je m'apperçois que ces quatre lettres *i*, *o*, *f*, *s*, ne peuvent faire que les mots *fois* & *soif*. Ce dernier mot explique très-bien l'énigme du début: le mot du Logogryphe est donc *soif*. Toutes ces opérations se font beaucoup plus promptement qu'elles ne peuvent se décrire; en sorte qu'à la seconde lecture, sans avoir rien deviné, je reconnois évidemment que le mot cherché est *soif*, & que tout ce qu'on m'a dit avec apparence de mystère, se réduit à cette proposition, *Lecteur, faites un mot françois de ces quatre lettres, i, o, f, s*; or je demande si c'est-là un Logogryphe. J'en dirois presque autant de l'autre qui suit, dont le mot est *mode*, ainsi que de la plupart de ceux que je vois dans les Mercures depuis quelques années.

Il est vrai que souvent le mot a plus de quatre lettres, & que quoiqu'elles me soient toutes indiquées aussi clairement que si l'on me les eût nommées, il seroit long & pénible d'en composer

Un seul mot. Je me contente alors d'avoir toutes les lettres du mot, & j'abandonne sans regret une recherche purement ennuyeuse, qui n'exige que la patience de former 120 arrangemens différens, si le mot a cinq lettres; 720, s'il en a six; sept fois 720 ou 5047, s'il y a sept lettres &c, ce qui n'est plus que l'ouvrage d'un manœuvre. Il n'y a que l'utilité ou l'importance de l'objet, ou une raison d'intérêt, qui pût faire surmonter un travail aussi rebutant.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*LETTRE au même sur l'Etablissement
d'un Bureau de Consultations pour
les PAUVRES.*

ON trouve, Monsieur, dans le Mercure de Février 1763. l'extrait d'une Lettre de M. Marin Censeur Royal, qui contient un projet auquel on ne peut donner trop d'éloges. Il s'agit de l'Etablissement d'un Bureau de Consultations pour les Pauvres. En attendant que le plan proposé par l'Auteur puisse recevoir son entière exécution, le bien public & la justice due à l'ordre des Avocats du Parlement de

Paris, semblent exiger que l'on fasse mention des *Consultations de charité*, qui se donnent tout les Mercredis, dans leur Bibliothèque, située première Cour de l'Archevêché. L'assemblée est composée de six ou huit Avocats, qui sont invités de s'y trouver par une Lettre de M. le Premier Avocat Général. Ces Messieurs écoutent tout ce que les Pauvres viennent leur exposer ; ils examinent les pièces qui leur sont présentées ; & lorsque les questions ne sont pas d'une trop longue discussion, ils délivrent sur le champ une consultation signée de tous les Assistans. Si l'affaire exige un ample examen, on distribue les pièces à quelqu'un de la compagnie, qui se charge d'en faire le rapport dans une autre Assemblée.

Vous voyez par-là, Monsieur, qu'il ne s'agiroit que d'étendre les ressources de l'Etablissement déjà formé, pour remplir les vues de M. Marin. Les Consultants, les livres, le lieu d'assemblée subsistent : ainsi tous les nouveaux secours que des Citoyens généreux voudroient fournir, pourroient être employés à la poursuite des droits reconnus légitimes, des malheureux qui ne seroient pas en état d'en avancer les frais.

Qu'il me soit permis d'ajouter ici une

Observation qui intéresse également le repos des familles, & dont l'objet pourroit être du ressort de cette Assemblée respectable. Ne seroit-il pas possible de mettre un frein à la passion de ces Plaideurs entêtés qui, malgré l'évidence d'une mauvaise cause, ont la funeste manie de susciter des procès injustes avec d'autant plus de hardiesse, qu'ils n'ont rien à perdre? De là il arrive souvent qu'un Père de famille, très-malaisé lui-même, se trouve forcé d'avancer pour sa défense, des sommes qui seront à jamais perdues pour lui, attendu l'insolvabilité de son Adversaire. Les Etrangers & les Dévolutaires sont obligés en pareil cas de donner une caution pour la sûreté du recouvrement des frais, que l'on appelle *Cautio judicatum solvi*. On pourroit en étendre l'obligation aux Plaideurs dont je parle, & rendre le Bureau des Consultations Juge des cas où cette précaution seroit nécessaire. S'il est triste de ne pouvoir pas obtenir la restitution d'un bien sur lequel on a des droits, faute d'être en état d'avancer quelques argent pour les faire valoir, il n'est pas moins fâcheux de perdre une partie de sa fortune par la nécessité de repousser les atteintes d'un

96 MERCURE DE FRANCE.

agresseur injuste , sur lequel il n'y
rien à recouvrer.

J'ai l'honneur d'être &c.

M. D. L. M. A. a. P.

Ce 26 Février 1763.

LETTRE à l'Auteur du MERCURE ,
sur une INSCRIPTION.

PERMETTEZ-MOI de m'adresser à
vous, Monsieur, pour demander des
éclaircissemens sur l'Inscription suivan-
te , aux personnes qui sont versées dans
la connoissance des Antiquités & des
Monumens de Paris.

On a reconstruit depuis un an ou deux
la façade d'une maison située rue S. Mar-
tin, vis-à-vis l'Eglise de *S. Julien des*
Ménétriers. Avant la démolition, la por-
te d'entrée de cette maison , quoique
de moyenne grandeur , étoit ornée de
sculptures ; & au milieu des figures &
des ornemens , il y avoit au-dessus de
la porte un marbre noir sur lequel
étoient inscrits en lettres d'or ces deux
vers de *Juvénal* :

*Summum crede nefas animam præferre pudori ,
Et propter vitam vivendi perdere causas.*

AVRIL. 1763.

97

Il s'agiroit de sçavoir quel peut avoir été le sujet & le motif de cette Inscription intéressante , dont il me semble utile de conserver le souvenir.

J'ai l'honneur d'être , &c.

L. B.

Mars 1763.

HISTOIRE POÉTIQUE , tirée des Poètes François ; par M. l'ABBÉ B... à Paris chez Nyon , Libraire , quai des Augustins , près le Pont Saint Michel , à l'Occasion ; 1763 ; un volume petit in-12. Avec Approbation & Privilège du Roi.

L'AUTEUR de ce petit ouvrage , aussi agréable que nécessaire pour l'intelligence de la Fable , ne s'est pas borné à une simple exposition de la Mythologie. Il la met , pour ainsi dire , en action ; tout semble se produire & agir sous les yeux du Lecteur ; & , pour entrer dans quelque détail , on croit être le témoin des Scènes tragiques qui affligerent la Ville de Thèbes ;

I. Vol.

E

98 MERCURE DE FRANCE.

on croit se trouver en personne au siège de Troye ; ce morceau surtout réunit à la fois , l'intérêt , la force & la précision. MM. *Corneille , Racine , Rousseau , de la Motte , Crébillon , Fontenelle , de Voltaire , Gresset , &c ,* ont fourni les traits de ce tableau. Ce sont ces mêmes Poètes avec *Malherbe , Quinault , la Fosse , Voiture , Moliere , Boileau , Campistron , Danchet , la Grange ,* & tout ce que nous avons eu de plus distingué sur notre Parnasse , qui ont été la source où l'Auteur a puisé la partie agréable de cette histoire doublement poétique , puisqu'elle offre tous les traits de la Fable sous les charmes de la Poësie. Cette idée nous a paru très-heureuse , & nous osons dire que l'Auteur l'a parfaitement exécutée. C'est au Public d'assurer le succès d'un Ouvrage dont l'utilité ne doit point tarder à se faire sentir. Outre les morceaux en Vers dont nous venons de parler , chaque trait de la Mythologie est expliqué en Prose par l'Auteur , de manière à faire mieux sentir les morceaux en Vers qui lui succèdent , & forment avec cette prose , un tout agréable & piquant. Le style en est clair , précis , naturel & soutenu

AVRIL. 1763.



d'un ton d'intérêt , propre à fixer l'attention des jeunes Lecteurs auxquels ce Livre est destiné. Tout y est épuré avec un soin porté jusqu'au scrupule , & qui auroit pu nuire à l'Ouvrage , si cette attention n'eût pas dû emporter nécessairement la préférence.

DE LA SANTÉ , Ouvrage utile à tout le monde ; par M. l'Abbé JAQUIN ; chez Durand , Libraire , rue du Foin ; seconde édition ; 1763. 1 vol. in-12.

Nous ne fîmes qu'annoncer la première édition de cet Ouvrage utile , dont nous promîmes un extrait plus étendu. Aujourd'hui qu'on vient d'en publier une édition nouvelle , nous saisissons cette occasion de le rappeler à nos Lecteurs, tous intéressés à le connoître. Il n'est pas question ici de recouvrer sa santé lorsqu'on a eu le malheur de la perdre , mais de la conserver , lorsqu'on a l'avantage d'en jouir. Ce n'est guères que dans les horreurs de la maladie , que l'on connoît le bonheur de se bien porter. Que de regrets alors sur les excès qui ont empoison-

E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

né les douceurs de nos jours ! C'est dans cet Ouvrage que l'on apprendra à les prévenir. L'Auteur ne prescrit pas également à tout le monde les mêmes préceptes ; & avant que de donner ses règles de santé , il examine les nuances différentes qui distinguent chaque individu. La différence des tempéramens est donc d'abord un des points essentiels sur lesquels il porte ses regards ; il prescrit , pour chaque tempérament , les règles les plus convenables au but qu'il se propose.

De l'examen des tempéramens, il s'attache à celui de l'air , des vents , des climats , des saisons & au choix d'une habitation , toutes choses nécessaires à la santé , & dont il est , par conséquent , très-utile de bien connoître la nature & les propriétés. De-là l'Auteur passe aux alimens dont il fait connoître les diverses qualités , & leur influence sur les différens tempéramens. Ce Chapitre offre des détails très-instructifs , & dont on peut tirer pour la santé les plus grands avantages. Le sommeil , l'exercice du corps , les excrétiions & sécrétions font la matière des trois Chapitres suivans. Nous n'en citerons que quelques traits concernant le tabac. » Cette plante n'est

» regardée par la plupart de ceux qui en
 » font usage , que comme un passe-
 » temps agréable & indifférent pour la
 » santé ; mais ils se trompent. Une pou-
 » dre qui irrite & ébranle le 'cerveau ,
 » peut-elle passer pour indifférente ?
 » Que le tabac , avec tous ses désagré-
 » mens , sa malpropreté & ses dangers ,
 » se soit introduit chez le François , cet
 » esclave avide de la mode , c'est ce que
 » j'imagine assez facilement. Mais qu'il
 » ait pu se perpétuer depuis plus d'un
 » siècle , & parvenir au point de faveur
 » où nous le voyons chez ce Peuple
 » si inconstant , c'est ce que je ne con-
 » çois pas. Présenté par l'avidité du
 » commerçant , adopté par la mode , for-
 » tifié par quelques effets que la bétoutine
 » auroit opérés , soutenu par la politi-
 » que , vanté par le Financier , devenu
 » enfin un amusement pour la paresse
 » & une ressource pour la conversation ,
 » il est actuellement au rang de ces be-
 » soins de fantaisie , dont on se prive-
 » roit plus difficilement que de réels.
 » Mais comment quitter le tabac, dit-on,
 » quand on en a une fois pris l'habitu-
 » de ? n'est-ce pas s'exposer à beaucoup
 » d'inconvéniens ? il est un moyen bien
 » sûr pour en cesser l'usage sans en être

E iij

102 MERCURE DE FRANCE.

» incommodé ; c'est de le cesser peu-à-
» peu. . . . Quand on veut le quitter , il
» est bon de commencer dans l'été ,
» temps où les humeurs se dissipent faci-
» lement par la transpiration insensible.
» Que les parens capables d'apprécier
» ces réflexions , apportent toute leur
» attention , pour empêcher leurs enfans
» de contracter une habitude au moins
» inutile, souvent dangereuse, & toujours
» onéreuse par le prix du tabac , pour le
» Peuple qui en fume & qui en prend
» en poudre.

On voit par cette citation le ton agréa-
ble qui régné dans cet Ouvrage , & la
manière d'écrire de M. l'Abbé *Jaquin* ,
qui ne peut manquer de lui concilier le
suffrage de ses Lecteurs , lors même qu'il
combat leurs habitudes & leurs goûts.

Les quatre derniers Chapitres de ce
Volume traitent de la propreté des dif-
férens sexes , âges & états , des causes
morales qui influent sur la santé , telles
que les passions & les affections de l'ame ;
& enfin des dangers auxquels on s'ex-
pose quand on fait des remèdes sans
nécessité. On voit que l'Auteur s'est
exactement renfermé dans son objet ; &
les règles qu'il donne sont établies sur
les principes les plus simples de la Phy-

sique, sur les observations les plus constatées, & sur les expériences les plus invariables. Il a saisi scrupuleusement les plus petits détails; dans une matière aussi intéressante, ils ne peuvent être regardés comme minucieux. Enfin on s'apperçoit que le bien public a été son unique objet; & c'est l'avoir rempli, que d'offrir des préceptes de santé convenables à tous les Lecteurs.

TRAITÉ ABRÉGÉ de Physique à l'usage des Collèges; par M. de SAINTIGNON, Procureur général des Chanoines réguliers de la Congrégation de notre Sauveur, de la Société Royale des Sciences & des Arts de Metz, &c. A Paris, chez Durand, Libraire, rue du Foin, au Griffon; 1763, avec Approbation & Privilège du Roi. Six volumes in-12.

QUOIQUE nous ayons déjà d'excellens Ouvrages sur la Physique, nous croyons que celui-ci ne paroîtra point inutile. L'Auteur a enseigné cette science.

E iv

ce pendant plusieurs années ; & comme il a principalement travaillé pour les jeunes gens , il a donné à ses écrits l'ordre le plus propre à leur en rendre l'étude moins pénible , & plus utile dans l'espace de temps que l'on y destine ordinairement. Il ne se donne pour l'Inventeur d'aucun système , d'aucune découverte dans la science qu'il a traitée ; mais on ne lui disputera ni le mérite d'avoir lu & choisi , ni celui d'avoir rassemblé & mis en ordre ce qui pouvoit entrer dans son plan , d'après les Auteurs les plus célèbres. M. l'Abbé *Nollet* , entre autres , lui a été d'un très-grand secours ; & M. de *Saintignon* ne disconvient pas qu'il n'ait souvent emprunté jusqu'aux expressions même de cet habile Académicien. Parmi les Auteurs qui ont traité de la Physique , les uns sont trop abstraits pour de jeunes gens , d'autres sont trop diffus ; quelques-uns n'ont pour objet qu'une partie de cette science ; d'autres supposent dans leurs Lecteurs des connoissances préliminaires que l'on n'a pas communément. Les uns n'ont écrit que pour les Sçavans , les autres pour les personnes qui se contentent d'une connoissance superficielle. M. de *Saintignon* a

eu raison de croire qu'un cours de Physique destiné à l'usage de la Jeunesse, devoit tenir une espèce de milieu entre les deux dernières classes, & être mis à la portée de tout le monde, sans qu'il fût cependant indigne de l'attention des personnes les plus éclairées. C'est à quoi nous pensons qu'il est heureusement parvenu; & pour donner une légère idée des matières qui sont traitées dans cet Ouvrage, il suffira de les indiquer.

La matière en général, ses propriétés, les sensations qu'elles excitent en nous par le moyen du mouvement, & le mouvement lui-même, sont le sujet du premier volume. Le second traite de la pesanteur & de la lumière, le troisième, le quatrième & le cinquième du monde en général & de ses principales parties, des élémens, des météores, des plantes, des fontaines, &c; & le dernier Tome a pour objet le corps humain & les différentes sensations de l'homme. Toutes ces matières sont traitées dans l'ordre le plus clair & le plus méthodique: ce qui répond parfaitement au but que l'Auteur s'est proposé en travaillant spécialement pour les Colléges, auxquels cet Ouvrage sera d'une très-grande uti-

QUINZE nouvelles Cartes de l'Atlas
de M. BUY DE MORNAS.

C'EST toujours avec un nouveau plaisir, que nous revenons à cet Ouvrage important, & en même temps le mieux exécuté & le plus parfait que nous ayons en ce genre. Nous ne sçaurions trop insister sur l'exactitude de M. de Mornas, & de son Confrère, le sieur Desnos, à tenir leurs engagements. Chaque partie de cette belle & sçavante entreprise paroît régulièrement au temps fixé dans leur *Prospectus*; & ce n'est que par l'abondance des matières dont nous avons à rendre compte, que nous avons différé de parler des quinze Cartes nouvelles qui paroissent depuis quelque temps. Le plan de l'Auteur étant connu par plusieurs de nos extraits précédens, nous ne ferons qu'indiquer aujourd'hui les Pays & les faits mentionnés dans les nouvelles Cartes. La première, qui est la trente-unième de la seconde partie, nous offre les Isles Britanniques, où l'on trouve les noms des anciens Peuples, & les retranchemens faits par les Romains

du temps de *Severe* & d'*Antonin*. La Germanie ancienne, divisée & subdivisée par les Peuples qui l'habitoient autrefois, est présentée dans la trente-deuxième Carte. On voit dans les cinq suivantes, la Rhétie, la Norique, & l'Illyrie en général; la Pannonie, la Liburie, la Dalmatie & la Grèce; la Salmatie Européenne, la Dace & la Mœsie; la Macedoine & la Trace; l'Epire & la Theffalie avec l'histoire des différens Peuples qui habiterent ces Contrés, & des grands événemens qui les ont rendues célèbres dans l'antiquité. L'Acarnanie, la Locride, & la Phocide; la Béothie, la Mégaride, l'Attique & le Péloponèse, avec des observations sur leurs principales Villes, font la matière de trois Cartes qui terminent le cours de Géographie ancienne, que *M. de Mornas* a rendu complet en vingt Cartes seulement; & il paroît qu'il n'a rien oublié pour rendre cette description digne d'accompagner son cours d'histoire, soit par la netteté du burin, soit par l'exactitude des recherches.

C'est à la Carte quarante-unième, que cet Auteur commence à nous ouvrir le beau spectacle de l'Univers,

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

en nous donnant les différentes époques de l'histoire ancienne. Il nous fait connoître combien l'étude de l'histoire est difficile à ceux qui veulent l'approfondir ou l'écrire. Les principales causes de ces difficultés, sont la sombre politique des Rois de l'antiquité, les mutations, & les différentes valeurs des mois & des années chez les Anciens Peuples, le grand nombre de noms & de titres que portoient les anciens Rois, la ridicule vanité des Peuples de vouloir paroître anciens; celle des Historiens Grecs, qui cherchoient plutôt à faire briller leur éloquence dans leur narration, qu'à découvrir la vérité dans leurs récits; enfin la perte que l'on a faite des écrits les plus exacts sur l'ancienne histoire. Dans les quatre dernières Cartes, l'Auteur recherche les objets & les causes de l'idolatrie; il traite de l'Empire de Babylone, & d'Assyrie, de la différence de ces deux Etats dans leur origine, de la Religion, du Gouvernement, des Coutumes, Usages, &c. de ces deux Nations. Il présente une introduction à l'histoire d'Egypte, où il décrit l'antiquité de son Gouvernement, ses Loix, sa Religion &c. On

Il voit les lieux où étoient les fameuses Pyramides, le Labyrinthe, le lac Moëris ; & pour l'utilité de ses Lecteurs , M. de Mornas a eu soin de faire graver dans un coin de la Carte , la représentation d'une momie, d'une pyramide & d'un obélisque.

Tels sont les objets de quinze Cartes que nous annonçons, & qui seront bientôt suivies de quinze autres pour satisfaire l'empressement du Public qui paroît tous les jours goûter de plus en plus cet Ouvrage. L'Auteur invite les personnes qui ont souscrit , à retirer leurs Exemplaires ; & de notre côté , nous croyons qu'on ne peut trop tôt se procurer un ouvrage qui présente à la fois la Géographie la plus exacte & un cours complet d'histoire Universelle. On souscrit chez M. de Mornas , rue S. Jacq. auprès de S. Yves , & chez le sieur Desnos , dans la même rue.

ANNONCES DE LIVRES.

DICTIONNAIRE domestique portatif , contenant toutes les connoissances relatives à l'économie domestique & rurale ; où l'on détaille les différentes

110 MERCURE DE FRANCE.

branches de l'agriculture , la manière de soigner les chevaux , celle de nourrir & de conserver toute sorte de bestiaux , celle d'élever les abeilles , les vers à soie ; & dans lequel on trouve les instructions nécessaires sur la Chasse, la Pêche , les Arts , le Commerce , la Procédure , l'Office , la Cuisine &c. Ouvrage également utile à ceux qui vivent de leurs rentes ou qui ont des terres , comme aux Fermiers , aux Jardiniers , aux Commerçans & aux Artistes. *Par une Société de gens de Lettres.* In-8°. Paris , 1763. Chez Vincent , Imprimeur-Libraire , rue S. Severin.

Nous avons annoncé , l'année dernière, la première partie du premier volume de cet Ouvrage utile , contenant les lettres A & B. Celle que nous annonçons aujourd'hui , renferme la lettre C.

LE GENTILHOMME CULTIVATEUR , ou Corps complet d'Agriculture , traduit de l'Anglois de *M. Hall* , & tiré des Auteurs qui ont le mieux écrit sur cet Art. Par *M. Dupuy d'Emportes* , de l'Académie de Florence. Tome 5. in-4°. Paris , 1763. Chez *P. G. Simon* , Imprimeur du Parlement,

AVRIL. 1763.

112

rue de la Harpe ; *Durand*, Libraire, rue du Foin ; *Bauche*, Libraire, quai des Augustins ; & à Bordeaux, chez *Chapuis l'aîné*.

HISTOIRE DE SALADIN, Sultan d'Egypte & de Syrie ; avec une Introduction , ou Histoire abrégée de la dynastie des *Ayoubites* fondée par *Saladin*, des notes critiques , historiques , géographiques , & quelques pièces justificatives. Par *M. Marin*, de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Lorraine , de l'Académie de Marseille , & Censeur Royal.

*Quis nescit primam esse historię legem , ne
quid falsi dicere audeat , deinde ne quid
veri non audeat ?*

Cic. de Orat. Lib. II.

2 volumes in-12. Paris , 1763. Chez *Grangé*, Imprimeur-Libraire , Pont Notre-Dame , près la Pompe , au Cabinet de la Nouveauté ; *Bauche*, quai des Augustins ; & *Dufour*, quai de Gêvres , à l'Ange Gardien.

Le succès de la première Edition de cet Ouvrage garantit celui de la seconde.

ESPRIT, Saillies & Singularités du

112 MERCURE DE FRANCE.

P. Castel. In-12. *Amsterdam*, 1763. Et se trouve à *Paris*, chez *Vincent*, rue S. Severin.

Nous rendrons compte avec plaisir de cet Ouvrage rempli d'idées aussi singulières qu'amufantes.

MANDEMENT & Instruction pastorale de Mgr *l'Archevêque de Lyon*, portant condamnation des trois parties de l'histoire du *Peuple de Dieu*, composée par le *F. Berruyer*, de la Compagnie de Jesus, des écrits imprimés pour la défense de ladite histoire, & du Commentaire latin du *F. Hardouin*, de la même Compagnie, sur le Nouveau Testament. In-12. *Lyon*, 1763. de l'Imprimerie & chez *Aimé de la Roche*, Imprimeur de Mgr *l'Archevêque* & du Clergé, aux Halles de la Grenette; chez *Claude Cizéron*, Libraire, à la descente du pont de pierre, du côté de S. Nizier. Et se trouve à *Paris*, chez *Pankoucke*, Libraire, rue & à côté de la Comédie Française.

RECUEIL DE PIÈCES en Prose & en Vers, lues dans les Assemblées publiques de l'Académie Royale de la *Rochelle*, dédié à S. A. S. Mgr. le

AVRIL. 1763. 113

Prince de Conti, Protecteur de ladite Académie. Tome 3. in-8°. A *La Rochelle*, 1763. Chez *Jérôme Legier*, Imprimeur de l'Académie, au Canton des Flamands; & se trouve à *Paris*, chez *Merigot Père*, quai des Augustins. Prix, 3 l. 10 s. broché, 4 l. 10 s. relié.

On trouve chez le même Libraire l'Ordonnance de la Marine commentée par *M. Valier*. In-4°. 2 vol. Prix, 24 liv. relié.

LE LANGAGE DE LA RAISON;
par l'Auteur de *la jouissance de soi-même*.

*Venite filii, audite me; timorem Domini
dacebo vós.*

Ps. 33. v. 11.

Paris, 1763. Chez *Nyon*, Libraire, quai des Augustins, à l'Occasion.

HISTOIRE Universelle, Sacrée & Profane, composée par ordre de *Mesdames de France*. Tomes 15 & 16. in-12. *Paris*, 1763. Chez *Louis Cellot*, Imprimeur-Libraire, Grand'Salle du Palais, à l'Ecu de France & rue Dauphine.

Ces deux nouveaux volumes ne font

114 MERCURE DE FRANCE.

que confirmer la réputation justement acquise de leur Auteur (*M. Hardion* , de l'Académie Française) dont l'Ouvrage traduit en Italien se trouve chez le même Libraire.

VOYAGE Pittoresque des environs de Paris , ou description des Maisons Royales , Châteaux , & autres lieux de plaisance , situées à quinze lieues aux environs de cette Ville. Par *M. D****. Nouvelle Edition , corrigée & augmentée. In-12. *Paris* , 1763. Chez *Debure Père* , quai des Augustins , à l'Image S. Paul ; & *Debure* , fils aîné , même quai , à la Bible d'or.

MÉLANGE de Maximes , de Réflexions & de Caractères. Par *M. Durey d'Harnoncourt* , Licentié en Droit. On y a joint une Traduction des *Conclusioni d'Amore de Scipion Maffei* , avec le Texte à côté. Nouv. Edition , revue & corrigée par l'Auteur ; in-8° ; *Bruxelles* , 1763 ; & se vend à *Paris* , chez *Valleyre fils* , Imprimeur-Libraire , rue de la vieille Bouclerie , à l'Arbre de Jessé.

L'Auteur dit , dans sa Préface , qu'il s'est proposé les deux grands modèles qui sont nos maîtres dans l'art de pein-

dre les hommes , *la Rochefoucault & la Bruyere* ; mais fans se flatter de les atteindre , & fans s'affujettir à leur manière , c'est-à-dire à la précision du premier , & à la méthode de l'autre. On trouvera (dit-il) ici , comme l'annonce le titre , des *maximes* , des *réflexions* & des *portraits* ; mais ce ne font que des découpures jettées sans ordre sur le papier. On a cru que la diversité qui fait le prix de ces sortes d'Ouvrages , demandoit cette espèce de négligence. On peut comparer , ce me semble , les écrits de ce caractère à ces bosquets dont les arbres , plantés irrégulièrement par les seules mains de la Nature , donnent à la vue un plaisir plus touchant , que ces jardins somptueux , dont tous les plans sont alignés & tirés au cordeau , &c.

Nous ne tarderons pas à rendre compte de cet Ouvrage , qui fait honneur à son Auteur.

NOUVELLES Observations théoriques & pratiques *sur la Goutte* , avec le détail des plantes , &c , qui forment le remède spécifique calmant la goutte ; dédiées à M. le Marquis de Marigny , Commandeur des Ordres du Roi , Di-

116 MERCURE DE FRANCE.

recteur général de ses Bâtimens, &c.
Par *M. Chavy de Mongerbet*, Médecin
des Bâtimens du Roi. On a joint, à la
fin de ce Traité, celui des hernies,
avec le traitement de ces maladies &
de celles des relâchemens de matrice &
de fondement.

Hic non agitur de verbis, sed de rebus.

In-12. *Paris*, 1763. Chez *Michel Lambert*, rue & à côté de la Comédie Française.

LA LOUISIADE, ou le Voyage de
la Terre-Sainte, Poème héroïque. Par
M. Moline, Avocat en Parlement.

Dum numerat palmas, credidit esse senem. Mart.

in-8°. *Paris*, 1763. Chez *Desaint*, junior, à la Bonne-foi.

CONTES MORaux dans le goût de
ceux de *M. Marmontel*, tirés de divers
Auteurs, & publiés par *Mlle Uncy*; to-
mes III & IV, chez *Vincent*, rue S. Se-
verin. Nous rendrons compte à la fois de
ces deux nouveaux volumes, & des deux
qui les ont précédés.

ODE SUR LA PAIX, par *M. Pioger*,
Capitaine de Cavalerie. In-8°. *Paris*,
1763. Chez *Cuiffart*, Libraire, Pont au

Change , à la Harpe. Nous en rendrons compte dans le Mercure prochain.

LE BUCHERON , ou les trois Souhaits , Comédie en un Acte , mêlée d'ariettes. Représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi , le Lundi 28 Février 1763 , in-8°. à Paris , chez Claude Hérissant , Imprimeur-Libraire , rue Neuve Notre-Dame , à la Croix d'or. Prix , 1 liv. 4 s. Musique de M. Philidor. Voyez l'Article des Spectacles.

NOUVEAUX Elémens de Dynamique & de Méchanique , par M. *Mathon de la Cour* , de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Lyon ; à Paris chez les Frères *Perisse* ; & se trouve à Paris , chez *Rollin* , rue S. Jacques , vol. in-8° de 130 pages avec figures. 2 liv. 10 s. broché.

Les Principes de la Méchanique & de la Dynamique sont abstraits , difficiles , même pour les Géomètres ; les plus habiles n'ont pas dédaigné de s'en occuper de la manière , ce semble , la plus élémentaire , & ils ne sont pas toujours d'accord sur les premières vérités d'où il s'agit de partir.

118 MERCURE DE FRANCE.

L'ouvrage de M. *Mathon* est traité d'une manière nouvelle, & sa méthode n'avoit point encore paru ; elle se réduit à l'équilibre ou à l'opposition qu'il y a dans les forces motrices ; jointe à la résistance que l'Auteur suppose dans la matière pour toute espèce de mouvement.

Les propriétés de l'équilibre sont 1°. l'égalité qu'il y a nécessairement entre les sommes des forces opposées, en quelque sens que ce soit qu'on les décompose. 2°. L'égalité entre les sommes des momens opposés par rapport à un point quelconque du plan dans lequel sont les directions des forces, ou par rapport à un axe quelconque qu'on peut imaginer à volonté dans le cas où les directions des forces ne seroient pas toutes dans un même plan.

M. *Mathon* tire de ces deux propriétés plusieurs équations algébriques qu'il applique aux principaux problèmes de la Dynamique ; ceux qui ont le plus de rapport avec les grandes questions qui ont été traitées par les Géomètres ; il s'agit par exemple de trouver le mouvement que recevra un système de corps agité par des forces quelconques ; de trouver le mouvement que doivent prendre

plusieurs corps frappés à la fois par un autre ; la plupart des problèmes de Dynamique viennent se placer comme de simples corollaires des principes lumineux que l'Auteur y établit : tels sont les théories des centres d'oscillations , des centres de rotations , des plans inclinés , des poulies , des frottemens ; la charge que supportent ces points d'appui , ces leviers & plusieurs autres questions importantes & délicates. Ce Traité quoique fort court , ne laisse pas de développer les élémens de cette Science avec plus de netteté qu'on ne l'a fait , en même temps qu'il s'élève à des recherches très-sçavantes ; on y voit l'esprit mathématique , c'est-à-dire d'ordre, de simplification , de déduction , les nouveaux théorèmes donnés par M. le Chevalier d'*Arcy* , y sont démontrés d'une manière très-simple. Et cet Ouvrage paroît fort nécessaire à ceux qui voudroient entreprendre de lire seuls ce qu'ont écrit sur la Dynamique les Auteurs illustres qui s'en sont occupés, tels que MM. *Bernoulli* , *Herman* , *Euler* , *Clairaut* , d'*Alembert* , &c.

CHARPENTIER, Libraire, quai des

120 MERCURE DE FRANCE

Augustins, près le Pont S. Michel, à S. Chrysofôme, a acheté de M. *Prault*, petit-fils, les Œuvres de *Nivelle de la Chaussée*, de l'Académie Française, nouvelle Edition, corrigée & augmentée de plusieurs Pièces qui n'avoient point encore paru. 1763. 5 vol. in-12. petit format. Cette Edition mérite à toutes sortes d'égards d'être recherchée. On la doit à un ami de l'Auteur, M. *Sablir*, Affocié de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille. Les Œuvres de *Déflouches*, 10 vol. in-12. petit format. Les Œuvres de Théâtre de M. de *Saint-Foix*, nouvelle Edition revue, corrigée & augmentée de plusieurs Comédies, 4 vol. in-12. 1762.

AVIS AU PUBLIC,

SUR le Mémoire de M. DEPARCIEUX.

NOUS avons dit dans notre dernier Mercure, qu'on n'avoit tiré du Mémoire de M. *Deparcieux*, sur le moyen d'amener la rivière d'Yvette à Paris, à la porte S. Michel, que le nombre d'exemplaires qu'on vouloit donner, & cela étoit vrai; mais on avoit eu la précaution de ne pas rompre les formes; & voyant que bien des personnes

sonnes le demandoient, on en a tiré depuis quelques exemplaires qui se vendent chez M. *Durand*, Libraire, rue du Foin.

Quelques personnes, mais en petit nombre, ont marqué de l'inquiétude sur le goût de vase ou de Marais, dont M. *Dep.* parle dans son Mémoire. Il a oublié de faire observer que l'eau sur laquelle ont été faites toutes les épreuves, a été puisée dans le temps que les feuilles des arbres achevoient de tomber, encore toutes vertes & pleines de suc, qu'elles ne pouvoient manquer de communiquer à l'eau, joint à ce qu'elle doit nécessairement enlever des dépôts qui sont dans presque tout le cours de cette rivière, qu'on ne cure jamais, ou que par parties, & de loin en loin, y ayant tels endroits que personne du lieu n'a jamais vu curer; goût qu'elle ne prendra plus quand on fera observer le réglemeut pour le curage de la rivière. Car il ne faut pas être grand Physicien pour sentir que l'eau ne peut avoir ce goût en sortant de la terre & après avoir été filtrée par un terrain qui est presque partout de sable vitrifiable qu'elle lave depuis des Siècles; terrain de même nature que ceux des

I. Vol.

F

122 MERCURE DE FRANCE.

hauts de S. Cloud , ville Davré , Roquencourt , Meudon , Vanvres , Clamart , Buc , &c. dont les eaux sont pourtant excellentes.

Pour ne laisser aucun doute sur un projet aussi important pour la Ville de Paris , M. *Dep.* se propose de lever plus expressement toutes ces difficultés , qui dans le fond ne peuvent guères faire d'impression sur l'esprit des Magistrats éclairés que cela regarde , qui s'en rapporteront au jugement des personnes capables d'examiner , qui assurent que l'eau exposée à l'air libre , sans chaleur & sans mouvement , a entièrement perdu ce goût au bout de quelques jours. On pourroit dire d'après cela , qu'importeroit-il qu'elle eût ce goût en sortant de terre , puisqu'elle le perd ? (supposition gratuite.) Au surplus , c'est un goût qu'elle a de commun avec l'eau de toutes les rivières , plus ou moins fort ; la Seine elle-même n'en est pas exempte quand elle est basse en Automne ; on n'y fait pas attention parce que personne n'en parle , & cela parce que personne ne boit l'eau de la Seine qu'après qu'elle a reposé dans un réservoir ou qu'elle a passé par une fontaine sablée ; il faudroit dans

les comparaisons mettre toujours toutes choses égales.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

ACADÉMIES.

ACADÉMIE des Sciences & Belles-Lettres de DIJON.

L'ACADÉMIE convaincue que la matière importante qu'elle vient de choisir pour le concours au prix qu'elle adjugera dans le mois d'Août 1764, ne peut être approfondie qu'avec un temps & un travail considérables, annonce dès-à-présent ce sujet qui consiste à *déterminer la nature des Anti-Spasmodiques proprement dits, à expliquer leur manière d'agir, à distinguer leurs différentes espèces & à marquer leur usage dans les maladies?*

On ne répétera point ici les conditions & les formalités que les Auteurs doivent observer en envoyant leurs mémoires à l'Académie; toutes les

F ij

Sociétés Littéraires du Royaume les ont si souvent rappelées dans leurs programmes, que ceux qui se présentent aujourd'hui aux concours Académiques, n'ont plus besoin probablement d'en être avertis.

La question que propose l'Académie, lui paroît si intéressante, qu'elle ne veut point fixer l'étendue des mémoires: quelque long que soit un ouvrage, s'il mérite son approbation, il aura droit à ses suffrages & à la couronne Académique.

Les paquets affranchis de ports, seront adressés à M. *Michault*, Secrétaire perpétuel de l'Académie, rue de Guise, à Dijon.

Ils ne seront reçus que jusqu'au premier Avril 1764 exclusivement.

SÉANCE publique de l'Académie de BESANÇON pour la distribution des Prix.

LE 24 Août 1762, l'Académie de Besançon fit célébrer dans l'Eglise des P. P. Carmes une Messe avec un Motet; le Panégyrique de S. Louis fut ensuite

prononcé par M. *Pavoy*, Docteur en Théologie, Curé de Pugé en Franche-Comté. L'après-midi du même jour l'Académie tint une Séance publique pour la distribution des Prix. M. de *Frasne*, Avocat Général Honoraire du Parlement de Franche-Comté, Président de l'Académie, fit un discours relatif à l'objet de cette Séance. Il observa sur la réserve du Prix d'éloquence pour l'année prochaine : » Que c'est un » moment de repos qui devient l'affu- » rance d'une récolte plus abondante » pour l'avenir ; que l'esprit n'est pas » toujours également fertile dans ses » productions ; qu'exposé à des varia- » tions qui le rendent souvent mécon- » noissable à lui-même, il ressent ainsi » que la Nature, les influences du temps » & des circonstances ; que dans un » Sujet proposé pour un Discours , » tout dépend de la manière de l'apper- » cevoir , de l'impression plus ou moins » vive qu'il fait dans l'âme & des idées » qui en résultent ; que de là naît cet- » te heureuse facilité à présenter le » choses sous l'aspect qui leur con- » vient, à les traiter avec ordre , à leur » appliquer des principes qui devien- » nent une source féconde de consé-

» quences , & à répandre à propos sur
 » tout l'ouvrage les agrémens du colo-
 » ris ; qu'au contraire si l'esprit foible-
 » ment affecté ne saisit pas le véritable
 » point de la question à discuter , il se
 » rétrécit en quelque sorte , il tombe
 » dans la langueur & de là dans les
 » écarts.

M. de *Frasne* déclara ensuite que le prix d'érudition avoit été décerné à *Dom Berthod* , Bénédictin , Bibliothécaire de l'Abbaye de S. Vincent de Besançon , Auteur déjà couronné plus d'une fois par l'Académie ; que l'*Accessit* avoit été déferé en premier ordre à *Dom Coudret* , Religieux de la même Abbaye , & à l'Auteur de la Dissertation qui a pour devise : *Vivit post funera Virtus*. Le mérite de ces deux derniers Ouvrages fit remarquer à M. de *Frasne* » que
 » quand on suit d'aussi près le vain-
 » queur , on participe à sa gloire , &
 » qu'il semble même que l'on peut dé-
 » tacher quelques fleurs de sa couron-
 » ne sans en diminuer l'éclat.

M. de *Frasne* annonça enfin que le prix des Arts avoit été également adjudgé à M. *Perreciot* , Etudiant en Médecine à Besançon & à *André Vaucheret* , Thuillier , demeurant au Village

de Four en Franche-Comté. Cette décision occasionna un acte de générosité dont l'Académie eut la satisfaction d'être témoin avec le Public ; M. *Perreciot* refusa de profiter du partage dont le prix étoit susceptible ; il s'empressa de céder à son concurrent la médaille d'or qui est de la valeur de 200 liv. il ne se réserva que la gloire de la mériter deux fois. Un procédé si digne des Arts & des Lettres auxquels il consacre sa jeunesse, excita l'admiration de toute l'Assemblée. Dans la même Séance on installa parmi les Associés étrangers de l'Académie le R. P. *Pacioudi*, Théatin, ancien Procureur général de son Ordre, Historiographe de l'Ordre de Malthe, Bibliothécaire & Antiquaire de S. A. R. le Duc de Parme, Membre de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, de celles de Florence, de Cortone, de Pesaro, &c. On dérogea en faveur de ce sçavant Etranger à l'usage des Académies de France ; on lui permit de faire en Latin son Discours de réception, auquel M. *de Frasne*, en qualité de Président, répondit en François. La Séance fut terminée par la lecture du Programme des Sujets proposés pour les Prix de 1763.

*RENTRÉE publique de l'Académie de
BESANÇON, du 17 Novemb. 1762.*

M. ATHALIN, Doyen des Professeurs de Médecine en l'Université de Besançon, & Vice-Président de l'Académie, ouvrit la Séance par des regrets modestes d'avoir à suppléer en l'absence de M. de *Frasne* & à remplacer ses talens dans une occasion, où il se flatoit de n'avoir qu'à les admirer en silence. Il indiqua ensuite le retour de la paix comme un double sujet d'allégresse & pour les bons Citoyens & pour les Gens de Lettres, à qui elle doit servir d'époque d'une nouvelle émulation. Delà il passa à l'annonce des ouvrages préparés pour cette Séance, dont la lecture se fit dans l'ordre suivant. M. *Binétruy de Grand-Fontaine*, Secrétaire perpétuel, fit l'éloge historique de M. de *Clevans*, Marquis de *Bouclans*, Conseiller Honoraire du Parlement de Franche-Comté, & de M. le Baron de *Courbousson*, Président à Mortier du même Parlement. M. *Rougnon*, Professeur de Médecine en l'Uni-

versité de Besançon discuta dans son discours de réception , *les influences du climat & de l'air*, surtout par rapport à la Franche-Comté. M. l'Abbé *Camus*, Chanoine de l'illustre Eglise Métropolitaine de Besançon, développa dans son discours de reception *les caractères de la vraie grandeur qui distingue celui qui n'use de sa fortune & de son élévation que pour devenir meilleur*. M. *Athalin* termina la Séance par la réponse qu'il fit en qualité de Vice-Président aux Complimens des deux Récipiendaires.

PRIX proposés par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres, & Arts de BESANÇON, pour l'année 1763.

L'ACADÉMIE des Sciences, Belles-Lettres, & Arts de Besançon, distribuera le 24 Août 1763 trois Prix différens.

Le premier Prix, fondé par feu M. le Duc de Tallard, est destiné pour l'Eloquence; il consiste en une Médaille d'or de la valeur de trois cens cinquante livres. Le Sujet du Discours sera :

F v

Combien les mœurs donnent de lustre aux talens ?

Le Discours doit être à-peu-près d'une demi-heure de lecture. L'Académie ayant réservé le Prix de 1762, en aura deux de la même espèce à distribuer en 1763.

Le second Prix, également fondé par feu M. le Duc de *Tallard*, est destiné pour l'Erudition ; il consiste en une Médaille d'or de la valeur de deux cens cinquante livres. Le Sujet de la Dissertation sera :

Comment se sont établis les Comtes héréditaires de Bourgogne ; quelle fut d'abord leur autorité, & de quelle nature étoit leur Domaine ?

La Dissertation doit être à-peu près de trois quarts d'heure de lecture, sans y comprendre le chapitre de preuves, qui devra être placé à la fin de l'Ouvrage. Les Auteurs qui auront à produire des Chartres non encore imprimées, sont priés de les transcrire en entier, pour mettre l'Académie à portée de mieux apprécier les preuves qui en résulteront.

Le troisième Prix, fondé par la V.

de Besançon , est destiné pour les Arts ; il consiste en une Médaille d'or de la valeur de deux cens livres. Le Sujet du Mémoire fera :

Quelle est la nature des maladies épidémiques qui attaquent le plus souvent les bêtes à cornes ; quelles en sont les causes & les symptômes , & quels sont les moyens de les prévenir ou de les guérir ?

Les Auteurs ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages , mais seulement une devise ou sentence à leur choix ; ils la répéteront dans un billet cacheté , dans lequel ils écriront leurs noms & leurs adresses. Ils enverront leurs ouvrages francs de port , au sieur *Daclin*, Imprimeur de l'Académie , avant le premier du mois de Mai prochain.

Les ouvrages de ceux qui se feront connoître par eux-mêmes , ou par leurs amis , seront exclus du concours.



*SÉANCE publique de l'Académie Royale
des Sciences & Beaux - Arts de
PAU.*

M. LE Baron de *Navailles Pocyferre*, Chevalier d'honneur au Parlement, ouvrit la séance par un Discours sur les *avantages que l'on retire à célébrer les grands hommes*. Avantages également précieux au cœur & à l'esprit. Il étoit écrit avec goût & avec éloquence.

On fit lecture ensuite d'un Poëme qui a remporté le Prix. Le Sujet proposé étoit le *Paëte de famille*. M. *Le Mesle*, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen en est l'Auteur.

M. *de Bordenave Cassou*, Conseiller au Parlement, & M. *Bourdier de Bauregard*, Directeur des Domaines du Roi en Bearn, qui avoient été élus pour remplir deux places vacantes, y prononcèrent leur discours de remerciement. M. le Directeur (*Navailles Pocyferre*) y répondit au nom de l'Académie. L'Assemblée étoit brillante & nombreuse, & applaudit généralement & au Discours

des Récipiendaires & à ceux du Directeur qui méritoient les plus justes éloges.

M É D E C I N E.

*OBSERVATIONS sur l'Histoire de la
MÉDECINE.*

PLUSIEURS Scavans se sont fait une réputation distinguée, en écrivant historiquement sur la Médecine: *Daniel le Clerc* & le Docteur *Freind* ont travaillé d'une manière digne de la postérité. Les essais de *Bernier*, tout satyriques qu'ils sont, ou peut-être aussi parce qu'ils sont satyriques, se font lire avec plaisir, & joignent l'agrément à l'instruction. Nous ne citons pas le livre de *la Métrie*, qui n'est qu'une invective raisonnée. Ces Ouvrages fourniroient à peine quelques matériaux pour l'histoire de la Médecine en France. Pour la faire utilement, il faudroit bien connoître les Auteurs & leurs travaux; rappeler quels ont été les systèmes suivant lesquels les Praticiens ont exercé dans les différens temps exposer les progrès successifs de l'art

les vicissitudes qu'il a essuyées, le caprice des différentes opinions d'où la vie des hommes a dépendu ; marquer, si l'on pouvoit, le fatal enchaînement des circonstances qui ont donné de la vogue aux Charlatans, & fait préférer des affronteurs, à ceux qui méritoient l'estime du Public & qui pouvoient se rendre dignes de sa reconnoissance ; dire enfin quelles suites malheureuses a eues cette confiance mal placée, & faire voir que la protection qu'on accorde aux uns aux dépens des autres, est une vraie conspiration contre l'humanité, dont les siècles même qu'on accuse de barbarie, n'ont pas eu à rougir.

Mais quelles connoissances, quelles recherches, quelle sagacité & quel temps ne demanderoit pas un pareil travail ! Nous n'en sommes pas dédommagés par une brochure nouvelle qui à pour titre *Essai historique sur la Médecine en France*. Ce que ce livre contient de relatif à son titre, se borne à une liste des noms & surnoms, des premiers Médecins de nos Rois ; à celle des noms & surnoms des Doyens de la Faculté de Médecine de Paris, depuis 1395, jusques & compris 1761, élus chaque année le premier Samedi

après la Toussaint ; ce qui n'est pas plus intéressant , que les loix , les statuts & les usages de cette Faculté, qu'on donne en entier , sans obmettre l'article des fonctions des Bedeaux. On parle plus au long d'*Hippocrate* , d'*Asclépiade* , & de *Galien* , que de *Fernel* , de *Baillou* & de *Riolan*. Eh ! qu'importe à la Médecine Françoisé ce qu'on dit de *S. Charles Borromée* , qui dans la deuxième partie des Actes du premier Concile de Milan, a défendu aux Moines, aux Chanoines réguliers & aux Clercs de faire la Médecine ? L'Auteur de cet essai est sans doute un jeune homme, nouvellement sorti des Ecoles, & qui aime à transcrire du Latin. Il a pourtant bien senti que ses Lecteurs pourroient en être fatigués : on n'approuvera peut-être pas , dit-il dans sa préface, plusieurs passages Latins dans un ouvrage François : j'écris surtout pour mes Confrères & pour les jeunes Médecins qui ne sont pas fâchés de rencontrer du Latin. C'est ce qui fait qu'on ne s'est pas gêné là-dessus , & il n'y a peut-être pas un grand inconvénient. Mais ce que l'on auroit dû éviter , c'est une satire personnelle contre le célèbre *Tronchin*, Médecin de Genève, & avoir un peu plus de modération sur les

Chirurgiens en général , parmi lesquels il y en a qui font honneur à leur art , à leur nation & à leur siècle. C'est un zèle de novice , que la maturité de l'âge rendra quelque jour plus discret.

J'essaierai de faire connoître l'esprit de recherches nécessaires pour écrire l'histoire d'un art , par la discussion de deux points dont il est question dans la brochure que je viens de citer. L'un regarde la personne de *Lanfranc* , & l'autre l'origine de la maladie honteuse qui est le fruit de la débauche.

Suivant l'Auteur de l'Essai historique, on apprend par les écrits de *Lanfranc* de Milan , qu'il arriva à Paris en 1295 , que cette Ville, dont pour lors l'enceinte étoit peu étendue , avoit néanmoins un assez grand nombre de Médecins qui formoit un Collège ou Société qui étoit en grande réputation. Il ajoute qu'il ignore sur quel fondement les Auteurs anonymes d'une espèce de *Factum*, sans signature, qu'on distribuoit il y a quelques années furtivement avec un grand nombre de cartons , & qu'on avoit décoré du titre imposant de *Recherches sur l'origine & les progrès de la Chirurgie en France* , ont fait *Lanfranc* de Milan , Membre du soi-disant Collège de Saint

Louis ; tandis que cette espèce de Livre avance dans un autre endroit que *Jean Pitard* qui vivoit vers 1320 , en étoit le Fondateur. On se feroit bien donné de garde , ajoute-t-on , de faire de *Lanfranc* un Chirurgien , & surtout un Chirurgien François , si l'on avoit pris la peine de lire sa Chirurgie , très-beau Manuscrit de la Bibliothèque Royale. En effet , continue l'Auteur , après avoir donné les plus grands éloges aux Médecins de Paris , *Lanfranc* gémit dans plus d'un endroit de l'état misérable où étoit réduite de son temps la Chirurgie en France. Il dit que les Chirurgiens y étoient presque tous idiots (sachant à peine leur langue) tous laïques , vrais manœuvres & si ignorans qu'à peine trouvoit-on un Chirurgien rationnel ; qu'ils ne sçavoient point mettre de différence entre le cautère actuel & le cautère potentiel , ce qui étoit cause qu'en France on ne se servoit plus de cautère.

Dans toute cette injurieuse tirade , il y a plus de fautes que de mots ; c'est ce qu'il est facile de prouver. L'Auteur qui paroît ne connoître que le manuscrit de la Chirurgie de *Lanfranc* à la Bibliothèque Royale , ne sçait pas que cet

138 MERCURE DE FRANCE.

Ouvrage est public par diverses éditions imprimées à Venise & ailleurs en 1490, 1519, 1544 & 1553; qu'il y en a même une Traduction Françoisse, très-bien imprimée en caractères semblables à ceux d'un Livret qui a pour titre *la Civilité puérile & honnête*. Or nous trouvons dans la lecture même de *Lanfranc*, où l'on nous renvoie, le contraire de tout ce qu'on allégué sur cet ancien Auteur dans l'Essai historique.

Il étoit Chirurgien. Il vint en France forcément, comme plusieurs autres Italiens que le malheur des temps chassa de leur pays pendant les factions des Guelphes & des Gibelins. Il s'arrêta à Lyon où il a exercé la Chirurgie; il est venu à Paris où il a *pratiqué* & enseigné cet art avec la plus grande distinction: donc il étoit Chirurgien. La source de l'erreur qui a fait croire qu'il étoit ce que nous appellons présentement un Médecin, vient de ce que ce terme étoit employé alors dans sa vraie signification. *Medicus, qui medetur*. Tout homme appliqué à la guérison des maladies étoit Médecin; c'est pourquoi le Chirurgien *Lanfranc* en prend le nom. On distinguoit par l'épithète de Physicien, celui qui donnoit son application à la

Médecine spéculativement, qui ne voyoit point de malades , ou qui en les voyant bernoit ses soins à des conseils & à des avis ; tels sont encore aujourd'hui nos Médecins. Leurs Prédécesseurs étoient Ecclésiastiques , & la plupart Chanoines de Notre-Dame. Le mot de Chirurgien étoit aussi une épithète qui servoit à désigner spécialement le Médecin qui opéroit de la main , & *Lanfranc* même ne se servoit pas substantivement du terme *Chirurgus* , mais de l'Adjectif *Cyrurgicus*. De même le mot *Physicus* supposoit toujours le substantif générique *medicus* ; sans quoi le terme auroit manqué la signification dans laquelle on l'employoit ; car la Physique a bien d'autres parties que la Médecine ; & ceux qui s'y appliquoient étoient certainement des Physiciens.

Les Médecins qui formoient à Paris du temps de *Lanfranc* un Collège ou Société en grande réputation étoient les Pères du Collège de Chirurgie , pour lequel *Jean Pitard* , premier Chirurgien de *S. Louis* & de *Philippe-le-Bel* a obtenu des Statuts & des Loix. Dans le Chapitre second de sa grande Chirurgie , *Lanfranc* traite des qualités nécessaires à un Chirurgien , de *qualitate*,

formâ , moribus & scientiâ Cyrurgici. Il exige de lui beaucoup plus qu'on ne requiert aujourd'hui du Médecin. Il établit des règles morales qui montrent combien on étoit attentif à vouloir que les Chirurgiens fussent des Personnages aussi respectables par leur probité que par le sçavoir. Au Chapitre XV , du spasme qui survient à une playe , il parle d'une blessure à la tête qui avoit été traitée à Milan par un de ses écoliers Chirurgien , nommé *Oliverius de monte orphano* : il le reprend d'avoir consolidé cette playe à l'extérieur , avant que d'en avoir détergé le fond ; & pour ne pas répéter son nom , après l'avoir désigné par le mot *scholaris Cyrurgicus* ; il l'appelle un peu plus bas , *ille Medicus*. Que pourroit opposer à des preuves aussi convaincantes l'Auteur de l'Essai historique ?

Lanfranc , donne à son ami *Bernard* , les motifs qui l'ont engagé à écrire sur la Chirurgie : pour l'amour de lui ; *propter amorem tuum* , *Bernarde carissime*. Il s'y est déterminé par les prières & par les ordres des Médecins ; *propter preces præceptaque venerabilium Physicæ Magistrorum*. Il ne faut pas perdre de vue les termes respectueux dont il

se sert dans l'expression de ce motif , *præcepta venerabilium* ; & il faut les comparer à ceux du motif suivant , qui est l'amitié fraternelle qu'il portoit aux Elèves en Chirurgie qui le suivoient dans l'exercice de cet art pour en apprendre la pratique sous un aussi grand Maître : *propter fraternum amorem valentium Medicinæ scolarium , mihi tam honorabilem facientium comitivam*. On ne voit nulle-part qu'il ait parlé injurieusement des Chirurgiens , comme on l'avance ; il dit au contraire formellement qu'il n'a jamais offensé personne , & qu'il a prié Dieu pour ses persécuteurs.

Les recherches sur l'origine de la Chirurgie qu'on appelle une *espèce de Livre* , ne font pas de *Lanfranc* un Chirurgien François. Elles disent qu'il étoit de Milan , & qu'il a enseigné & pratiqué la Chirurgie à Paris. M. *Winslow* étoit Danois & Médecin de Paris. *Lanfranc* étoit contemporain de *Jean Pitard*, que l'Auteur de l'Essai historique donne pour vivant vers 1320. Il est mort fort âgé en 1315. C'est dans la force de l'âge & au retour de son voyage de la Terre-Sainte où il avoit accompagné *S. Louis*, qu'il réunit les Chirurgiens en Corps.

142 MERCURE DE FRANCE.

Ils formoient une Société dès l'an 1260 & *Lanfranc* n'est venu à Paris qu'en 1295 ; où est donc la contradiction de le mettre au nombre des Chirurgiens de Paris , c'est-à-dire de ceux qui exerçoient la Chirurgie dans cette Capitale ?

La suite au Mercure prochain.

LETTRE à M. DE LA PLACE, sur
les Aqueducs , sur les grands Che-
mins , &c.

MONSIEUR,

L'Histoire des grands chemins de l'Empire Romain , de M. *Bergier* , & le magnifique projet de donner de l'eau à Paris par M. *Deparcieux* , de l'Académie Royale des Sciences , m'ont fait naître une idée que je vous prie de communiquer au Public.

M. *Bergier* dit dans son Avertissement que plusieurs Savans de différentes Provinces l'ont aidé à composer son Ouvrage & l'on sent assez que des recherches aussi immenses ne peuvent pas être faites par un seul homme.

Ces recherches sont profondes & instructives , & peut-être leur devons-nous l'attention particulière , & bien digne de la protection Royale qu'on apporte aux grands chemins , beaucoup plus sous ce règne & sous le précédent, qu'on n'a fait sous les autres.

Une histoire des aqueducs faits dans les Gaules par la même nation pour procurer de l'eau aux Villes , ne pourroit-elle pas avoir aussi son objet d'utilité ? au moins pourroit-elle satisfaire la curiosité de nombre de Lecteurs d'une manière très-piquante , & par-là devenir utile.

Il y a peu de Villes dans le Royaume si petites qu'elles soient, où l'on ne trouve des hommes lettrés & souvent très-érudits. Il seroit à souhaiter que dans chaque canton , où l'on trouve des restes d'aqueducs faits par les Romains ou par d'autres , jusques & compris ceux faits de nos jours pour procurer de l'eau aux Habitans des Villes , il se trouvât quelques Savans qui voulussent bien prendre la peine de faire des recherches sur ces respectables monumens faits pour l'utilité publique , ainsi que les chemins.

On pourroit suivre le plan de la dis-

144 MERCURE DE FRANCE.

sertation que M. *de Lorme* de l'Académie de Lyon a faite sur les aqueducs construits par les Romains pour procurer de l'eau à cette Ville, ou s'en faire une autre si le sujet l'exige ; la dissertation de M. *de Lorme*, a été imprimée à Lyon, chez *Aimé de la Roche*, aux Halles de la Grenette. Il faudroit y joindre quelques desseins en figures quand il en seroit besoin. Ces dissertations envoyées aux Auteurs du Mercure, ou à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres feroient honneur à leurs Auteurs & plaisir aux Lecteurs, & l'on en feroit un jour un recueil en conservant à chacun l'honneur de son travail.

La prise d'eau ou le commencement des aqueducs, leur route & leur étendue, la description des restes tels qu'ils sont, la grandeur & la forme du passage de l'eau, la construction & la matière qu'on y employoit, quelle eau ils portoient de source ou de rivière, la quantité qu'on en pouvoit prendre à ces sources ou à ces rivières, si l'eau étoit menée à couvert ou à découvert, la quantité de pente, le nombre & l'étendue des vallons à traverser, avec la hauteur que devoient avoir les ponts-aqueducs aux endroits les plus bas des vallons,

vallons , les montagnes ou rochers coupés ou percés , & dans quelle longueur , &c , sont autant de choses qu'il est à souhaiter qu'on fasse connoître quand on le verra clairement , ou dire ce qu'on présume par tel ou tel indice , tâcher de dire par qui ils ont été faits , quand on pourra le sçavoir ou le présumer ou l'établir par quelque recherche historique.

Ces mêmes recherches pourront peut-être apprendre , pour quelques aqueducs comme celles de M. *Bergier* ont fait pour quelques chemins , s'ils ont été faits des fonds publics de l'Etat ou de la Ville pour laquelle ils étoient faits , ou par la générosité de quelque riche Citoyen , auxquels il appartient de faire les grandes choses , quand ils pensent assez bien pour sentir qu'un nom respectable laissé à leur postérité est bien plus flatteur & communément plus utile que trop de grands biens trouvés en naissant , dont il ne reste souvent rien à la fin de la seconde ou de la troisième génération. Paris en fournit nombre d'exemples , on ne les cherche pas longtemps ; mais il sera toujours difficile de persuader aux personnes accoutumées à entasser millions sur millions ,

I. Vol.

G

qu'un Particulier n'est pas plus heureux, on pourroit même dire pas plus riche avec vingt ou trente millions qu'avec dix, & qu'une médiocre fortune avec un nom mémorable par quelque belle action de valeur ou de patriotisme, donneroient bien plus d'âme, de sentimens, de considération & de satisfaction que cet excès de richesses seul.

Il est probable que les aqueducs auront trouvé des bienfaiteurs comme les grands chemins en ont trouvé, les uns & les autres étant de la plus grande nécessité. Ceux qui connoissent bien l'histoire pourront sur cet objet faire des découvertes qui intéresseront les Lecteurs patriotes, ainsi qu'a fait M. *Bergier*, pour ce qui concerne les grands chemins.

Ce Sçavant nous apprend, Liv. I. Chap. XXIV. que plusieurs Citoyens Romains donnoient des sommes considérables pour faire travailler aux chemins; que les uns donnoient de leur vivant, d'autres par testament, les uns des sommes déterminées, d'autres celles qui étoient nécessaires pour faire construire à neuf, ou faire paver ou entretenir une longueur désignée de chemins; d'autres s'associoient pour faire

un chemin entier qu'ils dédioient à un Prince chéri ou bien-aimé , auquel ils donnoient son nom. Peut-on mieux flatter un Maître digne de l'affection de ses Sujets , & lui faire sa cour plus grandement , qu'en travaillant à transmettre son nom à la postérité par des Monumens publics , durables & utiles qui font connoître à la fois le respect , l'attachement & l'amour qu'on avoit pour lui ?

Lacer , affectionné à l'Empereur *Trajan* , fit bâtir à ses propres frais un pont considérable dans la Ville d'*Alicante* , à l'honneur de ce Prince. Les habitans de la Ville de *Chaves* en Portugal , lui en dédièrent un autre.

Un Médecin nommé *Décimius* , né de basse condition , mais avec des sentimens élevés , nobles & généreux , donna 350 mille sesterces ; & un Chirurgien oculiste , nommé *Clinicus* , 309 mille sesterces pour être employés au pavé des chemins : sommes avec lesquelles on devoit faire alors des travaux considérables.

J'ai l'honneur d'être , &c.

SUPPLÉMENT aux Pièces Fugitives.

C O U P L E T S

SUR l'Air : Laissez danser vos Mamans.

*SUR l'Élévation de la Statue du ROI ,
& sur la PAIX.*

QU'ELS transports ! quelle émotion !
En voyant de Louis l'Image :
Des Enfans de *Pygmalion*
C'est pour nous le plus bel ouvrage ;
Notre Roi s'élève à nos yeux ,
Au moment qu'il nous rend heureux !
Français , bons Français ,
Chantons Louis & la Paix ,

Le laurier croît dans les cyprés ;
Et sa recherche est une yvresse :
L'olivier produit des Sujets ,
Et c'est d'un bon Roi la richesse :
Louis a les siens dans son cœur ,
Et sa gloire est dans leur bonheur.
Français , bons Français !
Chantons Louis & la Paix.

*Par M. B.,.... Auteur de deux petites Pièces de
Vers insérées par erreur dans le Mercure de Mars ,
sous le nom de Madame B..... pag. 59 & 60.*

*VERS à S. A. S. Mgr le Prince
LOUIS DE ROHAN , Coadjuteur
de Strasbourg , sur sa convalescence.*

Du trépas Ministre perfide ,
Un souffle empoisonné , par son progrès rapide ,
Alloit vous enlever au printemps de vos jours ;
Mais , du mortel venin pour arrêter le cours ,
Votre Compagne & votre Guide ,
Minerve oppose son Egide ,
Et des Cieux la Santé vient à votre secours.
Ah ! puisse auprès de vous se fixer l'immortelle !
PRINCE , si l'amitié , le respect & le zèle
Pouvoient la suppléer , vous vivriez toujours.

Par M. l'Abbé DANGERVILLE.

*REGRETS d'un Habitant du Parterre ,
sur la retraite de Mlle DANGE-
VILLE.*

O DANGEVILLE ! ô trop digne Mortelle !
Avec qui rien ne peut entrer en parallèle ;
Que de talens ! quel naturel , quel feu
Tu viens de nous montrer dans la Pièce nouvelle ! (a)

(a) *L'Anglois à Bordeaux.*

G iij

150 MERCURE DE FRANCE.

Combien d'esprit ! que d'agrémens ! quel jeu ?
Actrice inimitable & cependant cruelle ,

C'est donc là ton dernier adieu ?

Mon cœur en fait un libre aveu ;

Oui , ce cœur que ta perte touche ,

A son chagrin ne met point de milieu.

Quand je vois cet Anglois farouche

S'attendrir par degrés , se soumettre à ta loi ,

Je dévore les mots qui sortent de ta bouche :

Mais ce qui plus me charme en toi ,

C'est cette ardeur , ce zèle pour ton Roi.

De la Marquise* on ne voit plus le Rôle ,

C'est *Dangeville* & c'est son cœur qui vole

En chantant de la Paix l'ouvrage consommé

Et les bontés de ce ROI BIEN-AIMÉ.

Va , sois contente , sois heureuse ,

C'est l'objet de tous mes souhaits :

Ta retraite est bien glorieuse ;

Mais souvien s-toi que pour jamais

Tu mets le comble à d'éternels regrets.

(b) *Mlle Dangeville y joue le rôle de Marquise.*

*VERS adressés à M. FAVART , le
jour de la première représentation de
sa Pièce au sujet de la PAIX.*

OUI , je te reconnois à ton nouvel ouvrage :
Favart , il est digne de toi :

En Philosophe, en homme sage,
De tes talens tu fais emploi ;
Nous devons tous te rendre hommage.
Chacun avec transport lira tes vers charmans ;
Le feu de ton génie y grave en traits de flamme
Ces vertus, ces beaux sentimens
Qui sont l'image de ton âme.
Tu peins l'humanité prodiguant les bienfaits ;
L'amour modeste & vrai, l'amitié tendre & sûre
Les Rois Pères de leurs Sujets,
Les héros amis de la Paix :
Tout respire en tes vers l'honneur & la droiture.
Jouis, mon cher *Favart*, de tes succès heureux ;
Ils honorent ton siècle, en te comblant de gloire ;
Ce jour va faire époque dans l'Histoire ;
Et tous les cœurs honnêtes, vertueux,
Seront toujours, pour toi, le Temple de Mé-
moire.

Par M. . . .

A U T R E S.

Toujours *Favart* dans ses ouvrages,
A réuni tous les suffrages :
C'est un triomphe bien flatteur.
Mais je ne m'en étonne guère ;
Avec esprit parler au cœur,
Au cœur, comme à l'esprit, c'est être sûr de
plaire.

NAV.

G iv

AIR Du Vaudeville de l'Anglois à Bordeaux.

TON pinceau sçait charmer & plaire ;
 Tu traces avec art
 De tout François le caractère.
 L'Anglois te dit : *Favart* ,
 Touche là ; voici ton salaire.
 Tu détruis ma haine à jamais.
 Faisons la paix ;
 Vive la Paix.

Par M. MARIN.

ARTICLE IV.

B. E. A U X - A R T S.

A R T S U T I L E S.

G É O G R A P H I E.

P*LAN de la Ville & Fauxbourgs de Paris* , divisé en vingt Quartiers, dont la plus grande partie a été rectifiée d'après les différens desseins , levés géométriquement , tirés du Cabinet de M. le Chevalier de Beaurain , Géographe

Ordinaire du Roi , & de beaucoup d'observations faites sur les lieux par l'Auteur , qui ont servi à réformer plusieurs obmissions qu'on a laissé subsister dans ceux qui ont précédé celui-ci. L'on y a joint celles qui indiquent les Messageries , les Coches , Carosses & Rouliers des différens endroits de la France & le jour de leur départ , les Boëtes aux lettres de la Grande-Poste & les principaux passages d'une rue à l'autre ; Ouvrage utile à toutes personnes , principalement à celles de Cabinet. Dédié & présenté à *Messire LE CAMUS DE PONTCARRE*, Seigneur de *Viarne*, &c. *Conseiller d'Etat* , *Prévôt des Marchands* , par le *Sieur DE HARME*, Topographe du Roi.

On y a joint un Plan général de la Ville, Cité , Université & Fauxbourgs de Paris , divisé en vingt Quartiers , fait pour servir à orienter les trente-cinq feuilles du grand Plan de Paris. Se vend chez l'Auteur , rue S. Honoré , passage des Grandes Ecuries du Roi , vis-à-vis S. Roch , & chez le sieur *Lattré*, Graveur , rue S. Jacques , près la Fontaine S. Severin , à la Ville de Bordeaux.

Nous ne pouvons mieux faire l'élo-

G v

ge de cet Ouvrage , qu'en rapportant le Brevet accordé par Sa Majesté à l'Auteur.

Aujourd'hui cinq Mars mil sept cent soixante-trois, le Roi étant à Versailles, voulant donner au Sieur *Louis-François DE HARME*, une marque de sa bienveillance , & mettant d'ailleurs en considération les progrès qu'il a faits dans la Topographie, reconnus par les ouvrages qu'il a donnés & particulièrement par le *Plan de la Ville de Paris*, qu'il a levé & distribué en cinquante feuilles, indépendamment de plusieurs autres plans agréables & utiles: Sa Majesté toujours attentive à récompenser le mérite & les talens, a accordé audit sieur *de Harme*, le titre de Topographe de Sa Majesté, lui permet d'en prendre la qualité en tous lieux & à ses Héritiers; & pour assurance de sa volonté, Sa Majesté m'a commandé de lui expédier le présent Brevet, qu'elle a signé de sa main, & fait contresigner par moi Conseiller - Secrétaire d'Etat & de ses Commandemens & Finances.

Le sieur *Latré*, Graveur, ci-devant au coin de la rue de la Parcheminerie,

& actuellement demeurant rue S. Jacques, près la Fontaine S. Severin, du côté de la rue Galande, à l'Enseigne de la Ville de Bordeaux; vient de mettre au jour une Carte marine des Côtes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, dédiée à S. A. S. Mgr le Duc de Penthièvre, avec une Analyse des principaux fondemens sur lesquels cette Carte est appuyée. M. Bonne, Auteur de cet Ouvrage, a eu égard dans la projection à l'applatissement de la terre vers les Poles. Pour rendre cette Carte plus intéressante & plus utile, il y a marqué les sondes, la variation de l'aiguille aimantée, l'heure & la hauteur des marées.

Le sieur Lattré a publié l'*Atlas moderne*, format *in-fol.* de Librairie, pour servir à la Géographie de M. l'Abbé Nicole de la Croix, & à toute autre Géographie, pour lire les voyageurs & suivre les opérations militaires; il est aussi utile pour l'histoire moderne. Il se vend relié en carton 19 liv. 10 s. en veau 24 liv. en papier fin lavé & relié en veau, 30 liv.

L'*Atlas militaire de toutes les Côtes de France*, avec le plan des Villes & principaux Ports de ce Royaume, relié en veau, 9 liv. en papier d'hollande

G. vj

156 MERCURE DE FRANCE.

lavé & relié en maroquin , 15 liv.

L'Atlas topographique des Environs de Paris , en 24 feuilles , avec une Table alphabétique , relié en veau 6 liv. lavé & relié en maroquin , 10 liv. 4 f. collé sur taffetas , lavé avec étui 10 liv. sur toile avec étui sans lavure 6 l. avec lavure 8 l. 10 f.

L'Atlas , ou *Etrènnés Géographiques* , contenant la Mappemonde , les 4 Parties & les Etats d'Europe augmenté cette année de 4 Cartes & un Traité de Sphère , relié en veau 9 liv. 10 f. en maroquin 11 liv.

L'Atlas militaire , où sont marqués les marches & campemens des Armées , avec un journal depuis le commencement de la dernière guerre jusqu'aux préliminaires de la Paix signée le trois Novembre dernier.

Un petit plan de Paris , au même point d'échelle que ceux de l'*Atlas maritime* , que l'on peut joindre aux différens Atlas ci-dessus. Il se vend séparément , lavé , 2 liv. 10 f. monté sous verre 4 liv. ou 4 liv. 10 f. suivant la bordure.

On trouve aussi dans son fond différentes Mappes-mondes , les quatre parties & les différens Etats d'Europe avec

AVRIL. 1763. 157

plusieurs plans de Ville , le tout en grandes feuilles d'Atlas ordinaire , il a aussi des Cartes de différens Auteurs.

ARTS AGRÉABLES.

PEINTURE.

LETTRE à MM. de la Société des Amateurs , sur le Tableau allégorique des Vertus formant le Portrait du ROI , peint par M. AMÉDÉE VAN LOO.

MESSIEURS , j'ai vu avec le plus grand plaisir le Tableau des vertus royales que M. *Amédée Vanloo* a exposé aux regards des Curieux dans son atelier au Vieux Louvre. Cet Artiste a reçu sur cette production les plus grands éloges : son art lui a servi à rendre sur la toile les qualités dont tout François sçait qu'est formé le caractère d'un Maître chéri. Instruit par vos judicieuses observations , auxquelles je dois le goût que j'ai pris pour les Arts , je n'ai pas considéré ce Tableau avec la stupide admiration qui diminue si fort

158 MERCURE DE FRANCE.

le prix des louanges qu'elle donne , & dont un Artiste est bien moins flatté , que des suffrages accordés avec connoissance de cause. En vous prenant pour guides , je n'ai garde de prononcer sur le talent manuel du Peintre : il est sûr qu'il ne faut pas juger rigoureusement le tableau en lui-même , en faisant abstraction de l'effet singulier qu'il produit lorsqu'on le regarde à travers un verre : la disposition des figures devoit être relative à cet effet. Il ne s'agit pas de discuter en métaphysicien si *la valeur*, *l'intrépidité* , & *la vertu héroïque* considérée comme vertu militaire , sont des êtres moraux bien distingués ; & si la *magnanimité* dans un Roi guerrier est autre chose que la vertu héroïque. Je ne dirai rien non plus des attributs qui caractérisent ces différentes vertus , pour ne vous parler que du prestige ou de la magie naturelle de ce tableau. On le regarde avec une lunette fixée dans un point ; & au lieu d'appercevoir toutes les figures du tableau , dont on a décrit les symboles dans le Mercure du mois de Mars , on voit uniquement le Portrait du Roi. L'idée est belle , & l'exécution très-satisfaisante : mais cet effet ne s'est pas présenté à mon esprit

comme une chose si miraculeuse , & je ferois surpris qu'un Phyficien l'eût qualifié de *problème qui paroît comme impossible* , & eût dit que le succès seul paroît justifier l'entreprise. Il n'est question ici , si je ne me trompe , que d'un phénomène d'optique assez facile à résoudre. Je ne suis pas étonné qu'on soit embarrassé dans la recherche de sa solution lorsqu'on voudra la trouver dans les principes de la perspective , à laquelle il n'appartient point ; & en confondant dans les explications qu'on voudroit en donner , la catoptrique qui est la connoissance des rayons réfléchis , & conséquemment celle des miroirs qui les renvoyent , avec la dioptrique qui est la science des réfractions , & des verres qui rompent les rayons auxquels ils donnent passage. M. *Musschenbroëk* , tom. II. de son *Essai physique* , à l'Article de la catoptrique , parle des images régulières tracées dans plusieurs espèces de miroirs auxquels on présente des figures qui sont entièrement irrégulières. Il dit , § 1313 , que celles-ci peuvent être tracées suivant les règles infaillibles des mathématiques ; & plus bas , § 1317 , qu'on peut trouver les règles pour former les différens plans de ces sortes

de miroirs , dans un Auteur François qui a traité de la perspective avec beaucoup d'exactitude , mais qui a caché son nom. Il doit certainement y avoir aussi des règles certaines pour former l'effet qu'on observe à l'inspection du tableau allégorique ; & c'est aux principes de la dioptrique à les fournir. On sçait en général que les rayons de lumière passant au travers d'un verre qui contient plusieurs surfaces planes différemment inclinées , sont rompus dans chaque surface , & vont avec leur inclination propre se réunir dans un foyer commun. L'œil placé dans ce foyer reçoit de toutes les surfaces , des impressions distinguées , mais propres du même objet ; & comme l'esprit porte naturellement les objets à l'extrémité des rayons droits , un même objet se voit multiplié par toutes les surfaces du verre. De-là , l'effet prétendu merveilleux , mais fort simple , des verres à facettes. Dans l'inverse , un verre taillé d'une manière déterminée ne laissera voir d'un tableau que certains points , lesquels paroissant réunis formeront un objet tout différent de celui que présente ce même tableau à l'œil nud ; cela est aisé à concevoir. Il faut d'abord se défaire de

l'idée que toutes les parties qui composent le tableau allégorique , servent à former le Portrait du Roi : c'est une chose impossible ; des objets colorés dans une disposition déterminée & fort étendue , ne peuvent se concentrer & s'identifier pour représenter un autre objet avec lequel ils n'ont aucun rapport physique dans leur ensemble. Mais le phénomène s'explique aisément, en prenant dans les différens points du tableau des parties toutes faites , dont la réunion formera le Portrait du Roi. Ceux qui y ont donné quelque attention , doivent se souvenir qu'il n'y a aucune des figures qui n'ait quelque chose des traits majestueux du Roi ; l'une les yeux , l'autre la bouche , l'autre le front , &c. Le talent du Peintre doit être distingué de l'effet optique de son tableau. A cet égard , il est fait suivant des règles certaines , & sa disposition a été mesurée à la règle & au compas. M. *Vanloo* est le maître de son secret ; mais je suis persuadé qu'il pourroit avec le même verre faire voir le Portrait du Roi sur un tableau tout différent du premier , pourvu qu'il fût dans les mêmes proportions , & que les parties dont la réunion fait l'image du Monarque, fus-

sent dans la même disposition. La mécanique de ce travail est sûre ; le mérite du Peintre dans l'exécution , est un objet à part , & le génie de la composition est encore un fait différent ; c'est surtout l'idée ingénieuse qu'il faut louer ici. M. *Wanloo* étoit bien sûr de plaire , en parlant aux François le langage de leur cœur. Personne ne voit le Portrait du Roi sans se rappeler toutes les vertus qui font le sujet du tableau allégorique. Chaque fois que j'ai été contempler la belle Statue que la Ville vient de faire ériger dans la Place de LOUIS XV , pour conserver à la postérité la plus reculée les traits du Monarque Bien-aimé, dans ce Monument de l'amour de son Peuple, je me rappelle le vers de *Martial* sur la Statue d'un Empereur Romain.

Hæc mundi facies , hæc sunt Jovis ora sereni.

J'ai l'honneur d'être , &c.

GRAVURE.

LA Toilette du Savoyard , d'après le Tableau original de *Morillos* , gravée par *Louis Halbou* , haute de quinze

AVRIL. 1763. 163

pouces sur onze pouces de largeur.

Se vend à Paris chez la veuve *Chéreau*, aux deux piliers d'or, & chez *M. Halbou*, au Soleil d'or, rue de la Comédie Française. Prix, 20 sols.

M U S I Q U E.

MÉTHODE ou Principes pour enseigner & apprendre facilement l'accompagnement du Clavecin ou l'harmonie, le raisonnement, ou la théorie de basse fondamentale, avec les passages de basse-continue quelconques, & la façon de les accompagner à coup-sûr, même sans chiffres & une Planche gravée à la fin du Livre pour les exemples; par *M. Bertheau*, Organiste de la Métropole de Tours. Cette méthode coûte 12 sols, & se trouve à Paris aux adresses ordinaires de Musique; à Orléans, chez *Chevillon*, Libraire, rue Royale; à Angers, chez *Boutemy*; à Tours, chez *Lambert*.

L'ART de la Flute Traversière, par *M. de Lusse*. Prix, 7 liv. 4 s. Se vend aux adresses ordinaires de Musique, & chez l'Auteur, rue S. Jacques, près S.

Yves , maison de l'Université à Paris.

L'Auteur a eu pour but dans cet ouvrage de tirer des ténèbres le principe théorique & pratique de la flute , & de l'exposer au grand jour avec toute la précision & la clarté dont il étoit susceptible. Par là ce principe devient à la portée même de ceux qui n'ont aucune connoissance de la Musique.

M. D. L. dans son Discours préliminaire enseigne à bien placer les mains sur la flute , donne la vraie façon de l'emboucher , & démontre ensuite les divers *taçs* ou coups de langue , leurs différentes propriétés , la manière de les articuler , les positions des doigts pour former tous les tons des gammes *naturelle, diézée & bémolisée* , & leurs tremblemens appelés cadences.

Nous pouvons assurer que ces démonstrations sont faites plus nettement qu'elles ne l'ont encore été.

L'Auteur entre scavamment dans le détail instructif des agrémens , dans celui de leur genre & du caractère d'expression auquel ils sont propres. Il parle très-bien de la fixation des phrases musicales , du lieu & des momens consacrés à la respiration. Cet Article nous paroît important pour la conservation

des poulmons. Si on eût pris ces mesures-là plutôt, les Médecins n'auroient pas assuré que la flute est contraire aux petites fantés ; la méthode victorieuse de *M. D. L.* doit faire évanouir ce préjugé. Qu'on sçache ménager sa respiration, alors l'un des plus agréable instrumens de la Musique reprendra vigueur parmi nous. Un soufle doux & léger ne ruinera jamais la poitrine. Nous conseillons aux Amateurs de la flute de se procurer le Livre estimable de *M. D. L.* il leur développera ce que nous ne faisons qu'indiquer ici.

Après une tablature des sons harmoniques, suivent plusieurs leçons en forme de petites Sonates avec la basse, mais proportionnées aux forces des Commencans. L'ouvrage se termine par douze *Caprices* ou cadences finales remplis de traits & de difficultés propres à faciliter l'exercice de l'embouchure & des doigts. On peut les insérer dans les Concertos pour la flute.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette nouvelle méthode ; elle jette de la lumière sur un art agréable, & soulage les Maîtres en les dispensant de la rebutante occupation d'écrire eux-mêmes des principes ; mais son plus grand mérite

166 MERCURE DE FRANCE.

est de conduire leurs élèves à des succès aussi certains que rapides.

SEI SINFONIE, con violini, alto viola, basso, & corni da caccia a piacimento, da *Gio Battista Cirri* da Forlir Opera seconda. Prix 9 liv. Chez l'Auteur, rue Croix des Petits-Champs, chez le sieur *Mique*, Pérruquier, & aux Adresses ordinaires. Ces Symphonies sont d'un nouveau genre & fort goûtées.

- *SONATES DE CLAVECIN*, Premier Livre. Par *J. P. le Grand*, Maître de Clavecin & Organiste de l'Abbaye S. Germain des Prés. Chez l'Auteur, rue S. Honoré, vis-à-vis la rue neuve du Luxembourg; & chez le sieur *le Menu*, Marchand de Musique, rue du Roule, à la Clef d'Or. Prix, 9 liv. Cet Ouvrage fait honneur à son Auteur.

RÉFLEXIONS sur la Musique, & la vraie manière de l'exécuter sur le violon; Par *M. Brijon*. Prix en blanc, avec les exemples & les airs gravés, 3 liv. 12 s. à Paris chez l'Auteur, logé chez *M. Prudent*, Professeur de Musique & d'Instrumens, rue du Petit

AVRIL. 1763. 167

Pont, au bas de la rue S. Jacques, la porte cochère à côté d'un Marchand Papetier. On en trouve aussi des Exemplaires chez M. *Vaudemont*, rue Beaurepaire, près la rue Montorgueil, & aux Adresses ordinaires de Musique. Cet Ouvrage renferme des idées neuves, aussi heureusement que clairement exprimées. Nous en donnerons incessamment l'Extrait.

ARTICLE V.

SPECTACLES.

SUITE DES SPECTACLES DE LA COUR A VERSAILLES.

LE Jeudi 17 Février, les Comédiens François représenterent *Inès de Castro*, Tragédie du feu sieur LA MOTTE (a), & pour seconde Pièce l'*Ecole amoureuse*, Comédie en un Acte & en vers du sieur BRET (b).

Dans la Tragédie, le rôle d'*Inès* fut

(a) Première représentation d'*Inès* en 1710 ;
32 représent. de suite.

(b) L'*Ecole amoureuse* en 1747. 8 représent.

168 MERCURE DE FRANCE.

joué par la Dlle GAUSSIN, celui de la *Reine* par la Dlle DUBOIS, & celui de *Constance* par la Dlle HUSS. Le sieur BELCOUR joua le rôle de *Rodrigue*, le sieur MOLÉ, celui de *D. Pedre*, le sieur BRIZART, *Alphonse*, le sieur DUBOIS, l'*Ambassadeur de Castille*, & le sieur DAUBERVAL, le rôle de *Henrique*.

Le sieur MOLÉ, les Dlls HUSS, PRÉVILLE, BELCOUR & LE KAIN, jouerent dans la Comédie.

Le Mardi 22 Fevrier, les mêmes Comédiens représenterent *les Femmes sçavantes*, (c) Comédie en vers, en cinq Actes, de MOLIERE. Cette excellente Pièce fut très-bien rendue ; elle fit sur les Amateurs du vrai genre comique, l'effet qu'on doit toujours attendre des Ouvrages de l'inimitable génie qui a créé & en même temps perfectionné le Théâtre François, lorsqu'on apportera, en remettant ces chefs-d'œuvres, toutes les attentions qu'ils méritent.

La Dlle DUMESNIL jouoit le rôle de *Philaminte*. Les Dlls PRÉVILLE & HUSS, ceux des deux filles. *Belise*, étoit jouée par la Dlle DROUIN, & la Dlle BELCOUR jouoit le rôle de la Servante *Martine*. *Chrisalde* & *Ariste*,

(c) Première représentation en 1651.

par

AVRIL. 1763. 169

par les sieurs BONNEVAL & DAUBERVAL. Le rôle de *Clitandre* étoit joué par le sieur BELCOUR ; ceux de *Trissotin* & *Vadius* , par les sieurs DANGEVILLE & ARMAND ; & celui de *Julien* , par le sieur BOURET.

Cette Pièce fut suivie de *la Famille extravagante* (d) Comédie en un Acte & en Vers du feu sieur LEGRAND. Plusieurs des mêmes Acteurs & Actrices de la grande Pièce représentoient dans celle-ci , excepté le rôle de *Cléon* Amant d'*Elise* , joué par le Sr MOLÉ , celui d'*Elise* par la Dlle DESPINAY , & le rôle de *Soubrette* par la Dlle LE KAIN. Le lendemain on représenta pour la seconde fois *Vertumne & Pomone* , Ballet extrait des Elémens, dont nous avons parlé dans le Mercure de Mars. Cette représentation d'Opéra fut précédée d'une Comédie Italienne intitulée *le Diable boiteux* , jouée par les Acteurs de ce Théâtre.

Le 2 Mars on donna un Ballet en un Acte intitulé *la Vue* , extrait du *Ballet des Sens* ; Poëme du sieur ROI , Musique du feu sieur MOURET.

La Dlle LE MIERRE , (épouse du sieur LARRIVÉE ,) chanta le rôle de

(d) Première représentation en 1709.

I. Vol.

H

l'Amour, la Dlle VILLETTE, du Théâtre des Italiens, (épouse du sieur LA RUETTE) chanta le rôle de *Zéphire*. La Dlle DUBOIS, l'ainée, celui d'*Iris*, & le sieur LARRIVÉE celui d'*Aquilon*. Une indisposition accidentelle dans la voix de la Dlle LE MIERRE mit l'exécution de ce Ballet en risque de n'être pas achevée, & nuisit à son succès.

La Dlle LANI & le sieur GARDEL danserent des Pas seuls; le sieur LAVAL, la Dlle VESTRIS, les sieurs LANI, DAUBERVAL, les Dlles ALLARD & PESLIN dansoient différens Pas & toutes les principales Entrées.

La représentation de cet Opéra fut précédée d'une Comédie Italienne nouvelle, en un Acte, intitulée *Arlequin cru mort*, par le sieur GOLDONI. Cette Comédie fit plaisir; & l'on rendit, par des suffrages très-honorables, la même justice aux talens de ce célèbre Etranger, que l'on avoit déjà rendue à la représentation de *l'Amour Paternel*.

Le lendemain Jeudi, 3 Mars, les Comédiens François représentèrent les *Déhors trompeurs* ou *l'Homme du jour*, (e)

(e) Première représentation en 1740. 17 représentations.

Comédie en cinq Actes & en Vers, du feu sieur DE BOISSY. Le *Baron* étoit joué par le sieur BELCOUR ; le *Marquis* , par le sieur MOLÉ ; M. de *Forlis* , par le sieur BONNEVAL ; & *Champagne* , par le sieur PRÉVILLE ; le rôle de la *Comtesse* , par la Dlle DANGEVILLE ; ceux de *Lucile* & de *Céliante*, par les Dlles HUSS & PRÉVILLE ; celui de *Lisette* , par la Dlle BELCOUR.

La seconde Pièce étoit l'*Isle déserte*, Comédie en un Acte & en Vers, du sieur COLLET. Le sieur MOLÉ y jouoit le rôle de *Ferdinand*, le sieur BELCOUR, celui de *Timante* ; & le sieur PRÉVILLE, le *Matelot* ; les rôles de *Constance* & de *Silvie* , furent joués par les Dlles PRÉVILLE & HUSS.

Le Mardi , 8 Mars , par les mêmes Comédiens, le *Dépôt amoureux*, Comédie de MOLIERE en 5 Actes en Vers. (f)

Erasme étoit joué par le sieur BELCOUR , & *Gros-René* , son valet , par le sieur ARMAND ; *Valère* , par le sieur MOLÉ , & *Mascarille* , par le sieur BOURET ; les deux Vieillards , par les sieurs BONNEVAL & BLAINVILLE ; le *Pédant* , par le sieur DANGEVILLE ; *Lucile* , par la Dlle GAUSSIN , sa Sui-

(f) En 1658.

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

vante, *Marinette*, par la Dlle DANGEVILLE, *Ascagne*, par la Dlle DUBOIS, & sa Suivante *Frosine*, par la Dlle LE KAIN,

Pour seconde Pièce, on donna *Annette & Lubin*, Comédie en un Acte, mêlée d'Ariettes, de la Dlle FAVART & du sieur L***. Cette Pièce fut représentée par les Comédiens du Théâtre Italien, ainsi qu'elle l'est à Paris & par les mêmes Acteurs.

Le lendemain, Mercredi, 9 Mars, après la représentation du *Barbier paralytique*, Comédie Italienne, on exécuta le *Devin du Village*, (g) intermède, Paroles & Musique du sieur ROUSSEAU. Le rôle de *Colin*, étoit parfaitement rempli par le sieur GÉLIOTE, qui ne doit rien du plaisir extrême que font sa voix & ses talens à la difficulté d'en jouir depuis sa retraite; la Dlle VILLETTE, (épouse du sieur LARUETTE,) a joué & chanté très-agréablement le rôle de *Colette*, dans lequel elle avoit déjà eu du succès sur le Théâtre de l'Opéra, avant de passer à celui de la Comédie Italienne. Le sieur CAILLOT, Acteur de ce dernier Théâtre, & des talens duquel nous avons si souvent occasion de (g) Première représent. à l'Opéra en 1753.

parler avec de nouveaux éloges , a fort bien chanté auffi le rôle du *Devin* dans cet Intermède. On a pû reconnoître , quoique dans une petite étendue d'action , ce que prête d'avantage au jeu d'un chanteur l'habitude & l'art de la Comédie. On parlera ci-après du Divertissement de la fin de cet Intermède , à l'Article de la seconde reprise.

Le jour suivant , 10 Mars , les Comédiens François représenterent *Brutus*, (h) Tragédie du Sr VOLTAIRE. *Brutus* & *Valérius* , par les sieurs BRISART & BLAINVILLE ; *Arons* , par le sieur DUBOIS ; *Titus* , Fils de *Brutus* , par le sieur LE KAIN ; *Messala* , par le sieur PAULIN ; *Proculus* , par le sieur DAUBERVAL ; *Tullie* , par la Dlle HUSS , & *Algine* , par la Dlle DESPINAY.

Pour petite Pièce , l'*Esprit de contradiction*, Comédie en un Acte & en Prose, du feu sieur DUFRESNI (i). Le sieur MOLÉ y jouoit le rôle de *Valère* ; le sieur PAULIN , celui de *Lucas* ; le sieur BONNEVAL , *Oronte* ; le sieur DANGEVILLE , *Tibaudois* ; la Dlle DROUIN , Mde *Oronte* ; & la Dlle HUSS, *Angélique*.

(h) Première Représentation en 1730. 35 représentations.

(i) Première représent. en 1700. 16 repréf.

174 MERCURE DE FRANCE.

Le Mardi 15, les Comédiens François donnerent *Mélanide*, (k) Comédie en Vers en cinq Actes, du feu sieur DE LA CHAUSSÉE. Le sieur BRISART représentoit le *Marquis d'Orvigny*; le sieur DUBOIS, *Théodon*; le sieur BELCOUR, *Darviane*; la Dlle GAUSSIN, *Mélanide*; la Dlle DROUIN, *Dorifée*; & la Dlle HUSS, *Rosalie*.

A la suite de cette Pièce les Acteurs de la Comédie Italienne exécuterent le *Bucheron*, Comédie mêlée d'Ariettes, Musique du sieur PHILIDOR, Paroles du sieur GUICHARD & du sieur C*** Cette espèce d'Intermède comique; très-suivi à Paris & duquel nous parlerons plus en détail ci-après, parut agréable à la Cour; ceux mêmes qui n'approuvent pas l'application des tours & de l'accent de la Musique Italienne aux Paroles Françaises rendirent justice aux grands talens du sieur PHILIDOR: & le sieur CAILLOT, qui a l'art de rendre aimable tout ce qu'il exécute, en adoucissant cet accent musical étranger à l'expression de notre langue, réunit les suffrages des Amateurs de l'un & de l'autre genre. On donnera connoissance de cet Ouvrage dans l'Article des Spectacles de Paris.

(k) Première représent. en 1741. 16 repré.

Le lendemain , 16 Mars , a été , pour ainsi dire , un jour de fête distinguée sur le Théâtre de la Cour , par la réunion des deux plus agréables Ouvrages en Musique & en Paroles dans différens genres , exécutés par les plus rares talens propres à ce Spectacle. La troisième reprise de *Vertumne & Pomone* , Ballet , & la deuxième du *Devin du Village* occupèrent entièrement la Scène. Les Acteurs , dont on a parlé ci-dessus , parurent dans l'un & l'autre Ballet s'être surpassés. Le Divertissement de *Vertumne & Pomone* , composé comme tous ceux des autres Spectacles qu'on avoit donnés , de plusieurs morceaux choisis dans divers Opéra ou autres Ouvrages , étoit particulièrement ajusté pour donner beaucoup d'airs de différens genres au sieur GÉLIOTE , qui les chanta tous avec la même voix qu'on a tant admirée , & avec un naturel dans les tours de son chant & des graces que peut-être , sans illusion , on pourroit regarder comme nouvellement acquises & ajoutées encore à tout ce qu'on lui connoissoit de supériorité dans ce talent.

Le Divertissement dans le *Devin du Village* , substitué à celui de cet Inter-

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

mède , étoit charmant par la variété & par la gaîté des morceaux dont il étoit composé. Le sieur CAILLOT y chantoit une Ariette composée pour cet objet par le sieur PHILIDOR : mais ce qu'il y avoit de plus saillant & d'unique en son genre , étoit un Pas de quatre Villageois & Villageoises , exécuté par le sieur LANI , la Dlle ALLARD , le sieur DAUBERVAL & la Dlle PESLIN. Ces quatre Sujets dont l'assortiment de genre , des tailles & des talens , seroit impossible à rassembler dans toute l'Europe , exécutoient ce Pas avec une double précision de justesse & de graces comiques, qui méritoient toute l'admiration dont ils furent honorés & qui comblèrent le plaisir que faisoit l'ensemble de ce Spectacle.

Ces divertissemens étoient arrangés ainfr que tous les précédens , par le sieur REBEL , Surintendant de la Musique du Roi , de fémiestre depuis le premier Janvier. Le goût du choix & la plus délicate analogie dans les rapports de genre avec les Ouvrages auxquels ces Divertissemens étoient adaptés , ont reçu & mérité de très-justes éloges.

Le Jeudi, 17 Mars, on donna *Zaire*, (1)

(1) Prem. Représent. en 1732. 30 Représent.

Tragédie du sieur de VOLTAIRE ,
Orosmane , représenté par le sieur LE
 KAIN; *Lusignan*, par le sieur BRISART;
Nérestan & Chatillon , par les sieurs
 MOLÉ & DUBOIS; *Zaïre* , par la Dlle
 GAUSSIN; *Fatime* , par la Dlle PRÉ-
 VILLE.

Ce même jour , qui étoit , selon l'u-
 sage , celui de la clôture des Spectacles
 à la Cour , fut aussi marqué par une re-
 présentation très-intéressante , sçavoir
 celle de l'*Anglois à Bordeaux* , Comé-
 die en un Acte , en Vers libres , du sieur
 FAVART , à l'occasion de la Paix , re-
 présentée , à Paris pour la première fois ,
 le Lundi précédent , on diroit avec le
 plus grand succès , si celui qu'elle a eu à
 la Cour n'avoit été en quelque sorte en-
 core plus éclatant. Nous parlerons ,
 dans l'Article de Paris , de cette Pièce
 nouvelle dont l'Auteur a eu l'honneur
 d'être présenté au Roi.

N. B. On a exactement nommé , dans
 cette fin du Journal des Spectacles de la
 Cour , tous les Acteurs qui ont représen-
 té dans chaque Pièce du Théâtre Fran-
 çois , afin de constater en même temps
 les Sujets existans à ce Théâtre pendant
 cette dernière année & le service qu'ils

H y

178 MERCURE DE FRANCE.

ont eu l'honneur de remplir en présence
de leurs Majestés.

SPECTACLES DE PARIS.

O P E R A.

L'ACADÉMIE Royale de Musique a continué *Titon & l'Aurore*, (ainsi que les *Fêtes Grecques & Romaines* les Jeudi,) jusques à la clôture de son Théâtre, laquelle s'est faite cette année, le Samedi 19 Mars, pour le compte de l'Académie, & non pour les Acteurs, comme il étoit d'usage. Ceux-ci ont pensé qu'il seroit plus utile au produit du *Bene-fit* vulgairement nommé *Capitation*, de donner quelques BALS à la rentrée; ils ont indiqué le premier pour le 12 du présent mois d'Avril.

M. MUGUET, dont nous avons précédemment parlé à l'occasion de l'Ariette du *Dieu des Cœurs*, a chanté le rôle entier de *Titon*, dans lequel il a été applaudi avec justice.

M. DUPAR, jeune Hautecontre, d'une figure & d'une taille avantageuse pour le Théâtre, a débuté par un Mor-

ceau détaché. Les Connoisseurs sont très-contens de la qualité de cette voix qu'ils comparent même à celles dont la mémoire est célèbre. Ils trouvent dans ce Sujet le véritable caractère du son de *Hautecontre* joint à l'aptitude des agrémens essentiels dans le chant. Lorsqu'un peu plus d'expérience & d'usage aura mis M. DUPAR en état d'être mieux connu du Public, nous le ferons nous-mêmes d'en rendre un compte plus exact.

Mlle DUPLAN, jeune Sujet de l'Académie, a eu occasion de paroître quelquefois, & de faire entendre un très-beau corps de voix, avec une disposition très-favorable à l'expression d'un sentiment vif & des passions les plus fortes.

La figure de cette jeune Personne est heureusement *coupée*, & spécialement pour le genre d'expression auquel elle paroît portée.

Les représentations des Joudis, comme nous l'avons déjà fait remarquer, ont été une école très-avantageuse, tant pour former les jeunes Sujets de ce Théâtre, que pour faire développer, par l'usage, les talens de quelques autres qui n'ont pas de fréquentes occa-

sions de servir, & par conséquent d'être connus du Public.

N. B. M. G E L I O T E , dont nous avons indiqué la retraite du Théâtre après les représentations de TITON & L'AURORE , ne s'est retiré qu'en 1754, à la clôture du Théâtre , après les représentations d'une remise de CASTOR & POLLUX. Ce qui avoit induit en erreur à cet égard , c'est qu'en effet il devoit quitter après l'Opéra de TITON , & qu'il fut engagé à rester encore une année.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Mercredi, 2 Mars, on donna la première représentation de *Théagène & Cariclée*, Tragédie nouvelle. Le premier Acte de cette Tragédie fut applaudi, de même que plusieurs endroits dans les autres Actes ; mais le Public n'ayant pas paru approuver la conduite de ce Poëme, il a été retiré après cette représentation. Cet événement ne doit ni préjudicier à l'opinion avantageuse qu'on avoit des talens de l'Auteur, ni

à l'encouragement qu'ils méritent. Quand on applaudit à la touche & au coloris d'un Peintre, il peut se tromper sur l'effet de la disposition dans un tableau, sans perdre du côté de la gloire de son art, & sans que les Amateurs attendent moins de ses autres productions dans la suite.

Il y avoit, pour la représentation de cette Tragédie, une décoration d'un effet très-pittoresque. Les ruines qu'elle représentoit, interrompoient cette ouverture uniforme que l'on laisse toujours au milieu de nos Théâtres. Ce genre de décorer, lorsque les *sites* de la Scène y prêtent, devroit être regardé par nos Décorateurs comme un essai propre à les éclairer sur les moyens de varier plus scavamment leurs ouvrages.

Les Comédiens François ont remis au Théâtre le 28 Février le *Somnambule*, (a) Comédie en prose en un Acte. Cette Pièce (Auteur Anonyme) que l'on croit être l'ouvrage d'une Société de gens du monde & de beaucoup d'esprit, a eu plus de succès à cette reprise que dans sa nouveauté. Elle a été jouée très-agréablement. M. BELCOUR représentoit le *Somnambule* de la manière la plus vraie & la plus amusante. Mlle.

(a) Première Représent. le 19 Janvier 1739.

182 MERCURE DE FRANCE.

DROUIN, qui jouoit un rôle de caractère, a mis aussi un comique d'intelligence que la Pièce exige & qui contribuoit à son agrément. La vivacité de M. MOLÉ & les graces comiques de M. PRÉVILLE, complétoient l'effet heureux des représentations de cette Comédie qui a été suivie avec succès.

Une autre remise de Pièce sur laquelle nous nous permettons sans scrupule de répéter les éloges que méritent les Comédiens François, est celle des *Femmes Scavantes*, de MOLIERE, reprise le même jour (28 Février.) Nous en avons parlé ci-devant dans l'Article des Spectacles de la Cour. Nous annonçons avec plaisir qu'il rest encore parmi nous, une portion de Spectateurs (ce n'est pas à la vérité la plus nombreuse,) qu'un goût de préférence attache à ces beautés, malgré leur ancienneté & malgré la mode de certaines gentilleses dramatiques fardées des graces volatiles de la Musique nouvelle.

Les représentations des *Femmes Scavantes* ont été fort applaudies; & ces applaudissemens n'avoient certainement pas leur source dans la frivolité du goût dominant.

La Débutante pour l'emploi des ca-

actères qui a paru dans quelques rôles de ce genre est Mlle DORVILLE, sœur de Mlle RIVIERE, (ci-devant Mlle CATINON,) de Mlle CARELIN & de Mlle BOGNIOLI. Le Public a reconnu dans cette Débutante, qu'elle avoit part à l'espèce de patrimoine de cette famille pour les talens du Théâtre. Les succès dans ce genre, où l'on ne paroît jamais dans l'âge qui séduit & intéresse, ne peuvent être aussi brillans que dans d'autres; mais Mlle DORVILLE a eu la satisfaction de montrer à des Spectateurs éclairés une connoissance raisonnée de son talent & une pratique du Théâtre qui peut la rendre très-utile à tous ceux pour lesquels elle sera employée.

Le Lundi 14 Mars on a donné la première représentation de l'*Anglois à Bordeaux*, Comédie nouvelle en vers libres & en un Acte, suivie d'un *Divertissement au sujet de la Paix*. Le plus grand succès, le plus unanime & le moins suspect a couronné cet ouvrage. Le Public impatient de n'en pas voir paroître l'Auteur, que sa modestie avoit fait sortir du Spectacle longtemps avant la fin, après l'avoir inutilement demandé près d'un quart d'heure, ne permit pas que l'on commençât le Divertisse-

ment, qu'au moins on n'eût publiquement déclaré son nom; & lorsqu'un des Acteurs eut nommé M. FAVART (a), on applaudit pendant longtemps avec une vivacité universelle. Cet Auteur a été obligé à la seconde représentation de céder à un empressement aussi flat-

(a) Nous saisissons avec empressement l'occasion de rendre à cet égard un témoignage public à la vérité, & un témoignage que des circonstances particulières nous ont mis en état d'affirmer par serment, s'il en étoit besoin. Nous attestons ici que M. FAVART est seul l'Auteur de cette Pièce. L'envie secrète du Lecteur ou du Spectateur qui cherche à se venger pour ainsi dire de ce qu'elle est forcée d'admirer, le penchant à croire autre chose que ce que l'on nous présente; la fausse vanité de paroître instruit de certains secrets de la Société: toutes ces petites causes réunies, avoient concouru à accréditer une espèce de propos courant à la mode pour enlever très-injustement à M. FAVART l'honneur de ses talens, déjà connus & estimés, & sur le coloris desquels les Gens de Lettres, (Juges naturels en cette partie) ne pourront jamais se méprendre que volontairement. Au reste cet Auteur, quoique dans un genre moins élevé, peut se flatter du même honneur qu'on a fait longtemps à un grand homme, (par la ridicule Fable du *Chartreux*) petit stratagème de l'Envie publique qui se renouvellera souvent contre bien des Auteurs, tant qu'il y aura des Méchans intéressés à semer un faux bruit, des Etourdis pour le débiter & des Sots pour le croire.

teur de la part du Public, & a reçu en personne les témoignages éclatans de son suffrage.

La morale la plus philosophique, embellie des grâces & de toutes les fleurs d'un style où l'esprit & l'élégance brillent toujours; une délicatesse adroite à peindre avec vérité deux Nations plus rivales qu'ennemies; des éloges sans flatterie pour l'une & pour l'autre; des critiques fines & vives sans amertume sur les caractères, les usages & les mœurs des François & des Anglois; par dessus tout, un sentiment vrai & touchant des vertus de l'humanité; voilà le précis de l'ouvrage dont nous différons avec le plus grand regret de donner un Extrait détaillé: mais le peu d'espace que l'abondance des autres matières laisse à notre Article des Spectacles, nous oblige à le remettre au Vol. du 15 de ce mois.

Cette Pièce a été jouée parfaitement; & M. PRÉVILLE dans le rôle de *Sudmer* a fait un plaisir tout nouveau. Nous n'osons presque ici rendre à Mlle. DANGEVILLE le tribut d'éloges trop mérités en cette occasion. Si ce tribut est le dernier que nous devons payer à cette inimitable Actrice, c'est renouveler des regrets trop bien fondés.

AVIS SUR L'ÉDITION DE
L'ANGLAIS A BORDEAUX.

N. B. On apprend que plusieurs personnes se sont associées pour copier cette Pièce aux représentations, afin d'envoyer ces Copies à des Chefs de Troupes de Province. On ne doute pas qu'il n'y ait quelqu'Édition faite sur ces copies & sans doute très-informe. On avertit le Public que la véritable Edition se fait chez DUCHESNE, rue S. Jacques; qu'elle sera facile à reconnoître par le Divertissement dont la Musique sera imprimée à la fin, & par le Paraphe de l'Auteur qui sera sur le titre.

Le Samedi, 19 Mars, on donna, pour la clôture de ce Théâtre la quatrième représentation de cette même Pièce (*l'Anglois à Bordeaux.*) Le concours des Spectateurs y étoit aussi considérable qu'il puisse être, les applaudissemens perpétuels. Cette soirée ainsi que toutes celles où cette Pièce avoit été représentée, l'extérieur de l'Hôtel des Comédiens a été illuminé.

L'Anglois à Bordeaux fut précédé d'une représentation de *Tancrede*, dans

laquelle Mlle DUBOIS, représentant à la place de Mlle CLAIRON, eut un succès très-agréable, & d'autant plus flatteur qu'il lui fut confirmé en forant du Théâtre, par le suffrage de l'admirable Actrice qu'elle avoit doublée & qui avoit assisté à la représentation. (b) Mlle DUBOIS avoit déjà joué avec succès dans la représentation de *Théagène & Cariclée*, & dans celle de *l'Orphelin de la Chine*. Paroitre dans des rôles que le Public est accoutumé à voir rendre par Mlle CLAIRON & n'y être que soufferte sans désagrément, seroit pour une Actrice un titre de talent; y faire plaisir en beaucoup de parties, y être applaudie de bonne foi, & ne paroître désagréablement en aucun endroit, c'est, à ce qu'il semble, décider Mlle DUBOIS, l'espérance de ce Théâtre pour le tragique. La conduite de ce jeune Sujet dans l'étude de son art, confirmera ou détruira cette espérance.

Le même jour M. DAUBERVAL, Asteur du Théâtre François, prononça le Discours suivant.

(b) La santé de Mlle CLAIRON, quoiqu'extrêmement altérée, laisse espérer avec les secours du repos & du temps, un rétablissement qui la rendra aux vœux du Public.

MESSIEURS,

» Chargé de vous présenter l'hommage de notre reconnoissance , il m'est
 » doux de penser que cet emploi précieux à mon cœur appartient à celui
 » sur lequel votre indulgence a le plus
 » éclaté.

» Il est de ces momens où la Nature
 » pour ainsi dire épuisée paroît rallentir
 » dans ses productions, où les grands
 » Modèles qui ont précédé , semblent
 » avoir été formés aux dépens de leurs
 » Successeurs. Alors les dispositions les
 » plus communes paroissent avoir acquis
 » quelques droits à votre bienveillance.

» Oui, Messieurs, vous voulez bien
 » avoir égard aux circonstances , & ne
 » pas nous juger toujours à la rigueur.
 » Vous avez daigné jeter un regard
 » favorable sur nos efforts, dans un
 » temps où la retraite de M. GRAND-
 » VAL vous laissoit à regretter un Acteur
 » inimitable, qui au talent le plus
 » vrai joignoit l'art de rendre le Ridicule
 » sans rien faire perdre à ses rôles dans leur noblesse ; vous applaudissiez en lui ce mérite si rare d'être

» le Peintre de son Siècle, & de paroître sur la Scène moins Acteur qu'homme du monde ; l'homme même du jour qu'il représentoit.

» Vous avez été frappés depuis, Messieurs, d'une perte plus grande encore : ce Spectacle vous la retracera dans tous les temps. L'Auteur d'*André*, de *Rhadamiste*, d'*Electre*, dont le génie avoit porté tant de fois la terreur dans votre âme, l'*Eschyle* François n'est plus ; mais ses sublimes productions vous restent, & sa gloire personnelle devient aujourd'hui celle de toute la Nation.

» Qu'il me soit permis, Messieurs, de guider vos regards vers ce Mausolée que fait élever à ce grand Homme un Roi dont la tendresse paternelle pour ses Sujets perce les ombres de la mort.

» Nous ne vous envierons plus, Nations voisines ! ces témoignages publics de vénération pour les talens sublimes. Le marbre va vous exprimer cette grande vérité que le Père des Peuples est aussi celui des Arts.

» Mais cet honneur rendu aux mânes de CRÉBILLON est encore attendu de ceux du Grand CORNEILLE,

» de RACINE , de MOLIERE ; oserai-
 » je le dire , Messieurs , ces mânes il-
 » lustres l'attendent de vous.

» Héritiers de cette grandeur qui fut
 » l'âme du siècle dernier , tout ce qui
 » lui est échappé d'actions glorieuses
 » vous appartient. Ce lieu même vous
 » rappelle encore à ces sentimens géné-
 » reux qui ont arraché à l'infortune la
 » petite - fille du Grand CORNEILLE.
 » Ce que vous avez fait pour le sang de
 » ce grand homme marque ce qui vous
 » reste à faire pour sa mémoire.

» Qu'il fera beau de voir un Monar-
 » que & un Peuple rivaux se disputer
 » la gloire utile d'honorer les talens !
 » quoi de plus propre à les encourager
 » que ces témoignages éternels de votre
 » admiration ? que ne devez-vous point
 » attendre , Messieurs , des Auteurs dra-
 » matiques , lorsqu'ils pourront se flat-
 » ter que les suffrages dont vous les
 » avez honorés seront perpétués sur le
 » marbre ? oui , Messieurs , les talens
 » vous doivent tout leur éclat. Ils s'é-
 » teignent loin du charme des applau-
 » dissemens & du flambeau de la criti-
 » que. Que n'ont-ils de même leur sour-
 » ce dans le sentiment vrai du besoin de
 » votre indulgence ! J'aurois en vous

» la demandant , Messieurs , l'espoir satisfaisant de mériter un jour vos bon-
» rés.

Ce Discours fut généralement applaudi. Le principal objet (feu M. CRÉBILLON , auquel pour la dernière fois nous ajoutons - le *Monfieur*) étoit récemment renouvelé dans la mémoire des Spectateurs , par un très-beau Portrait de ce grand Poète , que les Comédiens venoient de faire placer depuis quelques jours , au rang des illustres soutiens du Théâtre François. Ce Portrait , admirable par la vérité de la ressemblance & par toutes les grandes parties de la Peinture , est l'ouvrage de M. DOYEN , Peintre du ROI.

Quoique la retraite de Mlle DANGEVILLE ne paroisse que trop certaine , nous remettons à donner les anecdotes que nous sommes dans l'usage d'insérer dans nos Journaux sur les Sujets de ce Théâtre en ces sortes d'occasions : mais nous communiquerons un des hommages que la Poésie , qu'elle a si bien servie , rend à cette excellente Actrice.

192 MERCURE DE FRANCE.

VERS à l'occasion de la retraite de Mlle DANGEVILLE.

Tout Paris l'adoroit , tout Paris la regrette ;
Du Théâtre François elle étoit l'ornement.
On ne perdra jamais d'Actrice plus parfaite :
Jamais on ne verra plus modeste talent.
Chacun peut en juger par ce trait surprenant :
Elle force l'envie à pleurer sa retraite.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON trouve chez *Duchefne* à Paris un
Extrait imprimé de l'*Amour paternel* ,
Comédie Italienne dont nous avons par-
lé dans nos précédens Mercures. Cet
Extrait , ainsi que les Lettres du Tra-
ducteur , suffit pour faire connoître à
ceux qui n'auroient pas lu les Œuvres
de M. GOLDONI , combien cet Auteur
mérite la célébrité qu'il s'est acquise.
L'habitude où nous sommes de ne nous
plaire , de ne rire & de ne prêter quel-
qu'attention qu'aux scènes où paroissent
ce qu'on appelle les *Masques* ; d'ailleurs,
les grands talens des Acteurs qui les por-
tent actuellement , entr'autres l'Arle-
quin & le Pantalon , tout cela n'a pas
permis à M. GOLDONI de les bannir
ici

ici comme il a fait de son Théâtre patriotique. Malgré cette espèce de servitude , qui assujettit au comique un peu chargé , il n'en a pas mis moins d'intrigue , moins de conduite & d'enchaînement dans la plupart des Scènes , moins d'ordre , & d'éloquence naturelle dans le style. Comme de nouvelles difficultés font ordinairement créer de nouveaux moyens aux véritables génies , celui-ci a tourné en plusieurs endroits de ses nouvelles Pièces , le *Lazzi* au profit du Sentiment ; c'est particulièrement ce qu'on ne peut contester dans une Scène de l'*Amour paternel* , où l'art consommé de M. CARRELIN est admirablement secondé par l'heureux naturel de Mlle CAMILLE. On peut dire la même chose de plusieurs parties des rôles de *Pantalon* , dans cette Comédie & dans celles qui l'ont suivie , exécutées avec un pathétique admirable dans le genre par M. COLALTO , Acteur Italien de ce Théâtre.

Dans la Comédie Italienne en un Acte , intitulée *Arlequin cru mort* , M. GOLDONI s'est prêté encore plus aux Spectateurs François en mettant les scènes plus étendues entre l'*Ar-*

lequin & le *Scapin*, qui sont dans l'usage de parler François dans les Comédies Italiennes. On sent, malgré cette conformité avec les farces sur *Canevas*, combien l'esprit de l'Auteur & son génie pour le vrai comique ajoutent d'agrément à cette nouvelle scène, par l'ordre des idées & par l'esprit quiorne les plaisanteries, conditions sans lesquelles il n'y a nulle-part de plaisanterie que pour ceux qu'il est quelquefois humiliant d'amuser. Cette Pièce donnée pour la première fois le 25 Février, a donc eu un succès plus étendu dans tous les ordres des Spectateurs, même parmi ceux qui ne peuvent plus s'amuser que de l'*Opéra-Comique*: Avantage sans doute fort au-dessous des talens de l'Auteur & du mérite de ses Ouvrages, mais qui doit être aussi précieux pour lui que l'étoit autrefois pour *MOLIERE*, l'honneur d'introduire la Comédie, en la masquant quelquefois des livrées de la farce. Ceci doit s'appliquer aussi à une Comédie en cinq Actes du même Auteur, intitulée *Arlequin Valet de deux Maîtres*, représentée pour la 1^{re} fois le 4 Mars. Cette Pièce contient un *Imbrogllo* soutenu avec un Génie fin-

gulier & qui produit des Scènes fort comiques. Elle a été suivie & a paru réussir généralement.

Le 28 Février , on a donné pour la première fois le *Bucheron* ou *les trois Souhairs* , Comédie en Vers & en un Acte, mêlée d'Ariettes ; elle fut unanimement applaudie. Ce succès tres-mérité tant par la Musique que par la constitution agréable & riante du Poëme , n'a fait qu'augmenter. Le Public l'a toujours revue , jusqu'à la clôture de ce Théâtre, avec un nouveau plaisir ; nous en aurions nous-mêmes à nous étendre davantage sur cette Nouveauté , si nous n'en avions déjà parlé dans les Spectacles de la Cour. (a) Elle est tirée d'un Conte de PERRAULT , imprimé à la tête de la Pièce. Nous croyons que nos Lecteurs en verront l'Analyse avec plaisir.

EXTRAIT DU BUCHERON.

BLAISE le *Bucheron* , sort d'une forêt , un fagot & une cognée sur l'épaule , une bouteille d'osier à la main. Il se repose ; tandis qu'il déplore les peines de son état , il en-

(a) Voyez ci-dessus l'Article des Spectacles de la Cour.

196 MERCURE DE FRANCE.

tend gronder le tonnerre, il tremble ;
MERCURE paroît sur un nuage : ah !
Seigneur , lui dit **BLAISE** , *que je*
souffre toujours pourvu que je vive !
MERCURE , après l'avoir rassuré , lui
 annonce qu'il aura trois Souhaits à for-
 mer qui seront accomplis , & lui re-
 commande en partant , de profiter de la
 bonté de **JUPITER**. **BLAISE** exprime
 d'abord son étonnement , il se livre
 à la joie , il rêve à ce qu'il souhaite-
 ra , il est bien embarrassé , tout ce qu'il
 se propose , il le rejette. Il avale le
 reste de sa bouteille , comptant que cela
 lui ouvrira l'esprit. **MARGOT** , sa fem-
 me , le surprend , elle le gronde sur son
 oisiveté , lui reproche son peu d'amour
 pour elle , pour ses enfans , lui dit
 qu'il ne songe point à établir **SUZET-**
TE , leur fille , que **SIMON** , riche Fer-
 mier la demande en mariage ; à ce
 nom **BLAISE** , hausse les épaules ,
MARGOT , questionne , & on la met
 assez difficilement au fait de l'heureuse
 aventure qui fait mépriser **SIMON**. Elle
 se radoucit , flatte son Mari autant qu'elle
 l'a querellé ; il sort pour consulter le
BAILLI & appaiser ses Créanciers.
MARGOT , seule , se fait un portrait
 extravagant de sa grandeur future , &

saute de joie ; SIMON vient s'informer quand il épousera SUZETTE? pour toute réponse on lui rit au nez. Arrivent un CABARETIER & une MEUNIERE , qui sont les Créanciers ; on les reçoit de même ; au mot de *trésor* que lâche MARGOT , ils cessent leurs menaces , lui font les offres les plus obligeantes & se retirent persuadés qu'elle a trouvé un *trésor*. SIMON est aussi dans cette erreur , SUZETTE la confirme en venant parler gaîment de la richesse prochaine de son père , MARGOT lui impose silence , & lui enjoint de ne plus penser à SIMON : elle avoue ingénûment qu'elle n'y a jamais pensé ; & sur ce que la mère dit qu'elle lui réserve quelqu'un qui fera mieux son fait , la jeune fille , qui a paru dans la première Scène avec COLIN, son amant , croyant que c'est de lui qu'il est question , le nomme ; MARGOT s'empporte. SIMON qui triomphe de la voir traversée , rit , & SUZETTE s'obstine à vouloir COLIN. L'absence de BLAISE inquiète l'ambitieuse MARGOT , elle sort pour l'aller rejoindre , en ordonnant à sa fille de rester avec SIMON , homme d'âge , qu'elle ne craint pas comme le jeune COLIN. Empressement & fleurettes de

198 MERCURE DE FRANCE.

la part de SIMON , éloges contrastés de COLIN , cet amant survient ; le bon Fermier touché de leurs amours naïfs, fait un retour sur lui-même & promet de les seconder auprès de BLAISE.

BLAISE amène le BAILLI , homme qui vante beaucoup ses conseils , & qui ne fait que boire & manger en prescrivant toujours la modération. Le BUCHERON rempli de ses idées de fortune , entend avec peine une proposition de mariage qui retarde l'accomplissement de ses trois Souhaits , il se débarrasse de SUZETTE & de COLIN par des promesses vagues , & retient SIMON qui le complimente. MARGOT revient , on se met à table , chacun donne un avis conforme à son goût , on mange quelques petits poissons , BLAISE excite ses convives & surtout le BAILLI ; „ encore , s'écrie-t-il , que „ n'avons-je à la place , car je sçai que „ vous les aimez. . . . là une belle „ anguille ! il en paroît une dans le plat toute accommodée. BLAISE se dépîte , MARGOT l'invective , le BAILLI & SIMON mangent & boivent. La colère & le déluge de propos de la femme réduisent le mari qui ne peut l'adoucir par les deux souhaits qu'il dit avoir encore

à former , à souhaiter sans y songer , qu'elle devienne muette ; elle veut continuer ses injures , mais en vain ; de rage elle renverse les bancs & sort désespérée. Le BAILLI conseille , BLAISE se désole & SIMON plaisante. SUZETTE arrive tout en pleurant , elle se plaint que sa mère l'a battue , elle se console dans l'esperance qu'on la mariera avec COLIN , & s'afflige après l'explication des deux malheurs , sçavoir l'anguille & la perte de la parole. COLIN vient demander si MARGOT consent enfin à l'accepter pour gendre , on le renvoie à BLAISE , qui gémit de n'avoir plus qu'un souhait. MARGOT reparoit amenée par une Commère qui lui sert d'interprète ; Blaise propose à sa femme de la faire Reine , par son dernier souhait. *Reine & ne point parler* , dit le BAILLI , *non , non*. Cela met dans une grande perplexité le mari , il s'attendrit ; il maudit son indiscretion. Tout le monde se joint pour l'engager à rendre la parole à la pauvre MARGOT ; il hésite longtemps ; il cède , elle ne tient plus en place , ce sont des remercimens , & un caquet infinis. SIMON rit à gorge déployée ; le BAILLI , dont la manie est de se montrer le maître , dit à

BLAISE que le souvenir de ses dettes tourmente , qu'il arrangera cette affaire & obtiendra du temps des Créanciers. Tout se pacifie , le *Bucheron* reprend sa cognée en chantant l'amour du travail & des biens naturels , on se dispose à unir COLIN & SUZETTE. La Pièce est terminée par un Vaudeville qui en dérive , & dont le refrain est : *Trop de pétulance gâte tout.*

REMARQUES.

On trouve dans ce petit Drame , une conduite sage , un style proportionné au Sujet , des plaisanteries unes , une gaité franche , des traits même de Morale , mais jettés sans prétention ; les Ariettes y sont adroitement enchâssées , & la Musique , qui est de M. *Philidor* , est de la plus grande beauté. Les plaintes du *Bucheron* sur sa misère , le plaisir ensuite d'avoir trois souhairs à former ; bonheur qui lui paroît un songe , le *Quatuor* des Créanciers , &c. le *Trio* des Consultations , le *Septuor* de la fin , Morceau détaillé sans la moindre confusion , & les airs de *Suzette* & de *Colin* , tout cet ensemble saisit & frappe par la vérité des caractères de chaque Interlocuteur établis dans cette Musique pittoresque.

Il n'y a que les Exemplaires pour la Cour , qui portent le nom de M. *Guichard* ; mais il nous a écrit qu'il étoit fâché de se voir nommer seul dans une Pièce faite conjointement avec M. C***, qui lui en a inspiré l'idée d'après le Conte ; que même leur intention à tous deux étoit de

garder l'Anonyme, sentant bien que le succès des Comédies à Ariettes appartient plus de droit aux Musiciens qu'aux Poètes. Nous ne pouvons qu'applaudir à la modestie de l'un & de l'autre & à l'équité de M. Guichard.

La Musique de cette Pièce fait d'autant plus d'honneur à M. PHILIDOR, déjà si connu par ses précédens ouvrages; qu'à la science de l'harmonie, sur laquelle il a reçu des éloges sans contradiction, il a joint en cette occasion l'usage du goût qui assortit le genre musical aux détails des paroles. Sans cesser d'être aussi Harmoniste, il a tourné son génie à cette mélodie agréable & *phrazée* que notre Langue exige, & à laquelle on reviendra toujours, malgré même quelques succès dans un genre qui dénature en même temps l'esprit de la Langue & celui de la Musique qu'on y veut adapter.

Tous les Acteurs ont joué dans cette Pièce avec beaucoup de feu & d'intelligence. M. CAILLOT, M. DE LA RUETTE, M. CHAMPVILLE, & M. CLAIRVAL, Mlles LA RUETTE, BERAUD & DESGLANDS en exécutoient les rôles.

Un Acteur nouveau, dans les rôles de chant, a débuté sur ce Théâtre, le 1 Mars par celui du *Prince* dans *Nintete à la Cour* & par celui du *Mirficien* dans le *Magasin des Modernes*, avec beaucoup de succès; le Public a confirmé ce 1^{er} suffrage dans tous les rôles par lesquels il a continué son début jusqu'à la clôture, qui ne s'est pas faite comme celle de l'Opéra.

202 MERCURE DE FRANCE.

& du Théâtre François , le dernier jour avant la Semaine de la *Passion* , mais le Samedi veille du *Dimanche des Rameaux*. Pendant cette dernière Semaine depuis le *Dimanche*, vingt, jusqu'au vingt-fix Mars, inclusivement, excepté le jour de la Fête de l'*Annonciation*, on a exécuté le *Bucheron*, dont on vient de parler & plusieurs autres Spectacles mêlés de Musique, du Répertoire de ce Théâtre & de celui de l'Opéra-Comique, lesquels ont été alors tous intitulés *sur les Affiches, Pièces mêlées d'Arriettes*.

On a donné le jour de la clôture, la quatorzième représentation du *Bucheron*, précédé du *Roi & le Fermier*.

On ne peut avoir un plus grand concours de Spectateurs qu'en a eu ce Spectacle, auquel la foule a toujours été incroyable pendant cet hyver.

CONCERTS SPIRITUELS.

DANS la semaine de la *Passion* il y a eu Concert le *Dimanche*, le *Mardi* suivant & le *Vendredi*, Fête de l'*Annonciation*.

Dans le premier de ces Concerts on a exécuté *Lauda Jerusalem*, Motet à grand Chœur de M.

DE LA LANDE , & le *Confitebor* de Pergolèse. M. BESCHE y a chanté & M. BALBATRE a exécuté sur l'orgue plusieurs morceaux qui ont fait beaucoup de plaisir.

Dans le Concert du Mardi on a exécuté *Inclina Domine*, Motet à grand Chœur de M. BLANCHARD, Maître de Musique de la Chapelle du Roi, dans lequel M. DUBUT, Ordinaire de la Chapelle du Roi, a chanté un récit de dessus. Ce jeune talent que l'on peut encore regarder comme dans l'enfance, relativement à son âge, ne doit pas être regardé de même par rapport à l'usage, à la précision & aux autres parties de la Musique ainsi que de l'art du chant. La voix du jeune M. DUBUT est très-agréable, & son articulation très-nette & très-correcte. Il a été fort applaudi non seulement en faveur de son âge, mais par le plaisir qu'on a pris à l'entendre ; en se rappelant celui dont avoit fait jouir longtemps M. RICHES dans le même âge & dans le même genre de voix. On reprit le *Confitebor* de Pergolèse.

Le Vendredi, on exécuta *Nisi Dominus*, Motet à grand Chœur de M. BELISSEN, & le *Confitemini* de feu M. DE LA LANDE. Qu'il nous soit permis de remarquer quelle impression fait & fera toujours la sublime composition de ce célèbre Musicien. Quelle majesté dans le caractère général de ses chants ! Quelle analogie avec la divine inspiration qui régit dans les Psaumes ! Quel sentiment dans l'expression ! Quelle grandeur & quelle sagesse dans les images que le génie de cet Auteur ne paroît point chercher, mais qu'elles semblent venir saisir avec une variété infinie & du meilleur goût, dans les différentes parties de ses motets ! Quelle vérité dans le coloris général ! Mérite rare dans pres-

204 MERCURE DE FRANCE.

que tous les ouvrages qui méritent notre admiration à d'autres égards.

Mlle HARDI, jeune Sujet, conduite par son père en Italie à l'âge de neuf ans, pour y être instruite dans la Musique ; & formée dans la connoissance de la Langue & du goût du chant de cette Nation a chanté dans ces trois Concerts différens airs Italiens avec beaucoup de succès. Sa voix est agréable, timbrée & flexible. Elle chante cette Musique purement dans le genre & avec les seuls agrémens qui lui sont propres, & analogues à l'idiome du Pays. Nouvelle, & peut-être enfin utile leçon pour les Cantatrices, qui n'ont appris en France que la caricature de ce goût.

Mlle FEL a chanté avec le succès & les applaudissemens ordinaires plusieurs Récits dans les grands Motets, & n'a point chanté de petit Motet Italien.

MM. GAVINIÉS, LE MIERE & LE DUC ont joué à ces trois Concerts des airs en *trio* de la composition de M. GAVINIÉS.

Dans les Concerts du Mardi & du Vendredi, M. DUPORT a joué seul des Sonates & Concerto de sa composition.

Par tout ce que nous avons eu occasion de dire précédemment à l'avantage du talent si agréable & si singulier de M. DUPORT, on doit juger du plaisir que le Public a eu de l'entendre après quelques Concerts d'où il s'étoit absenté, & des applaudissemens qu'il a reçus.

CONCERT du Dimanche des RAMEAUX.

On a exécuté *Confitemini*, Motet à grand chœur de M. l'Abbé GOULET, ancien Maître de

Musique de la Cathédrale de Paris. Ce Motet a été applaudi en plusieurs endroits. Le jeune M. DUBUT, dont nous venons de parler, a chanté. Le Concert a fini par *Dominus regnavit*, Motet à grand chœur de feu M. DE LA LANDE, dans lequel Mlle ARNOULD a chanté avec applaudissement le récit *Adorate*. Dans le même Motet, Mlle ROZET & M. GELIN, ont exécuté un Duo qui a été universellement applaudi & avec la plus grande justice.

MM. DUPORT & KOHUALT ont joué des airs en Duo sur le Violoncelle & le Luth. C'est ici précisément une de ces occasions où il n'y a point d'expressions pour les éloges mérités & pour rendre le sentiment de plaisir des Auditeurs. Les airs qu'ils exécutoient étoient travaillés avec un goût & un art infinis, sur des Sujets connus, agréables & faciles, ce qui a beaucoup ajouté à l'extrême satisfaction du Public; en sorte qu'ils ont été pour ainsi dire contraints par la vivacité des applaudissemens, de céder à ses desirs & de continuer de jouer, après le nombre d'airs déterminé pour ce Concert. Nous ne pouvons nous dispenser à ce sujet de renouveler aux grands talens, l'avis qu'ils reçoivent en tant d'occasions de la part des Auditeurs, sur le genre de musique qu'ils exécutent. Quand voudront-ils enfin se donner à eux-mêmes la flatteuse satisfaction, d'être toujours agréables en étonnant & se défendre du penchant obstiné pour les seules difficultés?

Mlle HARDI chanta très-bien un bel Air Italien & avec une voix plus également soutenue que dans les Concerts précédens.

M. GAVINIÉS a joué un Concerto de sa composition, dans lequel il a été fort applaudi.

Mlle FAL a chanté un petit Motet, dont l'a

206 MERCURE DE FRANCE.

Musique n'est pas entièrement dans le genre Italien ; elle y a reçu tous les applaudissemens que méritent sa voix & ses talens.

On rendra compte dans le second volume de ce mois des Concerts de la Semaine Sainte & de celle de Pâques.

ARTICLE VI.

SUITE des Nouvelles Politiques du mois de Mars.

SUITE de l'Article de WARSOVIE.

PERSONNE n'ignore la constitution de la Diète de pacification de l'année 1736, faite du consentement de tous les Ordres de la République, touchant les Duchés de Courlande & de Semigalle. On y a statué qu'après l'extinction de la famille de Kettler celui à qui ces Fiefs seroient conférés en jouiroit, lui & ses descendants mâles, moyennant un diplôme en usage dans de pareils cas, & qu'on conviendrait avec lui des conditions féodales. La Commission de 1727, déléguée par la Diète de 1726 pour les affaires de Courlande, avoir été prorogée jusqu'à cette époque. Tout cela a été observé & exécuté selon ladite constitution. Le Duc Ernest-Jean reçut le diplôme Royal ; les Commissaires nommés de la République convinrent avec lui des conditions féodales ; il reçut l'investiture, selon la coutume, & le diplôme de l'investiture lui fut expédié solennellement sous les deux sceaux de la Couronne & du Grand Duché de Lithuanie, avec promesse au nou-

» veau Feudataire , de la part de la République ,
 » de le protéger & de le défendre dans ses Du-
 » chés , lui & ses descendans , contre qui que ce
 » soit ; ainsi ce Duc acquit par-là un plein & in-
 » dubitable droit à ces Duchés pour lui & pour
 » ses descendans mâles.

» Or si un Prince Feudataire ne peut , sans être
 » coupable d'un crime de félonie , être privé des
 » Fiefs qu'il a acquis légalement , de quel droit
 » soutiendra-t-on que le Duc Ernest Jean doit
 » être privé de ses Duchés , sans avoir été ni en-
 » tendu ni jugé , & sans avoir commis de crime
 » contre le Roi ni la République ?

» Si dans le temps où l'on a voulu le dépouil-
 » ler de ses Duchés , il y avoit des raisons d'Etat
 » pour l'en tenir éloigné , les raisons d'Etat qui
 » l'y rappellent aujourd'hui sont d'autant plus
 » fortes , qu'il est juste de rendre à chacun ce qui
 » lui appartient.

» Par les droits de la nature & du bon voisinage
 » on est obligé de protéger , contre la violence &
 » l'injustice , un Prince voisin & opprimé : ainsi
 » Sa Majesté Impériale de toutes les Russies ne
 » peut refuser de maintenir le Duc & les Etats de
 » Courlande & de Semigalle dans leurs droits ,
 » privilèges & prérogatives.

» Sa Majesté Impériale n'ignore pas que ces
 » Duchés sont un Fief dépendant du Corps en-
 » tier de la République , & non du Trône seul
 » des Rois de Pologne , selon la teneur du di-
 » plôme de l'incorporation de l'année 1569 , &
 » selon la constitution de 1736 statué du consen-
 » tement de tous les Ordres de la République.

*La suite des Nouvelles Politiques au Mercure
 prochain.*

*GÉNÉALOGIE de la Maison de SPARRE , selon
les Pièces qui sont chez M. de CLEREMBEAUT
& qui ont été produites à l'Ordre de Malte.*

SPARRE OU TOFFTA , illustre & ancienne Maison de Suède , alliée de très-proche aux familles qui ont régné en Suède soit avant ou après la révolution arrivée dans ce Royaume lors de l'invasion des Danois sous *Christiern II.* leur Roi. On trouve dans les histoires & les généalogies Suédoises l'an 1150 *Sixten de Toffta* , grand Ecuyer du Royaume de Suède sous le Roi *Canut*. *Sixten* eut pour fils *Nicolas Toffta* , qui lui succéda dans la Charge de grand Ecuyer , & épousa *Mereta* , Princesse dont l'histoire vante beaucoup la beauté & la vertu ; elle étoit fille d'*Eric X* , Roi de Suède , & de *Rhechissa* , fille de *Waldemar* , Roi de Dannemarck. *Nicolas Toffta* mourut l'an 1250 & laissa de *Mereta* , *Ambernus* , qui fut Grand-Maitre-d'Hôtel du Royaume & le Chef de la Branche aînée des *Toffta* , qui dura peu ; *Sixten II.* qui fut Prince du Sénat & Chef de la branche cadette ; dont la postérité se perpétue encore aujourd'hui en France dans la ligne directe ; en Suède & autres Pays du Nord , en lignes collatérales. On ignore avec qui *Ambernus* prit alliance ; ses enfans furent *Nicolas II* , grand maître d'hôtel , mort en 1313 sans postérité ; *Nanne* , Chevalier de l'éperon d'or , qui fit des vœux dans le Monastère de *Eschiltunen* ; *Ulphon* , Chevalier de l'éperon d'or , grand maître d'Hôtel & Sénéchal de *Néricie* , qui épousa *Christine* , fille de *Simon Jonas* , & fut le seul qui laissa des enfans ; *Canut* , Chevalier de l'éperon d'or , mort en 1350 sans postérité ; *Ingeburge* , qui fut mariée à *Hermann de Kassebeck*. *Ulphon* mourut en 1345 , lais-

fant *Ingeburge* mariée à *Benoît*, Duc d'Algoth, tué en Hollande, *Marguerite*, mariée à *Stenon* Chevalier & Sénateur, & *Charles de Toffta*, le dernier mâle de sa branche; il fut grand Maréchal de Suède & Sénéchal d'Uplande, mort en 1399, ne laissant de son mariage avec *Hélène*, fille d'*Israël Birger* que *Marguerite*, mariée en premières noces à *Canut Bondé*. De ce mariage sortit *Charles VIII*, Roi de Suède. *Canut*, vécut peu après lui. *Marguerite*, épousa *Stenon Furon*, dont elle n'eût que *Brigitte* ou *Britte*, mariée à *Gustave Sture*, Chevalier de l'éperon d'or. De ce mariage est sorti une autre *Brigitte*, qui épousa *Jean Christiern*, Sénateur du Royaume, qu'elle fit Pere de *Frédéric de Ridboh*, ou *Gripsholm*, qui le fut de *Gustave Vasa*, qui chassa les Danois de la Suède & s'en fit déclarer Roi. Ainsi le sang de *Marguerite*, & par elle celui des *Tofftas*, a été uni avec celui des Rois de Suède jusqu'à la Reine *Christine*, la dernière de la postérité de *Vasa*, laquelle abdiqua la couronne & se retira à Rome où elle est morte sans avoir été mariée.

Seconde Branche qui subsiste encore. *Sixten*, fils de *Nicolas Toffta*, Prince du Sénat, mort en 1295. Son fils fut *Ambern I*, grand Maréchal de Suède sous *Eric* & *Valdemar*, qui regnerent conjointement. *Ambern* laissa *Ears* ou *Laurent I*, grand Ecuyer, mort en 1299, quatre ans après son père. Son fils fut *Ambern II*, Chevalier de l'éperon d'or, qui vécut longtemps; on ne sçait point avec qu'ces trois Seigneurs prirent alliance. *Laurent II*, eut aussi *Ingeburge*, mariée dans la branche aînée des Barons de *Horn* à *Christiern Aumine*. *Ambern* eut pour fils *Laurent II*, mort en 1373. Il laissa d'*Hélène*, fille d'*Haquin Lamnes*, Prince du Sang Royal de Norvege, qu'il avoit

210 MERCURE DE FRANCE.

épousé, *Siggé* surnommé de *Agard*, Grand Ecuyer, qui laissa *Laurent III*, dit de *Agard*, Grand Ecuyer. Celui-ci épousa *Ingeburge*, fille de *Benoit Laurent*, son parent sans doute, dont il n'eut que *Sigge de Siægard*, qui fit alliance avec *Christine*, fille de *Magnus de Natoda*, de *Giaxholm*, morte en 1522. *Sigge* mourut en 1500, & laissa *Laurent IV* son fils, appelé de *Sundbi*, qui fut Chevalier de l'éperon d'or & Maréchal de Suède; sa femme fut *Brigitte* ou *Brilte*, fille de *Turon Trolle*, qui lui donna *Eric de Sparre*, Baron de *Sundbi*, Vice-Chancelier de Suède, & *Jean Sparre de Berquara*, Président de *Calmar*, qui fut la tige d'une autre branche continuée par *Sigismond Sparre*. *Eric* est le premier qui a porté le nom de *Sparre*, & qui l'a donné à tous les descendants de *Toffta*. Ce nom veut dire *poutre d'or*, dont *Jacques VI*, Roi d'Ecosse & d'Angleterre, décora les armes, en récompense des services que ce Seigneur lui avoit rendus. *Eric*, eut la tête tranchée à *Lingkipin*, en 1600, pour avoir embrassé le parti de *Sigismond*, Roi de Suède & de Pologne, son véritable Maître, contre *Charles IX*, Duc de *Sudermanie*, qui usurpa la couronne sur *Sigismond*, son neveu. *Eric*, laissa de *Elba*, Comtesse de *Brahé*, son épouse, morte en 1609, *Gustave*, *Jean*, *Sigismond*, (Ces trois-ci n'ont point laissé de postérité;) *Laurent V*, *Pierre*, *Charles*, qui ont laissé des enfans; *Brigitte*, *Béata*. Celle-ci fut mariée au Baron *Eric* & n'eut qu'une fille appelé *Catherine*. *Laurent V*, épousa *Merta*, fille du Comte *Banaër*, dont il n'eut que *Pierre*, si célèbre par les grandes charges qu'il a occupées & par les négociations où il fut employé, dont le frère épousa la Princesse *Palatine*, nièce de la Reine *Christine* & sœur du Roi *Charles-Gustave*. Son épouse fut *Ebba*, fille

de Pontus de la Gardie, originaire de France, grand chancelier & premier Ministre de la Reine *Christine*, en 1607, & le plus opulent Seigneur de Suede *Pierre*, fut Sénateur & grand Maître d'Artillerie, Ambassadeur extraordinaire auprès de *Charles II*, Roi de la Grande Bretagne, Médiateur au Congrès de Cologne, ensuite Ambassadeur auprès de *Louis XIV*, à qui il rendit de grands services en formant entre la Suede & la France une union qui subsiste encore. *Louis XIV*, pour reconnoître ses services, lui donna des lettres de Comte pour lui & ses enfans à jamais, avec la liberté d'acquérir & de posséder en France telles terres ou charges qu'il voudroit avec les mêmes prérogatives que ses sujets, au nombre desquels ce Monarque l'admettoit. *Pierre de Sparre*, pendant le séjour que son Ambassade lui occasionna en France, conçut le dessein de vendre tous ses biens en Suede & de s'établir dans ce Royaume où il méditoit d'embrasser la Religion Catholique. Le temps de son caractère étant expiré il retourna en Suede. Pendant qu'il travailloit à exécuter ses projets la mort le surprit en 1698. Il n'eut d'*Ebba* la femme, morte en 1693, que *Laurent VI, magnus*, qui après la mort de son pere passa en France où il entra au service avec titre de Lieutenant Colonel dans le Regiment de *Sparre*, aujourd'hui *Royal Suédois*, dont *Eric de Sparre*, Ambassadeur & petit fils d'*Eric*, étoit alors Colonel en 1700 environ. *Laurent VI*, étant en 1703 en garnison à Tournai, y épousa *Félicité*, fille de *Sire le Vaillant*, Baron de *Vaudripont* & de N. fille du Baron d'*Hérissen*, Comte du S. Empire. Après avoir abjuré le Luthéranisme dans la Chapelle de l'Evêque de Tournai, ce changement de Religion le fit proscrire en Suede, où ses biens furent con-

212 MERCURE DE FRANCE.

fréquents, il supporta constamment ces revers jusqu'à sa mort arrivée à Paris en 1725 & fut entermé à S. Sulpice après avoir vécu 62 ans. Il a laissé de *Félicité le Vaillant*, deux enfans mâles, *Joseph-Ignace*, Comte de *Sparre*, & *Pierre*, Comte de *Sparre*, tous deux au service de France. *Joseph-Ignace*, âgé de 52 ans, Maréchal de Camp en 1748 & Colonel du Régiment Royal Suédois en 1742, a épousé en 1730 *Mari du Chambge*, fille de *Sire du Chambge de Lieffart*, premier président de la Chambre des Comptes de Flandres, d'une famille ancienne & illustrée dans la robe, originaire du Franc de Bruge. Leurs enfans sont *Alexandre Sparre*, Colonel du Régiment Royal Suédois, *Ernest Sparre* Colonel dans le même Régiment; *Auguste Sparre*, qui est dans l'état ecclésiastique, & *Gustave Sparre*, âgé de cinq ans, Chevalier de Malthe.

Tiré de *Messenius Suenon*, Généalogiste Suédois.

De *Schinnerus*, Poète Suédois.

De *Gothus* & *Ericus*, Historiens Suédois.

Des Mémoires de la Paix de *Risvick*, par *Dumont*.

N. B. Cette maison a fourni au Roi, dans le courant de ce siècle, 4 Officiers. Il y en a encore actuellement neuf au Service de Sa Majesté.

M. BAILLY le fils, Garde des Tableaux du Roi en survivance, a été reçu à l'Académie des Sciences le 29 Janvier, pour remplir une place d'Astronome.

Le 15 Mars 1763, a été célébré le Mariage de *Maître Louis Honoré de Montillet de Gre-*

naud, Marquis de Rougemont & autres lieux, premier Enseigne de la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, Chevalier de l'Ordre Royale Militaire de S. Louis, Fils de Messire Pierre Anthelme de Montillet, Chevalier Grand-Bailly d'épée des Provinces de Bugey, & Valmorey, & d'Henriette Victoire de Bellecombe, avec Dame Jeanne Charlotte Elisabeth de Chabannes Curton, Veuve de Messire Jean Bochart Marquis de Champigni, Fille de Messire Jean Baptiste de Chabannes Curton Chevalier Comte de Rochefort & autres lieux & de Défunte Dame Claire Elisabeth de Roquefeuil, & Sœur de Jacques Charle Comte de Chabannes Marquis de Curton en Guyenne, & du Palais dans le Forest, Comte de Rochefort en Auvergne & autres lieux; Colonel au Corps des Grenadiers de France. La Bénédiction Nuptiale a été donné dans l'Eglise Paroissiale de S. Sulpice par l'Archevêque d'Aufch Oncle du Marquis de Montillet.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure d'Avril 1763, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 31 Mars 1763. GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

O DE sur la Statue Équestre du Roi.	Page 9
LOUIS XV.	10
LE POÈTE Philosophe.	<i>ibid.</i>
VERS sur un Portrait donné à Mlle Dan- geville.	13
CONSEILS d'une Mère à sa Fille.	<i>ibid.</i>
ABBAÏ & Sohry, <i>Nouvelle Personne.</i>	14
LES ÉCOLIERS & le Balon, <i>Fable.</i>	46
STANCES sur l'incendie du Palais Episcopal d'Amiens, arrivé le Dimanche 19 Dé- cembre.	47
ÉPIQUE à M. G.	49
HOROSCOPE du premier Enfant de M. le Marquis D. F.	51
A M. le Prince de Solre, fils unique de M. le Prince de Croy	53
VERS de feu M. Coffin, mis au bas d'une Estampe de feu M. Samuel Bernard.	54
LES mêmes Vers traduits en François.	<i>ibid.</i>
DIALOGUE entre Démocrite & Molière.	55
PORTRAIT de Madame C** par M.***.	64
ENIGMES.	65 & 66
LOGOGRYPHES.	67 & 68
CHANSON.	<i>ibid.</i>

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE à l'Auteur du Mercure, sur les Enigmes & les Logogryphes.	69
LETTRE au même sur l'Etablissement d'un Bureau de Consultations pour les Pauvres.	73
LETTRE à l'Auteur du Mercure, sur une Inscription.	96
HISTOIRE Poétique, tirée des Poètes Fran- çois; par M. l'Abbé B..	97
DE LA SANTÉ, Ouvrage utile à tout le monde; par M. l'Abbé Jaquin.	99
TRAITÉ abrégé de Physique à l'usage des Collé- ges; par M. de Saintignon.	103
QUINZE nouvelles Cartes de l'Atlas de M. <i>Buy de Mornas.</i>	106
ANNONCES de Livres.	109 & suiv.

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

ACADÉMIE des Sciences & Belles-Lettres de <i>Dijon.</i>	123
SÉANCE publique de l'Académie de <i>Besan- çon</i> pour la distribution des Prix.	124
RENTRÉE publique de l'Académie de <i>Be- sançon</i> , du 17 Novembre 1762.	128
PRIX proposés par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres, & Arts de <i>Besançon</i> , pour l'année 1763.	129
SÉANCE publique de l'Académie Royale des Sciences & Beaux Arts de <i>Pau.</i>	132

MÉDECINE.

OBSERVATIONS sur l'Histoire de la Méde- cine.	133
--	-----

216 MERCURE DE FRANCE.

LETTRE à M. *De la Place*, sur les Aqueducs,
sur les grands chemins, &c. 142

SUPPLÉMENT aux Pièces Fugitives.

COUPLETS sur l'Élévation de la Statue du
Roi & sur la PAIX. 148

VERS à S. A. S. Mgr le Prince *Louis de Ro-*
han, Coadjuteur de *Straßbourg*, sur sa
convalescence. 149

REGRETS d'un Habitant du Partèrre, sur la
retraite de Mlle *Dangeville*. *ibid.*

VERS adressés à M. *Favart*, le jour de la
première représentation de sa Pièce au
sujet de la Paix. 150

AUTRES. 151

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

GÉOGRAPHIE. 152

ARTS AGRÉABLES.

PEINTURE.

LETTRE à MM. de la Société des Ama-
teurs, sur le Tableau allégorique des
Vertus formant le Portrait du Roi,
peint par M. *Amédée Vanloo*. 157

GRAVURE. 162

MUSIQUE. 163

ART. V. SPECTACLES.

SUITE des Spectacles de la Cour à Versail-
les. 167

SPECTACLES DE PARIS.

OPÉRA. 178

COMÉDIE Française. 180

COMÉDIE Italienne. 192

CONCERTS Spirituels. 202

ART. VI. Suite des Nouvelles Polit. de Mars. 206

De l'Imprimerie de SÉBASTIEN JORRY.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. AVRIL. 1763.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.

SECOND VOLUME.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoir.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DU CHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

1000 S. EAST ASIAN AVENUE
CHICAGO, ILL. 60607

TEL: 773-936-5000
FAX: 773-936-5001

WWW.CHICAGO.EDU

CHICAGO, ILL. 60607

CHICAGO, ILL. 60607

CHICAGO, ILL. 60607

CHICAGO, ILL. 60607

CHICAGO, ILL. 60607

CHICAGO, ILL. 60607

CHICAGO, ILL. 60607

CHICAGO, ILL. 60607

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volum. c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des

A ij

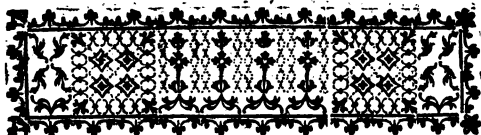
pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent quatre-vingt-dix volumes. Une Table générale , rangée par ordre des Matières , se trouve à la fin du soixante-douzième.



MERCURE DE FRANCE.

AVRIL. 1763.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

SUR LA PARESSE.

HEURUX Loisir, douce Indolence,
Dans la paix & dans le silence
Que j'aime à goûter tes appas !
Que j'aime à dormir dans tes bras
Sans m'appercevoir que je pense ,
Ne songeant qu'à mon existence ,
N'y songeant même presque pas !
ravaux & soins de disparaître

I. Vol.

A iij

6. MERCURE DE FRANCE.

Dès que tu t'approches de nous ;
Ne rien sçavoir , c'est te connoître.
Arts pénibles , éloignez-vous :
Ce n'est qu'en vous ignorant tous ,
Que j'apprendrai bien celui d'être ;
Instruis-moi dans cet art si doux ,
Dieu du repos , sois mon seul maître ;
Qui n'en a point d'autre que toi
Se fait une aimable habitude
De jouir doucement de soi.
A l'abri de l'inquiétude ,
La fuir est toute son étude ;
Et te goûter tout son emploi.
Viens être mon guide & mon Roi ;
Je veux me jeter dans ta chaîne,
Loin qu'on en redoute la gêne ,
On aime à tomber sous son poids ;
La liberté qui fuit les loix
Se plaît à plier sous la tienne.
Mais , ô ma chere Oisiveté !
Tandis qu'en ton sein je sommeille ,
Quelle voix frappe mon oreille ,
Et trouble ma tranquillité ?
Baillant , à demi je m'éveille :
J'entr'ouvre un œil déconcerté.
Quel objet tout-à-coup l'étonne ?
Que vois-je ? où suis-je transporté ?
J'apperçois sur un même trône
Et portant semblable couronne

AVRIL. 1763.

7

Une double Divinité
Qu'un peuple de Fous environne,
Et qu'encense la Vanité.
D'un air inquiet, agité,
S'avance une foule importune ;
L'ambition & la fortune
Sont l'une & l'autre Déesse.
Leurs mains sont pleines de largesses,
Et si j'en crois à leurs promesses,
Crédit, puissance, dignité,
Titres, honneurs, emplois, richesses,
Au gré de mon avidité
Viendront me prouver leurs tendresses,
Pournu que laissant tes caresses,
Je me range de leur côté.....
Vaines & trompeuses idoles !
Par vos séduisantes paroles
Croyez-vous que je sois tenté ?
Gardez pour vous vos dons frivoles,
Mon cœur n'en peut être flatté.
La gloire la plus éclatante
Ne vaut point la douceur charmante
De cette oisive obscurité
Où végète ma nonchalance :
Riches, fiers de votre opulence,
Je le suis de ma pauvreté.
De cette superbe affluence
L'avantage est trop acheté ;
Nul de vous dans son abondance

A iv

2 MERCURE DE FRANCE.

Ne peut dire avec vérité,
Comme moi dans mon indigence ;
Mon bonheur ne m'a rien coûté.
Que me veut cette Muse affable
Qui m'attire au sacré vallon ?
Sa main de la part d'Apollon
Me présente un laurier durable ;
Mais un travail infatigable
De ce laurier sera le prix :
Il ne doit être le partage
Que de celui dont les écrits
Dignes de passer d'âge en âge
Avec un assidu courage
Seront polis, & repolis ? ...
Retourne, Muse enchanteresse ;
Et n'interromps plus mon repos :
Remporte tes brillans rameaux ;
J'aime cent fois mieux ma paresse.
Si quelquefois avec tes sœurs
Errant sur les bords du Permesse,
Je veux moissonner quelques fleurs ;
Ce n'est point au prix des douceurs
Qu'on goûte au sein de la mollesse :
Pour elles volontiers je laisse
Muses, Phébus & leurs faveurs.
Bien fou quiconque se consume
En écrivant pour effacer ;
Je veux que les vers sous ma plume
Viennent d'eux-mêmes se placer :

AVRIL. 1763.

9

Ainsi que l'eau de l'hypochrène
De la source dont elle sort
Jaillit sans obstacle & sans peine,
D'une heureuse & facile veine
Je veux qu'ils coulent sans effort.
Je ne veux point, ô Renommée !
Te sacrifier mon loisir,
Et changer contre ta fumée
Et mon bonheur & mon plaisir.
Que dis-je ? le Plaisir lui-même
Des ris, des jeux environné,
Ceint d'un transparent diadème,
Et de guirlandes couronné,
S'offre à mes yeux sur un nuage
Dans le vague des airs traîné.
Ce jeune Dieu paroît orné
De tous les attraits du bel âge :
Il est léger, il est volage ;
Son œil est vif, son front, serein,
Le caprice & le badinage
Le tiennent tous deux par la main,
Les fleurs qui tombent de son sein
Jonchent les lieux de son passage :
Des amours le brillant essain
Devant lui vole à tire d'aile,
Et lui prépare le chemin.
Il vient à moi ; sa voix m'appelle :
A sa voix, je marche, je cours.
Adieu, charmante létargie,

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Où tantôt mon âme assoupie
 Eût voulu sommeiller toujours.
 Pour me séparer de tes charmes,
 La fortune & l'ambition
 N'ont point eu d'assez fortes armes ;
 L'éclat d'un immortel renom
 N'a pu me vaincre & me séduire ;
 J'ai préféré ton doux empire
 Aux vains honneurs de l'*Hélicon*.
 Le plaisir seul a l'avantage
 De m'arracher à tes appas ;
 Mais s'il m'entraîne sur ses pas,
 Ce n'est que pour un court voyage
 Dont tu me verras revenir
 Plus épris de mon esclavage
 Sur tes genoux me rendormir.
 Se livrer trop à l'allégresse,
 Ce n'est point en sçavoir jouir.
 Qui veut agir avec sagesse,
 Donne sa vie à la paresse,
 Et quelques momens au plaisir.

Par le nouveau venu au Parnasse.



*Un Officier Général , étoit sur le point
d'épouser Mlle lorsqu'il fut bles-
sé à mort à la fin de la Campagne
de 1759. Il est censé écrire à sa
Maîtresse dans l'instant où expirant
sur le champ de bataille , il se sert du
fer d'une pique qu'il trempe dans
son sang pour tracer ces Vers.*

O MA chère Julie ! adore les destins ;
Ils font naître & mourir nos projets incertains.
Une lance acérée , instrument du carnage ,
Est aux bords du cercueil , pour moi d'un autre
usage.

Arme de la fureur , tu deviens , en ce jour ,
Dans mes débiles mains , le pinceau de l'A-
mour !

Mon sang forme à longs traits , sur l'arène fu-
mante ,

Des signes interdits à ma voix expirante.

Hélas ! s'il fut versé , sans regret pour mon Roi ;
Il m'est doux de sentir qu'il coule encor pour
toi !

Je t'aimai : je t'adore ; (excuse ma faiblesse :)
Mais soit transports jaloux , soit orgueil , soit
vresse ;

A v j

12 MERCURE DE FRANCE.

Ciel ! pourquoi redouté-je en ce fatal moment ;
Qu'un autre après ma mort puisse être ton
Amant ?

Ah ! pardonne à ma crainte injuste, téméraire !
Non , tu n'as point brûlé d'une flamme ordinaire ;
Non ; je sçais qu'aisément ton cœur ferme &
constant

Peut donner à ton Sexe un exemple éclatant.
Le chemin tortueux que tient la perfidie ,
(Tu me l'as dit cent fois) , mène à l'ignominie..
Hélas ! il m'en souvient : quand aux bords Cham-

penois ,
Ton amant t'embrassa pour la dernière fois :
» Cher époux , m'as-tu dit , tu vois de l'hyménée
» Eteindre les flambeaux ; mais ma foi t'est donc
» née ;

» Et quel que soit ton sort , sois sûr que ce lien
» Enchaîne pour jamais & mon être & le rien...
Au moins ce foible espoir en moutant , me soula-

ge...
Mais je touche à l'instant , que craint même le
Sage :
Le jour fuit & se change en d'épaisses vapeurs...
L'abîme s'ouvre : adieu , sois fidèle... je meurs.

L'AMANT RÉVOLTE CONVERTI.

Le Tout-Puissant Dieu de l'Amour ;
Avait un jour blessé mon âme.

AVRIL. 1763.

13

Moi, je voulois le blesser à mon tour,
Et j'aiguisois les traits d'une Epigramme ;
Quand ce Dieu , pour guérir mon mal ,
Vint me trouver avec *Thémire*. . . .
Adieu ma haine & ma satire ,
Je ne fis plus qu'un Madrigal.

Par M. B. P. D. GRA..... de Lyon.

ÉPIGRAMME

*A l'Auteur d'une mauvaise Epître, qu'il
finissoit par des adieux à la Raison.*

PAR tes adieux à la Raison ,
Pourquoi terminer ton Epître ?
Il eût été plus de saison ,
De les mettre à côté du titre :
Car long-temps après son départ
Lui dire adieu, c'est un peu tard.

Par le même.

AIR : *Je te revois , charmante Lise.*

JUSTIFICATION,

A une Amie.

J'AI senti rechauffer ma cendre ,
J'ai cru reconnoître l'ardeur
A qui ma jeunesse trop tendre

14 MERCURE DE FRANCE.

Dut la moitié de son bonheur.

Eglé, votre voix me rappelle ;

Pour un cœur triste & malheureux ;

L'Amour n'a plus qu'une étincelle

Et l'Amitié seule a des feux.

Gardez mon cœur, je vous le laisse,

Soutenez sa fragilité,

Et des pièges de ma foiblesse

Sauvez encor ma liberté.

Il est sûr que toute la vie

Je vous aimerai tendrement ;

Et si vous êtes mon Amie,

De qui pourrai-je être l'Amant ?

LES MARIAGES HEUREUX ET MALHEUREUX,

CONTÉ MORAL.

RIEN n'est si rare que les mariages heureux, depuis qu'on n'exige plus que des convenances bizarres établies par l'opinion & le préjugé. La conformité des goûts, l'union des cœurs paroissent aux parens des conditions inutiles. La naissance ou le bien sont les seules qui méritent leur attention ; ils ne sont déterminés que par l'un ou par l'autre. Ces

injustes Loix du monde , ces funestes préjugés portent la corruption dans le sein des familles en détruisant l'union qui doit y régner ; ou si l'union y paroît encore , c'est une espèce de trêve convenue que la dépravation mutuelle a rendue nécessaire.

Azelim, issu d'une famille illustre par l'ancienneté de sa noblesse & les charges honorables qu'elle avoit toujours occupées, s'étoit retiré de la Cour pour finir sa carrière dans une maison de campagne aux environs de Paris. Il y rassembloit la Société la plus brillante. Le chemin étoit couvert de voitures qui alloient ou qui revenoient de la solitude d'*Azelim*. C'étoit là que les Petits-Mâîtres & les Coquettes inventoient les modes , traitoient d'originaux les hommes vertueux, & de prudes les femmes raisonnables, décidoient du mérite d'un jeune Auteur, critiquoient la pièce nouvelle, l'élevoient jusqu'aux nues, ou la condamnoient à l'oubli. Une jeune personne dont *Azelim* avoit acheté les complaisances, & dont il avoit cru pouvoir acheter le cœur , augmentoit encore par ses talens les charmes de cette retraite. On ne parloit à Paris que du séjour délicieux d'*Azelim* ; la variété

16 MERCURE DE FRANCE.

des plaisirs qu'il procuroit à ses convives faisoit l'entretien de toutes les Sociétés. On le regardoit comme l'homme du monde le plus heureux : mais ceux qui ne jugent point sur de trompeux dehors appercevoient l'indigence & le chagrin qui la suit, à travers le faste & l'opulence de cette maison ; au milieu de la joie , le Maître paroissoit quelquefois accablé de tristesse.

Azelim avoit deux enfans qui passoient dans le monde pour les Cavaliers les mieux faits & les plus aimables. Tous deux avoient une heureuse physionomie , une démarche noble & assurée , un maintien décent & modeste ; mais leur caractère étoit bien différent. L'un étoit sérieux , tranquille & mélancolique ; insensible aux frivoles amusemens du monde , il n'avoit d'amour que pour les Sciences. L'autre , vif & léger , courroit avidement après les plaisirs. L'aîné , qui s'appelloit *Linias* , gémissoit en secret sur les dépenses excessives de son père ; il ne participoit point à cette joie tumultueuse qui menaçoit sa famille d'une ruine prochaine. Il voyoit avec indignation *Azelim* entouré d'une multitude de flatteurs qui le méprisoient intérieurement , & qui n'atten-

doient que sa perte pour insulter à sa misère. *Dorville* au contraire se livroit avec transport aux charmes séduisans du plaisir ; son cœur amolli par la volupté ne pouvoit plus s'enivrer que de sa dangereuse vapeur ; son âme n'étoit satisfaite qu'au milieu du désordre d'une vie dissipée.

Il y avoit à quelque distance de la maison d'*Azelim* un Gentilhomme appelé *Daubincourt*, qui, sans ambition & sans desirs , jouissoit en paix du bien qu'il avoit reçu de ses ayeux. Ennemi du faste & de la somptuosité , sa maison n'étoit point remplie d'une troupe d'esclaves inutiles qui ne servent qu'à la vanité du Maître. Les meubles étoient antiques , mais propres ; sa table n'étoit couverte que de viandes communes & de légumes de son jardin : à peine étoit-il connu des grands dont il étoit environné. Mais cette heureuse simplicité lui procuroit des jours plus sereins , un sommeil plus tranquille que n'auroient pu faire l'opulence & les plaisirs. Rapproché par ses mœurs & sa façon de vivre des habitans du Village où il demouroit , il en étoit adoré ; ces bonnes gens faisoient tous les jours des vœux pour son bonheur. Si la médiocri-

18 MERCURE DE FRANCE.

té de sa fortune ne lui permettoit pas de leur faire de grandes largesses , il les aidait de ses conseils , il exhortait les malheureux à la patience , il leur apprenait à souffrir. Son épouse aussi compatissante que lui , se rendait chez les malades , elle leur donnoit ses soins & son temps ; le desir d'être utile à ses semblables la mettoit au-dessus de ces foiblesses , que la grandeur qui veut tirer avantage des services mêmes , appelle sensibilité. Ces heureux époux avoient une fille appelée *Julie* , qui joignoit à la beauté la plus touchante , un esprit droit & pénétrant qui faisoit toujours le vrai , un cœur sensible & bon qui le lui faisoit aimer ; élevée sous les yeux de ces parens adorables , elle avoit pris dans leurs leçons les notions les plus exactes de la vertu.

Linias se promenant un jour , en rêvant sur les malheurs que le luxe préparait à sa famille , avançoit toujours sans penser à l'éloignement où il étoit de la maison de son père : la vue d'un homme qui lisoit à l'ombre d'une touffe de saules sur le bord d'un ruisseau , le tira tout-à-coup de ses rêveries. Etonné de se trouver dans un lieu qu'il ne connoît pas , il aborde l'Etranger , lui de-

mande où il est ? *Daubincourt*, surpris à son tour , de voir à deux pas de sa maison le fils aîné d'*Azelim* , satisfait à ses demandes , & le prie ensuite de venir se reposer , & prendre chez lui quelques rafraîchissemens.

Linias qui n'avoit jamais vu *Daubincourt* , mais qui souvent avoit entendu faire l'éloge de ses vertus , fut charmé de connoître un homme dont les mœurs étoient en vénération dans tout le voisinage ; il sentit même dans ce moment l'empire de la vertu sur son âme : son cœur qui n'avoit encore trouvé personne dans le sein de qui il pût s'épancher , cherchoit à s'échapper vers celui du sage *Daubincourt* ; un penchant invincible & secret l'entraînoit vers cet homme extraordinaire. Il entre dans une maison dont la simplicité répondoit à celle du Maître ; tout respiroit cette heureuse médiocrité qui fait les délices des âmes vertueuses. Cette maison dont la propreté faisoit tout l'ornement , avoit quelque chose de plus riant que ces Palais magnifiques, où les richesses de l'art ne présentent aux yeux du spectateur que l'idée affligeante d'une injuste inégalité. *Daubincourt* fit servir à *Linias* les rafraîchisse-

mens dont il avoit besoin. N'imaginez pas un buffet couvert de porcelaines qu'un esclave attentif étale aux yeux des étrangers pour satisfaire l'orgueil du Maître : on ne lui présenta que les fruits de la saison & du vin tel que le pays le produisoit ; mais la simplicité de ce repas avoit plus de charmes que les profusions d'un grand , à travers lesquelles on apperçoit l'avarice. *Linias* , lui dit *Daubincourt* , vous ne verrez pas mon épouse & ma fille ; elles sont allées au hameau voisin porter du secours à un malheureux que l'indigence & la maladie réduisent à la plus affreuse extrémité : il ne faudra pas moins qu'une action aussi louable pour les consoler de leur absence ; car votre mérite leur est connu.

Linias , ramené par *Daubincourt* au Village le plus voisin de la maison d'*Azelim* , lui demanda la permission de venir quelquefois le voir dans sa solitude & jouir de sa conversation. Mais à cette demande ses yeux se mouillèrent de larmes , son cœur oppressé par le fardeau de ses peines , cherchoit à s'en décharger dans celui de cet homme de bien. *Daubincourt* , lui dit-il , il y a vingt ans passés que j'ai vu le jour ; depuis ce temps je n'ai trouvé personne

dont j'aie pu faire un véritable ami. Le monde n'a été pour moi qu'une vaste solitude où j'ai toujours erré sans rencontrer un homme dont l'âme attirât la mienne ; je n'ai vu dans la Société qu'orgueil , corruption , & méchanceté. Si vous aimez la vertu , vous devez être sensible & compatissant ; vous serez touché de mes maux ; je vous regarde comme un ami tendre & sincère que la fortune m'envoie pour me consoler. Vertueux jeune homme , lui dit *Daubincourt* , je connois l'état où vous êtes : un cœur contraint de soupirer en secret est un pénible fardeau. Je l'ai senti quelquefois ; mais ce que vous n'avez point encore heureusement éprouvé , c'est la perfidie d'un traître qui se joue de la confiance d'un ami. Dans ces cruelles circonstances , l'espèce humaine se peint à l'esprit sous les couleurs les plus odieuses ; le monde n'est qu'un cahos où le vice honoré triomphe de la vertu qui languit dans l'oppression & le mépris. Le cœur abbatu par la tristesse , se concentre en lui-même & fait des efforts pour se détacher de tout ; une funeste misantropie s'en empare ; & de l'homme le plus doux & le plus sensible , elle en fait l'ennemi le plus cruel

22 MERCURE DE FRANCE.

du genre humain. *Linias*, j'ai passé par ces terribles états ; l'enthousiasme de la vertu me fit abandonner les hommes que je jugeois indignes de ma tendresse ; je vins dans cette retraite avec la résolution de ne plus retourner dans la société qui me paroissoit le séjour du crime : la haine de mes semblables que je nourrissois dans mon cœur, me soutint quelques années contre le desir de revenir parmi eux. Chaque fois qu'il s'élevoit dans mon âme, je me représentois pour le détruire le repos de ma solitude, l'indépendance où j'étois du caprice & de la méchanceté des hommes. Mais je me faisois illusion à moi-même : mon cœur vuide, étoit en proie à des agitations intérieures qui renversoient cette tranquillité dont je croyois jouir ; la mauvaise humeur & le chagrin me faisoient sentir à chaque instant que je n'étois pas à ma place. Des affaires vinrent heureusement à mon secours. Rentré dans le monde, j'y trouvai des gens de bien ; le hasard amena vers moi de vrais amis dont le commerce enchanteur effaça peu-à-peu les idées tristes qui me rendoient sombre & chagrin. J'envisageai le monde sous un aspect plus favorable ; le désordre que j'avois apperçu se dissipa ; la

vertu me parut avoir des adorateurs Je vis alors que le vice à qui j'avois attribué le droit injuste de faire des heureux , faisoit au contraire le supplice de ses partisans. Remis à la place que la Nature m'avoit destinée , mon cœur sentit une joie qu'il n'avoit point encore éprouvée ; je crus jouir d'une nouvelle existence. Des nœuds formés par la vertu , mirent le comble à mon bonheur. Je m'unis aux pieds des autels avec une jeune personne, dont la fortune étoit médiocre à la vérité ; mais qui possédoit des richesses plus réelles & d'un plus grand prix : les qualités de son âme la rendoient plus estimable à mes yeux que des biens qui ne servent souvent qu'à nous avilir. Elevée dans la retraite , elle préféra le séjour de la campagne à la vie dissipée des Villes. Je me rendis avec elle dans cette solitude ; mais j'y apportai un cœur satisfait & tranquille ; & je connus alors qu'il faut être bien avec soi-même, pour goûter les plaisirs de la retraite. C'est à cette femme adorable que je dois les plus beaux jours de ma vie ; C'est à notre union que je dois cette volupté pure dont mon âme est remplie. *Linias*, votre cœur brisé par la douleur vous empêche de voir les choses telles qu'elles

24 MERCURE DE FRANCE.

font ; le chagrin qui vous dévore leur donne nécessairement une teinte qui les défigure : les objets se peignent confusément dans une rivière agitée par la tempête ; ce n'est que dans le crystal d'une eau pure & tranquille qu'on voit l'azur d'un ciel sans nuages. Lorsque le calme vous aura rendu la tranquillité, vous serez moins injuste envers les hommes ; ils vous paroîtront alors plus dignes de compassion que de haine. *Linias*, venez quelquefois dans ma solitude ; si l'amitié peut adoucir vos maux, vous devez tout attendre de la mienne : je connois depuis longtemps votre amour pour la vertu ; c'est à lui que vous devez mon estime & ma confiance. *Linias*, qui pendant ce discours étoit resté immobile & pensif, poussa un profond soupir ; prenant ensuite une des mains du généreux *Daubincourt*, il l'arrosait de ses pleurs. Ah ! *Daubincourt*, lui dit-il, vous me rendez la vie. Je cesse d'être malheureux, puisque je trouve un ami sensible & compatissant. Il acheva le chemin qui leur restoit à faire ensemble, en lui parlant de sa famille ; il versoit dans le sein de cet ami sincère & vertueux les sentimens dont son âme cherchoit depuis longtemps à se délivrer.

délivrer. Quoique *Daubincourt* ne pût apporter aucun remède aux malheurs dont il étoit menacé , les paroles consolantes de cet homme vrai calmoient ses craintes & faisoient renaître l'espérance au fond de son cœur. Arrivés au village dont ils étoient convenus , *Daubincourt* se sépara de *Linias* , en arrêtant avec lui un rendez-vous au même endroit.

Linias , de retour chez son père , trouva la cour remplie de voitures qui venoient d'amener une compagnie nouvelle. *Azelim* , entouré d'un cercle nombreux , avaloit à longs traits le funeste poison de la flatterie. Il recevoit avec une orgueilleuse satisfaction les hommages de ces vils esclaves dont le cœur démentoit en secret les louanges qu'ils lui donnoient à haute voix ; une foule de domestiques augmentoit encore le tumulte & le desordre de cette maison ; on l'auroit crue livrée au pillage d'une troupe ennemie. *Linias* , retiré dans sa chambre, comparoit tout ce fracas avec la paix & la tranquillité qui régnoient chez *Daubincourt*. Malheureux *Azelim* ! disoit-il, il n'y a donc que l'infortune qui puisse arracher le bandeau qui t'aveugle ? Enyvré de ta chimérique grandeur & de ta fausse opulence , tu ne respires que

II. Vol.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

le plaisir & la joie. Tu t'en rapportes plutôt aux âmes basses qui t'environnent & te vantent ta félicité, qu'à ton propre cœur que le trouble agite ! Porte tes regards sur le funeste avenir que tu prépares à ta malheureuse famille : tu verras cette multitude de Créanciers qui t'obsède inutilement chaque jour, s'emparer de ce Palais magnifique, de ces meubles précieux, de ces tableaux rares qui te méritent le titre de connoisseur, partager entre eux tes dépouilles & te plonger dans la misère la plus affreuse. Tu verras ces infâmes adulateurs, qui font aujourd'hui l'éloge de ta magnificence, blâmer hautement ta folie & déchirer ton cœur par les outrages les plus humiliants. Ah, *Daubincourt* ! c'est chez toi que le bonheur habite : la frugalité te procure l'abondance ; l'obscurité t'assure le repos.

Cependant *Linias* se livroit moins à la tristesse ; son cœur étoit devenu plus tranquille. Préparé par les discours de son ami aux coups de la nécessité, il attendoit avec impatience la triste révolution de sa fortune. Mais lorsqu'il pensoit que les biens d'*Azelim* seroient beaucoup au-dessous des dettes immenses qu'il avoit contractées, son cou-

rage s'évanouissoit ; il croyoit voir les victimes infortunées du luxe d'*Azelim* apporter à ses pieds leurs justes plaintes ; il entendoit leurs gémissemens & leurs reproches.

Le jour marqué par *Daubincourt* étant arrivé , *Linias* se rendit dès le matin au rendés-vous. La présence de cet ami pouvoit seule diminuer le poids accablant de ses peines & rendre à son cœur allarmé la confiance & la paix. *Linias*, lui dit *Daubincourt*, vous devez juger à mon exactitude, de l'intérêt que je prends à votre malheureux sort. Il n'est rien que je ne fasse pour l'adoucir : si je ne puis vous remettre dans l'opulence où vous avez toujours vécu, je puis du moins vous apprendre à supporter l'indigence & peut-être les moyens d'en sortir. Mais venez , *Linias*, ma famille vous attend ; vous trouverez dans ces cœurs sensibles un plus sûr appui, que dans les vaines promesses d'un Grand qui ne s'occupe que de lui-même. L'amitié vous dédommagera des biens de la fortune, qui ne peuvent remplir une âme éprise de la vertu ; les larmes que vous verrez couler de nos yeux, vous feront goûter un plaisir que n'éprouvent

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

jamais les hommes puissans qui ne sont entourés que d'envieux & d'ennemis. *Linias*, en entrant chez *Daubincourt*, trouva son épouse & sa fille à l'ouvrage. L'une tenoit une toile grossière destinée aux malheureux du Village ; l'autre travailloit au linge de la maison. Quel spectacle pour *Linias*, qui n'avoit jamais vu que des femmes occupées de leur parure ou du jeu ! elles se leverent & le reçurent avec une politesse obligeante. *Linias* étoit amené par *Daubincourt* ; il étoit malheureux : à ces deux titres, il fut aussitôt de la famille. Mais lorsqu'il eut jetté les yeux sur la fille de son ami, son cœur qui jusqu'alors avoit été consumé par le chagrin, devint en un moment la victime d'une passion nouvelle qui lui fit oublier tous ses maux. Les regards attachés sur *Julie*, il contemploit avec une espèce de ravissement ce visage qui portoit l'empreinte de l'innocence & de la candeur. Les grâces touchantes de cette jeune fille le tenoient dans une douce yvresse qui le transportoit ; chacune de ses paroles étoit un trait de feu dont son âme étoit embrasée. Il regardoit par intervalle *Daubincourt* & son épouse qui lui parloient ;

mais ses yeux revenoient malgré lui sur l'adorable *Julie* ; rien ne pouvoit l'en détacher. Si les affaires de la maison appelloient cette aimable fille dans une autre chambre , il prêtoit l'oreille pour entendre le son flatteur de cette voix qui portoit dans son cœur un trouble délicieux. Cependant, revenu de cet enchantement, il auroit voulu cacher à son ami le désordre de son âme ; mais il n'étoit plus temps : *Daubincourt* & son épouse l'avoient pénétré. Tous deux attentifs au mouvement du visage de *Linias* , ils ne doutoient plus de l'impression qu'avoit fait sur son cœur la présence de *Julie*. *Linias* , obligé de se rendre chez son père , se sépara les larmes aux yeux de cette aimable famille ; il ne pouvoit s'arracher de cette maison où son cœur étoit enchaîné par l'amour le plus violent. *Daubincourt* ne lui proposa point comme la première fois de l'accompagner une partie de chemin ; il sçavoit qu'il ne pouvoit encore être le confident des transports de son ami , & qu'un entretien étranger à cet objet feroit déplacé. Suis-je assez malheureux ? disoit *Linias* , occupé de sa nouvelle passion. N'avois - je pas assez de mes maux sans y ajouter un amour qu'il

faudra sacrifier aux Loix injustes de la société ? Mon père exigera que je m'unisse à quelque femme ambitieuse & riche qui voudra couvrir d'un beau nom la bassesse de son origine ; ses biens feront peut-être tout son mérite ; ou s'il approuve mes desirs , puis-je espérer que *Daubincourt* , qui ne jouit que d'une fortune médiocre , veuille m'accorder sa fille à qui je ne pourrai donner que mon cœur & ma main ? Oserai-je la lui demander ? ... De quelque côté que je me tourne , je ne vois que des obstacles ; il semble que tout s'oppose à mon bonheur. Ah ! *Julie* ! si je ne puis vous obtenir , s'il faut renoncer à la seule femme que mon cœur ait jamais aimée , pour en épouser une autre que mon cœur n'aimera jamais ; je soupire-rai chaque jour après le terme de ma carrière : je n'aurai d'autre consolation que de m'en approcher par mes desirs.

Azelim , ayant appris le retour de *Linias* , le fit appeler. Mon fils , lui dit-il , des lettres que j'ai reçues de Paris , m'annoncent pour vous l'établissement le plus avantageux. Une Famille , à la vérité peu connue , mais dont la fortune est considérable , vous demande pour gendre. J'aurois voulu pouvoir vous

donner une épouse de votre naissance & de votre rang ; mais ce rang même qui m'obligeoit à de grandes dépenses , a dérangé ma fortune & m'impose la triste nécessité d'accepter une fille opulente dont les richesses soutiennent l'éclat de notre maison , & vous fournissent les moyens d'acheter à la Cour un emploi convenable au nom que vous portez. Il est des temps malheureux où s'oubliant soi-même on ne doit consulter que les conjonctures ; il faut descendre en quelque sorte de son état pour s'élever ensuite beaucoup plus haut. Mais je ne veux point user de mon autorité ; je ne serai jamais le tyran de mes enfans. Si vous aviez pour ce mariage une répugnance invincible, *Dorville* prendra votre place avec joie : cette fortune lui sera peut-être même plus utile qu'à vous. Il a des connoissances chez le Prince , des amis puissans , des talens agréables ; votre amour pour la solitude vous a de tout temps éloigné du monde ; vous préférez une vie tranquille aux intrigues de la Cour. Cependant, *Linias*, c'est l'aîné qu'on demande : je ne ferai ma réponse , je ne verrai *Dorville* que lorsque vous serez décidé. Ah ! mon père, dit *Linias*, que

32 MERCURE DE FRANCE.

Dorville jouisse de la fortune qui m'est offerte ; je n'aspire point au bonheur d'être riche , encore moins à celui d'épouser une fille inconnue qui tireroit peut-être de son opulence le droit de me rendre malheureux. Vous connoissez mes goûts ; ils exigent une vie privée : la solitude a pour moi plus de charmes que les plaisirs bruyans du monde.

Azelim , qui pantoit en secret pour *Dorville* , dont l'esprit étoit agréable & pétillant , conclut à la hâte un hymen qui devoit rendre à sa famille un éclat que la misère étoit sur le point d'obscurcir. *Dorville* , enchanté , fit de nouveaux emprunts pour satisfaire le luxe & la vanité de son épouse , qui recevoit ses présens d'un air vain & dédaigneux. Née dans l'abondance , elle ne mit point de bornes à ses desirs ; les choses n'avoient de mérite à ses yeux qu'autant qu'elles étoient rares : devenues communes , il falloit s'en défaire à vil prix. Son mari , dont le goût pour la dépense ne s'accordoit malheureusement que trop avec le sien , applaudissoit à ses profusions. Mais sa complaisance ne fit que la rendre plus fière & plus hautaine : rien ne se faisoit chez elle que par ses ordres ; ceux du Maître n'étoient

jamais exécutés. Non contente du mépris & des reproches humilians dont elle l'accabloit chaque jour, elle imagina qu'une femme de son rang devoit avoir un ami qui la dédommageât en secret de l'ennui qu'elle éprouvoit avec son mari. Cet heureux confident l'accompagnait aux Spectacles & aux promenades, sans que l'infortuné *Dorville* pût s'y opposer. S'il s'en plaignoit, on lui représentoit avec aigreur que la jalousie le couvriroit de ridicule; que les femmes les plus vertueuses tenoient la même conduite; & il n'y avoit qu'un esprit bizarre & jaloux qui pût taxer de licence une pareille liberté

Dorville indigné de voir son sort uni pour toujours à celui d'une femme qui le méprisoit, chercha bientôt à s'en consoler, en se livrant à la débauche. Mais revenons à *Linias*.

Heureusement échappé au danger de former des nœuds mal assortis, il étoit encore agité par de nouvelles craintes.

Daubincourt & son Epouse voudroient-ils lui accorder leur fille? Cet hymen qui feroit son bonheur, feroit-il celui de l'aimable *Julie*? Lui a-t-il inspiré ce penchant qui l'entraîne vers elle? Son choix n'est-il peut-être pas déjà

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

fait au fond de son cœur ? Ces idées l'affligent & le tourmentent. Son esprit incertain erre de tout côté sans pouvoir se fixer. Il retourne chez *Daubincourt* ; cette retraite étoit pour lui le séjour le plus délicieux. Eloigné de *Julie* , son âme inquiète n'étoit sensible à rien. Il ne put cacher à son ami le trouble de son cœur ; sa tristesse le trahissoit. *Linias* , lui dit *Daubincourt* , ce n'est plus sur le luxe d'*Azelim* que vous pleurez aujourd'hui : vous portez dans votre âme un chagrin secret que vous cachez à votre ami ! En est-il que je puisse ignorer & que je ne partage ? Si vous avez de nouveaux chagrins, répandez-les dans le sein d'un homme dont la sensibilité vous est connue : vos réserves sont injurieuses à ma tendresse. Ah ! *Daubincourt* , vous m'arrachez mon secret. Père de l'aimable *Julie* , sachez qu'il n'y a plus de bonheur pour moi , si je n'obtiens pour épouse cette fille adorable dont l'image toujours présente à mon esprit , n'en sera jamais effacée ! . . . Vivez heureux , *Linias* : vos vertus ont fait sur l'âme de *Julie* la même impression que sur la mienne ; vos cœurs que la Nature forma l'un pour l'autre , ne seront point séparés & malheureux ;

c'est une injustice dont nous n'aurons point à rougir. *Linias* passant de la douleur aux transports de la joie la plus vive, se jeta au col de son ami, & ne lui répondit que par ces larmes précieuses que la reconnoissance fait répandre; & cet hymen auquel *Azelim* donna son consentement, fit le bonheur de ces époux qui toujours charmés l'un de l'autre, goûterent cette félicité pure dont ils étoient dignes, & qui ne peut naître que de l'union des cœurs.

Des bords de la Conie.

*VERS à M^{de} RICCOBONI, Auteur
d'AMÉLIE, Roman de FIELDING,
Auteur de TOM JONES & de JO-
SEPH ANDREWS.*

AINSI de tes écrits les charmes ravissans,

La vivacité, la noblesse

Unie à la délicatesse,

Se rendent maître de nos sens :

Chaque trait qui naît sous ta plume,

Est l'empreinte du Sentiment ;

Et le beau feu que ton génie allume,

Décide de nos cœurs le moindre mouvement.

Par un penchant doux & facile,

B vi

35 MERCURE DE FRANCE.

La tendre fierté de ton style
 Les force à partager tes regrets , tes plaisirs ,
 Et meut tous les esprits au gré de tes desirs ,
 Et quel cœur barbare , inflexible ,
 Peut ne pas devenir sensible , (a)
 Aux peines que ressent l'aimable *Catesby* ?
 Qui n'est pas pénétré de sa vive allégresse ,
 Lorsqu'elle voit enfin couronner sa tendresse
 Par sa douce union à l'heureux d'*Offéry* ,
 A cet objet , celui d'une longue tristesse ?
 Cet objet qu'elle crut parjure , vicieux ;
 Quel plaisir de le voir sincère , vertueux !
 Lorsque l'on voit *Fanni* (b) (amante infortunée !)

Pleurer sa triste destinée ,
 Qui pourroit ne pas s'attendrir ?
 Quand du plus tendre amour on la voit embrassée ,
 Par un indigne amant lâchement abusée ;
 Eh ! quel cœur pourroit , sans frémir ,
 L'écouter , se plaindre , gémir ?
 Pour moi quand je l'entends à tous tant que nous
 sommes

Nous reprocher ses chagrins , ses malheurs ;
 Mon visage bientôt est baigné de ses pleurs :
 Je rougis d'être au nombre de ces hommes.

(a) *Lettres de Milady Juliette Catesby à Milady Henriette Campley son amie.*

(b) *Lettres de Mistress Fanni Butler à Milord Charles , Alfred , &c. ouvrage charmant de Madame Riccaboni.*

De ta félicité que tu fais d'envieux ,
 Heureux *Fielding* ! Ecrivain glorieux ,
 De qui devoient les fortunés ouvrages
 Par la main du Génie être un jour embellis ,
 Et les sentimens annoblis
 Ravir d'universels suffrages !
 Mais Dieux que dis-je ? & quel trouble est le
 mien ?

Cet ouvrage n'est plus le tien.
 Oui , sous les mêmes noms qu'à peine on en con-
 serve ,

C'est l'ouvrage du Goût , c'est celui de *Miner*
 A ses traits on le reconnoît :

L'Anglois se voit détruit , & *Fielding* dispa-
 roît.

Heureux *Fenton* , plus heureuse *Amélie* , (c)
 Vous que le sort enfin le plus fortuné lie :

Ah ! vous l'étiez jusques dans vos malheurs !

Dieux ! que la main qui les publie
 En nous attendrissant adoucit vos douleurs !

Mais qu'à nos yeux votre bonheur augmente
 Lorsque *Riccoboni* nous en peint les douceurs.

Généreuse , compatissante ,

Mère des Grâces , des Talens ,

Tendre *Riccoboni* , tout par toi nous enchante ;
 Notre félicité devient bien plus touchante ;

Nos malheurs bien moins accablans ,

Dès que c'est ta voix qui les chante.

(c) *Amélie* , Roman de *M. Fielding* , dernier
 Ouvrage de *Mde. Riccoboni*.

Par le C. D. S. A****.

 PORTRAIT ALLEGORIQUE

*A Mademoiselle A * * **

SÇAVANTE *Minerve*,

Pour peindre *Clio*,

Inspire à ma verve

Les vers de *Sapho* !

Puissant Amour ! guide

Mon foible pinceau :

Que ne suis-je *Ovide*

Pour faire un tableau !

La simple Nature,

Les ris & les jeux

Ornent sa figure ;

D'un air gracieux ,

La Volupté pure

Brille dans ses yeux.

Vénus & les Graces ,

Marchent sur ses traces ;

Son port est divin :

Rivale de *Flora*,

La rose colore

L'éclat de son tein.

Sa bouche vermeille

Nous peint le corail ;

Sa gorge naissante

D'albâtre éclatante
 Effacé l'émail.
 Son tendre sourire
 Pénètre le cœur ;
 Lorsqu'elle soupire
 On sent la fraîcheur
 Qu'exhale Zéphire.
 Ses doigts ravissans
 Forment sur la lyre
 Mille accords touchans
 Qui jettent les sens
 Dans un doux delire.
 Le Docte *Apollon*
 Descend du vallon,
 Pour prêter l'oreille
 A l'amoureux son
 De sa voix pareille
 Aux chants d'*Amphion*.

Par M. P. L. M*** de Montpellier.

E P I T R E

*Adressée à une jeune personne qui , au
 sortir de l'Abbaye de S. CYR , avoit
 demandé à l'Auteur ce que c'étoit que
 l'Amour ?*

O vous, jeune *Eglé*, dont le cœur

40 MERCURE DE FRANCE.

Content de son indifférence ,
 Ne connoît point ce Dieu vainqueur ,
 Ce Dieu que tout le monde encensé :
 Ah ! puissiez-vous ainsi toujours
 Ignorer que ce Traître aimable
 Peut obscurcir vos plus beaux jours !
 C'est un Dieu qui n'est redoutable
 Que parce que les Ris, les Jeux ,
 Sont ses plus ordinaires armes ,
 Et qu'il ne paroît à nos yeux
 Que revêtu de tous ses charmes.
 Quoique ce Dieu jamais n'émousse
 Les traits dont il perce nos cœurs ;
 S'il frappe , la blessure est douce :
 On chérit jusqu'à ses fureurs.
 Belle *Eglé* , puisque dans votre âme
 L'Amour-encore est inconnu ,
 Craignez d'y voir naître une flamme
 Dont gémiroit votre vertu.
 Veillez sans cesse sur vous-même ;
 Défiez-vous de vos appas ;
 Surtout avec un soin extrême
 Voyez qui s'offre sur vos pas.
 Peut-être du Dieu de *Cythère*
 Eprouverez-vous la noirceur ;
 Il sçait toujours se contrefaire
 Quand il veut entrer dans un cœur.
 Souvent pour tromper l'Innocence

Et flétrir toute sa beauté,
 L'Amour de la naïve enfance
 Emprunte l'Ingénuité.
 Son air intéressant & tendre
 N'épouvante plus la Pudeur ;
 Alors à peine on peut le prendre
 Pour cet Amour si séducteur.
 Son abord n'est plus redoutable ;
 Son flambeau, son arc, & ses traits,
 Ne sont plus dans sa main coupable ;
 On ne voit plus que ses attraits.
 Egli, que vous devez le craindre
 S'il vient sous ce déguisement ;
 Car l'Impositeur saura tout feindre
 Pour vous tromper plus aisément.
 Séduite par sa douceur feinte,
 Et plus encor par vos desirs,
 Vous vous livrez sans contrainte
 A l'espoir flatteur des Plaisirs.
 Mais de la triste Expérience
 Tôt ou tard le flambeau luira ;
 A votre aveugle confiance
 Le Repentir succédera.
 Soumise enfin à son empire,
 Vous croirez trouver le repos ;
 Mais ce ne sera qu'un délire,
 Trop sensible image des vots.
 Tout pour vous changera de face ;

42 MERCURE DE FRANCE.

Les chagrins, les soins, les soucis
 De la Gaité prendront la place :
 Vos yeux par les pleurs obscurcis
 Perdront leur tendresse, leurs charmes ;
 Et victime de vos desirs,
 Vous languirez dans les allarmes
 Qu'entraîne l'abus des plaisirs.
 Hélas ! tendre *Eglé*, dans votre âme
 En vain vous chercherez la paix :
 Vous n'y trouverez que la flâme
 Qui l'en a chassée à jamais.
 En vain, en vain triste & plaintive,
 Vous chercherez la liberté ;
 L'amour vous retiendra captive
 Par l'attrait de la Volupté.
 Telle la tendre tourterelle
 A l'ombre d'un feuillage épais,
 Pleure sa compagne fidelle
 Qu'elle ne reverra jamais.
 Jeune *Eglé*, dont la tendre Aurore
 A le vif éclat de ces fleurs
 Qu'au matin le Soleil décore
 Des plus agréables couleurs ;
 Ah ! quelle perte ! quel dommage !
 Si tant d'appas en vous unis
 Etoient au printemps de votre âge
 Par les tristes chagrins flétris...
 Mais trop crédule un jour peut-être

Sous les traits chéris d'un Amant
 Ne voudrez-vous plus reconnoître
 Le Dieu que j'ai peint foiblement !
 Séduite par votre tendresse ,
 Vous suivrez un penchant trop doux ,
 Sans voir dans cette aveugle ivresse
 Que c'est l'amour qui s'offre à vous.
 Sous un aspect si favorable,
 Eglé , que ne fera-t-il pas ?
 Vous croirez dans un trouble aimable
 Voir naître des fleurs sous ses pas.
 Mais hélas ! ce seront des roses
 Dont la beauté s'éclipsera
 Sitôt qu'elles seront écloses :
 L'épine seule restera.

Par M. le Dr . . . de B . . .

*VERS adressés à M. le Marquis DE
 BRÉHAND par les Troupes Irlan-
 doises & Ecoissoises que cet Inspecteur
 a été chargé de réformer.*

PATRICE , que nous révérans
 Comme notre premier Apôtre ,
Bréhand , ainsi que vous nâquit chez les Bretons ,
 Le Ciel vous a choisis pour être nos parrons ,

44 MERCURE DE FRANCE.

Vous dans ce monde , & lui dans l'autre.

* Cette réforme s'est faite à Valenciennes le 17 Mars, jour de S. Patrice, très-révéré par les Irlandois & les Ecoissois.

A Son Excellence MARIE PAWLOV-
NA NARISKIN

VERS à l'occasion des Fêtes pour le
Couronnement de CATHERINE II ,
Impératrice de toutes les Russies.

EST-CE *Vénus* , ou *Terpsicore* ,
Qui frappe nos regards dans ce cercle enchanté ?
Sous les pas elle fait éclore
Les Amours & la Volupté.
C'est la taille d'*Hébé* , la fraîcheur de l'*Aurore* ,
La vivacité de *Flore* ,
D'*Eglé* la légèreté.
C'est *Nariskin* , c'est plus encore :
Elle unit tout , les grâces , la beauté.
Sous quelque forme différente ,
Qu'elle cherche à se déguiser ,
Toujours noble , toujours charmante ,
Rien ne sauroit la métamorphoser.
Chacun s'écrie , en la voyant paroître ,
Le masque en vain veut nous cacher ses traits ;

C'est *Nariskin* ! qui peut la méconnoître ?
Nulle autre n'a son air & ses attraits.

Par M. *RAOULT*.

ESSAI Philosophique sur les Caractères distinctifs du vrai Philosophe.

Ævo rarissima nostro simplicitas.

Ovid. arte amandi, l. 1. v. 241.

Réflexions préliminaires.

LA Philosophie n'a jamais été plus vantée que dans ce Siècle , où ses loix cependant & ses maximes sont moins suivies & plus négligées. Enfut-il en effet un plus fécond en prétendus Philosophes dont les mœurs sont si éloignées de cette simplicité , de cette droiture de cœur qui caractérisent si parfaitement le vrai Sage ?

» Des prétentions , dit *M. le Franc de Pompignan* , ne sont pas des titres.
» On n'est pas toujours Philosophe pour
» avoir fait des Traités de Morale, son-
» dé les profondeurs de la Métaphysi-
» que , atteint les hauteurs de la plus
» sublime Géométrie , révélé les secrets
» de l'Histoire Naturelle , deviné le sys-
» tème de l'Univers.

46 MERCURE DE FRANCE.

» Le Sçavant instruit & rendu meilleur par ses Livres : voilà l'homme de Lettres ; le Sage vertueux & chrétien , voilà le Philosophe. Ce n'est donc pas la profession seule des Lettres & des Sciences qui en fait la gloire & l'utilité.

Ouvrons les yeux sur les erreurs de notre Siècle , cherchons à connoître cette vraie Philosophie ; qu'elle soit l'objet de notre étude & de nos desirs ; & que ses disciples zélés , ses sectateurs fidèles soient nos modèles & nos maîtres.

Regarderai-je comme Philosophe ce Stoïcien aveugle & indifférent à tous les événemens heureux ou malheureux qui se passent sur la Scène du monde ? qui contemple d'un œil sec & tranquille cette mer orageuse si féconde en écueils & en naufrages ? L'humanité gémit dans l'accablement & l'oppression ; la Nature souffre... Il est sourd aux cris de la douleur ; son âme barbare est inaccessible à tout sentiment de pitié. L'innocence persécutée implore en vain son secours ; il détourne les yeux pour fuir un spectacle qui pourroit l'attendrir : il se fait gloire de se rendre maître des mouvemens de son cœur & de triompher des affections de son âme. Malheureux ! tu

te privées du seul plaisir des gens de bien ; celui de partager les pleurs & les peines de tes semblables.

Je ne m'occupe point des Rois, de leurs querelles
Que me fait le succès d'un siège ou d'un combat ?
Je laisse à nos chefs ces affaires d'Etat ;
Je m'embarrasse peu du Pays que j'habite ;
Le véritable Sage est un Cosmopolite.

On tient à la Patrie & c'est le seul lien ?
Fi donc ! c'est se borner que d'être Citoyen.
Loin de ces grands revers qui désolent le monde ;
Le Sage vit chez lui dans une paix profonde ;
Il détourne les yeux de ces objets d'horreur ;
Il est son seul Monarque & son Législateur :
Rien ne peut altérer le bonheur de son Etre ;
C'est aux Grands à calmer les troubles qu'ils font naître.

..... L'esprit Philosophique,
Ne doit point déroger jusqu'à la politique.
Ces Guerres, ces Traités, tous ces riens importants,
S'enfoncent par degrés dans l'abîme des temps.

Quels monstres dans la Nature &
pour la Société, que des hommes revêtus d'un pareil caractère !

48 MERCURE DE FRANCE.

Accorderai-je le titre de Philosophe à cet Auteur licentieux & téméraire , qui ne laisse rien échapper à la malignité de sa plume , aux saillies déréglées de son esprit ; qui voulant tout soumettre à l'empire absolu de sa Raison orgueilleuse , proscriit , renverse , détruit tout ce qui est au-dessus de son impérieuse intelligence ?

Sera-ce à cet homme envieux & jaloux du mérite d'autrui , qui flétrit l'honneur même dans sa noble carrière ; qui s'efforce d'obscurcir les vertus & le mérite de l'homme de bien , & d'établir sur les ruines & les débris de sa fortune, sa propre grandeur , sa réputation & sa gloire ?

Sera-ce enfin à celui qui par un paradoxe aussi absurde. qu'extravagant , réduit l'homme à la condition des animaux , le dégrade & se dégrade lui-même ? Qui voudroit anéantir cette seule *Raison* même qui le distingue des animaux stupides & grossiers ? L'indignation qu'il fait éclater contre elle, est la preuve la plus authentique de sa foiblesse & de son impuissance.

Corriger l'homme de ses défauts , proscrire les erreurs , s'élever contre ses égaremens, lui faire connoître l'étendue
de

de ses devoirs, lui représenter la grandeur de sa destination, blâmer l'abus de ses passions, lui dévoiler la dépravation de son cœur, rappeler enfin l'homme à l'homme même; voilà ce qui caractérise le vrai Philosophe, ce Philosophe éclairé, cet ami de l'humanité, ce Maître du Monde, ce vrai Sage si digne de nos hommages & de nos sentimens. Peignons-le ce vrai Philosophe; & pour imiter un modèle si précieux, appliquons-nous à le connoître.

Le vrai Philosophe, par la droiture de son cœur, par les ressources d'une raison mûre & réfléchie, cherche à acquérir les lumières si nécessaires à l'homme pour connoître la vérité. Sourd aux préjugés du siècle, il triomphe aisément des siens: *c'est*, dit *Platon*, *un ouvrage de patience* dont le temps amène le succès. La patience qui sert à l'acquisition de la véritable gloire, est la seule vertu qui puisse en faire jouir, & qui tranquillise l'âme au milieu des orages de la vie.

Quoi de plus digne en effet de la speculation d'un vrai Philosophe, que cet amour du vrai, que cet attrait puissant pour la vertu, ce commerce tendre & précieux de l'amitié, cette aimable

50 MERCURE DE FRANCE.

candeur de mœurs , ce désintéressement noble & généreux ?

Philosophes vertueux ! mes modèles & mes Maîtres ! ne sont-ce pas là vos obligations & les loix que vous vous êtes prescrites à-vous mêmes ? La vérité qui vous guide, perce & dissipe les nuages de l'erreur & de l'ignorance. L'Incertitude du cœur & de l'esprit trouve au milieu de vous ses doutes éclaircis ; le libertinage voit ses dérèglemens profcrits : la décence & la pureté de vos mœurs est une critique en action de la corruption du siècle. Cette stupide indifférence , de l'âme ou plutôt cet orgueil stoïque & monstrueux est forcé par votre exemple d'abjurer son insensibilité dure & opiniâtre. Amitié ! vertu ! générosité ! Il est encore pour vous des asyles privilégiés sur la terre ; on trouve encore des cœurs dignes de vous en servir , & capables d'apprécier vos bienfaits. Le Philosophe à l'abri de l'erreur, parce qu'il marche avec précaution , le Philosophe ne se laisse point éblouir par les prestiges de l'illusion : le préjugé qui règle & motive les jugemens de la plupart des hommes , lui oppose en vain ses voiles ténébreux , pour dérober à sa sagacité & à sa pénétration des connoissances

utiles & lumineuses : son génie les débire , dissipe , perce leur obscurité ; c'est le soleil qui chasse les nuages.

Les plaisirs bruyans ne sont pas du goût du vrai Philosophe ; leur frivolité fixe à peine son attention : ils ne font à ses yeux que des bijoux fragiles. Il sçait réprimer ses passions, contenir ses desirs, recevoir le plaisir avec réflexion , le ménager avec économie, en user avec discrétion , & en jouir plus long-temps.

L'ambition , la seule permise à l'homme , est de chercher à s'instruire & à se rendre utile à la société, à préférer le bien public à son bien particulier. L'héroïsme de la vertu peut lui prescrire des sacrifices qui coûtent à l'amour-propre & quelquefois aux sentimens de la Nature , aux liens du sang & de l'amitié la plus tendre : en s'y soumettant , la gloire & l'honneur deviennent sa récompense.

Caton se dévoue au salut de la patrie ; *Brutus* immole sa tendresse paternelle à la juste sévérité des loix : ces grands hommes étoient citoyens avant que d'être pères & maîtres de leurs actions & de leurs sentimens. Ces traits frappans & sublimes ne sont point au-dessus de notre sphère. Tous les grands hommes qui nous ont précédés , eurent des

foiblesſes & des vertus. l'Expérience que nous fournit l'hiſtoire d'une longue ſuite de ſiècles , nous a appris à éviter leurs foiblesſes ; la Religion nous apprend à rectifier les motifs de nos actions , & nous procure l'avantage précieux de ſurpaſſer même leurs vertus.

Eh , pourquoi nous croire dégénérés des vertus de nos ancêtres ? Ne furent-ils pas des hommes comme nous , ſujets aux mêmes paſſions & aux mêmes foiblesſes ? . . . Devenons moins légers , tâchons de réfléchir , cherchons & chérifſons le bien , reſpectons la vertu , ſavourons les douceurs de l'amitié , prévenons les beſoins des hommes , ſouvenons-nous enfin que nous ſommes citoyens de l'Univers , que notre patrie eſt partout , & que nos obligations ſe multiplient à proportion que le nombre de nos ſemblables ſ'étend , & que leurs beſoins ſ'augmentent.

LE PHILOSOPHE AMI DE LA VÉRITÉ,

Premier Caractère.

Le vrai Philoſophe n'eſt autre choſe que l'homme honnête , l'ami du vrai & de toutes les vertus.

Inviolablement attaché à ses devoirs, la vérité régle toutes ses démarches. La droiture de son cœur est la première vertu qui éclate dans ses actions. Ennemi du mensonge & de tout artifice, il en ignore les obliques détours. Il ne cherche point les ténèbres de la nuit pour cacher à la lumière la honte d'une conduite irrégulière ou criminelle; il cherche le grand jour parce qu'il est ennemi du crime; nul reproche secret ne le trouble; il marche & se présente à découvert; son extérieur annonce la candeur & la paix de son âme. Tout ce qui offense la droiture de son cœur, a seul droit de le révolter. C'est dans ce cas seulement, qu'il permet à son âme de franchir les bornes de la modération. Véhément, plein de feu dans ses discours, c'est *Démofthène* qui foudroie l'incrédulité des Athéniens.

Les sentimens de l'homme vrai sont les Oracles du monde. Roi de lui-même, habile surveillant, il commande en Souverain à ses passions. La vérité seule l'intéresse: l'impression que la vérité fait sur son esprit & sur son cœur, est un sentiment de plaisir. Sagement avare des mouvemens de son âme, il ne les prodigue point avec légèreté; une mé-

54 MERCURE DE FRANCE.

rhode sûre dirige toutes ses opérations.
Il combine, il choisit, il réfléchit : ses
sentimens enfin prennent l'essor avec
cette mâle sécurité que donne la con-
viction.

Vérité généreuse ! es-tu donc ignorée,
Et du séjour des Rois à jamais retirée ?
Nourri loin du mensonge & de l'esprit des Cours,
J'ignore de tout art les obliques détours :
Mais libre également d'espérance & de crainte,
J'agirai sans faiblesse & parlerai sans feinte :
On expose toujours avec autorité
La cause de l'honneur & de la vérité.

GRESSET.

L'estime de l'homme vrai fait né-
cessairement notre apologie ; elle fait
presumer notre mérite, nous suppose
des vertus, & nous fait juger dignes
de l'estime des autres.

L'élévation de l'âme est aussi l'appar-
tage du vrai Philosophe. Tout est grand,
tout est noble & sublime dans les âmes
généreuses. L'homme vrai est l'ami de
toutes les vertus, parce que les vertus
seules peuvent produire la véritable
gloire : il ne s'enorgueillit point de son
excellence & de sa supériorité. Sa mo-
destie sert de contrepoids à son amour-

propre. Sa censure n'est pas amère : il plaint les erreurs ; il se rappelle qu'il est homme , & que par la corruption de sa nature, il n'est point inaccessible aux faiblesses de l'humanité. La douceur de son caractère, la candeur de ses mœurs, cette sage défiance de lui-même , cette réserve scrupuleuse sont pour ses frères un motif de consolation , de joie , & d'instruction.

La justesse & la solidité de l'esprit sont également le partage du vrai Philosophe. Les objets qui nous environnent , intéressent plus ou moins l'homme spéculatif : l'homme vrai & judicieux ne se laisse frapper qu'avec raison ; il ne voit jamais par les yeux de la prévention ; examinateur scrupuleux il épure les choses dans le creuset du bon sens , & lorsqu'il est convaincu qu'elles sont exemptes d'alliage & d'infidélité , il prononce avec cette fermeté de courage qu'inspire la certitude. Il n'a lieu ni de craindre , ni de se repentir ; les sages précautions qu'il a prises , les recherches exactes qu'il a faites , les lumières qu'il a consultées , le mettent à l'abri de toute erreur.

A cet esprit juste & solide je n'opposerai point une sorte d'esprit de frivolité ;

56 MERCURE DE FRANCE.

un esprit léger & volage qui comme le papillon voltige d'objets en objets sans jamais fixer son inconstance ; un esprit, *d'Ergotisme* qui ne se plaît que dans la dispute & soutient avec le même enthousiasme le vrai & le faux ; un esprit de paradoxe qui se singularise par une façon de penser extraordinaire & qui ne peut être propre qu'à lui ; un esprit de *persifflage* qui toujours monté sur des échasses , toujours guindé , se laisse éblouir de tout ce qu'il voit : les moindres objets se métamorphosent dans son imagination extravagante , en images gigantesques : c'est un assemblage confus d'idées neuves , bizarres & burlesques , des traits de lumière avec d'épaisses ténèbres , des écarts de génie & de raison. Il n'est point surpris , mais il est *pétrifié* ; il n'est point fâché , mais *désespéré* ; il n'est point fatigué , mais *excédé* ; il n'aime point avec passion , mais *avec fureur* ; on n'est point aimable , mais *adorable* : en un mot le langage du bel-esprit à la mode , son maintien , ses attitudes , ses démarches , ses actions sont des mouvemens convulsifs qui demandent un remède prompt & nécessaire , l'inoculation du bon sens.

Le Philosophe ami du vrai , sçait sacrifier l'esprit à son devoir. Son esprit

lui présente une saillie qui peut blesser l'amitié ou flétrir la réputation; il l'étouffe, il la rejette généreusement, persuadé que cette fureur de l'esprit n'est que frivolité; frivolité souvent très-dangereuse!

L'esprit solide n'est donc autre chose que le bon esprit. Son étude est la recherche de la vérité; ses productions ne respirent que l'amour du bien public, le bonheur de ses semblables, l'agrément & la joie de la Société.

Le Philosophe est également vrai dans ses paroles. *Le Grand Corneille*, en nous transmettant dans sa Comédie du Menteur cette belle maxime de *Phèdre*: *Mendaci ne verum quidem dicenti creditur*; nous fait sentir combien la Vérité perd, lorsqu'elle passe par une bouche impure.

Quand un Menteur la dit,

En passant par sa bouche elle perd son crédit.

Le vrai Sage n'ouvre la bouche que pour rendre témoignage à la Vérité. Fidèle dans ses promesses, vrai dans ses paroles, la lâche crainte, la basse flatterie, le respect humain ne peuvent étouffer la Vérité dans sa bouche, qui en est l'organe pur & respectable.

C v

§3 MERCURE DE FRANCE.

En toute occasion la Vérité m'enchanté ;
Et je l'aime encor mieux fière & désobligeante ,
Qu'un mensonge flatteur dont le miel empesté
Par un cœur délicat est toujours détesté.

DESTOUCHES.

La Vérité , dit M. de la Rochefoucault , est l'aliment des esprits ; elle fait plus que les nourrir , elle les chauffe , elle est le premier moteur de leur activité ; elle est le rayon du Soleil , qui n'étant que lumière & que feu par sa nature , développe & met en mouvement les germes renfermés dans notre âme sur laquelle il agit.

Le mensonge est une apostasie du cœur & de l'esprit. Celui qui se déshonore par le mensonge , renonce authentiquement au titre d'honnête homme ; il viole les loix les plus sacrées ; il insulte au genre humain , se couvre d'opprobre , & devient l'objet de la détestation publique. La naissance ne donne point le privilège de cotoyer à son gré la Vérité ; le bel-esprit celui d'avancer certaines anecdotes médisantes ou supposées , sous prétexte d'amuser la Société.

La valeur n'apprend point la fourbe à son Ecole.
Tout homme de courage est homme de parole ;

A des vices si bas il ne peut consentir ;
 Et fuit plus que la mort la honte de mentir.
 Mais laisse-moi parler , toi de qui l'imposture
 Souille honteusement le don de la Nature :
 Qui se dit Gentilhomme & ment comme tu fais ,
 Il ment , quand il le dit , & ne le fut jamais.
 Est-il vice plus bas ? Est-il tache plus noire ?
 Plus indigne d'un homme élevé pour la gloire ?
 Est-il quelque foiblesse , est-il quelque action
 Dont un cœur vraiment noble ait plus d'aversion ?

P. CORNEILLE.

Le fardide intérêt , ce motif si bas ,
 pourroit-il fermer la bouche à l'honnête
 homme ? lui feroit-il trahir la cause de
 la Vérité ? Son honneur lui est plus cher
 que toutes les fortunes du monde. Un
 appas si humiliant est indigne de lui.
 Trop grand , trop vrai , trop généreux ,
 il est à l'abri de la séduction. Des moyens
 si déshonorans , des motifs si vils & si
 bas sont le partage des âmes mercenai-
 res qui font trafic de leur sentimens ; le
 mensonge & la fourberie sont pour
 elles une ressource de subsistance & une
 sorte de bien-être.

Le respect humain est un vain prétexte
 pour cacher aux autres la vérité. La
 crainte de déplaire est un motif injuste

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

qui n'excitera jamais l'homme de bien à la trahir ; & le silence de la flatterie n'est pas moins condamnable que son langage. La complaisance en pareil cas n'est inspirée que par l'amour de soi-même : c'est beaucoup moins chercher ce qui est vertueux & honnête , que ce qui est agréable & utile.

Loin d'ici ces précautions d'une fausse prudence , ces ménagemens cruels si préjudiciables au bien de la Société. Les Rois , les Grands de la Terre ont encore plus besoin que le commun des hommes d'entendre la vérité. Plus ils sont élevés , plus ils ont d'orages à craindre , de tempêtes à redouter. L'homme vrai , le Philosophe vertueux , est le seul Pilote auquel on doit avoir recours. Lui seul peut sûrement diriger notre course , & nous conduire heureusement au port.

DAGUES DE CLAIRFONTAINE.

La suite au Mercure prochain.



A M. l'Abbé DE VOISENON,
de l'Académie Française.

DOCTEUR charmant dans l'art de plaire,
Aimable élève de l'Amour
Et le favori de sa mère,
Le Dieu des Arts vient en ce jour
De vous ouvrir son sanctuaire;
Sur vos pas au sacré vallon
Ont marché les Grâces légères;
Vous succédez à *Crébillon* :
Quoique différens dans leur ton
Chez nous tous les talens sont frères.
On l'a vu sous des traits nouveaux
Rendre son lustre à *Melpomène*,
Suivre ses maîtres sur la scène
Et comme eux rester sans égaux.
Le rideau s'ouvre, on voit la Haine
Secouer ses sombres flambeaux ;
Les mânes quittent leur tombeaux ;
Et les Dieux leur séjour suprême.
Le Spectateur pleure & frémir ;
Tout tremble, la critique même
Ferme les yeux, & l'applaudir.
Sous une plus riante image
Vous nous présentez le Plaisir :
L'Amour rit au fond d'un bocage ;

62 MERCURE DE FRANCE.

Les Ris, les Jeux & le zéphir
 Folâtrant sous le verd feuillage ;
 Climène écoute vos chansons ;
 L'Amour dans vos vers l'intéresse ;
 Souvent elle interrompt vos sons
 Pour se livrer à son ivresse.
 Crébillon plaît en effrayant ;
 Vous nous charmez par l'agréable :
 Je ne sçais pas s'il est plus grand ,
 Mais je sçais qu'il est moins aimable.

Par M. L. M. de V....

*VERS faits pour une Estampe du
 Médaillon de Mgr le Prince DE
 CONDÉ , envoyée chez plusieurs
 Dames.*

Soit qu'il combatte ou qu'il soupire,
 Il est également heureux ;
 Le Sort s'empresse à lui sourire,
 Le Plaisir à combler ses vœux.

Sa voix soumet les plus cruelles,
 La Gloire suit ses étendards ;
 Il est l'Amour auprès des Belles,
 Dans son camp il est le Dieu Mars.

Par l'Auteur des Vers précédens.

*RÉPONSE de Madame BL. à une
déclaration d'amour.*

EN vain tu me peins ta tendresse :
Non , cette image enchanteresse
Sur moi ne prend aucun pouvoir.
Mon cœur consent , mon cœur paisible ,
Est heureux au sein du devoir.
Imite-moi , s'il est possible.

B. a P

*VERS sur le Mausolée que S. M. a or-
donné d'ériger à feu M. DE CRÉ-
BILLON dans l'Eglise de S. Gervais.*

EMULE & digne Successeur
Des Racines & des Corneilles ,
Qui , d'un genre nouveau devenu Créateur ,
Scus t'élever à la hauteur
De leurs plus sublimes merveilles ,
Sans être leur Imitateur :
Du sombre désespoir , de la pâle terreur
Sûr Oracle , fier interprète ,
Dont la mâle éloquence & la noble chaleur ,
En charmant nos esprits les pénètrent d'horreur :

64 MERCURE DE FRANCE

Aussi bon Citoyen que célèbre Poète ,
Dont la Société regrette
Le caractère égal & l'aimable douceur ;
Sage Ecrivain , Docte Censeur ,
CRÉBILLON , que ton sort devient digne d'en-
vie !

Tandis que couverte de deuil ,
Melpomène, des Dieux du Théâtre suivie ,
De larmes baigne ton cercueil ;
Louis d'un seul regard te rappelle à la vie.
Ce bienfaissant Monarque, en essuyant les pleurs
De Melpomène défolée ,
Par la plus rare des faveurs
Te fait dresser lui-même un riche Mausolée.
La Sagesse sourit à ce noble projet ;
La Patrie applaudit ; tout le Parnasse admire ;
Le faux zèle pâlit & murmure en secret ;
L'envie en frémissant soupire ,
Et n'admire qu'à regret
L'éclat du Bienfaiteur , & celui du Bienfait.

Par M. l'Abbé DANGERVILLE.

*A CLIMENE * * * *. qui avoit demandé
des Vers à l'Auteur.*

OUI , je ferai pour vous des Vers ;
Oui, je prétens faire connaître

Aux quatre coins de l'Univers ;
 Que les feux que vous faites naître ;
 De leurs lancements , de leurs tourmens ;
 Font chaque jour expirer mille Amans.
 Je parlerai de vos mains adorables ,
 De votre bouche , de vos yeux ,
 Que l'on peut dire inimitables ,
 Et dignes de charmer les Mortels & les Dieux.
 Certain point cependant me retient & me gêne ,
 Me force à réfléchir sur ce que je promets
 C'est (vous le dirai-je , *Climene* ?)
 C'est que j'ai fait serment ... de ne mentir jamais.
 Par M. D. L....

LE mot de la première Enigme du premier vol. du Mercure d'Avril est *Fourreau d'Epée*. Celui de la seconde est *Rien*. Celui du premier Logogryphe est *Ecolier* , où l'on trouve *Roc* , *or* , *Ecole* , *Ciel* , *Roi* , *Eloi* , *Loire* , *oie* , *Elie* , *re* , *colier* , *œil* , *lire* , *cor*. Celui du second est *Orgue* , dans lequel on trouve *or* , *ego* , *or* , (*adverbe*) *grue* , *nue*. Celui du troisième est *Noël* , dont l'inversion est *Léon*. Il y a eu des Saints , des Rois , des Papes & des Empereurs du nom de *Léon*.

E N I G M E.

MON Être est très-particulier ,
J'ai les deux sexes en partage ;
Mais ce qui rend mon sort encor plus singulier ;
C'est d'en changer , en changeant d'âge.

Je fais du genre masculin ,
Pendant que dure ma jeunesse ;
Mais je deviens du féminin
Aux approches de la vieillesse.

Mon sexe dépend des Humains ;
Tantôt mâle , tantôt femelle ,
Je reçois mon sort de leurs mains
Sans leur être jamais rebelle.

Lorsque , coupés en deux , mes membres sont
épars ,
Chacun d'eux montre un mâle au goût de tout
le monde ;
Mais s'ils restent unis , ils n'offrent aux regards
Q'u'une femelle toute ronde.

Par M. D. V.....



A U T R E.

JE suis nuit & jour sur pieds , toujours prêt à être utile. Je travaille pour les pauvres & pour les riches ; & je suis estimé des grands & des petits ; je fais bien des tours , sans avancer d'un pas ; & quand j'irois toute l'année sans m'arrêter , je me trouverois toujours à ma place. Je suis d'une grandeur assez considérable , & mes appartemens sont proportionnés à ma grandeur. Je reçois beaucoup de visites & je n'en rends aucune. Bien différent des hommes dont la tête commande le corps , c'est ma queue qui commande ma tête & la met en état de bien remplir son devoir.

L O G O G R Y P H E.

Au Luxe je dois l'existence ;

Aussi jamais ne me vit-on

De ceux qui sont dans l'indigence ,

Habiter la triste maison.

Pour me faire paroître avec bien plus de grace ,

Dans un haut rang avec soin l'on me place ;

Mon frère plus petit que moi ,

68 MERCURE DE FRANCE.

N'a pas un si brillant emploi ,
Car on le foule aux pieds , & dans cette posture ;
Il est souvent couvert de poussière & d'ordure.
Cependant nous vivons de si bonne amitié ,
Qu'en nous désunissant je périss de moitié ;
Et mon plus grand chagrin d'être ainsi divisée ,
Est que dans cet état on me tourne en risée.

Remets-nous ensemble , Lecteur ,
Et change moitié de mon être
Tu me verras souvent paroître ;
Sur la boutique du Traître.

Par Mlle DU VERGER , d'Angers.

A U T R E.

J e peins une fleur du jeune âge ,
Que l'on n'a plus après quinze ans ,
A moins que l'on ne soit bien sage.
On dit que chez nos vieux parens ,
On la portoit dans le ménage ;
Mais par malheur depuis longtemps
Nous avons banni cet usage.
En voyant ce tableau , Lecteur ,
Vous croyez déjà , je le gage ,
Trouver le nom de cette fleur ,
Et dans le fond de votre cœur ,
Vous croyez qu'elle rime en âge ?

Ainsi dans ce siècle volage,
 L'esprit de la légèreté
 Sait tourner tout en badinage;
 Et l'on préfère ce langage
 A celui de la Vérité.
 Mon cher Lecteur, soyez plus sage;
 Et loin de la frivolité,
 Cherchez l'objet de mon ouvrage.
 Neuf lettres composent son nom.
 On trouve en en faisant usage,
 Une nymphe qui de *Junon*
 Autre fois brouilla le ménage;
 Et lui fit faire un grand tapage;
 Ce que fait toujours un fripon.,
 Si ce n'est à la question,
 A moins qu'il n'ait bien du courage;
 Le nom qu'on donne à ce beau jour,
 Qui devoit couronner l'Amour,
 Et fixer les Amans volages;
 Un mot qu'on voudroit avoir dit,
 Dans bien des honnêtes ménages,
 Où de bon cœur on se maudit;
 Une fille du dernier âge,
 De qui les attraits, les talens,
 L'esprit & le libertinage
 Charmeroit tour-à-tour les Savans
 Les Voluptueux & les Sages;
 Un Seigneur qui fait les messages

70 MERCURE DE FRANCE.

D'un Prince qui bénit les gens ;
Une fille en saint équipage ,
Qui souvent malgré ses vertus ,
Voudroit bien craindre le vœuage ;
Un vieux mot que l'on ne dit plus ;
Une ville sur le rivage
De la mais il me faut cesser :
Je crains , Lecteur , de vous lasser
Par la longueur de cet ouvrage ,
Où je peins en foible langage ,
Un Sujet facile à trouver.
Chaque homme l'a dans son jeune âge ;
Heureux qui peut le conserver !

Par M. BRONDEX.

C O U P L E T S

A mettre en chant.

DANS ces bois où le sort m'amène ,
Sous ces ombrages frais ,
Tout me parle de l'inhumaine
Dont la beauté m'enchaîne ,
Tout m'en offre les traits.

Ce matin, en voyant éclore
Les rayons du Soleil ,
Je disois : ô riante Aurore ,

De celle que j'adore
Tu me peins le réveil !

Tu charmes en vain ce boccage,
Rôffignol enchanteur ;
Tu ne sçaurois dans ton ramage,
De son brillant langage
Egaler la douceur.

Il sort de sa bouche vermeille
Un miel plus précieux
Que ne l'est celui de l'abeille ;
Elle charme l'oreille
Aussi bien que les yeux.

Son esprit, sa raison égale
Ses appas séducteurs.
Outre la beauté qu'elle étale,
Ainsi la rose exhale
Les plus douces odeurs.

Hélas ! que cette fleur cruelle
Dont on craint d'approcher,
Nous peint fidèlement ma belle !
On soupire pour elle,
Et l'on n'ose y toucher.

Viens fléchir son cœur intraitable ;
Amour : puis-je espérer

72 MERCURE DE FRANCE.

Que tu la rende un jour capable
Du sentiment aimable
Qu'elle sçait inspirer ?

Près de sa compagne charmante
Un jeune Tourtereau ,
Brulé du feu qui me tourmente ,
De sa voix gémissante
Attristoit ce coteau.

J'ai vu sa farouche maîtresse
Mépriser les soupirs.
Touchée enfin de sa tendresse ,
Voilà qu'elle s'empresse
De combler ses desirs.

Par cette agréable aventure
Mon sort semble éclairci.
Faut-il en accepter l'augure ?
Et les maux que j'endure
Finiront-ils ainsi ?

Oui , je fléchirai ma Bergère ;
Mes maux n'auront qu'un temps.
Quand l'hiver nous a fait la guerre ,
Il laisse en paix la Terre ,
Et fait place au Printemps.

Par M. GERMAIN DE CRAIN.

ARTICLE

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*LETTRE de M. lePrésident HÉNAULT,
au sujet de la Dissertation de M. de
SAINT-FOIX, sur la Statue Equestre
qui est à Notre-Dame de Paris.*

Paris, 16 Février 1763.

J'AI reçu hier, Monsieur, par la Petite Poste, un Paquet timbré *B.* avec la date du mois; je l'ouvris en présence des personnes qui me faisoient l'honneur de dîner chez moi. J'y trouvai avec surprise & reconnoissance, une réponse à l'article de votre Mercure, où *M. de Saint-foix* combat ce que j'ai avancé au sujet de la Statue équestre de *Philippe-le-Bel*. Ce n'avoit pas été sans précautions, que j'avois pris un parti sur une question que je sçais qui a été agitée plusieurs fois; & je me serois fait un plaisir de répondre à *M. de Saint-foix* qui a mérité l'estime publique, s'il m'avoit fait l'honneur de s'adresser à moi-même; mais

II. Vol.

D

74 MERCURE DE FRANCE.

comme il a pris un autre parti , j'ai cru devoir éviter une querelle littéraire , & je m'en suis rapporté au jugement des Lecteurs de cette Lettre. Ce n'est donc point moi qui parle aujourd'hui , c'est un Anonyme qui joint à la générosité de me défendre un *incognito* dont je me plains à lui-même , puisqu'il me met dans l'impossibilité de lui témoigner ma reconnoissance : sa dissertation m'a paru si bien faite , que je n'ai pas hésité , Monsieur , à avoir l'honneur de vous l'envoyer. C'est peut-être le moyen d'arracher le secret de mon protecteur ; & je le prie avec d'autant plus d'instances de se déclarer , qu'il me garentira du soupçon , qui est quelquefois assez fondé , d'avoir emprunté cette forme pour me cacher moi-même.

J'ai l'honneur d'être , &c.

HÉNAULT.

LETTRE de l'Anonyme à M. le Président HÉNAULT.

MONSIEUR ,

Vous aurez , sans doute , lû dans le Mercure de Janvier , premier Vol .pag. 73 , une petite dissertation où M. de Saint-Foix prétend que vous avez eu tort de croire que la Statue Equestre qui est dans l'Eglise de N. D. est celle de

Philippe le Bel : mais je prens la liberté de vous conseiller de ne pas vous presfer de chanter la palinodie. Vous trouverez de quoi appuyer le sentiment que vous avez embrassé dans une discussion bien faite que vous lirez dans un voyage à Munster, écrit par le célèbre *Claude Joly* mort en 1700, grand Chantre & Official de l'Eglise de Paris. Ce voyage a été imprimé à Paris en 1670 in-12. L'Auteur recommandable par son érudition & par sa piété, qui nous a donné un grand nombre de bons ouvrages, avoit été en 1646 à la suite de Madame de *Longueville* à Munster où son mari travailloit alors au Traité de Westphalie. A son retour, M. *Joly* fit une relation des lieux par où il avoit passé & de ce qu'il y avoit remarqué de curieux. C'est à l'occasion de Bouvines où *Philippe Auguste* a remporté une victoire par l'intercession de la Vierge, qu'il parle des batailles de Mons en Puelle & de Cassel où *Philippe le Bel* & *Philippe de Valois* remportèrent aussi, par la même intercession, la victoire sur les Flamands. M. *Joly* y discute très-au long la question de la Statue Equestre de l'Eglise de Notre-Dame de Paris; il le fait d'une maniere sensée &

solide, comme un homme qui n'est point passionné pour un sentiment, plutôt que pour un autre; mais enfin il conclut à regarder la Statue Equestre comme étant de *Philippe le Bel*. Si vous joignez à la lecture de la dissertation de M. *Joly*, trois lettres de M. *Jouet* Chanoine de Chartres & ami de M. *Joly*, qui à sa prière avoit fait des recherches dans les Archives de son Chapitre, pour éclaircir ce trait d'histoire, je suis persuadé que vous ne songerez pas à vous retracter, parce que vous verrez que la dissertation de M. de *Saint-Foix* n'est rien moins qu'une démonstration de ce qu'il avance d'après plusieurs de nos Auteurs. Ces lettres de M. *Jouet* sont imprimées à la fin du voyage de Munster. Je n'entrerai point dans le détail de ce que contiennent ces écrits, où l'on trouve par avance la réponse aux objections qu'on vous fait, même à celles des leçons de l'ancien Breviaire de Paris. Il faudroit transcrire presque toute la dissertation de M. *Joly*, ainsi que les lettres de M. *Jouet*; il vaut mieux que vous ayez le plaisir de les lire vous-même. Ce qui vous divertira, peut-être, est la façon différente dont M. *Joly*

à lu les autorités qu'on vous objecte, je veux dire les grandes Chroniques de France & le Continuateur de Nangis. Car M. de Saint-Foix lit dans les Chroniques qu'il cite, que, ce fut dans l'Eglise de NOTRE-DAME DE PARIS que Philippe de Valois entra monté sur son destrier. Et M. Joly dit que dans le manuscrit authentique qu'il avoit de ces Chroniques, on lisoit expressément que *Philippe de Valois* après avoir remis l'Oriflambe sur l'Autel de Saint Denis, s'en alla à NOTRE-DAME DE CHARTRES, & quand il fut là, il se arma des armes qu'il avoit portées en la bataille des Flamands, puis monta sur un destrier & ainsi entra en l'Eglise très-devotement. Il en est de même du Continuateur de Nangis. M. de Saint-Foix lit *Rex vero* (Philipus Valesius) *Postea IVIT PARISIOS & Ecclesiam Beatæ Mariæ ingressus*, &c. Mais M. Joly d'après un manuscrit de S. Germain des Prés lit : *Postea INIIT CARNOTUM & Ecclesiam Beatæ Mariæ ingressus*. Et c'est en effet ainsi qu'on lit dans les deux Editions in-4°. & in-fol. du Spécilége où est le Continuateur de Nangis ; on n'y trouve point *Ivit Pa-*

78. MERCURE DE FRANCE.

rifios, mais *Ivit Capotum*. Delà, Monsieur, il faut conclure que M. de *Saint-Foix* a lu dans les mêmes ouvrages autrement que M. *Joly*, ce qui prouveroit qu'il y a des variantes dans les manuscrits. Mais l'on n'en peut rien conclure contre votre sentiment, jusqu'à ce qu'on ait fait voir quelle est la véritable leçon à laquelle on doit s'en tenir. Je suis persuadé que si M. de *Saint-Foix* avoit lu la dissertation de M. *Joly*, il est trop galant homme pour avoir voulu faire descendre si malhonnêtement notre grand Roi *Philippe le Bel* de dessus son cheval, & exiger que Messieurs du Chapitre de Notre-Dame de Paris changent l'inscription qu'ils ont fait mettre à la Statue Equestre; ce qu'ils ne feront assurément pas, parce qu'ils ont vu l'ouvrage de leur ancien Confrere.

J'ai cru, Monsieur, que, quoique vous ayez beaucoup lu, vous pouviez ignorer la dissertation de M. *Joly* qu'on ne s'aviserait pas d'aller chercher dans un voyage à Munster. Vous me permettrez de ne point mettre mon nom à ces réflexions qui n'en valent pas la peine, outre que le nom ne fait rien à la chose; mais elles sont d'un de vos.

serviteurs qui a l'honneur de vous être,
depuis long-tems, très-respectueuse-
ment dévoué.

RÉPONSE de M. de SAINT-FOIX.

J'ignorois qu'on avoit mis une nou-
velle inscription au-dessous de la Statue
Equestre qui est à Notre-Dame; il n'y
a qu'un an que je l'appris par une Bro-
chure où l'on me reprenoit aigrement
sur ce que j'avois dit, dans mes *Essais
Historiques*, que cette Statue représen-
toit *Philippe de Valois*. L'Auteur de
cette Brochure, pénétré d'admiration
pour M. le Président *Henault*, ne joi-
gnoit pas à ce mérite celui d'être poli;
ainsi je n'ai jamais pensé à lui répondre;
mais en faisant des corrections & des
additions à mes *Essais Historiques*, j'ai
voulu voir si je m'étois trompé au sujet de
cette Statue; ma dissertation a paru dans
le premier Volume du *Mercure* de Jan-
vier dernier; voici un nouvel Anonyme
qui m'attaque; il mêle à l'érudition
le sel de la fine plaisanterie, & je ne
doute point que les personnes qui di-
noient chez M. le Président *Henault*,
n'ayent bien ri lorsqu'il dit *qu'il me croit*

D iv

trop galant homme pour vouloir faire descendre si malhonnêtement notre grand Roi Philippe le Bel de dessus son cheval.

Je ne connoissois point le *Voyage de Munster* ; je l'ai cherché , je l'ai trouvé , je l'ai lu , & je proteste que j'aurois souhaité de pouvoir dire que je m'étois trompé ; ma paresse en eût été flattée ; mais les raisonnemens de *Claude Joly* n'ont servi qu'à me confirmer dans le sentiment que j'avois embrassé. Il faut nécessairement rappeler l'état de la question , & l'on peut compter que je vais l'exposer avec une entière impartialité.

Philippe le Bel , en reconnoissance de la victoire qu'il avoit remportée sur les Flamands à Mons en Puelle le 18 Août 1304 , fit des fondations à Notre-Dame de Paris , à Notre-Dame de Chartres & dans d'autres Eglises ; mais , ni dans ces actes de fondation , ni dans aucun ancien Breviaire , ni dans aucun Historien contemporain , il n'est dit qu'il soit entré à cheval dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris , & qu'il y ait fait à la Vierge l'offrande de ses armes & de son cheval. D'ailleurs , il n'y en a & il n'y en a jamais eu aucunes preuves dans les Papiers , Cartulaires , Nécrologe & Archiyes de Notre-Dame.

Après avoir parlé de la victoire que *Philippe de Valois* remporta à Cassel sur les Flamands le 23 Août 1328, différens manuscrits des grandes Chroniques de S. Denis, & toutes les anciennes * Editions de ces Chroniques, disent, que *Philippe de Valois* vint à Saint Denis, & lui rendit sur son Autel l'oriflame qu'il avoit pris quand il partit pour aller contre les Flamands, & puis s'en alla à Notre-Dame de Paris, & quand il fut là, se fit armer des armes qu'il avoit portées dans la bataille contre les Flamands, & puis monta sur son destrier, & ainsi entra dans l'Eglise de Notre-Dame, & très-devotement la remercia, & lui présenta le cheval sur lequel il étoit monté & toutes ses armures.

Quelle peut donc être la discussion, demandera-t'on? La voici: on dit que dans différens manuscrits des grandes Chroniques de Saint Denis, s'il y a que *Philippe de Valois* alla à Notre-Dame de Paris & y entra monté sur son destrier, &c. il y a dans d'autres manuscrits de ces mêmes Chroniques, qu'il alla à Notre-Dame de Chartres, & y entra monté sur son destrier, &c. & on ajoute que dans le Continuateur de Nangis

* Edition de 1493, de 1517, & autres.

on peut lire également *iniit Parisios*, ou *iniit Carnotum*, parce que *Parisios* ou *Carnotum* sont variantes; & on conclut de là que *Philippe de Valois* n'étant point entré à cheval dans l'Eglise de Paris, mais dans celle de Chartres, ce n'est point sa Statue qu'on voit dans l'Eglise de Paris, mais celle de *Philippe le Bel*,

Les grandes Chroniques de Saint Denis, après avoir parlé fort au long de la bataille de Mons-en-Puelle, disent simplement que *Philippe le Bel* revint à Paris environ la Saint Denis à grande joye inestimable. Le Continuateur de *Guillaume de Nangis*, après avoir parlé des fondations que ce Prince fit dans quelques Eglises & dans celle de Paris en reconnoissance de sa victoire, ne dit pas un mot de sa cavalcade dans cette Eglise. Est-il naturel que ces Historiens n'en eussent pas parlé à l'article de ce Prince & de ses fondations? Est-il naturel que dans la suite, lorsqu'ils disent que *Philippe de Valois* entra à cheval dans l'Eglise de Paris, où, si l'on veut, de Chartres, ils n'eussent pas ajouté, comme *Philippe le Bel* avoit fait après sa victoire de Mons en Puelle? Cette objection n'est-elle pas convaincante?

Ne faudroit-il pas , pour la combattre , présenter quelque titre authentique où il fut porté que *Philippe le Bel* entra dans l'Eglise de Paris à cheval ; or , ni *Claude Joly* , ni autres n'en produisent & n'en ont jamais produit aucun ; au lieu que dans un manuscrit qui paroît être de 1360 , cotté *H* , numéro 22 , & faisant partie des manuscrits que le Chapitre de Notre - Dame a donnés au Roi , il est dit que *Philippe de Valois* , après la bataille de Cassel , l'an 1328 , entra tout armé sur son destrier dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris & que sa représentation est assise sur deux pilliers devant l'image de ladite Dame , en la Nef de ladite Eglise.

Examinons à présent la Lettre de *Claude Joly*. *Paul Emile* , dit-il , attribue la Statue en question à *Philippe le Bel* ; & *Paul Emile* étant Chanoine de Notre-Dame de Paris , il est vraisemblable qu'il n'auroit pas attribué à ce Prince une action si publique & si solennelle , s'il n'en eût été bien assuré , ou par quelque écrit authentique , ou par une tradition qui étoit alors tenue pour constante & certaine parmi ses Confreres.

Réponse. Sous le regne de *Henri II* , à côté de cette Statue , on mit des vers

D vj

& une inscription qui y a subsisté plus de cent ans, & par laquelle on disoit que c'étoit la Statue de *Philippe de Valois*; la plupart des Chanoines dont *Paul Emile* avoit été Confrère, étoient encore vivans; est-il naturel qu'ils ne se fussent pas opposés à cette inscription, & qu'ils l'eussent approuvée, si elle avoit été contraire à ce qui étoit porté dans leurs Archives?

C'est sur le témoignage de Nicole Gilles, dit Claude Joly, que quand on a commencé de mettre dans les Breviaires de Paris les Leçons qui font mention de cette victoire, on a attribué à Philippe de Valois, non-seulement l'entrée à cheval dans l'Eglise de Paris, mais aussi la victoire & la fondation de la fête de l'année 1304, quoiqu'il ne fut Roi que vingt-quatre ans après.

Réponse. Dans plusieurs manuscrits des grandes Chroniques de Saint Denis, bien antérieurs à *Nicole Gilles*, & dans toutes les anciennes Editions de ces Chroniques, il est dit que *Philippe de Valois* entra à cheval dans la Cathédrale de Paris; c'est sur ces autorités que dans les Breviaires on a attribué cette action solennelle à ce Prince; *Claude Joly* ne l'ignoroit pas, & il a

donc tort de dire qu'on ne s'est fondé que sur le témoignage de *Nicole Gilles*. D'ailleurs, les Breviaires ne confondent ni les deux Rois, ni les deux victoires; il y est dit, *in Ecclesiâ Parisiensi, propter commemorationem victoriæ Philippi Pulchri, fit duplum*; & après des Leçons & versets sur la Vierge, il est dit aussi, *Philippus Valesius, cum insignem victoriam de rebellibus Flandris obtinisset, quæ contigit anno 1328, &c.* Voilà les deux victoires & les deux Rois bien distingués; *Philippe le Bel* avoit fait une fondation; *Philippe de Valois* avoit fait une offrande qu'il racheta par une somme considérable, comme je le prouverai dans la suite; d'ailleurs, il avoit fait élever un monument de sa victoire & de sa reconnoissance envers la Vierge; l'Eglise de Paris faisoit commémoration de ces deux batailles mémorables, gagnées l'une & l'autre pendant l'octave de l'Assomption.

Claude Joli dit qu'il est encore bon d'observer qu'on n'a point mis dans les breviaires de Paris aucune leçon touchant cela, avant l'édition de 1584; car, ajoutet-il, il n'y en a aucun qui en parle dans ceux d'auparavant, de 1479 & 1492.

Réponse. L'Histoire de *Paul Emile* sur

imprimée en 1544 : quarante après , en 1584 , lorsque le Chapitre de Notre Dame jugea apropos de mettre dans les breviaires les leçons en question , n'est-il pas vrai semblable qu'il auroit adopté l'opinion de *Paul Emile* son confrère , s'il n'avoit vû dans ses archives qu'elle n'étoit pas soutenable. J'ajouterai que dans ce temps là , il paroissoit chaque jour quelque écrit qui traitoit des anciens droits de nos Rois sur la Flandres , & que même les Provinces unies , cette même année 1584 , avoient offert à *Henri III* de se mettre sous sa domination ; peut-être que le Chapitre de notre Dame , attendu ces circonstances , jugea apropos de joindre a la commémoration de la victoire de *Philippe le Bel* , celle de la victoire de *Philippe de Valois* ; on inféroit dans ce temps là , dans les breviaires & rituels , des prieres & des leçons bien moins convenables.

Claude Joli dit que *M. de Sponde* , Evêque de pamiers , pretend que ceux qui ont attribué la statue en question à *Philippe Lebel* , ont été refutez par plusieurs personnes , & même par les anciens Cartulaires de l'Eglise de Paris dont ils n'avoient pas vû les Archives ; mais ajoute *Claude Joli* , de quelles Archives

M. de Sponde veut-il parler, puisqu'il n'y en a point d'autres que la fondation de *Philippe le Bel* & les vieux breviaires de cette Eglise, qui portent tous le nom de *Philippe le Bel* sans parler en aucune façon de *Philippe de Valois*, lesquelles *Archives Paul Emile* avoit pû voir, mais que certainement *Nicole Gilles* ni ceux de son opinion n'avoient pas vues, puisque ce qu'il en écrit leur est tout contraire.

Reponse. Loin de nous produire quelque Pièce authentique, dans laquelle il soit dit que *Philippe le Bel* entra à cheval dans l'Eglise de notre Dame, & que c'est sa statue qu'on y voit, *Claude Joli* convient que *Paul Emile* n'en a point eu d'autres preuves, & qu'il n'y en a point d'autres, que la fondation d'une rente de cent livres, faite par ce Prince, & que ce qui est porté dans les vieux breviaires; Or, de l'aveu même de *Claude Joli*, il n'en est pas dit un mot dans l'acte de fondation de cette rente; & les vieux Breviaires disent uniquement, *in Ecclesiâ Parisiensi, propter commemorationem victoriæ Philippi pulchri, fit duplum.* Le pere *Texera* & *M. de Sponde*, qui avoient eu communication des Archives de Notre Dame, comme en convient *Claude Joli*, ont-ils eu tort de rejeter

88 MERCURE DE FRANCE.

de pareilles preuves ? n'est-il pas singulier de dire que si *Nicole Gilles* les avoit vues , elles lui auroient fait changer d'opinion ? d'ailleurs *M. de Sponde* dit que ceux qui attribuent la statue en question à *Philippe le Bel*, sont refutés par d'anciens Cartulaires de l'Eglise de Paris ; dira-t-on que ces anciens Cartulaires n'ont jamais existé , & que *M. de Sponde* n'en a point vus ?

Des Prêtres de l'Oratoire ont continué l'histoire particuliere de l'Eglise de Paris ; ils avoient eu en communication les Archives , le nécrologe , & tous les titres de cette Cathédrale ; ils avoient lû la dissertation de *Claude Joli* & les lettres de *M. Jouet* , son ami ; ces historiens , dans leur ouvrage in-folio , dédié à *M. le Cardinal de Noailles* & imprimé en 1710 , disent , l. 18 , c. 3 , p. 615 , qu'il n'est pas douteux que la statue en question est de *Philippe de Valois* , & qu'aucun Roi , avant lui , n'étoit entré à cheval dans l'Eglise de Notre-Dame ; & ils ont lû , comme moi , dans le continuateur de *Guillaume de Nangis* , qu'ils citent , *iniit Parisios* ; ainsi l'anonyme qui écrit à *M. le President Henault* , & qui dit si poliment *ce qui vous divertira* , doit trouver ces Prêtres de l'Oratoire très - divertissans.

Claude Joly qui tâche d'acrocher des autorités, cite les *Annales de Malingre*, quoiqu'il n'ignorât pas que *Malingre* dans ses *Antiqués de Paris*, page 10, s'étoit retracté, & qu'il dit que la Statue en question représente *Philippe de Valois*. *Thevet* est du même avis ; cela n'empêche pas *Claude Joly* de le citer en sa faveur.

Je pourrois m'autoriser de la Médaille qu'on voit dans la France Métallique, & faire sentir la fausseté du raisonnement de *Claude Joly* ; mais comme je ne cherche & que je n'emploie que la vérité, j'avoue que cette Médaille est supposée ; mais on juge bien que l'Auteur de la France Métallique, pour supposer cette Médaille, alla à Notre-Dame de Paris & copia bien exactement la Statue en question.

Venons à présent aux Lettres de *M. Jouet*. Il dit que *Philippe le Bel*, en reconnoissance de sa victoire de Mons en Puelle, fit à l'Eglise de Chartres, comme à celle Paris, une fondation de cent livres de rente ; qu'en conséquence on célèbre tous les ans à Chartres, le 17 Août, l'Office de Notre-Dame de la Victoire, & que ce jour-là on tire du trésor & l'on expose aux yeux du

public une Armure très-riche, mais qui ne pouvoit être que d'un jeune homme de treize à quatorze ans; il disserte beaucoup sur cette armure, & prétend que *Philippe le Bel* envoya son fils *Charles* en faire l'offrande à Notre-Dame de Chartres; mais il ne réfléchit pas que ce fils *Charles* n'avoit que neuf ans lors de la bataille de Mons en Puelle; qu'il n'étoit point à cette bataille; que ce n'étoient pas ses armes, mais celles de son pere qu'il auroit été chargé d'offrir; qu'il n'est pas douteux que l'épée & la ceinture sont semées de Dauphins & que ces armes sont donc bien postérieures au règne de *Philippe le Bel*, le Dauphiné n'ayant été uni à la Couronne qu'en 1349; qu'enfin c'est l'armure que *Charles VI*, qu'on appella long-tems *le petit Roi*, envoya en offrande à Notre-Dame de Chartres, après avoir battu les Flamands à Rosebeque en 1482: ce Prince n'avoit alors que quatorze ans. On demandera pourquoi on étale cette armure le jour qu'on célèbre la victoire de Mons en Puelle? Parce qu'apparemment, dans la suite des tems, on avoit oublié de qui elle venoit, & qu'on imagina que c'étoit une offrande de

Philippe le Bel ; il est naturel de penser plutôt à ceux qui font des fondations qu'aux autres. Ce qu'il y a de très-certain, c'est que dans l'acte de fondation de cent livres de rente & dans les Archives de l'Eglise de Chartres, il n'est point parlé du tout de cette armure ni d'aucune offrande de *Philippe le Bel* ; il fit, je le répète, des fondations à Paris, à Chartres, & dans d'autres Eglises, en reconnoissance de sa victoire ; mais il n'y offrit jamais ni ses armes ni son cheval.

M. Jouet produit ensuite une pièce authentique, tirée des Archives de l'Eglise de Chartres, dans laquelle il est dit, que le Chapitre s'étant assemblé, a délibéré que la somme de mille livres que le Roi (Philippe de Valois) a donnée pour le rachat de son cheval & de ses armes, qu'il avoit présentées lui même à la Vierge, sera employée à acquérir des fonds ou des revenus pour ladite Eglise de Chartres. Cela confirme ce que j'ai toujours pensé & dit, & ce qu'a écrit, il y a plus de cent-ans, M. Souchet, Secrétaire & Chanoine du chapitre de Chartres, dans son histoire Manuscrite de ce chapitre & de cette ville. *Philippe de Valois* alla d'abord à Notre

32. MERCURE DE FRANCE.

Dame de Paris ou il offrit à la Vierge ses armes & son cheval , & les racheta par une somme de mille livres ; il alla ensuite à Châtres ou il fit précisément la même cérémonie. C'étoient les anciens usages ; dans une transaction de l'an 1329 , entre les Curés de Paris & l'Eglise du S. Sepulchre , il est dit *qu'un mourant sera libre de choisir sa sépulture dans cette Eglise , mais que son corps sera d'abord porté à la Paroisse sur laquelle il sera mort , & que le Curé de cette Paroisse aura la moitié du luminaire & de ce qui reviendra des hardes & chevaux (ex pannis & equis) qui seront présentés , lors de l'inhumation dans l'Eglise du S. Sepulcre.* Au service fait à S. Denis en 1489 , pour Bertrand Du-guesclin , par l'ordre de Charles VI , l'Evêque qui célébroit la Messe , reçut le présent des chevaux qui furent présentés à l'offrande , en leur mettant la main sur la tête ; ensuite on les remena ; mais il fallut composer pour le droit de l'Abbaye à laquelle ils étoient dévolus.

En 1329 , Pierre de Cugneres , Avocat du Roi au Parlement , plaida contre les usurpations des Eclésiastiques sur la justice temporelle ; le Jugement de Philippe de Valois parut favorable

au Clergé qui tacha de lui marquer sa reconnoissance par des honneurs & des titres ; il lui donna celui de *Roi Catholique* ; & comme la victoire de Cassel & l'action solennelle que ce Prince avoit faite à Paris & à Chartres , étoient assez récentes, je croirois volontiers que ce fut dans ce temps-là , que chacune de ces deux Eglises lui éleva une statue équestre ; ce qu'il y a de très certain , c'est que l'Eglise de Sens (1) lui en éleva une dans ce même temps-là , *semblable*, dit *D. du Breul* , page 21 , à celle de ce Roi dans notre Eglise de Paris , & au-dessous de laquelle statue de Sens , on lit deux vers où il est qualifié défenseur des droits de l'Eglise.

L'Auteur du *Traité des anciennes armes offensives & défensives des François*, imprimé chez Blaise , en 1635 , dit , p. 113 , que *Philippe le Bel ayant rendu le Parlement sédentaire , les Chevaliers qui y présidoient , pour se distinguer des gens de Loi , firent faire des bonnets de la forme de leurs casques , &*

(1) *Pierre du Roger* , Archevêque de Sens , parlapour le Clergé , & imagina cette marque de reconnoissance envers *Philippe de Valois* , au lieu des Décimes que ce Prince espéroit du Clergé.

94 MERCURE DE FRANCE.

que voilà l'origine des Mortiers des Præsidents ; car ce ne fut , ajoute-t-il , que sous le regne de Philippe le Long qu'on imagina les casques en forme de cone , s'élargissant en descendant sur les épaules , & comme un sabot renversé , tel que celui qu'on voit à Philippe de Valois dans Notre-Dame de Paris ; on croyoit parer à l'inconvénient des casques trop plats , sur lesquels un coup de massue bien assené devoit enfoncer la tête de celui qui le portoit ; mais dans la suite on trouva ces casques si pesans , qu'on changea encore.

HISTOIRE de JONATHAN WILD le Grand , traduit de l'Anglois de M. FIELDING, Auteur de JOSEPH ANDREWS & de TOM JONES, &c A Londres , & se trouve à Paris chez Duchesne , Libraire , rue S. Jacques, au Temple du Goût , 1763 ; deux volumes in-12.

L'OUVRAGE que nous annonçons est d'un genre singulier ; & le nom de son Auteur , si connu en France par les

Traductions qui ont été faites de plusieurs de ses romans , prévient d'avance en faveur de celui-ci. Sous le voile d'une ironie soutenue depuis le commencement jusqu'à la fin de l'Ouvrage, l'Auteur cherche à désabuser les hommes des idées fausses & presque toujours dangereuses , qu'ils se forment communément de sa grandeur. Un infigne Scélérat que des crimes de toute espèce conduisent enfin au dernier supplice , est le héros qu'il a choisi pour relever & censurer les préjugés , le mauvais goût, l'esprit de parti & différens autres défauts de ses compatriotes ; & quoique l'ouvrage soit fait principalement pour la Nation Angloise , il n'y a point de Peuple qui ne puisse s'y reconnoître, ni de Lecteur qui ne puisse en profiter. On ne s'attend pas que nous fassions le récit des attentats horribles que l'on fait commettre au fameux Scélérat qui joue le premier rôle dans ce roman. Il n'est question que de vols , d'affassinats & de perfidies les plus atroces ; contentons-nous d'en citer quelques exemples pour faire connoître le genre de critique de notre Auteur , toujours présenté sous le voile de l'ironie.

Jonathan Wild , dit Legrand , chef

96 MERCURE DE FRANCE.

d'une troupe de voleurs, étoit issu de parens distingués dans cette profession. On l'envoya à l'école avec les autres enfans de son âge ; mais » il montra » pour l'étude la répugnance la plus » marquée. Son Maître, homme de » beaucoup de sens & de mérite, le » dispensa bientôt de toute peine à cet » égard ; & tandis qu'il affuroit à ses » parens qu'il faisoit les plus grands » progrès, il lui permettoit de se livrer » entièrement à ses inclinations, parce » qu'il sentoit bien qu'elles le porteroient à des objets plus nobles que les » sciences, qui, comme on en convient » généralement, ne rendent aucun profit, & ne sont propres qu'à empêcher » un galant homme de s'avancer dans » le monde. »

Wild y débuta par quelques traits de friponnerie qui donnerent dès-lors de grandes espérances de son talent. Il fit connoissance avec le Comte *de la Ruse*, Chevalier d'industrie ; & ils eurent ensemble de fréquentes conférences sur les principes fondamentaux de leur art. On croit communément que les voleurs conservent entr'eux une sorte de probité qui les empêche de se nuire mutuellement. Le grand *Wild* étoit bien au-dessus

dessus de ces petites foibleffes : non-seulement il croyoit qu'il est indigne d'un grand cœur de respecter la bourse de ses camarades ; » mais il n'étoit pas » même de ces hommes mal-nés , qui » rougiroient de voir un ami , après » l'avoir volé ou trahi. Ce caractère » pusillanime a souvent produit dans le » monde les crimes les plus monstrueux. » Un excès de modestie dans ce genre » a porté bien des gens à assassiner , ou » du moins à ruiner sans ressource ceux » contre qui leur conscience leur repro- » choit d'avoir commis quelque pecca- » dille , soit en débauchant leurs fem- » mes ou leurs filles , soit en trahissant » leur confiance , soit en rendant contre » eux un faux témoignage. Mais dans » notre héros , tout étoit véritablement » grand. Toujours maître de lui , il ne » craignoit point d'aller boire avec un » homme qu'il avoit dévalisé le mo- » ment d'auparavant. »

Sa conduite à l'égard de son ami *François* fut un chef-d'œuvre d'héroïsme en ce genre. Ce dernier étoit un Marchand Jouaillier , qui affermi aux idées populaires avoit la foibleffe d'être compatissant , sensible & généreux. Il portoit la simplicité au point de ne jamais

98. MERCURE DE FRANCE.

tirer avantage de l'ignorance de ceux
 qui venoient acheter chez lui, & de se
 contenter du profit le plus modique.
 Sa femme étoit une ame commune,
 espèce d'animal domestique, qui avoit
 la petitesse de se borner aux soins de
 sa famille & de se faire un devoir de
 plaire à son mari & de bien élever ses
 enfans. Ce fut à cette femme, si peu
 maniérée, que *Franœur* présenta le
 grand *Wild* comme le meilleur de ses
 amis. Les premières preuves que notre
 héros lui donna de son amitié, furent
 de lui faire escamoter ses bijoux, tirer
 de lui des lettres de change, de le faire
 mettre en prison, de lui enlever sa fem-
 me, &c. &c. & à chaque trait de perfidie,
 il avoit la force & le courage de
 se présenter à lui, tandis que des âmes
 vulgaires se feroient fait un devoir d'é-
 viter sa rencontre. » Il n'avoit ni l'ex-
 » térieur soumis d'un Curé qui aborde
 » son Seigneur après s'être opposé à
 » son élection, ni l'air qu'affecte un
 » un Médecin, qui apprend à la porte
 » de son malade, que, grâce à ses soins,
 » le pauvre patient est parti pour l'autre
 » monde, ni la contenance abbattue d'un
 » homme, qui, après avoir long-temps
 » lutté entre la vertu & le vice, &

AVRIL 1763.



» s'être enfin déterminé pour le dernier
» est malheureusement pris sur le fait
» dans sa première friponnerie : Mais
» son maintien noble, hardi, magna-
» nime & plein de confiance, étoit
» celui d'un homme en place, lorsqu'il
» assure un des ses protégés, que le
» poste qu'il lui avoit promis n'est plus
» vacant, & qu'il est actuellement rem-
» pli par un autre qui le lui avoit de-
» mandé avant lui. Car de même que
» l'homme en place ne manque pas de
» vous reprocher aigrement, que vous
» n'avez perdu l'emploi que vous sou-
» haitiez, que par votre négligence,
» de même aussi notre héros commen-
» çoit par blâmer son ami sans lui don-
» ner le tems de répondre ; &c. »

Wild ne croit pas avoir assez fait
contre *Françœur*, s'il ne vient à bout
de le conduire à la potence. Déjà il a
trouvé le moyen de le représenter com-
me un banqueroutier frauduleux, &
de faire arrêter sa femme comme com-
plice. *Wild* en impose tellement aux
Juges de son ami, qu'un Arrêt définitif
condamne enfin au dernier supplice
l'infortuné *Françœur*, qui, tout inno-
cent & tout honnête homme qu'il est,
est sur le point de voir sa sentence

E ij

exécutée. Il est vrai que lorsque *Jonathas* apprit le sort de son ami, il eut un instant de foiblesse. Il pâlit pour la première fois ; il faillit de succomber sous le poids des horreurs que lui causoit la destinée d'un innocent que lui-même avoit fait condamner injustement. Mais sa grandeur d'âme vint tout-à-coup à son secours, & lui fit blâmer ces pensées ignobles, qui s'étoient élevées malgré lui dans son esprit. » Quoi ! » disoit-il, semblable à un enfant, à » une femme, je perdrois en un instant cet honneur que j'ai acquis avec » tant de gloire ? Qu'est-ce après » tout que la vie d'un homme ? Des » armées, des nations entières n'ont-elles pas été souvent immolées à la » fantaisie d'un grand homme ? Et sans » parler ici de cette première classe de » la grandeur, qui comprend les conquérans du genre-humain, combien » de gens n'ont-ils pas été sacrifiés sous » de vains prétextes pour satisfaire le » ressentiment particulier, ou même » pour exercer le génie d'un héros du » second ordre ? Mais qu'ai-je fait après » tout ? J'ai ruiné une famille ; j'ai conduit un innocent à la potence. Loin » de m'en repentir, je devrois pleurer

» comme *Alexandre*, de n'en avoir
 » pas ruiné davantage, ou fait pendre
 » un plus grand nombre.

François n'eut cependant pas le sort
 qui sembloit l'attendre. Son innocence
 fut reconnue de ses Juges ; & le grand
Wild reçut enfin la récompense due à
 son héroïsme. Il fut convaincu & con-
 damné à une mort qu'on ne pourra
 s'empêcher d'appeller honorable, si on
 considère les grands hommes qui ont
 eu l'honneur de la mériter.

» Jamais ce héros ne fut arrêté par
 » aucune de ces foiblesses qui décon-
 » certent les petites âmes, & qui sont
 » généralement comprises sous la dé-
 » nomination d'honnêteté. Il avoit en-
 » tièrement renoncé à toute pudeur,
 » à tout sentiment de compassion &
 » d'humanité ; défauts, qui, comme il
 » ne craignoit pas de le dire, étoient
 » directement contraires à la grandeur,
 » & suffisoient pour rendre un homme
 » absolument incapable de faire dans le
 » monde une figure un peu honnête...
 » Il avoit composé des maximes qu'il
 » regardoit comme autant de moyens
 » sûrs pour parvenir à la grandeur, &
 » qu'il observa constamment dans tou-
 » tes ses démarches. En voici quelques-

» unes. Ne faire jamais à personne plus
 » de mal qu'il n'est nécessaire pour
 » l'exécution de son projet ; parce que
 » le mal est quelque chose de trop
 » précieux pour le prodiguer inutile-
 » ment.

» N'admettre parmi les hommes au-
 » cune distinction fondée sur l'amitié ,
 » ou sur quelqu'autre raison que ce soit ,
 » mais les sacrifier tous également à son
 » intérêt.

» Éviter la pauvreté & la misère , &
 » ne s'attacher , autant qu'il est possible ,
 » qu'au pouvoir & aux richesses.

» Ne jamais récompenser personne
 » selon son mérite , & lui insinuer ce-
 » pendant toujours que la récompense
 » est fort au-dessus de ce qu'on lui doit.

» Une bonne réputation est comme
 » l'argent ; on peut s'en défaire , ou
 » du moins la risquer pour se procurer
 » quelque'avantage.

» Les vertus , semblables à des pierres
 » précieuses , son aisément contrefaites.
 » Parmi les unes & les autres , les fauf-
 » ses parent également ceux qui les
 » possèdent , & il y a bien peu de con-
 » noisseurs assez habiles pour distinguer
 » le vrai diamant du diamant factice.

» Bien des fripons se sont perdus pour

» ne s'être pas livrés sans réserve à la
 » friponnerie. Un homme qui ne joue
 » pas tout son jeu doit naturellement
 » perdre ».

En voilà assez pour faire connoître le genre de critique contenu dans ce Roman, & le tour d'esprit qu'employe l'Auteur pour reprendre les défauts qui font l'objet de sa censure. On doit sçavoir gré au Traducteur de nous avoir procuré la connoissance de cet Ouvrage agréable & plaisant. Sa version nous a paru fidèle sans servitude, son style aisé, mais sans négligence.

PHILOSOPHIA, Ad usum Scholarum accommodata., authore Antonio SEGUY, sacre Facultatis Parisiensis Licentiato Theologo, atque in studii Parisiensis Universitate Philosophiæ Professore, docente in Collegio Marchiano. Logica. Parisiis, apud Dessaint & Saillant, viâ Sancti Joannis Bellovacii, Savoye, Barbou, Duchesne, Brocas, viâ Jacobæ; 1763; vol. in-12.

DEpuis quelque tems le Public est inondé d'une multitude de projets sur l'enseignement public & particulier,

E iv

dans lesquels on propose de faire apprendre aux enfans différentes parties de la Philosophie. Les savans en rient, parce que les Auteurs de ces projets supposent dans les enfans autant de dispositions & de force de raisonnement, qu'ils en ont eux-mêmes.

Quand on a enseigné longtems, on fait par expérience, que ceux qui commencent leur cours de Philosophie, n'y font presque rien s'ils sont trop jeunes; & que les meilleurs esprits ont de la peine, dans les commencemens, à saisir les raisonnemens les plus simples; qu'il faut les former peu-à-peu à lier deux idées ensemble, à concevoir leurs rapports; &c.

M. l'Abbé *Seguy*, connu par sa Métaphysique en 2 vol. in 12, dont nos prédécesseurs & les autres journalistes firent dans le tems beaucoup d'éloges, & que les savans continuent à estimer & à rechercher, a donné une Logique dans laquelle il suit la méthode la plus propre à l'instruction des jeunes gens. Il les prépare au raisonnement par des définitions claires, 1°. sur les idées, 2°. sur le langage, & les différentes sortes de mots, 3°. sur le jugement, 4°. sur les différentes sortes de propositions, où il explique ce qui est n

cessaire pour leur vérité, leur fausseté, leur contradictoire. Cette partie si nécessaire à la clarté & à la justesse de l'esprit, l'Auteur la traite avec plus d'exactitude que la Logique de *Port-Royal*, qu'on estime si fort par cet endroit.

Après ces notions nécessaires, il démontre les règles des syllogismes simples & composés, fait voir en peu de mots à quoi se réduisent les règles d'*Aristote*, celle de l'*Art de penser*, & du P. *Buffier*. Il finit cette première partie par les règles de la méthode.

La seconde Partie contient quatre Dissertations: la première sur les sensations dans laquelle les Scavans trouveront beaucoup de choses qui leur feront plaisir, entre-autres la réfutation du Livre de l'*Esprit* & du *Traité des sensations*, avec beaucoup de questions importantes & curieuses. La seconde dissertation est sur les idées innées, vraies, fausses, claires, distinctes, &c. & sur l'évidence. La troisième sur tous les motifs de certitude, & sur la probabilité. La quatrième sur le doute.

Voilà une Logique complète, d'où l'Auteur a banni les questions inutiles qui dégouttoient les meilleurs esprits. Tout y est traité avec beaucoup de

106. MERCURE DE FRANCE,
clarté, de précision, & d'érudition. Ce
Ouvrage soutient la réputation que l'Au-
teur a méritée par sa métaphysique.

Les trois volumes in-12 se vendent
chez l'Auteur & chez les Libraires ci-
dessus nommés.

~~Le Commerce de l'Inde, par M. de la Harpe, in-12, 1763, 26 sols~~
L'ECONOME POLITIQUE; Projet
pour enrichir & pour perfectionner
l'espèce humaine, in-12, à Paris,
chez Moreau, rue Galande, Pissot,
Quai de Conti; &c. 1763, brochure
en tout 224 pages, prix 26 sols
broché.

CET Ouvrage traite de plusieurs matiè-
res toutes fort intéressantes pour la Socié-
té. L'Auteur anonyme propose d'abord
un moyen très-simple d'assurer une hon-
nête subsistance aux domestiques, aux ar-
tifans, & aux laboureurs dans leur vieil-
lesse, moyen également propre à mettre
à l'aise tous ceux qui voudroient l'em-
ployer; viennent ensuite quelques pro-
jets relatifs au perfectionnement de l'es-
pèce humaine, matière trop grave pour
ne pas mériter l'attention du Gouver-
nement. On trouve après cela des ré-

flexions sur les abus des Maîtrises & des Réceptions dans les M^{ét}iers & dans le Négoce.

En lisant ce que l'Auteur expose sur sur ce dernier objet, on voit que tous ce qu'il a traité précédemment forme un tout intimément lié. En effet, notre Econome Politique ne s'occupe particulièrement jusqu'ici que des intérêts du petit peuple, toujours aussi dépourvu de fortune que de lumières. Cet Ouvrage est terminé par quelques nouvelles vues relatives à l'éducation. Nous ne ferons qu'indiquer ce que pense l'Auteur, & nous renverrons à son Livre pour les détails.

Afin de mettre à l'aise les gens de la plus basse condition, notre Auteur qui relève avec beaucoup de jugement le mérite d'une vie économe & laborieuse, suppose que chacun des Domestiques, Artisans & Laboureurs, peut épargner par an quarante-huit livres en renonçant pour cela, s'il le faut, au tabac, au vin, au jeu.

» Cette somme remise, dit-il, * à
» quelque Compagnie solide & com-
» merçante, portera sept & demi pour
» cent d'intérêt viager, mais intérêt.

* Page 7 & 8.

E vj.

108 MERCURE DE FRANCE.

» qui demeurera entre les mains des
» Preneurs pendant le cours de vingt
» ans, & qui servira pour grossir le ca-
» pital, si ce n'est que le bailleur vienne
» à se marier avant ce terme, auquel
» cas on lui fera, s'il le veut, la rente
» des fonds qu'il aura livrés à la con-
» dition de sept & demi pour cent
» pendant les premiers vingt ans.

On ne voit qu'avec surprise les produits qui résultent de l'emploi sage & bien suivi qu'un travailleur peut faire de ses épargnes, & l'on est forcé de convenir avec notre Économe que la pierre philosophale est trouvée, le moyen de faire une fortune honnête, puisqu'il ne s'agit pour cela que d'être sobre & laborieux.

Les preuves de ces produits sont bien exposées par l'Auteur : il fait voir que si celui qui pendant vingt ans a fourni quarante-huit livres par années (ce qui fera 960 liv.) n'en reçoit pas l'intérêt durant ces vingt années, son capital lui produira 218 liv. 14 s. de rente viagère, sur le pied de dix pour cent après ces vingt ans. Une mise plus ou moins forte produiroit un viager plus ou moins considérable après le même nombre d'années, & toujours à proportion en con-

tinuant plus long-tems. Les calculs qui fondent ce projet sont aisés à vérifier pour peu qu'on soit attentif en les lisant.

L'Auteur qui déplore les ravages du luxe, de la prodigalité & du désœuvrement dans toutes les conditions, réunit ici les sages motifs qui doivent engager nos concitoyens à se réformer. Selon lui les Prédicateurs sans craindre d'avilir la dignité de la Chaire, devroient surtout remonter les maux qui résultent de la paresse & des vaines dépenses en faisant voir les avantages inestimables que produit l'économie jointe à des occupations utiles & constantes. Il pense que comme rien n'est vil ou petit que ce qui est mauvais ou inutile, nos Orateurs sacrés ne devroient pas craindre de descendre sur cette matière à certains détails seuls capables d'instruire le petit peuple de ses vrais intérêts.

Le goût du peuple pour les chansons fournit un autre moyen de le corriger.
 » Je voudrois, dit * l'Auteur, que l'Académie Françoise, de concert avec
 » celles qui lui sont les plus unies, destinât au moins six cens livres tous les
 » ans pour une chanson faite avec

* Page 90.

110 MERCURE DE FRANCE.

» esprit sur un air agréable & connu,
» chanson qui enseigneroit une morale
» utile, raisonnable, tendant à l'enri-
» chissement du public & des particu-
» liers, & qui présentant le travail & la
» parcimonie comme les vrais fonde-
» mens de l'honneur & du plaisir, ex-
» poseroit par un contraste habilement
» tracé, les suites honteuses & funestes
» de la paresse & de la dissipation. »

Quelques pages auparavant, on voit les Dames chargées * de l'honorable emploi de la réformation des mœurs.

» Si de jeunes beautés, chacune dans
» sa sphère, témoignoit à leurs sou-
» pirans certains mépris pour les frivo-
» lités, les jeux, les momeries, pour
» toute dépense infructueuse & mal
» placée, qu'elles marquassent une es-
» time de préférence pour ceux qui
» montreroient des fruits sensibles de
» l'économie, d'un travail continu,
» d'une application persévérante, c'est
» alors que nous verrions les change-
» mens les plus heureux & les plus
» inespérés. »

Terminons l'extrait de cette partie de l'ouvrage, en renvoyant le Lecteur aux occupations subsidiaires que l'Au-

* Page 88.

leur donne aux gens aisés page 67.
Leur amour-propre n'est qu'une vaine
délicatesse aux yeux de notre *Économiste*
Politique ; aussi le traite-t-il très-philos-
ophiquement en voulant qu'ils ayent
tous quelque petite occupation manuelle
pour remplacer le jeu, les spectacles,
les visites & les lectures inutiles.

Dans la seconde partie, l'Auteur as-
signe d'abord les différentes causes phy-
siques de la foiblesse de l'espèce hu-
maine. Elles ne nous ont paru que trop
vraies ; contentons-nous d'en rapporter
une seule, le Lecteur la trouvera suivie
de l'une de ces grandes vérités qu'on
ne peut trop inculquer à la jeunesse.

» Une autre cause * d'affoiblissement
» parmi nous, c'est que les travailleurs
» en petit nombre, écrasés des fatigues
» nécessaires pour soutenir tant de gens
» oisifs, accablés d'ailleurs par les mi-
» lices & les corvées, se voyent encore
» arracher de mille manières une sub-
» sistance dont ils auroient besoin pour
» élever leurs enfans. . . . C'est ainsi
» qu'on perd ou qu'on affoiblit sans y
» penser les meilleurs sujets du Royau-
» me ; car enfin nous l'avouerons si
» nous sommes de bonne foi ; un la-
» * Page 126.

112 MERCURE DE FRANCE.

„ boureur, un ouvrier de campagne ;
 „ un manœuvre font constamment plus
 „ précieux & plus à ménager que tant
 „ de citadins , artistes de moleffe & de
 „ luxe , à qui nous prodiguons notre
 „ estime. Ces hommes de fatigue & de
 „ peine , injustement avilis , nous procu-
 „ rent l'abondant nécessaire & nous
 „ comblent en un mot de biens solides
 „ & durables , tandis qu'un *frisonneur*
 „ s'exerce vingt ans sur nos têtes sans
 „ qu'il nous laisse au bout du terme le
 „ moindre fruit d'un si long travail,
 „ Qu'on n'oublie donc jamais que les
 „ simples villageois , les travailleurs les
 „ plus grossiers , sont proprement les
 „ peres nourriciers de notre espèce , &
 „ qu'ainsi nous sommes tous intéressés
 „ à ce qu'on ne les fatigue pas au point
 „ de ne pouvoir remplir leur haute des-
 „ tination. »

Quant au moyen de perfectionner
 notre espèce , l'Auteur en indique plu-
 sieurs qu'il faut voir à la page 130 &
 suivantes de son Ouvrage. Ils nous ont
 paru très-simples ; mais ici comme dans
 ce qui regarde le public , le succès dé-
 pend des soins du Gouvernement.

Disons un mot des deux autres ob-
 jets que traite notre Auteur. Il parle

avec force contre les abus des maîtrises & fait voir que les droits auxquels sont assujettis la plupart des Récipiendaires, écartent un grand nombre de Sujets capables d'être utiles en public. Faute d'argent pour être admis dans les Corps des Métiers ou dans le Négoce, plusieurs de ceux que leurs talens appellent à la perfection, passent leur vie dans la détresse, attachée à l'état d'apprentifs ou de compagnons, & par conséquent restent malgré eux dans le célibat; ou ce qui est encore pis, portent leur courage & leur habileté chez les Etrangers nos ennemis ou nos rivaux. Ceux qui osent se marier chez nous sans obtenir la Maîtrise, rampent toute leur vie dans la misère avec leur famille, double cause de la dépopulation & de l'affoiblissement de notre espèce.

L'Auteur approfondit cette matière importante; & après avoir montré tous les inconviens de l'état actuel des Maîtrises, il expose les moyens de remédier à un mal dont les effets sont beaucoup plus nuisibles à la nation, qu'on ne le croit communément.

Le même goût pour l'utilité qui di-

rigé toujours les vues de notre *Econome politique*, lui fait desirer que l'écriture & le calcul soient enseignés à la jeunesse avec le plus grand soin dans le cours des études; il propose encore quelques autres projets relatifs à l'éducation. Du reste cette brochure écrite d'un style clair & coulant, est pleine d'idées neuves & intéressantes, & tout y respire l'amour de la Patrie & le goût de l'aisance nationale. C'est ce que l'Auteur a bien caractérisé par ce beau Quatrain où il s'est peint lui-même page 153.

Indulgent pour autrui, pour lui-même sévère,
 Dams au bien commun dirigea ses travaux,
 Et sensible pour tous à l'humaine misère,
 Chercha l'art d'éviter ou d'alléger nos maux.



AVIS AU PUBLIC.

FEU M *Morian*, Procureur du Roi de la Ville, Magistrat respectable, dont la probité & le goût pour les Lettres faisoient le caractère, ayant laissé par son testament à la Ville de Paris, sa Bibliothèque à condition de la rendre publique; M. de *Viarmes*, Prévôt des Marchands & Messieurs les Echevins toujours disposés à procurer les moyens de cultiver les Lettres, ont accepté le legs de M. *Morian*, & en conséquence ils ont nommé pour Bibliothécaire M. *Bonamy*, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, & pour Sous-Bibliothécaire M. l'Abbé *Ameilhon*. Ainsi cette Bibliothèque qui est à l'Hôtel de Lamignon, rue Pavée au Marais, sera ouverte pour la première fois le Mercredi 13 Avril de cette année après-midi, & continuera de l'être tous les Mercredis & Samedis de chaque semaine, jusqu'aux vacances. C'est un avantage pour les personnes studieuses de ce quartier de Paris, éloigné des autres Bibliothèques publiques.

ANNONCES DE LIVRES.

RÉFLÉXIONS sur la Musique , & la vraie manière de l'exécuter sur le violon. Par M. *Brijon*. in-4°. *Paris*, 1763. Chez l'Auteur , chez M. *Prudent*, Professeur de Musique & d'Instrumens, rue du Petit-Pont, au bas de la rue S. Jacques, la porte cochère à côté d'un Marchand de Papier, dans la cour, l'escalier à gauche; & chez M. *Vandemont*, rue Beaupaire, près la rue Montorgueil, & aux adresses ordinaires. Prix, en blanc, avec les exemples & les airs gravés, 3 l. 12 s.

POÉTIQUE FRANÇOISE, par M. *Marmontel*. in-8°. 2 vol. distribués en 3. *Paris*; 1763. Chez l'*Esclapart*, Libraire, quai de Gêvres. Avec Approbation & Privilège du Roi.

» Je divise ma Poétique (dit l'Auteur) en deux parties : l'une contient
» les idées élémentaires & les principes généraux; l'autre en fait l'application
» aux divers genres de Poésie.

» Il y a dans les Arts productifs quatre objets à considérer : l'Artiste,
» l'instrument, les matériaux & l'ouvrage.

» ge. Trois sont les moyens de l'Art ,
 » le quatrième en est la fin ; & le meil-
 » leur usage possible des uns relative-
 » ment à l'autre , est le résultat de tou-
 » tes les règles. Tel est le plan sur lequel
 » j'ai dirigé ma méthode.

Nous ne tarderons pas à montrer
 avec quelle sagacité & quelle étendue
 de lumières , l'Auteur a su remplir ce
 Plan aussi simple qu'utile pour ceux qui
 aiment ou cultivent les talens qui sont
 du ressort de la Poësie.

PLAIDOYERS & Mémoires , conte-
 nant des questions intéressantes , tant
 en matières civiles , canoniques & cri-
 minelles , que de Police , de Commer-
 ce , avec les jugemens & leurs motifs
 sommaires , & plusieurs discours sur
 différentes matières , soit de Droit Pu-
 blic , soit d'Histoire. Par M. Mannory ,
 ancien Avocat en Parlement. Tome 8^e.
 In-12. Paris , 1763. Chez Claude Hé-
 riffant , Libraire-Imprimeur , rue neuve
 Notre-Dame , à la Croix d'or. Ce nou-
 veau volume n'est ni moins varié , ni
 moins utile , ni moins intéressant que
 ceux qui l'ont précédé.

MELANGES intéressans & curieux ,

118 MERCURE DE FRANCE.

ou Abrégé d'Histoire Naturelle, Morale, Civile & Politique, de l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, & des Terres Polaires. Par M. R. D. S***. in-12. 2 vol. *Paris*, 1763. Chez *Durand*, Libraire, rue du Foin. Nous parlerons plus amplement de ces deux volumes, dont l'on paroît souhaiter la suite.

CONTES MORaux, dans le goût de M. *Marmontel*, recueillis de divers Auteurs ; publiés par Mlle *Uncy*. In-8°. Tomes 3 & 4. *A Amsterdam* ; & se trouvent à *Paris*, chez *Vincent*, rue S. Severin.

ANALYSE de la Coutume générale d'Artois, avec les dérogations des Coutumes locales. In-12. *Paris*, 1763. Chez *Charpentier*, quai des Augustins, à S. Chrysostôme.

DISCOURS sur l'Émulation, adressé à la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de *Nanci*. Par M. *Bollioud Mermet*, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de *Lyon*. Brochure in-8°. *A Lyon*, 1763, chez les frères *Perisse*, Libraires, grande rue Mercière ; & se

AVRIL. 1763. 119

trouve à Paris chez *Bauche*, quai des Augustins. Prix, 12 f.

3 NOUVELLE MÉTHODE de cultiver la vigne dans tout le Royaume ; plus œconomique & plus favorable à la perfection du vin , que la méthode ordinaire , prouvée par des expériences. Par *M. Maupin* , ancien Valet-de-Chambre de la Reine. In-12. Paris , 1763. Chez *Musier fils* , Libraire , quai des August.

TRAITÉ DE LA DANSE , qui contient les premiers principes de l'Art , la manière de marcher , de se présenter & saluer avec grâce , la façon de danser le menuet comme il se danse aujourd'hui , les différens pas & figures les contredanses en usage. Ouvrage utile aux jeunes personnes qui desirent se perfectionner dans cet exercice. Par le sieur *Jossou l'aîné* , Maître à danser , de l'Académie Royale établie à Angers pour les exercices du corps. In-16. Angers , 1763. Chez *A. J. Jahier* , Libraire-Imprimeur du Roi , rue S. Michel ; & se trouve à Paris , chez *Guyllin* , quai des Augustins. Prix , 15 f. broché.

OPHILIE , Roman traduit de l'An-

120 MERCURE DE FRANCE.
glois, par M. B***; 2 vol. in-12. *Amsterdam*, 1763. Et se trouve chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

RÉSOLUTION des deux Questions proposées dans le *Mercur* de Janvier 1763, énoncées en ces termes.

ON compte dans une Ville assiégée 35000 habitans, dont le nombre d'hommes est en proportion à celui des femmes; comme les $\frac{2}{3}$ des $\frac{1}{7}$ — 8 du nombre $75\frac{1}{4}$; sont au $\frac{7}{8}$ des $\frac{9}{16}$ + 27, du nombre $238\frac{1}{2}$. L'on demande combien d'hommes & de femmes?

J'ai résolu la question de deux manières différentes pour les raisons que je déduirai ci-après; & afin de faire éviter toute méprise, je nommerai la première, A, & la seconde B.

REPONSE. Selon la résolution A. 4045 hommes, & $\frac{3145}{90679}$ me. & 30951 femmes, & $\frac{87234}{90679}$ me.

REPONSE. Selon la résolution B. 5622 hommes, $\frac{71902}{376259}$ me. & 29377 femmes, $\frac{394317}{376259}$ me.

REMARQUE

REMARQUE sur cette Proposition.

PRINCIPE ÉTABLI.

L'énoncé d'un Problème quelconque doit être intelligible , & ne point être susceptible d'équivoque.

Je démontre que l'énoncé de cette proposition est défectueux , en *A* que les deux premiers termes de cette proportion sont susceptibles de deux sens. L'on ne peut deviner ce que l'on entend dans le premier de ces termes par -8 ; & $+27$ dans le second : or il n'y a point de milieu , car , ou l'on entend *A* -8 unités , & $+27$ unités : ou *B* -8 fractions , & $+27$ fractions. Ce qui pour lors devient bien différent pour la solution de la Question proposée ; elle peut donc se résoudre dans l'un ou l'autre de ces cas : donc l'énoncé pèche contre le Principe ci-dessus.

Toute la difficulté de ce Problème consiste donc dans l'énoncé , comme je viens de le faire voir. Or venons maintenant à l'opération, je dis que telle tournure, ou combinaison qu'on voudra lui donner , il faut 1°. établir en même raison les deux termes donnés , (qui sont la raison des hommes aux femmes.)

II. Vol.

F

122 MERCURE DE FRANCE.

L'on a un troisiéme terme connu qui est la somme totale des habitans de la ville en question , donc le 4^e ne sçau-roit varier , puisque trois termes sont déterminés ; en formant donc , *componeudo* , cette analogie , la somme des termes du rapport des hommes aux femmes , joints ensemble , sont au premier conséquent de ce rapport : comme la somme totale des habitans sont à un 4^e terme proportionnel qui donnera nécessairement la totalité des femmes qui seront dans cette ville telle que je la donne ci-contre , par la résolution de l'un ou l'autre de ces deux cas.

Mais en raison *inverse* en formant cette autre analogie la somme des termes du rapport des femmes aux hommes , joint aussi ensemble , sont au premier conséquent , comme la même somme totale des habitans sont à un 4^e proportionnel qui donnera aussi la totalité des hommes qui seront dans cette ville, &c.

On pourra se convaincre de la sûreté de ces opérations par une troisiéme analogie , en mettant en raison *directe* , *inverse* , ou *alterne* , &c , (cela est arbitraire) le rapport du premier nombre donné , est au second comme la raison des hommes est à celle des femmes. Or

cela est vrai , puisque le produit des extrêmes égalera celui des moyennes. Ce qu'il f. D.

Il sera alors très-aisé de trouver si l'on veut, combien de temps cette ville pourroit se soutenir en cas de siège, si on faisoit sortir les femmes, en supposant qu'il n'y eût des vivres dans cette Place pour la totalité des habitans que pour fix mois, il n'y a plus de difficulté, puisque le nombre des hommes & des femmes est déterminé.

J'observe en passant que dans la théorie ce problème est toujours soluble, mais en nature, c'est un être de raison, car l'on ne partage pas ainsi pour l'ordinaire les hommes & les femmes par morceaux.

AUTRE Question dans le même Mercure énoncée en ces termes.

Les cartes peintes d'un jeu de Piquet étant supprimées, faire avec les vingt qui restent, deux tas inégaux, & tels que chaque tas contienne autant de cartes qu'il y aura de fois sept points dans l'autre tas.

RÉPONSE. Le nombre de cartes de chaque tas, ne peut être fixé autrement que par 11 & 9.

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

Les vingt cartes blanches d'un jeu de Piquet composent 140 points; or il n'y a qu'à faire en sorte qu'il y ait 77 points dans le tas de 9; & il y aura nécessairement 63 points dans le tas de 11, ce qui satisfera à la question.

Il y a sept façons différentes par les combinaisons de mettre 77 points d'un côté, & 63 de l'autre, que je détaillerois; mais comme je crois la question trop peu intéressante par elle-même, je ne m'amuserai point à en faire l'analyse, j'en laisserai le soin à quelqu'autre qui fera moins de cas du temps que moi.

AUBERT DE TOMASSET, Ingénieur-Géographe, chez M. Bienvenu, Architecte, rue neuve Saint Etienne, proche Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

PROBLÈME DE GEOMÉTRIE.

Un triangle isocèle étant circonscrit à deux cercles contigus, dont les diamètres sont m & n ; de manière que sa base touche la grande circonférence, & chacun de ses côtés, celle-ci & la petite: on demande quel est dans ce triangle le rapport de la base aux côtés.

Proposé par ALBERT, Etudiant en Mathématique, sous M. BAUBÉ à Lyon.

A Lyon, ce 28 Mars 1763.

M É D E C I N E.

*SUITE des Observations sur l'Histoire
de la Médecine.*

JAI promis des réflexions sur l'origine de la maladie qui est le fruit de la débauche , & qu'on prétend avoir été inconnue des Européens avant la découverte du Nouveau-Monde. Cette matière devoit-elle être l'objet de l'attention de l'Auteur de l'Essai Historique sur la Médecine en France ? Pour faire venir la question , il nous donne , d'après la traduction latine d'un Auteur Grec , la description de la Lèpre. *Aretée*, de Capadoce , qui vivoit , à ce qu'on présume , sous l'Empire de *Néron* , devoit bien se promettre que ses écrits seroient recommandables à la postérité la plus reculée , par leur vérité , & leur élégante précision ; mais que son Traité de la Lèpre soit employé comme pièce constitutive dans l'histoire de la Médecine Françoisse , c'est à quoi nous ne pouvions nous attendre. L'Auteur s'est permis cette exposition pour établir les différences qu'il trouve entre la lèpre , maladie si publique du temps

F iij

de *Saint Louis*, & la maladie secrète de nos jours. De-là une longue énumération des soins que ce Saint Roi prenoit des malades ; il les visitoit dans les Hôpitaux & pansoit leurs plaies. Il se sanctifioit par la Chirurgie qu'il honoroit, en employant ses mains sacrées à soulager ses Sujets par l'exercice de cet art.

La lèpre venoit d'Égypte, dit l'Auteur, & le mal vénérien nous vient de l'Amérique : on en est *redevable*, ajoute-t-il, à la découverte de *Christophe Colomb*. Voilà une vieille erreur qui ne fait honte à personne, parce que c'est à-peu-près celle de tout le monde. Un Historien ne doit pas adopter légèrement les idées communes, sur-tout lorsqu'il existe des faits certains qui ôtent à ces idées bannales tout le crédit qu'on leur donne mal-à-propos. *Dom Sanchez*, sçavant Médecin Portugais, qui vit actuellement à Paris, après avoir été premier Médecin de l'avant dernière Impératrice des Russies, a publié un Ouvrage il y a quelques années dans lequel il prouve d'après des écrits authentiques, que la maladie dont il s'agit étoit connue en Europe avant le voyage de *Cristophe Colomb* en Amérique. A la

bonne heure qu'on y ait été plus attentif depuis le siège de Naples, parce qu'elle a fait alors des ravages affreux parmi les François, par le commerce qu'ils ont eu avec des femmes gâtées par les Espagnols : mais cette maladie date de plus loin ; & la Chirurgie de *Lanfranc* de Milan, écrite à Paris en 1296 en fait foi. L'Auteur de l'Essai Historique connoît cet ouvrage ; il y verra au Chapitre onzième de la troisième doctrine du troisième Traité, que le fic, le chancre & l'ulcère qui arrivent en certain endroit du corps, viennent d'un commerce impur ; *ex commixtione cum fedâ muliere, quæ cum agro talem habente morbum de novo coierat*. Peut-on exprimer plus correctement la cause du principe contagieux qui se communique d'un homme à un autre par l'entremise d'une tierce personne ? *Lanfranc* va plus loin, & il indique un préservatif à celui qui *recedit à muliere quam habet suspectam de immundiciâ*. Rien n'est prouvé, si ces passages ne sont pas des argumens démonstratifs de l'existence du mal vénérien avant la découverte de l'Amérique.

Quand on veut écrire l'histoire d'un

E iv

Art, on ne peut puiser dans trop de sources, pourvu qu'on y apporte l'esprit de discernement convenable, pour faire un bon usage des choses. Je ne crois pas, par exemple, que les circonstances particulières de la vie privée d'un Médecin puissent être employées dans l'histoire de la Médecine. Cependant quand elles sont singulières & fort honorables, on ne feroit pas blâmé d'en conserver la mémoire. L'on n'est pas fâché de sçavoir que le sçavant *Duret*, Médecin ordinaire de *Charles IX* & de *Henri III*, étoit si considéré de ses maîtres, que *Henri III* voulut conduire sa fille à l'Eglise le jour de son mariage. Sa Majesté étoit à droite & le pere à gauche. Le Roi ne se contenta pas d'honorer la noce de sa présence, il fit don à la mariée de toute la vaisselle d'or & d'argent qui avoit servi au repas & qui pouvoit monter, dit-on, à la somme de 40000 liv. Mais l'anecdote est-elle sûre ? L'Auteur ne nomme pas son garant. Elle est rapportée à la tête des Œuvres de *Duret*, dans la Préface d'*Adrien Peleryn Chrouet*, Docteur en Médecine. D'où celui-ci l'a-t-il tirée ? L'Auteur de l'Essai Historique pouvoit la copier, mais il ne falloit pas obmettre

La notice des ouvrages qui ont fait passer le nom de *Duret* à la postérité. Cela étoit essentiel à l'histoire de la Médecine en France & l'on n'en dit mot, pour nous parler de la vaisselle que le Roi a donnée à la fille de ce Médecin le jour de ses noces. Pourquoi encore altérer le prix de ce présent : il se montoit à 40000 florins & non point à 40000 livres, comme on l'avance.

Les Commentaires de *Louis Duret* sur les prénotions coâques d'*Hyppocrate*, n'ont été imprimés qu'après sa mort par les soins de *Jean Duret* son fils, & sont dédiés par celui-ci à *Henri III.* *Jean Duret* eut fort jeune la survivance de son pere à la Cour. Il avoit deux freres, l'un Substitut du Procureur Général au Parlement de Paris dont il exerça les fonctions pendant les guerres civiles lorsque le Parlement étoit à Tours ; & l'autre Président de la Chambre des Comptes de Paris. Tout cela est dit pour faire honneur à la Médecine en la personne de *Duret* pere.



*LETTRE à M. DE LA PLACE, ou
Réponse aux Observations sur l'Histoire de la Médecine.*

Vous ignoriez sans doute, Monsieur, que l'*Essai Historique sur la Médecine en France*, tant critiqué par un Anonyme dans votre premier Volume du Mercure d'Avril à l'article *Médecine*, est l'ouvrage de M. *Chomel*, * ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin Vétéran du Roi, & qui depuis plus de trente ans jouit de la réputation la plus distinguée.

Mais si l'indifférence de M. *Chomel* pour cette critique peu mesurée l'empêche d'y répondre, ma qualité de novice & de son élève me donne le zèle nécessaire pour le faire pour lui.

* La preuve que je l'ignorois en effet, se trouve dans l'Annonce même que j'ai faite de cet Ouvrage, dans le Mercure du mois de Décembre 1762. Les Auteurs qui croient pour un temps devoir garder l'anonyme, devraient du moins se faire connoître aux Journalistes auxquels ils envoient leurs ouvrages; ce seroit le moyen de prévenir souvent les critiques qui peuvent leur déplaire.

Je ne relèverai pas ce qu'il y a d'offensant, ce ne sont pas des raisons. *M. Chomet* n'a attaqué personne & il ne s'est élevé que contre des abus pernicioeux au bien public, contre les Empiriques, les Moines, les Ecclésiastiques qui font la Médecine, les Moines défroqués. S'il a désigné *M. Tronchin*, c'est parce qu'il lui croit des torts réels dans une Préface qu'il a mise à la tête d'une Édition qu'il a donnée des Œuvres de *Baillon*. Il n'y a rien d'ailleurs contre sa personne. Quant à ce qui regarde *Saint Côme*, je renvoye aux recherches de *Pasquier*, qui prouvent que c'étoit une Confrairie & nullement un Collège. Au sujet de *Lanfranc*, il suffit de citer ses propres termes & ceux de *Guy de Chauliac* par lesquels on voit incontestablement, ainsi que par les Lettres de *Philippe le Bel*, quel étoit alors l'état de la Chirurgie en France. A l'égard de *Jean Pitard*, il n'y a que les Lettres de 1311 qui en parlent & il étoit Chirurgien-Juré du Châtelet, ce qui lui donnoit droit & autorité de former une Communauté dont il étoit le chef; ce qui non-seulement ne fait rien au soi-disant Collège, mais prouve contre lui & démontre que la police qu'on vouloit établir dans

les arts & métiers, étoit une police nouvelle & légale sous la seule autorité du Prévôt de Paris. Je ne vous parlerai point des mots *Cyurgicus* & *Physicus* qu'on veut absolument faire prendre pour des adjectifs : ces prétentions sont un peu trop romanesques. On trouve dans tous les anciens titres *Physicus Domini Regis* pour désigner le Médecin du Roi. Un reproche plus étonnant encore, est celui qu'on fait à M. Chomel de n'avoir pas parlé de *Fernel*, de *Baillon*, & de *Riolan*. Comment pouvoit-il en parler ? Il en est resté au règne de *Saint Louis*. Devoit-il bouleverser toute la Chronologie pour parler de ces Médecins ? Je ne suis pas moins surpris de voir appeler le Livre de *la Metrie* une invective raisonnée. Ignore-t-on, ou a-t-on oublié que cette satyre indécente a été brûlée par la main du Bourreau ? J'en resterai là, Monsieur, & c'en est assez pour répondre à la première partie de la critique qui se trouve dans le premier Mercure de ce mois. Si la dispute s'étoit annoncée purement littéraire, peut-être M. Chomel, auroit-il répondu par la même voie, qui, sans doute, ne lui auroit pas été refusée. Une nouvelle édition détaillera

tous ces faits, qui ne sont qu'énoncés dans l'Essai Historique.

J'ai l'honneur d'être, &c.

PHILIPPE, Médecin de la Faculté de Paris

LETTRE A L'AUTEUR DU MERCURE.

REMEDE CONTRE L'HYDROPISIE.

JE crois devoir, Monsieur, vous faire part, par principe de Religion, & par sensibilité aux différentes maladies qui attaquent le corps humain, d'un remède que j'ai contre l'hydropisie, espèce de maladie à laquelle nos Paysans de cette Province sont extrêmement sujets. L'expérience heureuse que je fais de ce remède m'engage à vous prier de l'insérer dans votre Mercure; rien n'est plus simple que ce remède : le voici.

On fait faire trois fagots de trois différens bois, sçavoir de houx, de sureau & de fresne, tous les trois de poids égal; on les brule ensemble, après quoi on en passe la cendre par un tamis bien fin; on la met ensuite dans un

pot ou autre vase bien couvert. Il faut observer qu'il faut couper ces différens bois dans les deux temps de la sève, comme au mois de Mai ou au mois d'Août, & les bruler aussitôt qu'ils sont coupés. Comme on a beaucoup de peine à allumer ces bois verts, je me sers d'un réchaud rempli de braise que je mets sous ces bois pour les allumer. Dès que le feu est bien pris, on retire le réchaud avec la braise qui y étoit, afin qu'il n'entre rien d'étranger dans la cendre. Il faut observer que pour bien faire consommer cette cendre, on a soin, après que tous les bois sont brûlés, de la rassembler dans un tas; on la couvre ensuite, & on la laisse dans la cheminée l'espace de trente-six heures au moins, ensuite on la passe par le tamis le plus fin. On donne au malade le poids d'un liard de cette cendre dans une demie chopine de vin blanc, que l'on répand dans un vase de terre ou autre, pourvu qu'il ne soit point de bois, parce que cette cendre s'y attacherait; on la mêle de même avec un instrument qui ne soit point de bois, après quoi on donne le tout à boire au malade que l'on a soin de bien couvrir, afin de le faire suer; & trois ou quatre heures

après on lui donne un potage. Il faut recommander au malade de n'user ni de lait, ni de galette, ou autre nourriture grossière, pendant cinq ou six mois. Ce remède peut se répéter jusqu'à trois fois, pourvu que l'on laisse huit jours d'intervalle entre chaque prise. Voilà, Monsieur, le remède dont j'ai cru devoir vous instruire ; il seroit inutile pour une hydropisie de poitrine formée, mais pour toute autre espèce d'hydropisie il est excellent, & je l'éprouve tous les jours avec le plus grand succès.

J'ai l'honneur-d'être, &c.

DULAS, Gentilhomme de Rennes en Bretagne.

SUPPLÉMENT aux Pièces Fugitives.

*LETTRE d'un Habitant du Palais
Royal, à M. DE LA PLACE.*

MON SIEUR,

Comme ce qui concerne le bien Public est une des parties essentielles de votre Journal, on voit avec plaisir votre attention à ne rien négliger de tout ce qui peut y contribuer ; l'incendie

136 MERCURE DE FRANCE.

terrible qui vient de réduire en cendres un des plus beaux Spectacles de l'Europe, occupe aujourd'hui bien douloureusement les esprits de tous les Citoyens.

J'ai été témoin de ce funeste événement & j'ai vu dans une heure de temps la Salle de l'Opéra consumée par les flammes & tout le Palais Royal dans le danger le plus éminent (a).

C'est le Mercredi 6 de ce mois, qu'entre onze heures & onze heures & un quart un tourbillon de fumée épouvantable annonça le feu qui embrâsoit la Salle, & qui menaçoit d'un côté le Palais du Prince & de l'autre la rue S. Honoré par les maisons du cul - de - sac de l'Opéra. La quantité de bois & d'autres matières combustibles, qui abondent dans un Spectacle qui consiste principalement en décorations & en machines, donnoient au feu une telle activité, qu'à midi &

(a) Quelle perte c'eût été & pour la Capitale & pour tout le Royaume, que cette superbe Collection de Tableaux, que l'on peut regarder comme une des richesses de l'Etat, & qui ne contribue pas peu à attirer tant d'Etrangers à Paris ! On peut rebâtir des Palais, mais de pareilles pertes sont irréparables.

demie cette Salle n'étoit déjà plus que la plus vaste & la plus horrible de toutes les fournaïses.

Dans un embrâsement aussi violent, il étoit difficile que les secours arrivaissent aussi promptement qu'il étoit naturel de le desirer. Il est vrai que la peine que l'on eut d'abord à avoir de l'eau en quantité suffisante, a bien démontré toute l'utilité du Projet de *M. Deparcieux*, dont vous avez donné, Monsieur, l'extrait dans votre *Mercur*. On peut soupçonner aussi que la Police de Paris, si admirable à tant d'égards, pourroit être susceptible encore d'une plus grande perfection sur le services des Pompes : il doit être d'autant plus permis de le dire, qu'aujourd'hui la sagesse du Ministère ne demande qu'à connoître les abus pour les réformer, & que l'on doit tout attendre de ce Magistrat aussi éclairé que vigilant, que le Roi a élevé à une place où le Peuple l'auroit nommé, & qui a si bien prouvé combien il en étoit digne, en maintenant la sureté de Paris dans des temps si difficiles. (b)

(b) Le Lecteur apprendra sans doute avec plaisir une sage précaution déjà prise il y a longtems par M. le Lieutenant Général de Police. Les Maî-

138 MERCURE DE FRANCE.

Par toutes ces raisons je me crois autorisé à vous exposer ici, Monsieur, ce qui se pratique à Strasbourg, au sujet des incendies. Nuit & jour un homme gagé par la Ville fait la sentinelle au clocher de la Cathédrale dont l'élévation prodigieuse domine la Ville de toute part. Si le feu prend en quelque endroit le surveillant sonne le tocsin, & par la direction, le jour, d'un drapeau blanc, & la nuit d'une lanterne, indique le Quartier de la Ville où est le feu. Toutes les Pompes y accourent sans qu'il soit besoin de les aller chercher. La première arrivée est récompensée par une somme qu'est obligée de payer par forme d'amande celle qui n'arrive que la dernière : ainsi la même ardeur anime tous les Pompiers, les uns pour gagner le prix, les autres pour ne pas le payer. Il n'est pas possible de se refuser au sentiment d'admiration qu'inspire une police si merveilleuse. Il se peut que l'étendue immense de la Ville de Paris y rendit un pareil établissement impraticable. Si ce n'est pas

des Voitures qui fournissent de l'eau aux quartiers éloignés de la Ville & des Fauxbourgs, ont ordre de ne rentrer chez eux, que leurs tonneaux pleins, pour servir en cas de besoin.

un exemple à suivre , on peut du moins en profiter pour faire mieux ce qui se fait communément. Cette réflexion n'est pas d'un censeur , caractère communément odieux & dont je suis très-éloigné ; je ne parle qu'en simple Citoyen , dont l'unique but est d'avertir ceux qui sont plus au fait que je ne le suis de tout ce qui regarde un objet si important , de proposer les réformes dont notre Police pourroit avoir besoin à cet égard. C'est toujours beaucoup pour quiconque tient au bien de l'humanité , que de l'occasionner de quelque manière que ce soit. Toute simple qu'est cette Lettre , j'en ferois gloire si elle donnoit lieu au génie patriotique , qui fait de si heureux progrès parmi nous , d'enfanter quelque projet qui pût garantir nos Neveux de ces terribles désastres dont nous n'avons été que trop souvent témoins. Un Philosophe & peut-être le plus grand de tous , *Socrate* lui-même , ne se glorifioit de rien tant que de savoir faire accoucher les esprits.

Avant que de finir , je ne puis me refuser la satisfaction de vous faire part d'un autre Spectacle dont j'ai été témoin , spectacle toujours triste à la vérité , mais intéressant & qui fait trop

d'honneur à nos Concitoyens pour le passer sous silence.

Au Jardin du Palais Royal, qui étoit encore ouvert à l'ordinaire, on voioit deux chaînes différentes composées de personnes de tout état, sans distinction de rang, de dignité, de sexe même, l'une formée pour sauver les Archives du Palais, l'autre pour fournir plus promptement l'eau aux Pompes qui pouvoient seules en arrêter l'incendie. Le zèle dont chacun est animé dans ces terribles événemens, redoubloit sensiblement encore, ainsi que l'a remarqué un sage Magistrat, * par le respect & l'amour dont tous les Citoyens sont pénétrés pour M. le Duc d'Orléans & pour le Prince son fils, dont la présence les affectoit si vivement. Que ce Public dont tant de faux Philosophes affectent de mal parler, devient alors respectable & intéressant ! Que ce spectacle fait honneur à l'humanité ! Mais puisse le Jardin du Palais Royal n'en offrir jamais de pareil.

J'ai l'honneur d'être, &c.

L * A * L * B *.

* M. le Procureur du Roi.

ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

MUSIQUE.

CLAVECIN VERTICAL.

LES Clavecins ordinaires se posent difficilement à cause du jour qu'il faut trouver pour le clavier, occupent beaucoup de place & ne forment point un embellissement pour une salle ou un fallon. M. *Obert*, Organiste de la Cathédrale de Boulogne sur mer, construit depuis plus de dix ans des Clavecins verticaux à grand ravalement jusqu'au *fa* en haut & en bas avec un troisième registre de petite octave coupé au *de la re* au-dessus de la clef d'*ut* pour renforcer le dessus ou la basse au besoin, & dans l'angle perdu il sçait y ménager un *tympanum*. Ils ont six pieds trois pouces de hauteur compris la corniche & non le pied, & ils ne prennent dans l'angle d'une pièce que quinze pouces de profondeur sur trois pieds de largeur.

Ces instrumens s'élèvent quarrément , & quand les portes sont fermées ils ne présentent plus que la figure d'un buffet susceptible de toutes espèce d'ornement. Quoique les fouterreaux aient un mouvement horizontal , l'Artiste a trouvé le secret d'en faciliter le renvoi avec précision & vivacité ; le toucher n'est point dur ; on y trouve même sous les doigts un moëlleux qui excite en quelque sorte à donner plus de brillant dans le jeu & dans les agrémens de l'exécution. La table se porte quarrément par-tout , & ils rendent une harmonie mieux nourrie & plus délicate que celle des clavecins ordinaires. Enfin il a eu la satisfaction de recevoir les plus grands éloges d'un très-grand nombre de Musiciens célèbres qui ont passé par cette Ville , notamment de deux de ceux de S. A. S. Monseigneur le Prince de *Conti* ; mais le seul témoignage de M. le Comte de *Turpin* , Lieutenant Général des Armées du Roi, qui commandoit en ce pays l'année dernière , & qui en a tenus à son Hôtel pendant le séjour qu'il y a fait , peut suffire pour convaincre de la force du son , de la beauté de l'harmonie , & de la supériorité de cet habile Artiste

qui en a fait dernièrement deux pour l'Angleterre, où ils ont été tellement admirés qu'il vient de recevoir ordre d'y en faire passer cinq autres qu'il exécute actuellement. Comme ce travail lui est devenu familier par la pratique, il ne les vend plus que vingt & un louis compris la caisse, &c. Ils sont très-ornés dedans & dehors, & si l'on y veut un couronnement en sculpture dorée, ainsi que les baguettes, l'on payera quatre louis de plus; mais il faut envoyer la hauteur des pièces où ils doivent être placés. Ils peuvent être transportés partout sans risque. Il faut affranchir les lettres.

GRAVURE.

L'ART de graver l'Architecture dans le goût du Lavis.

DANS le nombre des découvertes intéressantes que ce siècle a déjà procurées aux beaux arts, les amateurs seront sans doute contents de celle que le sieur *Pierre-André Barabé* vient de mettre au jour. Cet Artiste qui entend très-bien l'Architecture à laquelle il s'est appliqué sérieusement pendant plusieurs

années à l'École de M. *Blondel*, Architecte du Roi, imagina dès le mois de Janvier 1762, d'imiter le pinceau dans la gravure, à la place des tailles usitées jusqu'à présent. Le sieur *Barabé* connoissoit bien la manière appelée la manière noire que *Chemitz* & plusieurs habiles Artistes en ce genre ont employée dans des sujets d'histoire; mais cette manière noire ne se pouvant appliquer à l'Architecture, celle-ci demandant plus de précision dans le trait, & d'exactitude dans les ornemens que n'en exigent la figure, le paysage, ou toute autre fabrique des tableaux de chevalet; notre Auteur a conçu & fait forger un outil qui, conduit par des combinaisons qu'il a appliquées à ce genre de travail, lui fait faire une multitude infinie de points triangulaires qui bien fondus ensemble expriment dans le plus grand degré de perfection les teintes les plus légères, & les ombres les plus marquées dans le goût du lavis, & même une accélération, à laquelle il n'avoit d'abord osé prétendre. Le sieur *Barabé* content de ses premiers succès, communiqua cette nouvelle invention à M. le Comte de *Caylus*, qui enchanté de cette découverte, encouragea l'Auteur

teur & le chargea de lui graver quelques planches d'après les desseins de Messieurs *Mignard* que M. de *Franque* Architecte du Roi lui avoit fait procurer & qui ont très-bien réussi. Ce sçavant & digne citoyen conseilla même au sieur *Barabé* de faire voir ses épreuves à l'Académie Royale d'Architecture. Il a suivi ce conseil patriotique & a été très-bien accueilli de ce Corps illustre auquel il a été présenté ainsi que ses ouvrages, le 21 Mars de cette année, par M. *Soufflot*, Architecte & Contrôleur des Bâtimens du Roi, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de *Saint Michel*, & Membre de cette Académie. Ce jeune Auteur dans cette séance a goûté la satisfaction de voir applaudir ses recherches, ses talens & son travail, & d'obtenir ensuite l'Extrait des Registres de cette Compagnie; Extrait que je vais vous rapporter ici, comme un garant de la perfection que je viens de vous annoncer.

*EXTRAIT des Registres de l'Académie
Royale d'ARCHITECTURE, du 21
Mars 1763.*

M. *Barabé* a présenté à l'Académie
II. Vol. G

quatre morceaux de gravure d'Architecture exécutés dans une manière nouvelle d'après des desseins du Temple de *Diane* à Nîmes, faits à la fin du dernier siècle par M. *Mignard* : ces quatre Morceaux doivent faire partie d'un Livre des Antiquités de Languedoc & de Provence que M. le Comte de *Caylus* va donner au Public, & qui sera entièrement gravé dans cette nouvelle manière qui a paru à l'Académie très-bien imiter le lavis à l'encre de la Chine. La Compagnie qui a vu avec plaisir ces quatre Morceaux de gravures, & qui regarde la nouvelle manière dont ils sont exécutés, comme très-agréable & très-utile, est d'avis qu'on ne peut trop encourager M. *Barabé* qui les a faits à perfectionner de plus en plus ce nouveau genre de gravures qui rend parfaitement bien les desseins d'Architecture.

On vient de mettre au jour une estampe en taille douce aussi bien gravée que composée. * M. *Dupuis*, Graveur du Roi y soutient admirablement la réputation dont il jouit & le tableau de

* Elle est intitulée, *Déguisemens enfansins*.

AVRIL. 1763.

147

même grandeur , est de M. *Eissen* ,
Père , Dessinateur. Elle est dédiée
à Messire *Jean - Louis - Etienne d'Hu-*
teau , Chevalier &c , Lieutenant de
Roi en la Province du Languedoc &
de MM. les Maréchaux de France en
Albigeois.

Et se trouve à Paris chez *Buldet* ,
rue de Gesvres. Le prix est de 40 f.

On trouve chez M. *Desnos* , Ingé-
nieur pour les Globes & Sphères , rue
S. Jacques , au Globe , une Carte parti-
culière *de la Cayenne* , Colonie Fran-
çoise , avec le Plan particulier de la
Ville , très-soigneusement gravée.

Comme la *Cayenne* attire aujour-
d'hui l'attention du Public , on a cru
qu'il en verroit volontiers une Carte
particulière ; & celle qu'on lui présen-
te ne laisse rien à desirer pour la con-
noissance exacte de ce pays. On y a
joint des observations sur la découverte
de cette Isle , ses productions naturel-
les , son étendue , & surtout ce qui
peut être un objet de curiosité dans
les circonstances actuelles.

G ij

ARTICLE V.
S P E C T A C L E S.

EXTRAIT DE L'ANGLAIS
A BORDEAUX.

*Représenté pour la première fois par les
Comédiens François , le 4 Mars 1763.*

PERSONNAGES.

ACTEURS.

DARMANT ,

M. Malé.

La Marquise de FLORICOURT ,

Sœur de DARMANT ,

Mlle Dangeville.

Mylord BRUMTON ,

M. Belcour.

CLARICE , Fille du Mylord ,

Mlle Huff.

SUDMER , riche Négociant Anglois ,

M. Prévile.

ROBINSON , Valet du Mylord ,

M. Armand.

*La Scène est à Bordeaux , dans la Maison
de Darmant.*

MYLORD BRUMTON s'embarque à
Dublin pour aller à Londres avec
CLARICE sa fille , il transporte avec lui
la plus grande partie de sa fortune :
son Vaisseau est attaqué par une Fré-

gâte François commandée par DARMANT. Après un combat très-vif, le Vaisseau Anglois coule à fonds; on n'a que le temps de sauver les gens de l'Equipage qui sont conduits à Bordeaux. Le Mylord & sa fille sont logés chez DARMANT, qui employe tous les moyens possibles pour adoucir le sort de ses prisonniers; mais BRUMTON ne veut accepter aucuns secours.

Tous ces détails sont exposés dans la première Scène entre DARMANT & la Marquise de FLORICOURT.

L'Officier François se plaint à sa sœur, de la fierté superbe & dédaigneuse du Mylord qui aime mieux exposer sa fille aux besoins que d'accepter un bienfait des mains d'un ennemi. *Mais mon frere*, dit la Marquise, en cherchant à rendre service au Mylord, ne songeriez-vous point à sa fille? Cette Angloise est charmante. DARMANT avoue qu'il adore CLARICE; mais il veut qu'elle l'ignore.

„L'amour dégraderoit la générosité.

LA MARQUISE.

„Qui vous fait donc agir?

DARMANT.

L'humanité.

G iij

150 MERCURE DE FRANCE.

La Marquise se moque de sa discrétion, elle lui conseille de se déclarer à Clarice & de faire en sorte de gagner la bienveillance du Mylord.

» Devenez son ami.

D A R M A N T.

- » Mes soins sont superflus;
- » Ses principes outrés d'honneur patriotique ;
- » Sa façon de penser qu'il croit philosophique,
- » Sa haine contre les François ;
- » Tout met une barrière entre nous pour jamais.

LA MARQUISE.

-
- » Je prétens la briser , j'entreprends le Mylord ,
 - » Nous verrons donc ce Philosophe ,
 - » Et s'il veut raisonner, c'est moi qui l'apostrophe.
-
- » Cependant obligez le Mylord en silence
 - » Et cherchez des moyens secrets.....

D A R M A N T.

- » J'ai déjà commencé ; mais n'en parlez jamais ;
- » D'un bienfait divulgué, l'amour-propre s'offense,
- » Le Valet Robinson est dans mes intérêts ;
- » Par son moyen , son Maître a touché quelques
» sommes.

AVRIL. 1763.

151

» Sous le nom supposé d'un Patriote Anglois.

LA MARQUISE.

» Voilà comme il faudroit toujours tromper les
» hommes.

Robinson paroît :

LA MARQUISE.

» Que fait ton Maître ?

ROBINSON.

Il pense ;

DARMANT.

Et Clarice,

ROBINSON.

Soupire.

DARMANT demande à ROBINSON ce que le Mylord pense de la lettre de change qu'il lui a fait parvenir ; le valet lui répond que son Maître n'a aucun soupçon à cet égard , & qu'il croit que le bienfait vient de SUDMER à qui il a promis sa fille. ROBINSON ajoute : mon Maître

» Convaincu qu'il lui doit ce service

» Hâtera le moment de lui donner Clarice.

G. iv.

DARMANT.

» Clarice à Sadmer ?

ROBINSON.

» Oui.

DARMANT.

» Va-t-en.....

ROBINSON se retire ; c'est par ces mots que l'intérêt de la Pièce s'établit & que se forme le nœud.

La Marquise encourage son frère. CLARICE paroît ; elle vient prier Madame de FLORICOURT de tirer son père de la profonde mélancolie où il est plongé.....

» Il vous a entendu ;

(continue Clarice).

» Jouer au Clavecin un concerto d'Indel ;

» Notre Musique Angloise excite ses transports ;

» Pour la première fois je vois ici , Madame ,

» Le plaisir dans ses yeux & le jour dans son âme ;

DARMANT.

» Ma sœur , ma sœur , courez au Clavecin ;

La Marquise fait connoître qu'elle a

Un autre projet; elle quitte la Scène.

CLARICE veut rentrer; DARMANT l'arrête. Ils ont ensemble un entretien qui développe l'intérêt. L'un & l'autre épris de l'amour le plus tendre, dissimulent leurs sentimens & font tous leurs efforts pour se cacher les mouvemens de leurs cœurs. Cette scène filée n'est point susceptible d'un extrait, parce qu'elle dépend des gradations & des nuances; on citera seulement ces vers qui la terminent, & dits supérieurement par M. MOLE.

- » Le cœur reconnoît-il un Pays différent?
- » C'est la diversité des mœurs, des caractères,
- » Qui fit imaginer chaque Gouvernement.
- » Les Loix sont des freins salutaires
- » Qu'il faut varier prudemment ,
- » Suivant chaque climat , chaque tempérament ;
- » Ce sont des règles nécessaires ,
- » Pour que l'on puisse adopter librement
- » Des vertus même involontaires.
- » Mais ce qui tient au Sentiment ,
- » N'a dans tous les Pays qu'une Loi , qu'un lan-
- » gage :
- » Tous les hommes également
- » S'accordent pour en faire usage.
- » François , Anglois , Espagnol , Allemand
- » Vont au-devant du nœud que le cœur leur
- » dénote ,

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

- » Ils sont tous confondus par ce lien charmant ;
- » Et quand on est sensible , on est compatriote.
- » Malheur à ceux qui pensent autrement ;
- » Une âme sèche , une âme dure
- » Devroit rentrer dans le néant :
- » C'est aller contre l'ordre. Un Être indifférent
- » Est une erreur de la Nature.

DARMANT se retire à la vue de ERUMTON ; ce Mylord est furieux de ne voir que des jeux , de n'entendre que des ris , des sérénades , & d'être étourdi de chanteurs qui avec leurs maudits tambourins passent incessamment exprès sous ses fenêtres , pour le troubler dans ses ennuis.

- » Tandis que l'a Discorde en cent climats divers ,
- » De tant d'infortunés écrase les asyles ,
- » Le François chante , on ne voit dans ses Villes
- » Que festins , jeux , bals & concerts.
- » Quel Dieu le fait jouir de ces destins tranquilles
- » Dans le sein de la guerre il goûte le repos.
- » Sans peines , sans besoins & libre sous un Maître
- » Le François est heureux & l'Anglois cherche à
- » L'être.

CLARICE.

- » Vous pouvez l'être aussi

BRUMTON fait rentrer sa fille ; il gémit de se voir retenu chez un peuple frivole ; il se précipite dans un fauteuil & porte les yeux de tous côtés.

» Tout ne présente ici qu'un luxe ridicule.

(Il arrête ses regards sur une Horloge :)

» Quoi l'art a décoré jusqu'à cette pendule ?
 » On couronne de fleurs l'interprète du temps ;
 » Qui divise nos jours & marque nos instans ;
 » Tandis que tristement ce globe qui balance
 » Me fait compter les pas de la mort qui s'avance.
 » Le François entraîné par de légers desirs
 » Ne voit sur ce cadran qu'un cercle de plaisirs.

On tire le Mylord de ses réflexions , en lui apportant de l'argent : BRUMTON relit la lettre attribuée à SUDMER.

Mylord , je vous envoie une lettre de change , &c.

Après en avoir fait la lecture , le Mylord forme le dessein de ne plus demeurer chez DARMANT. Il charge son valet d'aller lui chercher un autre logement.

» Pour vivre seuls dans l'ombre & le silence.

La Marquise paroît , Brumton veut se retirer , elle l'arrête :

G. vj.

156 MERCURE DE FRANCE.

- » En qualité d'homme qui pense ;
- » Je ne crois pas que Monsieur se dispense
- » D'éclairer ma raison , mon cœur & mon esprit.
- » Vous êtes Philosophe , à ce que l'on m'a dit.
- » Communiquez un peu votre science.

LE MYLORD.

- » Je pense pour moi seul.

LA MARQUISE.

- » Ah ! quelle inconséquence !
- » En vain le Sage réfléchit ,
- » Si la société n'en tire aucun profit ;
- » On doit la cultiver pour elle, pour soi-même.
- » Eh ! laissez-là vos songes creux ;
- » La meilleure morale est de se rendre heureux ;
- » On ne peut l'être seul avec votre système ,
- » Mon instinct me le dit & mon cœur encor
- » mieux !
- » La chaîne des besoins rapproche tous les hom-
- » mes ;
- » Le lien du plaisir les unit encor plus.
- » Ces nœuds si doux pour vous sont-ils rompus ?
- » Pour être heureux, soyez ce que nous sommes.

.

LE MYLORD.

- » Connoissez mieux l'Anglois, Madame, son génie
- » Le porte à de plus grands objets.

- » Politique profond , occupé de projets ,
 - » Il prétend à l'honneur d'éclairer sa patrie.
 - » Le moindre Citoyen , attentif à ses droits ,
 - » Voit les papiers publics , & régit l'Angleterre ;
 - » Du Parlement compte les voix ,
 - » Juge de l'équité des Loix ,
 - » Prononce librement sur la paix ou la guerre ;
 - » Pese les intérêts des Rois ,
 - » Et du fond d'un Caffé leur mesure la terre.
- LA MARQUISE.
- » Jouissez comme nous.

LE MYLORD.

Mais d'un si doux loisir

» Quel est le fruit ?

LA MARQUISE.

Le plaisir.

LE MYLORD.

Le plaisir.

LA MARQUISE.

- » Je paroïs ridicule à vos yeux , je le voi.
- » Mais tout considéré , quel est le ridicule ?
- » Sous des traits différens dans le monde il est
- » cule.
- » Mais au fond , quel est-il ? une convention.

158 MERCURE DE FRANCE.

- » Un phantôme idéal, une prévention.
- » Il n'exista jamais aux yeux d'un homme sage :
- » Se variant au gré de chaque Nation ,
- » Le ridicule appartient à l'usage :
- » L'usage est pour les mœurs, les habits, le lan-
» gage.
- » Mais je ne vois point les rapports
- » Qu'il peut avoir avec notre âme ;
- » L'homme est homme par-tout : si la vertu l'en-
» flamme ,
- » C'est mon héros , je laisse les dehors.
- » Quoi ! toujours notre esprit fantasque
- » Ne jugera jamais l'homme que sur le masque ?
- » Nous avons des défauts, chaque Peuple a les siens.
- » Pourquoi s'attacher à des riens ?
- » Eh ! oui, des riens, des misères, vous dis-je,
- » Qui ne méritent pas d'exciter votre humeur ;
- » C'est d'un vice réel qu'il faut qu'on se corrige :
- » Les écarts de l'esprit ne sont pas ceux du cœur.

BRUMTON est frappé des lumières philosophiques qui percent à travers le tourbillon de la gaité.

La Marquise dit du bien des Anglois.

» Comment donc ! vous pensez ?

(*s'écrie Brumton, en saisissant la main de la Mar-
quise.*)

Ah ! vous me séduisez si vous étiez Angloise.

Madame de FLORICOURT qui connoît dans ce moment tous les avantages qu'elle a sur le Mylord, va plus loin ; elle veut l'engager à figurer dans un ballet. BRUMTON est indigné de la proposition ; la Marquise lui replique vivement.

- » Et pourquoi chercher des raisons,
- » Pour nourrir chaque jour votre misanthropie ?
- » Vous pensez, & nous jouissons :
- » Laissez-là, croyez-moi, votre Philosophie,
- » Elle donne le *splène*, elle endurecit les cœurs,
- » Notre gaité que vous nommez folie,
- » Nuance notre esprit de riantes couleurs
- » Par un charme qui se varie,
- » Elle orne la Raison, elle adoucit les mœurs.
- » C'est un printemps qui fait naître les fleurs.
- » Sur les épines de la vie.

Madame de FLORICOURT quitte BRUMTON en ne lui donnant qu'un moment pour se déterminer. Mylord resté seul, se reproche d'avoir marqué trop d'aigreur à la Marquise ; car *malgré son inconséquence*, dit-il,

- » Je m'apperçois qu'elle a bon cœur,
- » Et sans qu'elle y songe elle pense.
- » Allons, allons, Mylord, il faut que tu t'apaises,

160 MERCURE DE FRANCE.

» Fais effort sur toi-même & pardonne aux François ;

» On peut s'y faire...

DARMANT s'avance , il annonce au Mylord que l'on va renvoyer des prisonniers Anglois pour pareil nombre de François , & qu'il l'a fait comprendre dans l'échange. *Qui vous en a prié ?* dit BRUMTON ; *je ne veux rien devoir qu'à ma Nation. J'ai fait des dépêches pour Londres ; je trouverai sans vous la fin de mes malheurs.* DARMANT remarque un nouvel accès d'humeur dans BRUMTON.

D A R M A N T.

» Ah ! je vois ce que c'est : vous avez vu ma sœur ;
» Ses airs évaporés & sa tête légère...

M Y L O R D , à part.

» Veut-il interroger mon cœur ?

D A R M A N T.

» Oui je conçois qu'elle a pu vous déplaire.

L E M Y L O R D.

» A quoi bon votre sœur ? je l'excuse aisément.

» Elle est femme.

AVRIL. 1763.

161

DARMANT.

Son caractere...

LE MYLORD.

» M'en suis-je plaint ?

DARMANT.

Non , poliment ;

LE MYLORD.

» Je ne suis point poli.

DARMANT.

Scachez que son système

» Est de vous consoler, de vous rendre à vous-même ;

» Si je ne l'arrêtois , Monsieur , journellement

» Vous seriez obsédé.

LE MYLORD.

Monsieur , laissez-la faire.

DARMANT demande à BRUMTON
son amitié ou du moins son estime. Le
Mylord repart.

» Eh ! malgré moi , Monsieur , vous avez mon
» estime ; &c.

162 MERCURE DE FRANCE.

On annonce un Anglois ; c'est SUDMER ; il se précipite dans les bras du Mylord , il se retourne vers DARMANT, il le reconnoît pour son bienfaiteur. DARMANT n'a aucune idée d'avoir vu SUDMER. Celui-ci lui dit :

» Je suis assez heureux moi, pour vous reconnoître.

.

» Rappelez-vous que je vous dois la vie.

» Vous changeâtes pour moi la fortune ennemie ;
(*Portant la main sur son cœur :*)

» Voilà le livre où sont écrits tous les bienfaits.

» Vous êtes mon ami , du moins je suis le vôtre ;

» C'est par vos procédés que vous m'avez lié :

» Je m'en souviens , vous l'avez oublié ;

» Nous faisons notre charge en cela l'un & l'autre.

Il raconte les obligations qu'il a à DARMANT. BRUMTON reproche à SUDMER l'accueil qu'il fait au François.

» Vous n'êtes pas Anglois.

SUDMER.

Je suis plus ; je suis homme.

» Qu'avez-vous contre lui ? cette froideur m'af-

» fomme ;

» Esclave né d'un goût national ;

„ Vous êtes toujours partial !
 „ N'admectez plus des maximes contraires ,
 „ Et comme moi voyez d'un œil égal ,
 „ Tous les hommes qui sont vos frères.
 „ J'ai détesté toujours un préjugé fatal.
 „ Quoi ! parce qu'on habite un autre coin de terre ,
 „ Il faut se déchirer & se faire la guerre.
 „ Tendons tous au bien général ;
 „ Crois-moi , Mylord , j'ai parcouru le monde ,
 „ Je ne connois sur la machine ronde
 „ Rien que deux Peuples différens ;
 „ Sçavoir les hommes bons & les hommes mé-
 „ chans.
 „ Je trouve par-tout ma patrie
 „ Où je trouve d'honnêtes gens ;
 „ En Cochinchine , en Barbarie ,
 „ Chez les Sauvages mêmes ; &c.

SUDMER invite DARMANT à être
 de sa nôce ; BRUMTON se retire pour
 aller avertir sa fille de l'arrivée de
 SUDMER. DARMANT ne peut cacher
 son trouble ; SUDMER le soupçonne
 d'être son rival : il veut s'en éclaircir.
 DARMANT le quitte.

CLARICE paroît avec son père ;
 SUDMER la trouve charmante ; il lui
 demande s'il aura le bonheur d'en être
 aimé ; la réponse de CLARICE donne
 encore lieu à des soupçons. BRUMTON

répond pour sa fille. Je sçais, dit-il, comme ma fille pense, & la reconnoissance qu'elle sent comme moi de vos rares bienfaits, doit l'attacher à vous tendrement. *Quels sont ces bienfaits ?* réplique SUDMER. Le Mylord lui montre la lettre qu'il a reçue de sa part; le Négociant n'y comprend rien.

Je fais dans un courroux extrême, (*dit-il,*)

Comment, quelqu'un a pris mon nom,

Pour faire une bonne action

Que j'aurois pû faire moi-même?

Il sort pour aller demander des éclaircissemens au Banquier qui a payé la lettre de change.

Dans la Scène suivante le Mylord interroge sa fille sur les dispositions de son cœur; elle lui répond avec une franchise Angloise, qu'elle est prête à obéir à son père; mais qu'elle n'a pû se défendre d'aimer DARMANT. Le Mylord est frappé d'étonnement: sa fille le rassure en lui disant que rien n'a fait connoître ses sentimens à l'Officier François, & qu'elle ignore de même les siens.

SUDMER arrive; il n'a pû rien sçavoir du Banquier. On appelle ROBIN-

AVRIL. 1763.

169

SŒN ; ce valet forcé par des menaces de découvrir la vérité, déclare que **DARMANT** est l'auteur des bienfaits que le Mylord a reçus.

LE MYLORD.

„ O Ciel ! aimeroit-il ma fille ?

ROBINSON.

„ Oh ! non , Mylord , il n'oseroit ;

„ C'est générosité toute pure....

Le Mylord demande à **CLARICE** si elle est instruite ; elle proteste que non.

La Marquise arrive ; son frère la suit. Elle annonce que la paix est ratifiée & fait une peinture très-vive de la joie publique. **BRUMTON** dit à **DARMANT**.

Nos Nations sont réconciliées.

.

Par vos traits généreux vous m'avez corrigé,
Et l'amitié surmonte enfin le préjugé :

Que par cette amitié nos maisons soient liées.

„ Pour vous marquer combien vous m'êtes cher,

„ Vous signerez le Contrat de ma fille

„ Que dès ce soir je marie à Sudmer.

DARMANT est consterné. La Marquise rit ; le Mylord en demande la raison ; la Marquise découvre l'amour de

son frère pour CLARICE. SUDMER dit à BRUMTON qu'il pourroit faire une sottise d'épouser sa fille ; il ajoute :

- „ Mon rival doit au fond avoir la préférence ;
- „ Sous mon nom il a su saisir l'occasion
- „ D'avoir pour vous, Mylord, un procédé fort bon ;
- „ Si je deviens le mari de Clarice ;
- „ Il est homme peut-être à rendre encor service ;
- „ Je suis accoutumé d'être son prête-nom.

Le Mylord donne sa fille à DARMANT & lui-même épouse la Marquise. SUDMER applaudit à cette double alliance & dit au François.

- „ Daignez, mon cher *Darmant*, en cette circonstance,
- „ Me soulager du poids de la reconnoissance :
- „ Je sens que je suis vieux, je me vois de grands biens,
- „ Je n'ai point d'héritiers ; soyez tous deux les miens....
- „ Point de remerciement, ce seroit une offense.
- „ Si je vous sçais heureux, mes amis, c'est assez,
- „ C'est vous, c'est vous qui me récompensez.

La Marquise termine la Pièce par les quatre vers suivans.

- „ Le courage & l'honneur rapprochent les pays,
- „ Et deux Peuples égaux en vertus, en lumières,
- „ De leurs divisions renversent les barrières
- „ Pour demeure toujours amis,

OBSERVATIONS SUR L'ANGLAIS A BORDEAUX.

Il ne nous reste que peu de choses à ajouter à ce que nous avons dit sur cette Pièce dans le précédent Mercure, auquel nous prions les Lecteurs de vouloir bien permettre que nous les renvoyons.

Tout le monde conçoit aisément ce que doit être un Drame fait & construit pour une circonstance à laquelle, action, intrigue, caractères, situations, jeu de Théâtre, & surtout le dénouement doivent se rapporter. On peut donc sentir par la difficulté de l'ouvrage, le prix de l'intelligence & de l'art qui regnent dans celle-ci ; puisqu'en y faisant la plus légère attention, on apperçoit que cette Comédie sans éprouver beaucoup de changemens, & sans aucun renversement de construction ni dans le fond ni dans les détails, deviendra une Comédie de tous les temps, & une Comédie toujours agréable.

On se dispensera de répondre à ceux qui jugeroient le caractère du Mylord trop obstinément misanthrope. Il y a dans la constitution du Drame & dans la nécessité des contrastes, de quoi justifier à cet égard la touche un peu forte de ce caractère. On doit se prêter aux difficultés de l'art pour nuancer le fond d'un caractère national, de manière à produire par les conséquences des mêmes principes, des sentimens, une humeur & une conduite aussi opposés qu'on les voit à tous momens entre *Sudmer* & ce Mylord. L'ef-

168 MERCURE DE FRANCE.

set qui en résulte est sans contredit assez agréable pour ne pas s'attacher à en critiquer scrupuleusement les moyens , d'autant qu'ils ne présentent rien de forcé au premier aspect.

Les détails du rôle de la Marquise , le tour agréable de sa Philosophie , ce qu'il prêtoit au plaisir de voir & d'entendre plus longtemps Mlle *Dangeville* , l'objet de regrets si justes & si vivement sentis par le Spectateur , tout devoit nous empêcher d'examiner s'il n'y auroit pas eu quelques moyens de rendre les progrès de la conquête sur le *Mylord* un peu plus sensibles dans leur gradation.

Nous avons déjà parlé précédemment du coloris de cette Pièce. Aujourd'hui que nous venons d'en mettre une partie sous les yeux du Public , ce seroit faire tort à l'Auteur , que de prévenir les éloges qu'il recevra de chaque Lecteur , éloges plus flatteurs pour lui que ceux que nous répéterions ici.

Les Comédiens François ont fait l'ouverture de leur Théâtre, Lundi 11 Avril, par *Sémiramis* , Tragédie de M. DE VOLTAIRE & le *Somnambule*.

Nous ne pouvons plus nous dissimuler , ni au Public , la perte que nous avons différé de constater. Toutes les sollicitations , les offres les plus avantageuses & les plus honorables , l'attrait de sa propre gloire , attrait renouvelé autant de fois que paroissoit Mademoiselle DANGEVILLE , rien n'a pû la détourner du projet annoncé de sa retraite,

traite , malheureusement trop indispen-
sable pour sa santé.

Le Public , amateur du Théâtre , a eu
d'autres regrets à joindre à celui-ci , par
la perte de Mademoiselle GAUSSIN.
M. DANGEVILE , frère de l'admirable
Actrice dont on ne peut se consoler ,
vient aussi de se retirer.

Le Compliment que M. DAUBER-
VAL a prononcé à l'ouverture du Théâ-
tre , contenant le juste tribut d'éloges
que nous nous proposons de payer
aux deux Actrices dont on vient de
parler , nous allons le rapporter en
entier.

*COMPLIMENT prononcé par
M. DAUBERV AL , à l'ouverture du
Théâtre François , le 11 Avril 1763.*

MESSIEURS ,

» LA fonction aussi flateuse qu'hono-
» rable que j'ai à remplir , met celui qui
» en est chargé à portée d'oser vous ren-
» dre compte de son zèle , de ses efforts
» pour mériter vos bontés , & de solliciter
» votre indulgence dont personne n'a plus

II. Vol.

H

170 MERCURE DE FRANCE.

» besoin que moi. C'est en connoissant &
» en sentant tout le prix de ce précieux
» avantage, que je ne puis cependant
» me dissimuler qu'aujourd'hui il de-
» voit regarder un des Acteurs le plus
» en possession de vous plaire; vous
» seriez moins affectés des pertes qu'il
» vous apprendroit, si vous aviez sous
» les yeux une des ressources qui vous
» restent. Vous présentez aisément,
» Messieurs, que je vais parler de Ma-
» demoiselle GAUSSIN & de Made-
» moiselle DANGEVILLE.

» On a l'obligation à la première d'un
» genre nouveau de Comédie; sa figure
» charmante, les graces ingénues de son
» jeu, le son intéressant de sa voix ont
» fait imaginer de mettre en action des
» tableaux anacréontiques: ses yeux
» parloient à l'âme; & l'amour sem-
» bloit l'avoir fait naître pour prouver
» que la volupté n'a pas de parure plus
» piquante que la naïveté. Cette perte
» étoit assez grande; celle de Mademoi-
» selle DANGEVILLE achève de nous
» accabler.

» Cette Actrice si pleine de finesse
» & de vérité, qui renfermoit en elle
» seule de quoi faire la réputation de
» cinq ou six Actrices, cette favorite

» des grâces à laquelle personne ne
 » peut ressembler , puisque dans tous
 » les rôles elle ne se ressembloit pas elle-
 » même : Mademoiselle DANGEVILLE
 » se dérobe à sa propre gloire , & fait
 » succéder vos regrets à vos acclama-
 » tions.

» Vous n'avez rien épargné , Mes-
 » sieurs , pour la retenir ; vos applau-
 » dissements réitérés exprimoient ce que
 » vous paroissiez en droit d'en exiger ,
 » & sembloient lui dire , vous faites nos
 » plaisirs ; *Thalie* vous a ouvert tous
 » ses trésors ; elle vous a dispensé les
 » richesses de tous les âges ; vos per-
 » fections toujours nouvelles triomphe-
 » ront du temps. Pourquoi nous quittez-
 » vous ?

» Les Auteurs lui répétoient sans
 » cesse : nous trouvons si rarement un
 » Acteur pour chaque caractère , vous
 » les saisissez tous ; nous avons tant de
 » peine à vaincre les cabales , votre
 » présence les enchaîne. Notre art est si
 » difficile , vous applanissiez nos obsta-
 » cles , vous n'en rencontrez point pour
 » atteindre l'excellence du vôtre ; &
 » vous sçavez si bien le ménager , qu'il
 » semble que ce soit la nature même
 » qui vous en épargne les frais. Pour-

H ij

» quoi nous abandonnez-vous ? Enfin ;
 » Messieurs , vous regrettez un Actrice
 » qui vous enchantoit , & nous ne nous
 » consolons pas de nous voir privés
 » d'une Camarade qui nous étoit aussi
 » chère que précieuse. Au lieu d'avoir
 » le faste trop ordinaire au grand ta-
 » lent , elle ignoroit sa supériorité &
 » doutoit d'elle-même quand nous la
 » prenions pour modèle. Elle sçavoit
 » par le liant de son caractère se con-
 » cilier tous les esprits ; & sans se don-
 » ner aucun soin pour se faire un parti ,
 » elle n'en avoit que plus de partisans :
 » nous l'admirions & nous l'aimions.

» Sa famille est depuis long-temps ,
 » Messieurs , en possession de vous plaire ;
 » & son frère , qui se retire aussi , vous
 » a tracé souvent le souvenir d'un on-
 » cle son modèle. L'un & l'autre ont
 » prouvé par leurs succès , dans ces rôles
 » peu brillans par eux-mêmes , qu'aucun
 » genre comique n'est stérile , que lors-
 » que l'on manque de talens.

» Ces pertes multipliées , au lieu de
 » nous décourager , Messieurs , vont ré-
 » doubler notre application pour avoir
 » droit à vos suffrages : ce n'est qu'en
 » vous offrant des progrès dans nos ta-
 » lens , ce n'est qu'en en découvrant

AVRIL. 1763. 173

» de naissans, que l'on peut vous con-
» soler, Messieurs, de ceux que vous
» aurez peut-être trop long-temps sujet
» de regretter. »

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ont fait l'ouverture de leur Théâtre le même jour, 11 Avril, par les *Sœurs Rivales*, le *Bu-cheron*, & *Arlequin cru mort*.

O P E R A.

LA Salle de l'Opéra, comprise dans l'incendie qui a consumé (le Mercredi 6 de ce mois) quelques parties des Bâtimens du Palais Royal, ayant été totalement détruite par la violence des flammes, en moins d'un quart d'heure, l'Académie Royale de Musique n'a pu reprendre le cours de ses représentations dans le temps accoutumé.

Cependant, l'attention du Gouvernement pour tout ce qui peut intéresser le Public, n'a pas laissé un moment d'incertitude sur le sort d'un Spectacle aussi nécessaire à l'amusement des Citoyens,

H iij

que convenable à la splendeur de la Capitale. Dès le lendemain de l'embrâsement, *M. le Comte de S. Florentin*, Ministre & Secrétaire d'Etat, adressa aux *seurs Rebel & Francœur*, Directeurs de cette Académie, des ordres par écrit à l'effet d'assurer les Sujets qui la composent, de la continuité de leur état, en enjoignant à chacun d'eux de ne se pas écarter, & d'être prêts à reprendre l'exercice de leurs talens incessamment, dans le lieu qui aura été déterminé, en attendant qu'on ait pris les mesures & les moyens convenables pour la construction d'une nouvelle Salle.

SUITE des Concerts Spirituels.

Il y a eu Concert tous les jours de la Semaine Sainte.

Dans les premiers, on a repris quelques-uns des Motets à grand chœur qui avoient été exécutés précédemment ; *Inclina Domine*, de M. BLANCHARD, Maître de Musique de la Chapelle du Roi. *Confitemini*, autre Motet à grand chœur de M. l'Abbé GOULET, ancien Maître de Musique de l'Eglise de Paris ; le *Deus venerunt* Motet à grand chœur de feu M. FANTON, d'une belle & sçavante distribution & d'un grand effet. Le Lundi Saint on avoit exécuté pour la première fois *Dixit Dominus Domino meo*, Motet à grand chœur del *Signor Leonardo Leo*, Ouvrage d'un

assez beau travail pour l'harmonie & d'un genre qui porte le caractère du temps où la Musique Italienne n'avoit pas encore été corrompue par l'extravagance des faillies & par la surabondante affluence des tours d'exécution.

On exécuta le Mercredi Saint, l'admirable *Stabat* de PERGOLEZE. Mademoiselle HARDI, dont nous avons déjà parlé, & M. AIUTO de la Musique du Roi y récitoient. On connoît le mérite de ce célèbre Motet; on l'a donné les deux autres jours suivans, & il a été tous les jours très-bien exécuté. Mademoiselle HARDI y a eu beaucoup d'applaudissemens. Les autres grands Motets qu'on a donnés avec le *Stabat*, n'ont ni moins de mérite ni moins de célébrité dans leur genre.

Le même jour, on exécuta le *Miserere* de feu M. de LALANDE. Mademoiselle ARNOULD y chanta le récit *Sacrificium Deo*, avec cette expression touchante qui est naturelle à la qualité de sa voix & au caractère de son talent; les applaudissemens qu'elle y reçut, sont garans de cet éloge. Le Jeudi, on donna le Motet connu sous le nom de *Messe* de GILLES; ouvrage dont la célébrité dispense d'ajouter aux éloges de tous les connoisseurs.

Ce même jour (Jeudi Saint) M. AIUTO, par quelqu'accident imprévu, n'ayant pu arriver de *Versailles* pour le temps du Concert, M. BASCHÉ se prêta à y suppléer dans le *Stabat*. L'art avec lequel il s'acquitta de l'exécution de cette partie, mérite autant d'éloges que sa bonne volonté. Sans beaucoup de connoissance en musique on conçoit facilement de quelle difficulté il est de convertir sur le champ une partie de dessus en haute-contre, en n'altérant point la modulation d'un chant aussi précieux que l'est

176 MERCURE DE FRANCE.

celui du *Stabat*. C'est ce que fit M. BESCHE avec une précision, une sagesse & un goût qui attirèrent les applaudissemens de tous les auditeurs.

Le Vendredi Saint, on donna le *De profundis* de M. REBEL, Sur-Intendant de la Musique du Roi. Nous avons déjà eu occasion de parler de ce Motet, dont la célébrité est actuellement établie avec justice. Il fut fort bien exécuté & fit un très-grand effet. On finit par le *Stabat*.

Les Motets du Samedi Saint furent *Regina cæli*, de M. l'Abbé TOUSSAINT, Maître de Musique de la Cathédrale de Dijon, qui parut être goûté; & un *Salve Regina* à grand cœur, de M. KOHAULT, duquel nous avons parlé à l'occasion des Duos de *Luth* & de *Violoncelle* avec M. DUPORT. Ce Motet avoit été exécuté le Jeudi précédent entre les deux grands Motets & jugé très-digne d'être au même rang & de terminer un Concert. Le génie, le goût & l'agrément régnaient dans toute la composition de ce morceau : il est travaillé d'une manière brillante, mais sans bisarrerie. Mlle FEL y chantoit des récits avec un accompagnement de *Violoncelle* obligé, exécuté par M. DUPORT. C'étoit avoir réuni tout ce qui est le plus agréable au Public dans un Motet qui par lui-même méritoit ses suffrages.

Le jour de Pâques, on exécuta *Dominus regnavit*, de feu M. DE LALANDE. Mlle ARNOULD y chanta un récit. On finit par *Deus venerunt*, de feu M. FANTON. Nous avons parlé plus haut de ce motet. Il nous reste à ajouter que le Public & les connoisseurs paroissent aimer beaucoup la musique de cet Auteur & regretter que l'on n'en donne pas plus souvent.

M. BESCHE fit beaucoup de plaisir dans le petit Motet de M. Mouret *Benedictus*.

Le Lundi , le Concert commença par *Notus in Judaa*, de la composition de M. MATHIEU , le fils, Ordinaire de la Musique du Roi , & finit par *Lauda Jerusalem*, de M. l'Abbé GIROULT , Maître de Musique de la Cathédrale d'Orléans.

Le Mardi de Pâques , *Cantemus* , motet de M. GIROULT , Ordinaire de la Musique du Roi & de l'Académie Royale , dans lequel il y a beaucoup de choses agréables & bien travaillées, qui furent applaudies. Le *Dixit* , du Signor LEO.

Le Vendredi , après les Fêtes , il y eut Concert. On y reprit le *Miserere*, de M. DE LA LANDE, dans lequel Mlle ARNOULD , avec plus de succès encore que la première fois, y chanta l'admirable récit *Sacrificium*. L'impression qu'elle fit sur le Public dans ce morceau fut universelle & de la plus grande vivacité; les applaudissemens qu'on lui donna exprimerent d'une manière incontestable la justice que nous rendons ici aux grands talens de Mlle ARNOULD pour tout qui se porte le caractère du Sentiment.

On termina ce Concert par *Misericordias Domini* , Motet de M. BLANCHARD , digne du mérite reconnu de cet Auteur.

Le Dimanche de Quasimodo , jour de la clôture des Concerts , on commença par *Lauda Jerusalem* de M. DE LALANDE; Mlle ARNOULD y chanta un récit. On reprit le Motet *Misericordias Domini*.

Ce Concert fut remarquable par une nouveauté très-intéressante pour le Public , & qui par le succès lui devint on ne peut pas plus agréable. Mlle DUBOIS , de la Comédie Française , dont nous avons eu occasion d'annoncer les progrès dans le grand art de la Déclamation tragique, fit l'essai le plus flatteur pour elle

H V

178 MERCURE DE FRANCE.

de ses autres talens , en chantant à ce Concert un Motet à voix seule de feu M. MOURET , avec une très-belle voix , la plus belle articulation , la justesse des sons & la précision des mouvemens , qu'on loueroit dans une Cantatrice consommée & journellement exercée. On conjecture facilement combien elle fut applaudie.

Les divers talens , soit symphonistes , soit chanteurs qui font habituellement les plaisirs du Public à ce Concert , ne nous sçauront pas mauvais gré ne de pas répéter ni détailler ici tout ce qu'ils ont reçus & mérités de nouveaux éloges.

M. GAVINIÉS , M. BALBASTRE , M. DUPORT , (prodige sur lequel nous n'avons plus d'expressions) ont joué chacun des Concerto ou des Sonates dans plusieurs de ces Concets. Les Duos entre M. KOHAUT sur le *Luth* & M. DUPORT sur le *Violoncelle* , ont été fréquemment répétés & jamais trop applaudis au gré du Public.

M. LE MIERRE , M. CAPRON , déjà connus & très-goûtés du public , ont exécuté sur le violon des morceaux de distinction à plusieurs de ces Concerts. M. MAYER , dont on a parlé ci-devant , a joué de la Harpe au dernier Concert , avec le même succès qu'il avoit en cet Hyver.

M. LEGRAND a exécuté un Concerto sur l'Orgue , qui a été généralement approuvé.

M. BOUTEUX joua le Vendredi 8 , un Concerto de Violon dans lequel il eut beaucoup d'approbateurs.

M. FELIX REINER , ordinaire de la Musique du Duc de BAVIERE , a exécuté plusieurs fois divers morceaux sur le Basson , avec beaucoup de talent & une grande pratique de cet instrument.

Nous croyons nous être rappelés les nou-

veautés en talens qui ont contribué à l'agrément & à la beauté des Concerts pendant les trois semaines de Pâques.

Nous ne devons pas omettre que le jeune M. DUBUT, cité dans le précédent Volume, a paru dans presque tous les Concerts suivans, où il a toujours fait plaisir.

Mlle HARDI, qui a chanté à tous les Concerts, & dont nous avons parlé au commencement du mois, paroît avoir été la nouveauté intéressante cette année, qui a fixé l'attention & les suffrages des Auditeurs. Il est honorable pour ce jeune Sujet d'avoir par une épreuve aussi peu suspecte que l'approbation universelle, prouvé qu'elle mérite les bienfaits de ses augustes Protecteurs.

Mlle ROZET a chanté plusieurs Motets à voix seule avec une très-belle voix & les marques d'un progrès sensible dans l'art.

Mlle BERNARD, de laquelle on a parlé dans plusieurs Mercurès, a chanté aussi quelquefois.

Ce sont Mlle FÉL, Mrs GELIN, BESCHE & MUGUET qui ont soutenu seuls, cette année, le fonds de la Musique pour les grands récits pendant tout le cours des Concerts.

Le Public paroît confirmé dans l'opinion avantageuse qu'il avoit conçue d'abord des nouveaux Directeurs du Concert, par le bon choix des ouvrages & des talens qui ont paru pendant ces trois semaines de Pâques.



ARTICLE VI.

*SUITE des Nouvelles Politiques du
mois de Mars.*

SUITE de l'Article de WARSOVIE.

„LOIN donc que Sa Majesté Impériale veuille
„ usurper les droits de la République, Elle avoue
„ hautement la Suzeraineté de la République de
„ Pologne sur lesdits Duchés, & elle ne se pro-
„ pose pas moins de les maintenir constamment
„ dans leurs dépendances féodales avec la Répu-
„ blique. Elle ne reconnoît & ne reconnoîtra
„ jamais pour Duc légitime des Duchés de Cour-
„ lande & de Semigalle que le Duc Ernest-Jean,
„ investi légalement du consentement de toute la
„ République.

„ Par-là Sa Majesté Impériale remplit ce qu'e-
„ xigent la justice & le droit du voisinage, & ne
„ fait que suivre les constitutions & les loix de la
„ République, à l'exemple de toutes les Puissances
„ de l'Europe qui, en vertu de ses constitutions,
„ ont reconnu Ernest-Jean, Duc légitime de
„ Courlande.

Le Duc de Biren, par des Universaux datés de Mit-
tau, où il a fait un voyage le 10 de ce mois, a fixé le 10^e
du mois prochain pour l'assemblée qu'il annonce,
& en pressant la Régence & la Noblesse dont
elle sera composée, de lui rendre hommage,
il s'étend sur les services que lui rend l'Impé-
ratrice Catherine, en le rétablissant dans son
honneur & dans ses biens, sans dire un mot

ni du Roi ni de la République de Pologne ; enfin il déclare que Samedi prochain 22 de ce mois , il s'établira à Mittau avec toute sa famille. Le sieur Simolin, Résident de Russie , a accompagné les Universaux du Duc de Biren d'une lettre circulaire , dans laquelle il recommande de la part de sa Cour à la Noblesse Courlandoise de se soumettre à l'ancien Souverain rappelé. Il promet à ceux qui le reconnaitront aujourd'hui , la protection de l'Impératrice sa maîtresse , & menace au contraire de l'indignation de cette Princesse ceux qui voudroient lui résister. Le Duc Charles , qui est toujours à Mittau , a cru devoir envoyer ces deux Pièces au Roi son père , en lui écrivant , comme à son Seigneur Suzerain , pour lui dénoncer ces procédés violens , dont l'effet achèvera de détruire son établissement en Courlande : il réclame toujours la protection du Roi , celle de la République , & les ordres de Sa Majesté sur la conduite qu'il doit tenir.

Sa Majesté Polonoise a répondu à ce Prince que , ne pouvant lui rien prescrire sans l'avis du Sénat , elle a fait expédier ses Lettres nécessaires pour le convoquer , & que le résultat des délibérations de cette Assemblée fixera le parti qu'il aura à prendre. On compte que ce Conseil aura lieu vers la fin du mois prochain.

De MITTAU , le 17 Janvier 1763.

Le Duc Charles est encore dans son Palais : cependant on a loué dans la même rue cinq maisons , qui doivent être occupées par le Duc de Biren & sa famille ; ce qui fait penser que les Russes n'ont encore aucun ordre d'user de violence envers le fils de Sa Majesté Polonoise.

Le Résident de Russie a envoyé des soldats chez l'Imprimeur de cette Ville , & l'a forcé de

changer ses feuilles déjà imprimées d'un Almanach pour la présente année , dans lequel le Prince Charles étoit nommé comme Duc de Courlande : on a fait substituer à son nom , & à ses titres le Duc de Biren.

Le Chancelier de Courlande ayant reçu ordre de l'Impératrice de Russie , par un rescrit que lui communiqua le Résident de cette Princesse , de faire entendre au Prince Charles, que Sa Majesté Impériale ayant pris la ferme résolution de protéger efficacement le Duc de Biren & de le rétablir dans les Duchés de Courlande & de Sémi-galle , le Prince n'avoit point de meilleur parti à prendre, que de se retirer de ces Duchés. Le Chancelier s'étant acquitté de cette fâcheuse commission , le Duc Charles l'a chargé de demander une copie du rescrit au sieur Simolin , qui l'a refusée. Le Prince a fait réponse que, malgré la considération & le respect qu'il devoit à l'Impératrice de Russie , il n'avoit d'ordre à recevoir que du Roi son père , & qu'il les attendroit pour prendre son parti.

DE COPENHAGUE , le 8 Janvier 1763.

Le Roi a nommé Lieutenant-Général de ses Armées le sieur de Chazot, Gentilhomme François, Commandant de Lubeck.

DE HAMBOURG , le 25 Janvier 1763.

Les Prisonniers Prussiens qui sont détenus à Ulm , avoient fait un complot pour se procurer leur liberté ; pour cet effet , ils se sont assemblés pendant la nuit & ont attaqué très-vivement une grande garde , après avoir desarmé la sentinelle ; mais l'allarme s'est répandue promptement dans la Ville ; on est venu au secours de la garde , & les prisonniers ont été arrêtés &

AVRIL. 1763. 183

renfermés plus étroitement. On mande qu'il a pé-
ni dans ce tumulte un Lieutenant avec quelques
soldats des troupes de la Ville & quinze Prus-
siens.

DE RATISBONNE, le 24 Janvier 1763.

Les Ministres de Bamberg, Wurtzbourg &
Rudle, viennent d'accéder aux suffrages de ceux
qui dans le Collège des Princes, ont voté pour
le parti de la neutralité. Celui de Brandebourg-
Culmbach a aussi déclaré que le Margrave, son
Maître, étoit prêt de concourir aux mesures pro-
pres à rétablir la tranquillité de l'Empire.

DE NUREMBERG, le 3 Février 1763.

On vient d'apprendre que l'Electeur Palatin a
envoyé ordre au Général d'Effern, qui comman-
de son contingent, de quitter l'Armée de l'Em-
pire & de se rendre dans les Etats de son Altesse
Electorale; & qu'en conséquence les troupes Pa-
latines se sont mises en marche, & ont passé la
rivière du Tauber le premier de ce mois, pour
se porter dans le Duché de Neubourg.

DE MADRID, le 25 Janvier 1763.

Le Roi vient de confirmer en faveur du Comte
Don Casimir Pignatelli, Lieutenant-Général des
Armées de Sa Majesté Très-Chrétienne, le titre
de Grand d'Espagne, attaché à la maison d'Es-
mont. Sa Majesté a relevé pour toujours ce titre
du droit de *Lansas*, & de demi-annate.

DE ROME, le 26 Janvier 1763.

Le Cardinal Jérôme Colonna, Diacre du titre
de Sainte Agathe, Camerlingue de la sainte Eglise,

184 MERCURE DE FRANCE.

Grand-Prieur de Rome ; & Archiprêtre de la Basilique de Sainte Marie-Majeure , mourut la nuit du 17 au 18 de ce mois , dans la cinquante-cinquième année de son âge. Il vaque par cette mort un sixième Chapeau dans le sacré Collège, en comptant celui dont la nomination est réservée au Roi de Portugal.

DE NAPLES , le 8 Janvier 1763.

L'aventure suivante a été insérée dans la Gazette de cette Ville. Une femme de Crémone fut accusée par la voix publique d'avoir ôté la vie à son mari , quoiqu'on n'eût d'autre preuve contre elle que l'absence du mari , dont on n'avoit aucune nouvelle depuis deux ou trois ans , & le commerce assez intime que cette femme paroîsoit entretenir avec un autre homme. Sur de semblables soupçons on lui fit son procès. La crainte des tortures lui fit avouer un crime qu'elle n'avoit pas commis ; elle fut condamnée à être pendue & son corps fut jeté dans le Pô. Cinq à six jours après l'exécution arriva le mari , qui revenoit du Pays de Parme , où il s'étoit engagé pour trois ans. Il apprend tout ce qui s'étoit passé ; il se montre aux accusateurs & aux Juges pour justifier sa femme : on le traite d'impôsteur , & on lui soutient que le véritable mari est mort , puisque sa femme a été pendue pour l'avoir fait mourir.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

De VERSAILLES , le 16 Fevrier 1763.

LE Maréchal Duc de Biron & le Duc de Choiseul ont fait entendre au Roi les Musiques

attachées au Régiment des Gardes Françaises & Suisses ; & Sa Majesté en a paru très-satisfait.

Leurs Majestés ainsi que la Famille Royale ; ont signé , le 23 du mois dernier , le Contrat de mariage du Comte de Sparre avec la Demoiselle de Camuser. Le Comte de Sparre est d'une Famille de Suede , très-ancienne dans ce Royaume , & illustrée par plusieurs alliances avec des Maisons Souveraines. Son Père , le Comte de Sparre , Maréchal des Camps & Armées du Roi , est petit-fils du Comte Pierre Sparre , Ambassadeur de Suede en France en 1675.

Le 24 du même mois il y a eu Bal à la Cour. Leurs Majestés , ainsi que Monseigneur le Dauphin , Madame la Dauphine , Madame Adélaïde , Mesdames Victoire & Sophie l'honorèrent de leur présence. Le Duc d'Orléans , le Duc de Chartres , le Prince de Condé , le Comte de Lutace , & la Comtesse de Henneberg , assistèrent à cette assemblée , qui fut très-brillante par le concours & la magnificence des Seigneurs & des Dames de la Cour.

Le 25 la Comtesse de Choiseul-la-Beaume a été présentée à Leurs Majestés , ainsi qu'à la Famille Royale , par la Duchesse de Choiseul.

Le sieur Hardion , de l'Académie Française , a eu l'honneur de présenter à Leurs Majestés & à la Famille Royale les 15 & 16^e volumes de son *Histoire Universelle*. Le sieur Targe , ci-devant Professeur de Langue Française , & actuellement Professeur de Mathématique à l'Ecole Royale Militaire , a présenté aussi à Monseigneur le Duc de Berry & à Monseigneur le Comte de Provence , les Tomes 5 , 6 , 7 , & 8 de la Traduction de *l'Histoire d'Angleterre* ; par le sieur Smolett.

Sa Majesté a disposé de la Lieutenance Génér-

rale du Comté de Charolois & du commandement en Chef de la Province de Bourgogne, vacant par la mort du Marquis d'Anlezy, en faveur du Comte de la Guiche, Lieutenant Général des Armées du Roi.

Le 30, le sieur d'Argouges, nommé à la place de Lieutenant Civil au Châtelet de Paris, après la retraite de son père, fut présenté en cette qualité à Leurs Majestés & à la Famille Royale.

Le même jour, l'Abbé de Voisenon, présenta à Leurs Majestés & à la Famille Royale, le Discours qu'il a prononcé à l'Académie Française pour sa réception.

Le 31, il y eut Bal à la Cour. Le Roi, ainsi que Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Madame Adélaïde, Mesdames Victoire, Sophie & Louise l'honorèrent de leur présence. Le Duc d'Orléans, le Duc de Chartres, le Prince de Condé, le Prince de Conti, le Comte de la Marche, le Comte de Lutace & la Comtesse de Henneberg, assistèrent à cette Assemblée, qui fut aussi brillante que les précédentes.

Le 1. de ce mois, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre, assistèrent au service anniversaire qu'on célèbre pour les Chevaliers de l'Ordre. L'Evêque de Langres y officia.

Le même jour, le sieur Gigot, Ex-Recteur de l'Université, accompagné des Doyens des quatre Facultés, eut l'honneur de présenter, selon l'usage, un Cierge au Roi, à la Reine, à Monseigneur le Dauphin, à Madame la Dauphine, à Monseigneur le Duc de Berry, & à Monseigneur le Comte de Provence.

Le même jour, le Père Pays, Commandeur de la Merci, accompagné de trois de ses Reli-

gieux , a eu l'honneur de présenter un Cierge à la Reine , en conséquence d'une condition imposée à cet Ordre , lorsque Marie de Médicis en permit l'établissement à Paris en 1613.

Le 2, Fête de la Purification de la Sainte Vierge , les Chevaliers , Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Esprit , s'étant assemblés vers les onze heures du matin dans le Cabinet du Roi , le Prince de Lamballe fut introduit dans ce Cabinet , où il fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint Michel. Le Roi sortit ensuite de son appartement pour aller à la Chapelle : Sa Majesté étoit précédée du Duc d'Orléans , du Duc de Chartres , du Prince de Condé , du Prince de Conti , du Comte de la Marche , du Comte d'Eu , du Duc de Penthièvre & des Chevaliers , Commandeurs de l'Ordre. Le Prince de Lamballe , en habit de Novice , marchoit entre les Chevaliers & les Officiers. Le Roi , devant qui les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs masses , étoit en manteau , le Collier de l'Ordre pardessus , ainsi que celui de la Toison d'Or. Lorsqu'on eut chanté l'Hymne *Veni Creator* , le Roi monta sur son Trône , & reçut Chevalier le Prince de Lamballe. L'Evêque Duc de Langres , Prélat , Commandeur , célébra la Grand-Messe , à laquelle la Reine , accompagnée de Madame la Dauphine , de Madame Adélaïde , & de Mesdames Victoire , Sophie & Louise , assista dans la Tribune ; après quoi , le Roi fut reconduit à son appartement en la manière accoutumée.

Le même jour , la Marquise de Belsunce fut présentée à Leurs Majestés , ainsi qu'à la Famille Royale , par la Comtesse de Belsunce ; & le Comte d'Arpion , Maréchal des Camps & Armées du

188 MERCURE DE FRANCE.

Roi, a été présenté à Sa Majesté en qualité de Gouverneur du Duc de Bourbon.

Le 7, il y eut Bal à la Cour. Leurs Majestés, ainsi que Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, & Mesdames, l'honorèrent de leur présence. Le Duc d'Orléans, le Duc de Chartres, le Prince de Condé, le Prince de Lamballe, & le Comte de Lusace assistèrent à cette assemblée.

Le même jour, le Prince de Beauvau, qui commandoit les Troupes Françoises en Portugal, est arrivé, & a été présenté au Roi.

Le 6, Leurs Majestés, ainsi que la Famille Royale, signèrent le Contrat de mariage du Comte de la Luzerne, avec la Demoiselle Angrand d'Alleret. Le même jour, la Duchesse d'Havré fut présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale, par la Marquise de Lède, & prit le Tabouret chez la Reine.

Le 8, le Prince Héréditaire de Nassau-Saarbrück eut l'honneur d'être présenté au Roi, à la Reine & à la Famille Royale.

Le 10, on célébra dans l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame, un Service pour feu Madame Henriette de France. La Reine y assista, ainsi que Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Madame Adélaïde, Mesdames Victoire, Sophie & Louise.

Le 13, Leurs Majestés, ainsi que la Famille Royale, signèrent le Contrat de mariage du Comte de Montboissier avec la Demoiselle de Rochechouart.

Le 14, il y eut Bal à la Cour. Leurs Majestés, ainsi que Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, le Duc d'Orléans, le Duc de Chartres, le Prince de Condé, le Prince de Lamballe, le Comte de Lusace, & la Com-

tesse de Henneberg assisterent à cette Assemblée.

La Duchesse de la Rochefoucault & la Baronne de Warsberg furent présentées à Leurs Majestés & à la Famille Royale ; la première, par la Duchesse d'Enville ; & la seconde, par la Comtesse d'Helmstatt. La Duchesse de la Rochefoucault prit le Tabouret le même jour.

Le Comte de Bonneguise, Capitaine dans le Régiment de Bourgogne, Cavalerie, a obtenu l'agrément du Roi, pour la charge de Colonel-Lieutenant du Régiment d'Infanterie d'Eu, vacante par la promotion du Comte de Castellane au grade de Maréchal de Camp.

Aujourd'hui la Cour a pris le deuil pour quinze jours, à l'occasion de la mort du Cardinal de Baviere, Evêque & Prince de Liège.

Le 2 de ce mois, l'Archevêque de Narbonne, Grand-Aumônier de France, prêta serment entre les mains du Roi, pour l'Archevêché de Rheims.

Sa Majesté a disposé de l'Archevêché de Toulouse en faveur de l'Evêque de Condom ; & de l'Evêché de Condom en faveur de l'Abbé d'Anteroche, Vicaire Général du Diocèse de Cambray.

Le Roi a donné l'Abbaye de Reclus, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Troyes, à l'Abbé de Ventoux, Vicaire-Général du même Diocèse ; Celle de Sainte Claire d'Annonay en Vivarais, Diocèse de Vienne, à la Dame de Belmés, Religieuse Ursuline du Monastere de Pernés ; Diocèse de Carpentras ; & le Prieuré de Poissy, Ordre de Saint Dominique, Diocèse de Chartres, à la Dame de la Beaume-Suze, Religieuse Bénédictine, de l'Abbaye de Saint-Honoré de Tarascon.

L'Impératrice Catherine de Russie, depuis son avènement au Trône, ayant fait difficulté de renouveler la reversale qui avoit été successivement donnée par l'Impératrice Elisabeth & par l'Empereur Pierre III. au sujet du titre Impérial, le Baron de Breteuil, Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté en Russie, a été quelque temps sans avoir son audience & sans remettre ses lettres de créance; mais pour lever cette difficulté, l'Impératrice Catherine a fait remettre la déclaration suivante à tous les Ministres Etrangers résidans à la Cour.

DÉCLARATION faite par l'ordre exprès de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies.

» Le titre d'Impérial que Pierre le Grand, de
 » glorieuse mémoire, a pris, ou plutôt renou-
 » vellé pour lui & pour ses successeurs, appar-
 » tient depuis longtemps tant aux Souverains
 » qu'à la Couronne & à la Monarchie de toutes
 » les Russies. Sa Majesté Impériale regarde com-
 » me contraire à la solidité de ce principe tout re-
 » nouvellement des reversales qu'on avoit don-
 » nées successivement à chaque Puissance lors-
 » qu'elle reconnut ce titre. En conséquence, Sa
 » Majesté vient d'ordonner à son Ministre de faire
 » une déclaration générale que le titre d'Impérial,
 » étant par sa nature même une fois attaché à la
 » Couronne & à la Monarchie de Russie, & per-
 » pétué depuis longues années & successions, ni
 » Elle ni ses successeurs à perpétuité ne pour-
 » ront plus renouveler lesdites reversales, & en-
 » core moins entretenir quelque correspondan-
 » ce avec les Puissances qui refuseront de reconnoî-
 » tre le titre Impérial dans les personnes des

AVRIL. 1763.

191

» Souverains de toutes les Russies , ainsi que dans
» leur Couronne & leur Monarchie : & pour que
» cette déclaration termine à jamais toutes les dif-
» ficultés dans une matière qui ne doit en com-
» porter aucune , S. M. en se conformant à la dé-
» claration de l'Empereur Pierre le Grand , dé-
» clare que le titre d'Impérial n'apportera au-
» cun changement au cérémonial usité entre les
» Cours , lequel restera toujours sur le même
» pied.

Fait à Moscou , ce 21 Novembre 1762.

Signé , WORONZOW.

B. A. GALLITZIN.

Le Baron de Breteuil ayant envoyé ici cette dé-
claration , Sa Majesté a ordonné qu'on y fit une
réponse propre à constater irrévocablement le cé-
rémonial entre les deux Cours , & à prévenir en
même temps les difficultés qui pourroit s'élever
dans la suite , au préjudice de la bonne intelligen-
ce qu'Elle désire de perpétuer entre elles.

*DECLARATION faite par l'ordre exprès du Roi ,
pour servir de réponse à celle qui a été remise au
Baron de Breteuil par les Ministres de Sa Ma-
jesté Impériale de toutes les Russies.*

» Les titres ne sont rien par eux-mêmes ; ils
» n'ont de réalité qu'autant qu'ils sont reconnus ;
» & leur valeur dépend de l'idée qu'on y attache
» & de l'étendue que leur donnent ceux qui ont le
» droit de les admettre , de les rejeter ou de les
» limiter. Les Souverains eux-mêmes ne peuvent
» pas s'attribuer des titres à leur choix ; l'aveu
» de leurs Sujets ne suffit pas ; celui des autres
» Puissances est nécessaire , & chaque Couronne ,

192 MERCURE DE FRANCE.

» libre de reconnoître ou de récuser un titre nou-
 » veau , peut aussi l'adopter avec les modifications
 » & les conditions qui lui conviennent.

» En suivant ce principe , Pierre I. & ses succes-
 » seurs , jusqu'à l'Impératrice Elisabeth , n'ont ja-
 » mais été connus en France que sous la dénomi-
 » nation de *Czar*. Cette Princesse est la première
 » de tous les Souverains de Russie à qui le Roi
 » ait accordé le titre Impérial ; mais ce fut sous
 » la condition expresse que ce titre ne porte-
 » roit aucun préjudice au cérémonial usité entre
 » les deux Cours.

» L'Impératrice Elisabeth souscrivit sans peine
 » à cette condition , & s'en est expliquée de la
 » manière la plus précise dans la réversale , dres-
 » sée par son ordre & signée au mois de Mars 1745
 » par les Comtes de Bestucheff & de Woronzow.
 La fille de Pierre I. y témoigne toute sa satisfac-
 » tion. Elle y reconnoît que c'est *par amitié & par*
 » *une attention toute particulière du Roi pour Elle,*
 » *que Sa Majesté a condescendu à la reconnois-*
 » *sance du titre Impérial que d'autres Puissances*
 » *lui ont déjà concédé , & Elle avoue que cette com-*
 » *plaisance du Roi lui est très-agréable.*

» Le Roi , animé des mêmes sentimens pour
 » l'Impératrice Cathérine , ne fait point difficulté
 » de lui accorder aujourd'hui le titre Impérial , &
 » de le reconnoître en Elle comme attaché au
 » Trône de Russie : mais Sa Majesté entend que
 » cette reconnaissance soit faite aux mêmes con-
 » ditions que sous les deux regnes précédens , &
 » Elle déclare que, si par la suite quelqu'un des
 » successeurs de l'Impératrice Catherine , oubliant
 » cet engagement solennel & réciproque , venoit
 » à former quelque prétention contraire à l'usage
 » constamment suivi entre les deux Cours sur le
 » rang

AVRIL. 1763. 193

« rang & la préséance, de ce moment la Couronne de France, par une juste réciprocité, reprendroit son ancien style, & cesseroit de donner le titre Impérial à celle de Russie.

Cette déclaration tendante à prévenir tout sujet de difficulté pour l'avenir, est une preuve de l'amitié du Roi pour l'Impératrice, & du desir sincere qu'il a d'établir entre les deux Cours une union solide & inaltérable.

Fait à Versailles le 18 Janvier 1763.

Signé LE DUC DE PRASLIN.

De STRASBOURG, le 20 Janvier 1763.

Le 17 de ce mois, le Maréchal de Contades, le sieur de Lucé, Intendant de la Province, & l'Evêque d'Arath, se sont transportés, en conséquence des Lettres de Cachet qui leur ont été adressées, à l'Abbaye Réguliere de Marmoutier, Ordre de Saint Benoît de l'ancienne Observance, près de Saverne au Diocèse de Strasbourg, pour y assister en qualité de Commissaires du Roi, à l'élection d'un nouvel Abbé, dont la Place étoit vacante par la mort du Père Placide.

Schweigheusser, Religieux du même ordre, décédé le 15 Décembre dernier. On a procédé le lendemain 18 à cette élection par la voye du scrutin, & tous les suffrages se sont réunis en faveur du Pere Anselme Genin, Religieux de la même Abbaye, natif de Wasselonne en Alsace, âgé de quarante-deux ans.

De PARIS, le 18 Février 1763.

L'Académie Royale des Sciences ayant présenté au Roi les Sieurs Bailli & Jaurat pour la place d'Adjoint Astronome, vacante par la mort de l'Abbé de la Caille, S. M. les a nommés l'un

II. Vol.

194 MERCURE DE FRANCE.

& l'autre, à la charge que la première place qui vaquera dans cette Classe ne sera point remplie.

Le Traité définitif de Paix a été signé le 10 de ce mois chez le sieur Duc de Bedford, Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi de la Grande-Bretagne, entre les Ambassadeurs & Plénipotentiaires qui ont signé les Préliminaires à Fontainebleau le 3 Novembre de l'année dernière. Le sieur de Mello, Ministre Plénipotentiaire du Roi de Portugal près du Roi, & son Ambassadeur pour les conférences de la Paix, a signé en même temps l'acte d'accession de Sa Majesté très fidèle au Traité définitif.

Le 29 du mois dernier, le sieur Gor, Commissaire Général des fontes de l'Artillerie, a coulé en bronze à l'Arsenal la Statue pedestre du Roi, qui doit être trigée dans la Place Royale de Rheims. Cette fonte a eu le même succès que celle qui a été faite le 10 Novembre dernier des deux Figures de dix pieds de proportion qui doivent accompagner le Piédestal. La figure du Roi a onze pieds & demi de proportion, ce Monument, que la Ville de Rheims consacre à la gloire de S.M. est de la composition du Sr Pigalle.

Le Vingt-cinquième tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait le 25 du mois dernier, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au numero 53043; celui de vingt mille liv. est échu au numero 52638; & les deux de dix mille l. aux numeros 53005 & 53779.

Le 5 de ce mois, on a tiré la Loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les Numéros sortis de la roue de fortune, sont, 19, 50, 3, 42, 18. Le prochain tirage se fera le 5 Mars.

Le Roi ayant pris la résolution de donner à tout son Etat Militaire une constitution nouvelle, uniforme & constante, vient de rendre une Or-

AVRIL. 1763. 195

ordonnance , pour la Cavalerie , conçue sur le même plan que celles qui a déjà été publiée concernant l'Infanterie. Par cette nouvelle Ordonnance , datée du 21 Décembre 1762 , Sa Majesté conserve sur pied , indépendamment du Régiment des Carabiniers de Monseigneur le Comte de Provence , les trente Régimens de Cavalerie suivans ; le Colonel-Général , le Mestre-de-Camp-Général , le Commissaire-Général , Royal , du Roi , Royal-Etranger , les Cuirassiers du Roi , Royal-Cravates , Royal-Roussillon , Royal-Piémont , Royal-Almand , Royal-Pologne , Royal-Lorraine , Royal-Picardie , Royal-Champagne , Royal-Navarre , Royal-Normandie , la Reine , Dauphin , Bourgogne , Berry , Artois , Orléans , Chartres , Condé , Bourbon , Clermont , Conti , Penthièvre & Noailles.

Chacun de ces trente Régimens sera composé en tout temps de huit Compagnies qui formeront quatre escadrons. On créera une place de Sous-Lieutenant dans chaque Compagnie , & le titre de Cornette sera supprimé , à la réserve de celui qui est attaché à la compagnie du Colonel-Général de la Cavalerie. La place de Maréchal-des-Logis telle qu'elle est aujourd'hui , sera supprimée , & il sera crée dans chaque compagnie quatre places de Maréchal-des-Logis pour y remplir les mêmes fonctions que les Sergens dans l'Infanterie. Chaque compagnie de Cavalerie sera commandée en tout temps par un Capitaine , un Lieutenant & un Sous-Lieutenant , & composée de quatre Maréchaux-des-Logis , un Fourrier , huit Brigadiers , huit Carabiniers , trente-deux Cavaliers & un Trompette , tous montés. Il sera crée dans chacun des trente Régimens de Cavalerie deux charges de Sous-Aide Major & une place de Trésorier ; il sera pareillement établi

196 MERCURE DE FRANCE.

un Quartier-Maître dans chaque Régiment & un Porte-Etendard par chaque Escadron. Les dispositions qui regardent le choix, les rangs & les fonctions des Officiers, la police & la discipline, l'administration de la caisse, le terme des engagements & des congés, &c, sont les mêmes que celles qui ont été établies pour l'Infanterie. Sa Majesté a aussi réglé une paye de paix & une paye de guerre pour les troupes de la Cavalerie de la manière suivante.

Compagnies. A chaque Capitaine, 2000 livres par an en paix, & 3600 livres en guerre. Au Capitaine Lieutenant des Compagnies Mestre-de-Camp des Régimens du Mestre-de-Camp Général & du Commissaire-Général. A chaque Lieutenant & au Sous-Lieutenant de la Compagnie du Colonel-Général, 900 livres en paix & 1200 livres en guerre. A chacun des Cornettes & Sous-Lieutenant des Compagnies du Colonel-Général de Mestre-de-Camp-Général & du Commissaire-Général, 675 livres en paix & 900 livres en guerre. A chaque Sous-Lieutenant, 600 livres en paix & 800 livres en guerre. A chaque Maréchal des Logis, 234 livres en paix & 270 livres en guerre. Au Fourrier, 216 livres en paix & 252 livres en guerre. A chaque Brigadier, 144 livres en paix & 180 livres en guerre. A chaque Carabinier, 135 livres en paix & 171 livres en guerre. A chaque Cavalier, Timbalier ou Trompette, 126 livres en paix & 162 livres en guerre.

Etat-Major. Au Mestre-de-Camp, indépendamment de ses appointemens de Capitaine, 2500 livres en paix & 3000 livres en guerre. A Chacun des Mestres-de-Camp-Commandans des Régimens de Mestre-de-Camp-Général, du

Commissaire-Général & du Régiment Royal-Allemand , 2500 livres en paix & 3000 livres en guerre. Au Lieutenant-Colonel , indépendamment de ses appointemens de Capitaine , 1600 livres en paix & 1800 livres en guerre. Au Major , 3000 livres en paix & 4500 livres en guerre. A chaque Aide-Major , avec commission de Capitaine , 1800 livres en paix & 3000 livres en guerre. A chaque Aide-Major , sans commission de Capitaine , 1500 livres en paix & 2000 livres en guerre. A chaque Sous-Aide-Major , 1000 livres en paix & 1200 livres en guerre. Au Quartier-Maître , 600 livres en paix & 800 livres en guerre. A chaque Porte-Etendard , 480 livres en paix & 540 livres en guerre. Au Trésorier , 2000 livres en paix , & 3000 livres en guerre. A l'Aumônier , 720 livres en temps de guerre seulement. Au Chirurgien , 720 livres en temps de guerre seulement.

Sa Majesté veut que la paye de guerre ne soit donnée qu'à ceux desdits Régimens qui serviront en campagne , à commencer du jour de leur arrivée à l'armée , jusqu'à celui de leur départ de l'armée pour rentrer dans le Royaume ; & que ceux qui demeureront en garnison dans le Royaume pendant la guerre ne touchent que la paye réglée pour le temps de paix. Sa Majesté établit les moyens de parvenir à la nouvelle composition & à la réforme prescrites. Cette Ordonnance est terminée par un état de l'uniforme réglé par le Roi pour l'habillement & équipement des Régimens de sa Cavalerie.

Il paroît aussi trois autres Ordonnances du Roi.

Par la première , en date du 12 Décembre 1762 , & portant réduction dans les trente Compagnies du Régiment des Gardes Françaises , Sa

198 MERCURE DE FRANCE.

Majesté ordonne que ces trente Compagnies 3 qui sont actuellement composées de cent quarante hommes , seront réduites au nombre de cent vingt-six , y compris six Sergens , trois Caporaux , neuf Anspeffades , quatre Tambours , & cent quatre Fusiliers.

Par la seconde & la troisième , du 21 du même mois , Sa Majesté réforme la Compagnie des Volontaires de Cambesfort & le Régiment de Cavalerie Allemande de Nassau-Weisingen.

Il paroît une Ordonnance du Roi , datée du 21. Décembre 1762 concernant les Régimens d'Infanterie Irlandoise. Suivant cette Ordonnance , Sa Majesté conserve sur pied les Régimens de Bulkeley , Clare , Dillon , Rothe & de Berwick ; le Régiment Royal-Ecossais & ceux d'Ogilvy & de Lally seront supprimés & incorporés dans les cinq qui seront conservés , & dont chacun formera un bataillon divisé en une Compagnie de Grenadiers & huit de Fusiliers ; chacune des compagnies de Grenadiers sera commandée en tout temps , ainsi que chaque compagnie de Fusiliers , par un Capitaine , un Lieutenant & un Sous-Lieutenant. Celles des Grenadiers seront composées chacune de deux Sergens , d'un Fourrier , quatre Caporaux , quatre Appointés , quarante Grenadiers , & d'un Tambour ; celles des Fusiliers , en temps de paix , de quatre Sergens , d'un Fourrier , de huit Caporaux , huit Appointés , quarante Fusiliers & de deux Tambours : il sera créé dans chaque Régiment un Sous-Aide-Major , un Trésorier , un Quartier-Maître , deux Porte-Drapeaux , un Tambour-Major. Il continuera d'être entretenu un Colonel en second dans le Régiment de Dillon. Les dispositions qui ont été établies pour l'Infanterie & la Cavalerie Françaises seront exactement suivies relativement au choix , aux rangs & aux

fonctions des Officiers, à la police & à la discipline, ainsi qu'à l'administration de la caisse, &c. La paye de paix & la paye de guerre seront réglées de la manière suivante, & avec les mêmes clauses que celles portées dans les précédentes Ordonnances de Sa Majesté.

Compagnies de Grenadiers. A chaque Capitaine, 2000 en paix, & 3000 livres en guerre; au Lieutenant 900 livres en paix, & 1200 livres en guerre; au Sous-Lieutenant 600 livres en paix, & 900 livres en guerre; à chaque Sergent, 222 livres en paix, & 228 livres en guerre; au Fourrier, 180 livres en paix, & 186 livres en guerre; à chaque Caporal, 156 livres en paix, & 162 livres en guerre; à chaque appointé, 138 livres en paix, & 144 livres en guerre; à chaque Grenadier & au Tambour, 120 livres en paix, & 126 livres en guerre.

Compagnies de Fusiliers. Au Capitaine, 1800 livres en paix, & 2400 livres en guerre; au Lieutenant 600 livres en paix, & 1000 en guerre; au Sous-Lieutenant, 540 livres en paix, & 800 livres en guerre; à chaque Sergent 204 livres en paix, & 210 livres en guerre, au Fourrier, 162 livres en paix, & 168 en guerre; à chaque Caporal, 138 livres en paix, & 144 livres en guerre; à chaque Appointé 120 livres en paix, 126 livres en guerre; à chaque Fusilier ou Tambour, 102 livres en paix, & 108 livres en guerre.

Etat-Major. Au Colonel, y compris ses appointemens de Capitaine, 12000 livres en tout temps; au Lieutenant colonel, indépendamment de ses appointemens de Capitaine 1700 livres en paix, & 3000 livres en guerre; au Major, 2880 livres en paix, & 4000 livres en

200 MERCURE DE FRANCE.

guerre ; à chaque Aide-Major , avec la commission de Capitaine , 1800 livres en paix , & 2400 livres en guerre ; à chaque Aide-Major , sans commission de Capitaine , 1200 livres en paix , & 1800 livres en guerre ; à chaque Sous-Aide-Major , 600 livres en paix , & 1200 livres en guerre ; à chaque Porte-Drapeau , 450 livres en paix , & 600 livres en guerre ; au Quartier-Maître , 540 livres en paix & 800 livres en guerre ; au Trésorier , 1200 livres en paix , & 2000 livres en guerre ; au Tambour-Major , 252 livres en tout temps ; à l'Aumônier , 500 livres en paix , & 720 livres en guerre ; Au Chirurgien , 500 livres en paix , & 720 livres en guerre ; au Colonel en second du Régiment de Dillon , 2400 liv. en paix , & 2880 liv. en guerre.

Les Officiers excédans le nombre prescrit seront réformés. Les Colonels qui seront dans ce cas conserveront leurs appointemens en y comprenant la gratification qui étoit attachée à leurs charges. Les autres Officiers réformés , & qui seront étrangers , ou originaires Anglois , Ecois & Irlandois , jouiront ; sçavoir , les Lieutenants-Colonels , de 1800 livres de pension ; les Capitaines de Grenadiers de 1200 livres ; les Capitaines de Fusiliers qui auront vingt ans de service , & le Major , de 1000 livres ; les autres Capitaines de Fusiliers , de 800 livres ; les Lieutenans , de 400 liv. & les Lieutenans en second ou Enseignes de 300 livres. Les Capitaines ou Capitaines en second , qui seront François , jouiront en pensions sur le Trésor Royal , s'ils ont vingt ans de service , de 300 livres seulement. Quant aux Lieutenans , Lieutenans en second ou Enseignes qui seront François , ils se retireront chez eux pour y attendre les em-

plais auxquels Sa Majesté les destine. Cette Ordonnance est terminée par un état de l'uniforme réglé par Sa Majesté pour l'habillement & équipement de ces cinq Régimens.

M O R T S.

Un Exprès dépêché de Liège, a apporté la nouvelle de la mort du Cardinal de Baviere. Il s'étoit trouvé légèrement incommodé le 20 Janvier, & l'on avoit pris son indisposition pour une fluxion dans la tête. Les symptômes ont changé depuis, la maladie est devenue plus grave, & malgré tous les secours de la Médecine, ce Prince est mort le 27 à dix heures du matin. Il se nommoit Jean-Théodore, il étoit né Duc de Baviere, Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise Romaine, Evêque Prince de Liège, de Ratisbonne & de Freysingue, & par l'Evêché de Liège, Duc en partie de Bouillon, Marquis de Franchimont, Comte de Lors & de Hornes, Baron d'Hers-tal, &c. Né à Munich le 3 Septembre 1703. Il avoit été élu Evêque de Ratisbonne sur la démission de Joseph-Clément de Baviere, son oncle, le 29 Juillet 1719, & Coadjuteur du même Prince à l'Evêché de Freysingue le 4 Novembre 1723, dont il devint Titulaire le 23 Février 1727; il fut ordonné Prêtre le 8 Avril 1730, sacré le premier Octobre suivant; créé Cardinal le 9 Septembre 1743 (déclaré seulement le 17 Janvier 1746.) Et élu Evêque Prince de Liège le 23 Janvier 1744.

Ce Prince étoit fils de Maximilien Emmanuel, Electeur de Baviere, mort le 26 Février 1726, & de Thérèse Cunegonde, fille de Jean III Sobiesky, Roi de Pologne, morte le 10 Mars 1730. Il avoit pour frères aînés, 1^o. Charles-Al-

202 MERCURE DE FRANCE.

bert, Electeur de Baviere, élu Empereur le 24 Janvier 1742, & mort le 20 Janvier 1745, père de l'Electeur de Baviere régnant, 2^o. Ferdinand-Marie Duc de Baviere à Munick, mort le 9 Décembre 1738, laissant Clément-François de Paule, Duc de Baviere à Munick; 3^o. Clément-Auguste, Archevêque de Cologne, Electeur de l'Empire, &c, mort le 6 Février 1761. Il étoit oncle, à la mode de Bretagne, du Roi, étant neveu de Marie-Anne Christine Victoire de Baviere, épouse de Louis de France; Dauphin de Viennois & Ayeul de Sa Majesté.

Le Comte d'Aunay, Lieutenant Général des Armées du Roi, est mort dans une de ses Terres en Nivernois.

N. Boivin de Vaurony, Abbé Commendataire des Abbayes Royales de Preuilly, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Sens; & de Saramont, Ordre de S. Benoît, Diocèse d'Ausich, mourut en cette Ville le 22 Janvier, âgé de quatre-vingt-dix ans.

Jean-Baptiste de Bernart d'Averne, Grand-Vicaire de Lisieux, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Lorrour, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Angers, est mort en cette Ville le 26 du même mois dans la soixante-dixième année de son âge.

Louis Racine, Ecuyer, Avocat en Parlement & Pensionnaire Vétéran de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, est mort en cette Ville, le 29 du même mois dans la soixante-onzième année de son âge. Fils du grand Racine, il a soutenu l'honneur de ce beau nom par des Ouvrages estimables, surtout par le Poème de la Religion. Il laisse deux filles; il avoit eu un fils qui donnoit de grandes espérances,

& qui fut malheureusement sub mergé par les flots de la mer, sur une jettée du Port de Cadix le jour même du tremblement de terre de Lisbonne,

Magdelaine-Leonor Gigault de Bellefont, Abbessé de l'Abbaye Royale de Montivilliers, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Rouen, est morte en cette Abbaye, âgée de cinquante-sept ans,

Marie-Thérèse de Damas-Crux, épouse de Louis-Theodose Andrault, Comte de Langeron, Marquis de la Côte, Baron de la Ferté-Langeron, de Sacy, &c. Lieutenant Général des Armées du Roi, Lieutenant pour Sa Majesté des quatre Evêchés de la Basse-Bretagne, Commandant en chef dans la Province de Guyenne, & Gouverneur de Brest & des Isles d'Ouessant, est morte à Paris, le 7 Février, âgée de vingt-trois ans.

Catherine-Elisabeth de Roncourt, veuve de Nicolas-François de Hennequin, Comte de Cures, de Genesloncourt, & Desfrenelles, Baron du S. Empire, Chambellan du feu Duc de Lorraine Leopold, & Grand-Louvier de Lorraine, est morte à Lunéville dans le mois de Janvier, âgée d'environ cinquante ans.

Marie-François-Auguste de Maignon, Comte de Gacé, ci-devant Mestre de Camp du Régiment du Roi, Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, est mort le 8 Février, dans la trentième-deuxième année de son âge.

Catherine-Charlotte-Amélie de Choiseul, Veuve de Louis-Henri de Maillart, Baron d'Hanneffe, Dame de l'Ordre de l'Impératrice-Reine, est morte en son Château d'Yche en Lorraine, le 10 Janvier; elle ne laisse de ce mariage qu'une fille unique mariée au Marquis d'Harcourt.

264 MERCURE DE FRANCE.

Marie-Marguerite Martin , veuve de Florent-Jean de Vallière , Lieutenant-Général des Armées du Roi , Grand' Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis , ancien Directeur-Général de l'Artillerie de France , Gouverneur de Bergues , & Membre de l'Académie Royale des Sciences , est morte en cette Ville le 10 Février , âgée de soixante-douze ans.

Claude Fontaine , Régent à Dardagny proche Genève , est mort le 2 Janvier , dans la cent troisième année de son âge.

Jean Constant , né à Limoux en Languedoc le 4 Juin 1749 , ancien Lieutenant du Régiment de la Vieille Marine , est mort en cette Ville le 16 Janvier. Il avoit reçu sept blessures pendant vingt-cinq ans de service , & s'étoit retiré en 1688. Il étoit , disoit-il , à côté du sieur de Saint Hilaire , lorsque cet Officier eut le bras emporté au moment que le grand Turenne fut tué d'un boulet de canon. Il étoit logé au Temple , où la Cérémonie de ses funérailles s'est faite avec l'appareil militaire , par les ordres & aux frais du Prince de Conti.

Le Service annuel , fondé par le Roi en l'Abbaye Royale de Saint Denis en France , pour feu Madame Henriette , fut célébré le 11 Février avec les Cérémonies ordinaires. L'Evêque de Meaux , premier Aumônier de cette Princesse , y assista , ainsi que la Duchesse de Beauvilliers , Dame d'Honneur , le Baron de Montmorency , Chevalier d'Honneur , & les autres Dames & Officiers de la maison de feu Madame.



NOUVELLES POLITIQUES

Du mois d'Avril 1763.

De WARSOVIE, le 9 Février 1763.

ON a appris par les dernières Lettres de Courlande que le sieur Simolin a remis au Sénateur Lipski, Castellan de Lincici, une Déclaration dont voici la teneur.

DÉCLARATION de l'Impératrice de toutes les Russies, remise par son Ministre à M. le Castellan de Lipski.

» Sa Majesté Impériale ne permettra jamais
» que S. E. M. le Castellan & M. le Palatin de
» Glæto exécute la commission dont Sa Ma-
» jesté Polonoise les a chargés, ni qu'ils exer-
» cent aucun acte de Jurisdiction dans les Du-
» chés de Courlande & de Semigallé.

» Les affaires actuelles de la Courlande sont des
» affaires d'Etat qui demandent la concurrence
» de toute la République; le Roi & le Sénat ne
» peuvent seuls s'en attribuer la décision.

» L'Impératrice ne reconnoît & ne reconnoîtra
» jamais d'autre Duc que S. A. S. l'ancien Due
» Ernest-Jean, légitimement investi du consen-
» tement de toute la République, & pour l'é-
» largissement duquel le Roi, conjointement avec
» la République, s'est si souvent intéressé.

» Sa Majesté Impériale n'ignore point que ces
» Duchés sont un Fief dépendant du Corps en-
» tier de la République, & non du Trône des
» Rois de Pologne; conséquemment l'Impéra-
» trice ne souffrira jamais qu'on fasse la moind-

206 MERCURE DE FRANCE.

» dre infraction aux droits & aux immunités de
» ladite République, & qu'on s'arroge des affaires
» qui sont de sa compétence seule.

» (Signé) C. DE SIMOLIN. »

Ce Sénateur Lipski a fait à cette Déclaration
la Réponse suivante.

*RÉPONSE à la Déclaration, remise de la part
de Sa Majesté Impériale de Russie par son
Conseiller d'Etat M. de Simolin.*

» La Courlande est un Fief relevant du Roi
» qui en est le Seigneur Suzerain, conformément
» aux constitutions du Royaume; il n'appartient
» donc par conséquent qu'à Sa Majesté le Roi de
» Pologne de prendre connoissance des affaires
» qui regardent ce Fief.

» Depuis Sigismond-Auguste jusqu'à Auguf-
» te III. qui règne glorieusement sur une Nation
» jalouse de ses droits & immunités, la Répu-
» blique n'a jamais trouvé rien à blâmer dans
» l'usage que ses Rois ont fait de leur autorité,
» & du pouvoir qu'elle leur a accordé sur les Du-
» chés de Courlande & Semigalle,

» Le Roi & le Sénat n'ont pas le pouvoir lé-
» gislatif, mais bien celui de mettre en exécution
» ce qui a été réglé par les trois Ordres du
» Royaume; par conséquent la constitution de
» 1736 a donné au Roi le pouvoir de conférer l'in-
» vestiture de ce Fief à celui que Sa Majesté en
» jugeroit digne. Depuis cette époque, toutes
» les Diètes ont été malheureusement rompues,
» & le Roi & le Sénat ont suivi l'esprit & le sens
» de celle de 1736, tant à l'occasion d'Ernest-
» Jean de Biren, qu'à l'égard de Son Altesse
» Royale le Duc régnant Charles. Le Roi & le

60 Sénat, ainsi que la Noblesse de Courlande ont
 70 sollicité inutilement, pendant 18 ans consécutifs,
 80 l'élargissemens du premier. Le Sénat & la No-
 90 blesse du Duché ont demandé au Roi le Prince
 100 Royal Charles pour Duc; la Déclaration de
 110 l'Impératrice Elisabeth, de glorieuse mémoire,
 120 a déterminé le Roi, & a été bientôt suivie de
 130 la transaction solennelle conclue entre ladite
 140 Souveraine & Son Altesse Royale en 1759. Dès-
 150 lors, il étoit tout simple que le Roi envoyât,
 160 avec l'avis de son Sénat, des Sénateurs en
 170 Courlande, pour prendre connoissance des trou-
 180 bles qui se sont élevés dans ce Duché, & des
 190 violences qui s'y sont commises par les trou-
 200 pes Impériales.

210 On ne peut donc, sans blesser ouvertement
 220 le droit des gens, & sans enfreindre tous
 230 les Traités qui subsistent entre la Pologne
 240 & la Russie, empêcher les deux Sénateurs dé-
 250 légues de remplir l'objet de leur mission, autori-
 260 sées par les loix du Royaume & par un usage
 270 constant.

280 Si Sa Majesté Impériale ne reconnoît pas le
 290 Prince Royal Charles pour Duc de Courlande,
 300 c'est un malheur pour ce Prince, mais le Fief
 310 n'en est pas moins sous la Souveraineté du
 320 Roi. Les titres de Sa Majesté à cet égard sont
 330 incontestables; & depuis plus de deux siècles
 340 la République n'a jamais disputé à nos Rois
 350 les droits qu'elle leur a accordés sur ce Fief.
 360 Ce n'est qu'au cas où il viendrait à changer de
 370 nature que cette République s'est réservé d'en
 380 prendre connoissance, comme il est aisé de le
 390 voir dans nos conventions de 1569 & 1727.

400 *Donné à Mittau, le 29 Janvier 1763.*

Le Duc de Biren est arrivé avec sa famille

208 MERCURE DE FRANCE.

à Mittau, & y a fait son entrée solennelle le 22 du mois dernier. Le Magistrat & les Gardes de la Bourgeoisie, qui ont d'abord refusé de prêter serment de fidélité au nouveau Duc, y ont été contraints par des exécutions militaires. Le sieur Simolin a même fait menacer les Magistrats de les faire enlever. La nuit avant cette entrée solennelle, on avoit enlevé de l'arc de triomphe érigé en 1759 pour l'hommage rendu au Prince Charles comme Duc de Courlande, la Couronne Royale & Ducale de ce Prince, ses armes & celles de la Couronne de Pologne, ainsi que les inscriptions qui avoient été gravées sur ce monument. Les Membres de la Régence Ducale ont été sommés par un Officier Russe envoyé par le sieur Simolin de reconnoître & de servir le Duc de Biren comme légitime Duc de Courlande; mais ils ont répondu qu'ils ne pouvoient le faire, sans manquer à la fidélité qu'ils doivent au Roi & à la République comme Seigneurs Suzerains de ces Duchés, & au double serment de Vassaux & de Serviteurs qu'ils ont prêté au Prince Charles leur légitime Duc. Le Dimanche suivant, les troupes Russes ont forcé la porte de la Tribune Ducale dans la principale Eglise Luthérienne de Mittau. Le Duc de Biren s'y est rendu; & le Sur-Intendant Luthérien a été forcé de le haranguer en qualité de Souverain du pays, & d'entonner le *Te Deum*, qui a été chanté au bruit d'une décharge de l'artillerie Russe. La Bourgeoisie a été forcée de nouveau à illuminer ses maisons le soir. Mais tout cet appareil & ces actes de violence n'ont pu ébranler la fermeté du Prince Charles, qui persiste à rester dans son Palais jusqu'à la dernière extrémité.

Du 17 Février.

Des nouvelles de Lithuanie nous apprennent que le sieur Zabielo, Grand Veneur de ce Duché, présidant à la Diétine qui s'est assemblée le 7 de ce mois à Kowno pour l'élection des Députés au Tribunal annuel de Lithuanie, a harangué la Noblesse de ce district, & lui a exposé d'une manière si pathétique ses droits & la situation du Duc Charles, qu'il a déterminé tous les Gentils-hommes de ce canton, au nombre de près de cinq cens, à marcher avec leur suite à Mittau, qui n'est qu'à deux petites journées de Kowno, pour y soutenir la cause du fils de leur Roi, y défendre sa personne, & se joindre à la partie de la Noblesse Courlandoise qui lui est restée fidèle. Toute cette troupe s'est mise en marche le 8, accompagnée de quelques Dragons de l'armée de Lithuanie, & elle a dû être rendue le lendemain à Mittau. On ignore encore quel effet cet événement aura produit parmi les Partisans du Duc de Biren, & ce qui s'est passé dans l'assemblée de la Noblesse qu'il avoit indiquée pour le 10.

COPIE d'un Mémoire justificatif en faveur du Duc de Biren, & envoyé de Mittau le 16 Janvier 1763.

« La Diète de Grodno de 1726, en déclarant
 « nulle l'Élection prématurée du Comte de Saxe,
 « ordonna qu'après l'extinction de la famille de
 « Kettler les Duchés de Courlande & de Semi-
 « galle seroient incorporés à la Pologne & par-
 « tagés en Palatinats.

Cette disposition n'ayant convenu ni aux
 « voisins ni à la Noblesse de Courlande, on
 « trouva moyen de l'annuller par la Diète de

210 MERCURE DE FRANCE.

» pacification de l'an 1736; celle-ci statua qu'au
» près le décès du dernier mâle de la famille
» Ducale de Kettler, le Roi donneroit l'investi-
» ture des deux Duchés à un autre & à ses des-
» cendans mâles.

» Ferdinand, le dernier de Kettler, étant mort
» en 1737, la Noblesse de Courlande choisit
» pour Duc, à la recommandation de l'Impé-
» ratrice Anne, le Comte Jean-Ernest de Biren;
» le Roi, en vertu de la susdite constitution de
» 1736, donna effectivement en 1739 l'investi-
» ture au nouveau Duc, tant pour lui que pour
» ses descendans mâles, avec toutes les solen-
» nités requises.

» L'année suivante, 1740, ce Prince qui avoit
» été Régent en Russie, fut, en cette qualité,
» arrêté & enilé avec sa famille; & l'on mit un se-
» questre sur les revenus de la Courlande, afin
» de recouvrer les sommes qu'il y avoit fait
» passer de Russie.

» Les choses restèrent en cet état, même après
» le changement qui se fit dans le Gouvernement
» de Russie en 1741, par l'avènement de l'Im-
» pératrice Elisabeth au Trône.

» Le Roi & le Sénat de Pologne ayant fait
» de fréquentes instances pour faire rendre au
» Duc Jean-Ernest la liberté & la jouissance de
» ses Duchés, l'Impératrice fit constamment en-
» tendre que des raisons d'Etat, dont Elle n'a
» jamais jugé à propos d'énoncer le détail, ne
» le lui permettoient pas.

» Enfin, le Prince Charles de Pologne & de
» Saxe, étant venu en 1758 à Petersbourg pour
» faire sa cour à l'Impératrice avant que de se
» rendre à l'armée Russe, où il alloit servir en
» qualité de Volontaire, sçut intéresser au sort de

« sa famille cette Princesse, qui l'assura qu'Elle
 « seroit fort aise de le voir établi Duc de Cour-
 « lande. Afin de réaliser cette promesse, & d'en
 « accélérer l'effet, Sa Majesté Impériale chargea
 « ses Ministres à Mittau & à Warsovie d'y dé-
 « clarer que des raisons d'Etat ne lui permet-
 « troient jamais de remettre en liberté le Duc
 « Jean-Ernest & ses fils, mais qu'Elle verroit
 « avec plaisir le Prince Charles établi à sa place,
 « en cas que les loix le permissent.

« En conséquence, le Roi de Pologne, flatté
 « de pouvoir procurer cet établissement à son
 « fils, prit le parti d'assembler un *Senatus Con-*
 « *silium* : d'y faire décider la vacance du Duché
 « de Courlande, de nommer le Prince Charles
 « pour en remplir le Trône, & de lui confier
 « même l'investiture au commencement de l'an
 « 1759.

« Mais il est à remarquer que la résolution
 « du *Senatus Consilium* ne fut point approuvée
 « unanimement, & que dès-lors plusieurs des
 « Ministres & Sénateurs les plus éclairés, tels
 « que sont les Princes Czartorski, prouverent
 « que le Roi avec le Sénat n'avoit pas l'autorité
 « requise pour décider cette affaire, puisqu'elle
 « étoit uniquement du ressort de la Diète; que
 « celle de 1736 n'avoit donné au Roi le pou-
 « voir de nommer un Duc de Courlande que
 « pour une seule fois, puisqu'elle avoit nommé-
 « ment statué qu'après la mort du dernier
 « Kettler, le Roi conférerait le Duché à un au-
 « tre & à ses descendans mâles exclusivement,
 « ce qui avoit été légitimement exécuté par l'in-
 « vestiture solennelle donnée au Duc Jean-Er-
 « nest en 1739; & qu'ainsi ils protestoient con-
 « tre le résultat du Sénat.

212 MERCURE DE FRANCE.

„ Cette disposition du Roi & du Sénat ren-
„ contra aussi dès les commencemens quelques
„ oppositions parmi les Nobles de Courlande ;
„ & le Prince Charles, en violant depuis , les
„ Pactes conclus avec les Etats par son Pléni-
„ potentiaire , ainsi que les loix & les privi-
„ lèges du Pays , n'a fait qu'accroître chaque
„ jour le nombre des oppositions , de sorte
„ que plusieurs Diocèses entiers n'ont jamais
„ voulu le reconnoître & lui rendre hommage.

*La suite des Nouvelles Politiques au Mercure
prochain.*

A R T I C L E V I I.

ÉCONOMIE ET COMMERCE.

*PRIX des Grains à Paris , pendant le
cours du présent mois d'Avril.*

FROMENT (le septier) 14 a. 15 liv. Il en a été ven-
du à 12 & à 13 liv.

Seigle , 8 liv. 15 s. à 9 liv.

Avoine , 16 l. 10 s. à 18 liv. 10 s.

Vesce , 12 liv. à 16 liv.

9 liv. à 9 liv. 10 s.

Volaille & Gibier à la mi-Avril.

Chapon gras (la pièce) 5 liv. à 5 l. 10 s.

Poularde , 4 liv. à 4 liv. 10 s.

Boulet gras , 2 liv. 5 s. 2 liv. 10 s. & 2 liv. 15 s.

Poulet commun, 1 liv. 10 s. 1 liv. 15 s.
 Perdrix, 1 liv & 1 liv. 10 s.
 Dindon gras 6 & 7 liv.
 Dindon commun, 3 liv. 10 s. & 4 liv.
 Lièvre, 2 liv. 10 s. à 3 liv.
 Lévreau, 3 l. 10 s. à 4 liv.
 Pigeon, 15 à 20 s.
 Cannelon de Rouen, 3 liv. 10 s. à 4 liv. 10 s.
 Le Cannelon commun, 1 liv. 10 s. à 1 liv. 15 s.
 L'Agneau, 6, 8 à 10 liv.
 Cochon de lait, 4 liv. 5 liv. & 6 liv.

Beurre & Œufs du même temps.

Beurre d'Issigni, 14 s. (la livre.)
 Beurre de Gournai, 18 s.
 Beurre de Chartres, 13 s.
 Celui de Gâtinois, 11 & 12 s.
 Les œufs de Gournai, 33 liv. (le millier.) De
 Longjumeau, 32, d'Arras & de Picardie, 29 à
 30 liv.

Fourrages.

Paille, 13 à 16 liv. (le cent.)
 Le Foin, de 30 à 34 liv.



A P P R O B A T I O N .

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le second volume du Mercure d'Avril 1763, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 14 Avril 1763. GUIROY.

T A B L E D E S A R T I C L E S .

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

A R T I C L E P R E M I E R .

SUR la Paresse.	Page 1
VERS d'un Officier Général qui étoit sur le point d'épouser Mlle.... &c.	11
L'AMANT révolté converti.	12
ÉPIGRAMME à l'Auteur d'une mauvaise Epître, &c.	13
JUSTIFICATION, à une Amie.	ibid.
LES Mariages heureux & malheureux, CONTE MORAL.	14
VERS à Mde Riccoboni, Auteur d'Amélie, Roman de Fielding.	35
PORTRAIT allégorique à Mlle A***.	38
ÉPITRE à une jeune personne, au sortir de l'Abbaye de S. Cyr.	39
VERS adressés à M. le Marquis de Bréhand par les Troupes Irlandoises & Ecoissoises.	43
VERS à l'occasion des Fêtes pour le Couronnement de Catherine II, Impératrice de toutes les Russies.	44

ESSAI Philosophique sur les Caractères distinctifs du vrai Philosophe.	45
VERS l'Abbé à M. de Voisenon, de l'Académie Française.	61
VERS faits pour une Estampe du Médaillon de Mgr le Prince de Condé, envoyée chez plusieurs Dames.	62
RÉPONSE de Madame Bl. à une déclaration d'amour.	63
VERS sur le Mausolée que S. M. a ordonné d'ériger à feu M. de Crébillon dans l'Eglise de S. Gervais.	ibid.
A. Climène **** qui avoit demandé des vers à l'Auteur.	64
ENIGMES.	66 & 67,
LOGOGRYPHES.	68 & 69
COUPLETS à mettre en chant.	70
ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.	
LETTRE de M. le Président Hénault ; au sujet de la Dissertation de M. de Saintfoix, sur la Statue Equestre qui est à N. D. de Paris.	73
RÉPONSE de M. de Saintfoix.	79
HISTOIRE de Jonathan Wild le Grand, traduit de l'Anglois de M. Fielding, Auteur de Joseph Andrews & de Tom Jones.	94
PHILOSOPHIA, ad usum Scholarum accommodata, authore Antonio Seguy.	103
L'ECONOME Politique ; Projet pour enrichir & pour perfectionner l'espèce humaine.	206
AVIS au Public.	115
ANNONCES de Livres.	116 & suiv.
ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.	
RÉSOLUTION des deux questions proposées dans le Mercure de Janvier 1763.	120

216 MERCURE DE FRANCE.

MÉDECINE.

SUITE des Observations sur l'Histoire de la Médecine.	125
LETTRE à M. De la Place, ou Observations sur l'Histoire de la Médecine.	130
LETTRE à l'Auteur du Mercure.	133
SUPPLÉMENT aux Pièces Fugitives.	
LETTRE d'un Habitant du Palais Royal, à M. De la Place.	135

ART. IV. BEAUX-ARTS.

MUSIQUE.

CLAVÉCIN vertical.	141
GRAVURE.	142

ART. V. SPECTACLES.

EXTRAIT de l'Anglois à Bordeaux.	148
COMPLIMENT prononcé par M. Dauberval, à l'ouverture du Théâtre François.	169
COMÉDIE Italienne.	173
OPÉRA.	ibid.
SUITE des Concerts Spirituels.	174
ART. VI. Suite des Nouvelles Polit. de Mars.	180
NOUVELLES Politiques d'Avril.	205
ART. VII. Économie & Commerce.	212
PRIX des Grains, Volaille & Gibier.	ibid.
BEURRE & Œufs.	213



De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORAN,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.



